Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15542 – 7 F — SAMEDI 14 JANVIER 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

□ Préparation de l'assaut final sur Grozny

L'armée russe, qui a multiplié ses attaques contre la capitale tchétchène, bombardait vendredi 13 janvier les montagnes entourant la ville où les combattants se préparent à la guérilla. Prélude à l'assaut final contre Grozny, prévu, selon de hauts responsables militaires, d'importants renforts de troupes font route vers la Tchétchénie. p. 3

□ Un « contrat national » pour l'Algérie

Les principaux partis de l'opposition algérienne, y compris les islamistes, ont signé, vendredi 13 janvier, à Rome, un « contrat national » pour sortir de la crise.



□ Broadway au miroir de Woody Allen

Reconstituant le temps de la prohibition, le cinéaste américain a réussi, avec *Coups de feu sur Broadway*, une comédie éclatante de verve et d'humour, qui est surtout une réflexion sur le statut des artistes. p. 28

□ Le marathon de Michel Sardou

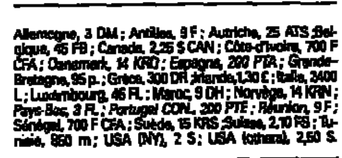
« Je ne renie rien », affirme le chanteur français le plus populaire, dont les textes ont souvent été contestés. Il se produit à l'Olympia six jours sur sept. Jusqu'en mai. p. 14

□ Les sans-logis en province

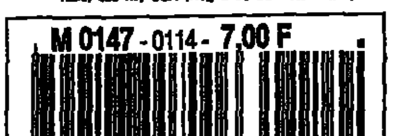
Contrairement à Jacques Chirac, qui avait demandé de réquisitionner les locaux vides, les municipalités des grandes villes se font fort de régler le problème des sans-logis sans recourir à des mesures autoritaires. p. 8

□ La Coupe de l'America

Les éliminatoires de la 29e Coupe de l'America, qui commencent au large de San Diego en Californie, donnent pour la troisième fois au skipper français Marc Pajot l'occasion de viser le trophée. p. 23



Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0114 - 7,00 F

Le soutien de M. Pasqua à M. Balladur met en évidence l'isolement de M. Chirac

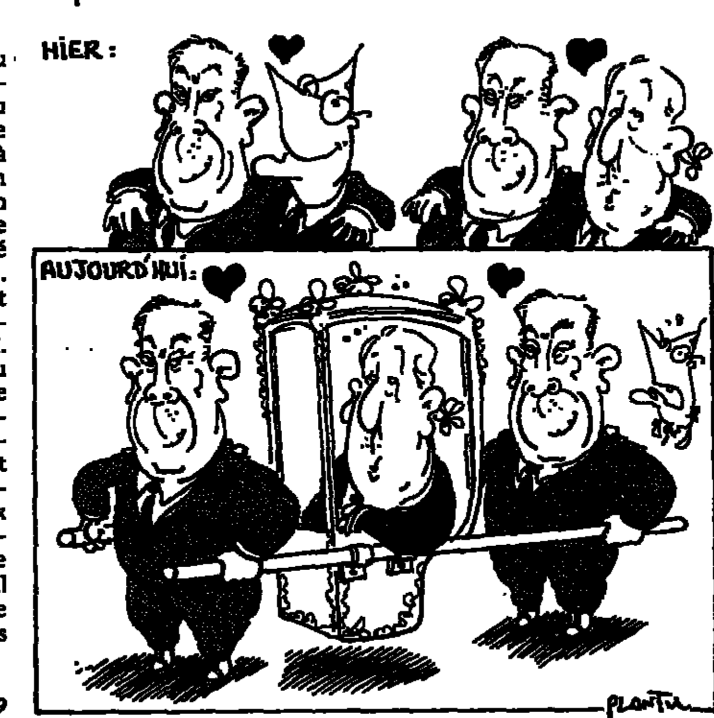
Le ministre de l'intérieur prend date pour le contrôle futur du RPR

CHARLES PASQUA a fait parvenir à Jacques Chirac, jeudi 12 janvier, une lettre manuscrite, dans laquelle il informe le maire de Paris de sa décision de soutenir la candidature d'Edouard Balladur à l'élection présidentielle. Le ministre de l'intérieur estime que le chef du gouvernement est *« le plus à même de défendre »* les idées gaullistes. Il exprime, en outre, le souci de *« sauvegarder l'unité et l'avenir »* du RPR.

M. Chirac a réagi, vendredi matin, sur France-Inter, en observant que la candidature du premier ministre et le soutien que lui apporte M. Pasqua relèvent d'un *« suspense cousu de fil blanc »*. Les proches du maire de Paris estiment que ce dernier et M. Balladur incarnent deux orientations différentes et que le choix de M. Pasqua le conduit sur une voie qui s'écarte du gaullisme.

La divergence entre M. Chirac et M. Pasqua n'est pas récente. Elle s'était manifestée avec acuité en 1990, lorsque le président du conseil général des Hauts-de-Seine avait présenté aux assises du RPR, en compagnie de Philippe Séguin, une motion opposée à celle de MM. Chirac et Juppé. En 1992, MM. Pasqua et Séguin avaient pris position pour le « non » au référendum sur le traité de Maastricht, tandis que MM. Chirac, Juppé et Balladur s'étaient prononcés pour le « oui ». M. Pasqua avait ensuite conseillé à M. Chirac de se porter candidat au poste de premier ministre. Le maire de Paris ayant préféré laisser la place à M. Balladur, le sénateur des Hauts-de-Seine s'était rallié à celui-ci en acceptant d'entrer au gouvernement. Si le choix de M. Pasqua n'est donc pas, véritablement, une surprise, il aggrave l'isolement de M. Chirac, qu'il prive de l'appui de l'homme le plus populaire parmi les militants du RPR.

Lire page 9



Terreur en direct à la télévision irakienne

C'EST À L'HEURE du journal télévisé, à Bagdad. Le présentateur, costume sombre impeccable, cravate à losanges, lit une nouvelle. Un dénommé Ali Ubaid Abed Ali vient d'être condamné à l'amputation de la main droite pour avoir – selon le journaliste – volé un téléviseur et une petite somme d'argent. Suit un gros plan : la main du malheureux, sanguinolente, sectionnée à vif à hauteur du poignet et reposant sur un linge bleu. Les téléspectateurs ont ensuite droit à des images de M. Abed Ali *« avant »* l'amputation, visage terrifié, puis *« après »*, en état de choc sur un lit d'hôpital, selon le récit qu'en fait vendredi 13 janvier le quotidien britannique *The Independent*, dont un journaliste a vu l'émission.

Depuis le mois de juin 1994, le régime du président Saddam Hussein s'est lancé dans une politique de répression féroce, avec deux objectifs : arrêter le marché noir et les détournements auxquels se livre une population toujours soumise à l'embargo économique décidé par l'ONU ; briser la multiplication des désertions dans une armée démoralisée que le régime envoie réprimer les chiites du sud du pays. A ces fins, Saddam Hussein a ordonné une série de peines particulièrement barbares, comme le relatait notre envoyée spéciale Françoise Chipeaux dans *Le Monde* du 12 novembre 1994 : amputation d'une main ou d'une oreille (parfois des deux) ou encore d'un pied et tatouage indélébile des suppliciés sur le front. Le tout sous l'œil des caméras du journal télévisé. A en croire *The Independent*, des centaines d'Irakiens auraient fait l'objet de mutilations. La campagne aurait pris une telle ampleur que le régime a dû réquisitionner nombre de médecins et chirurgiens pour les envoyer pratiquer amputations et tatouages dans les prisons et camps d'internement du pays.

Un déserteur cité par le journal rapporte avoir vu quelque trois cents personnes dans un centre de détention qui toutes avaient eu l'oreille tranchée. Certains médecins ou étudiants en médecine auraient fui dans la zone *« protégée »* kurde, au Nord, ou dans les marais du Sud, là où survit une guérilla chiite, pour n'avoir pas à torturer leurs concitoyens. Un décret gouvernemental menace à leur tour d'amputation les chirurgiens qui accepteraient de *« recoller »* une oreille ou d'effacer un tatouage...

Le nombre de condamnations à des mutilations n'aurait cessé d'augmenter ces derniers mois. Toujours sous le coup de sanctions économiques draconiennes, et refusant de vendre le quota de pétrole auquel il a droit, le régime de Bagdad craindrait la grogne montante de la population. D'où cette campagne de terreur télévisée dont l'objet serait de forcer les Irakiens à se conformer strictement à la politique de rationnement mise en place. Sont punis, non seulement les *« voleurs »*, mais aussi leurs familles : elles perdent leurs tickets de rationnement.

Au lendemain de la reconduction de l'embargo contre l'Irak par le Conseil de sécurité de l'ONU, cela donne des arguments aux deux camps qui s'opposent au sujet des sanctions. D'un côté, il conforte ceux qui, comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, jugent que le comportement du régime de Bagdad ne justifie toujours pas la levée des sanctions. De l'autre, il renforce ceux qui, comme la France, font valoir que l'embargo pénalise moins le régime que la population, sujette aux restrictions et à une répression barbare.

Alain Frachon

Le pape écarte Mgr Gaillot de l'évêché d'Evreux

LE PAPE a suspendu, vendredi 13 janvier, Mgr Jacques Gaillot de sa charge d'évêque d'Evreux. Cette décision, rare et exceptionnelle, lui a été notifiée jeudi matin à Rome par le cardinal Gantin, préfet de la congrégation des évêques, qui l'a invité à remettre sa démission.

Dans un communiqué, Jacques Gaillot explique : *« Les menaces qui pesaient sur moi depuis un moment ont été mises à exécution. Le couperet est tombé : il m'a été signifié que ma charge d'évêque m'était retirée (...). J'ai été appelé à remettre ma démission, ce que je n'ai pas cru devoir faire »*.

Évêque d'Evreux depuis mai 1982, Jacques Gaillot, cinquante-neuf ans, est réputé pour ses prises de position sur le mariage des prêtres ou l'utilisation des préservatifs pour lutter contre le sida. Ses liens avec l'assemblée des évêques de France s'étaient particulièrement dégradés après qu'il eût été blâmé publiquement par le président de la conférence des évêques de France, Mgr Joseph Duval. Celui-ci lui reprochait notamment un article sur la crise du clergé français, publié dans *Le Monde* du 6 novembre 1993, dans lequel il évoquait les *« blocages »* et *« le manque d'imagination »* de l'Église.

De même, le conseil permanent de l'épiscopat avait été particulièrement agacé par son dernier livre, *L'Année de tous les dangers : l'étranger et le droit d'asile*, qui mettait en cause la politique d'immigration de Charles Pasqua.

Ainsi, en avril 1994, l'évêque d'Evreux s'était vu reprocher, dans une lettre d'admonestation adressée par Mgr Duval et communiquée à tout l'épiscopat, son attitude jugée *« de plus en plus intolérable »* dans les médias, et notamment sa participation à l'émission télévisée « Frou-frou », présentée par Christine Bravo, et au magazine « Transit » d'Arte, où il a conversé avec le théologien contestataire Eugen Drewermann. L'évêque d'Evreux n'en avait pas pour autant cessé ses interventions médiatiques.

Un non-programme économique

L'AFFAIRE semble par avance *entendue : la campagne présidentielle ne sera pas l'occasion d'un véritable débat sur les grands enjeux économiques et sociaux.* Du moins telle qu'elle se présente aujourd'hui et si l'on s'en remet à ses seuls protagonistes. Avec Jacques Delors, la gauche a perdu son champion, et personne, dans ce camp, ne sera en position d'apporter véritablement la contradiction à Edouard Balladur une fois que celui-ci se sera déclaré.

Le premier ministre a, de surcroît, l'habileté de prêter le moins possible le flanc à la critique. Finie l'époque des grandes controverses : celles de 1986, avec l'annonce de la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et de l'autorisation administrative de licenciement, ou même celles de 1993, avec le projet de création *« d'emplois nouveaux à contraintes allégées »*... Avec la récession, le chômage occupe désormais tous les esprits. De cela, seulement, il sera question. Plus de grands débats d'idées, donc, en perspective : l'heure est plutôt à la mobilisation des bonnes volontés.

Les propositions économiques dévoilées par M. Balladur au Forum de *L'Expansion*, jeudi 12 janvier, confortent cette hypothèse : s'il ne tient qu'à lui, aucune réforme politiquement sensible ne verra le jour. D'autres privatisations seront opérées, mais elles ne concerneront pas les grands monopoles publics, comme EDF ou France Télécom. Mieux : le candidat virtuel a bien dit qu'il aurait à cœur de défendre la *« clause sociale »* pour que la nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC) veille à son respect. Bref, entre la gauche et la droite, les différences de politique économique continuent de s'estomper. Et c'est une campagne sans enjeu qui s'annonce. Presque dans l'ennui.

Sans enjeu ? Dans l'ébauche de programme présentée par le premier ministre, il y a, tout de même, quelques zones d'ombre qui incitent à relativiser le constat. Des zones d'ombre ou, si l'on préfère, des non-dits.

La première ambiguïté a trait à la principale proposition de M. Balladur, celle qui concerne l'emploi. Le dispositif qu'il envisage vise à instaurer une franchise annuelle de 4 000 francs sur les cotisations d'assurance-maladie, d'abord pour les bas salaires, ensuite pour tous les salaires. Or cette mesure est évidemment très coûteuse : le premier ministre l'a lui même chiffrée à 13 milliards de francs dans un premier temps, et à 60 milliards à terme. Il faudra donc lui trouver un financement : soit en décidant de nouveaux prélèvements, soit – ce qui semble avoir la *préférence du premier ministre* – en procédant à des économies *budgétaires pour un montant correspondant*. Quel qu'il soit, le choix sera socialement douloureux.

La seconde ambiguïté porte sur l'ensemble du volet fiscal des propositions balladuriennes. Là encore, les réformes ne sont pas clairement détaillées, mais on devine dès à présent qu'elles pourraient être beaucoup moins consensuelles que prévu. C'est le cas, d'abord, de la contribution sociale généralisée (CSG), créée par Michel Rocard. Il n'est certes plus question de la supprimer ni même de prévoir qu'elle devienne déductible de l'impôt sur le revenu, ce qui aurait aussi signé son arrêt de mort. Tout juste Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy ont-ils suggéré un élargissement de son assiette. Passablement technique, la mesure n'en risquerait pas moins de soulever d'innombrables controverses, car elle impliquerait que les retraités ou les détenteurs de livret A – qui, surtout dans ce dernier cas, ne figurent pas parmi les plus hauts revenus – soient mis à contribution.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 16

L'image ternie du maire de Bordeaux



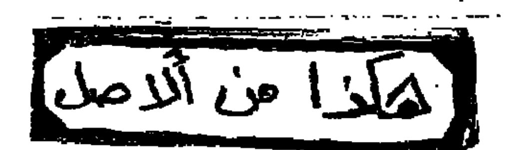
Jacques Chaban-Delmas

IL A ÉTÉ le héros malgré lui du procès de Claude Bez, dernier épisode en date de l'affaire des « Girondins », où l'un de ses anciens et plus proches collaborateurs en a fait l'unique responsable d'une subvention municipale surévaluée de 10 millions de francs. A soixante-dix-neuf ans, Jacques Chaban-Delmas achève laborieusement une carrière politique commencée à la Libération. Diminué par des opérations chirurgicales à répétition, incapable d'imposer aux Bordelais le projet de métro dont il souhaitait faire une manière de testament, l'ancien candidat malheureux à l'élection présidentielle de 1974 risque de laisser derrière lui une image ternie.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir grimpé quatre à quatre des milliers de marches ni d'avoir manqué d'ardeur, à Matignon, à l'Hôtel de Lassay, la présidence de l'Assemblée nationale, ou au Palais Rohan, l'hôtel de ville de Bordeaux. Baron gaulliste, romanesque et sportif, il a été l'architecte d'un système politique aquitain qui inspira les politologues, mais dont le dossier des Girondins et le procès en appel de Claude Bez illustrent aujourd'hui la décrépitude.

Poussé à la retraite par l'âge, il a dû se résoudre à introniser Alain Juppé, président par intérim du RPR, qui briguera sa succession lors des élections municipales de juin 1995, au grand dam de Jacques Valade, son ancien premier adjoint qu'il présenta pendant des années comme son héritier. *« Bordeaux, c'est Chaban, et Chaban, c'est Bordeaux »*, a-t-il longtemps assuré de sa célèbre voix. Aujourd'hui, la ville veut oublier au plus vite ses dernières années de règne, alors que ses opposants les plus virulents dénoncent *« le système totalitaire qui régit aujourd'hui la vie politique bordelaise »*. Jacques Chaban-Delmas, ou le mandat de trop.

Lire page 11



NÉGOCIATIONS Les autorités de Sarajevo sont soumises à de fortes pressions de la part des Occidentaux qui leur demandent d'envisager de nouvelles concessions, afin de rallier les Serbes au processus de paix. ● Alors que les représentants des grandes puissances tentaient, vendredi 13 janvier à Sarajevo et à Pale, de relancer la négociation, la direction bosniaque semblait de plus en plus isolée dans son refus d'envisager des amendements au plan de paix qu'elle avait accepté à l'été 1994. ● Les Croates de Bosnie ont indiqué vendredi qu'ils n'étaient pas hostiles à la révision de ce plan. ● D'autre part, la demande faite jeudi 12 janvier au Conseil de sécurité de l'ONU par le président croate Franjo Tudjman, de retirer les 12 000 « casques bleus » déployés en Croatie fait craindre une éventuelle reprise des hostilités dans cette République.

Les Occidentaux soumettent Sarajevo à de nouvelles pressions

Prêtes à réviser leur plan de paix pour le faire accepter aux Serbes, les grandes puissances pressent le gouvernement bosniaque de retourner à la table des négociations

LA CRISE BOSNIAQUE est entrée dans une phase qu'on pourrait qualifier d'*« après-Carter »*, même si l'ancien président américain n'a pas accompli de miracle en se rendant en Bosnie en décembre 1994. Le miracle aurait été que les Serbes se rallient sans perdre la face au plan de paix international, que les autorités de Sarajevo ont depuis longtemps accepté. Cela ne s'est pas produit et ne paraît pas en passe de survenir : la visite de Jimmy Carter en Bosnie aura en fait permis subrepticement aux Occidentaux d'abaisser à nouveau leur degré d'exigence envers la partie serbe. Ils semblent prêts aujourd'hui, Américains en tête, à remettre en cause ce plan de règlement élaboré par eux en juillet 1994 et dont ils disaient qu'il était *« à prendre ou à laisser »*.

Bien qu'imparfaite et précaire, une trêve s'est installée, et les Occidentaux, profitant de l'accalmie, essaient actuellement de renouer le fil de la négociation entre les parties bosniaques. Les émissaires du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne) ont repris leurs navettes. Ils se sont rendus à Belgrade mercredi 11 janvier, à Zagreb jeudi pour voir les représentants de la Forpronu, avant de tenter leur médiation entre Sarajevo et Pale, le fief des dirigeants serbes de Bosnie, où ils devaient rencontrer Radovan Karadzic vendredi. Objectif : réamorcer la discussion, s'efforcer de parvenir à un accord avant la fin de l'hiver, avant que, à Washington, le Congrès ne relance contre M. Clinton son offensive en faveur de la levée de l'embargo sur les armes, et avant que les « casques bleus » ne soient contraints de quitter la place et d'abandonner la Bosnie à la guerre.

Mais cette nouvelle tentative diplomatique est aussi incertaine que les précédentes. Une fois de plus, c'est de Sarajevo que devraient venir des concessions nouvelles pour qu'elle ait quelque chance d'aboutir. La mission de Jimmy Carter en Bosnie s'était conclue par un « accord » entre Sarajevo et Pale, très ambigu dans la partie faisant référence au plan de règlement du conflit mis au point par les grandes puissances. Ce plan, que Croates et Musulmans ont accepté à l'été 1994 mais que les Serbes veulent voir modifié, stipule que la Bosnie doit rester un Etat unitaire et prévoit que 51% de son territoire reviendront à l'entité croato-musulmane et 49% à l'entité serbe.

DÉCALAGE

M. Carter avait obtenu des deux parties un accord sur la reprise de négociations, formulé en des termes légèrement différents dans sa version serbe et dans sa version bosniaque. Les deux parties se disaient prêtes, moyennant le respect de la trêve, à négocier, l'une *« sur la base du plan »* (version serbe), l'autre en prenant le plan *« comme point de départ »* (version bosniaque).

Ce décalage n'est pas que sémantique. Toute la question est de savoir si, la base des discussions étant le plan, l'objet de la négociation est de le modifier, comme le souhaitent les Serbes ; ou bien si le point de départ de toute reprise du dialogue doit être, comme le demandent les Bosniaques, l'acceptation du plan par les Serbes, la négociation ne portant alors que sur des arrangements secondaires, et le plan n'étant pas modifiable dans ses grandes lignes.

Sarajevo avait jusque-là défendu sans équivoque cette dernière position : les Musulmans n'étaient pas prêts à faire davantage de concessions. C'est ce qu'a dit à nouveau, lundi 9 janvier, avec une certaine véhémence, le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic, haussant le ton devant l'émissaire américain Richard Holbrooke, qui était venu à Sarajevo pour préparer la nouvelle tentative du « groupe de contact ». Le lendemain, M. Holbrooke, lors d'une réunion de ce groupe à Paris, affirmait avoir constaté un désaccord entre M. Silajdzic et le président Izetbegovic. Le diplomate américain laissait entendre qu'Alija Izetbegovic, plus désireux que son premier ministre de voir des négociations reprendre vite, avait lui-même suggéré à M. Carter une formulation concernant cette reprise du dialogue acceptable par les Serbes (*« sur la base du plan »*).

« CONSENTEMENT MUTUEL »

Visiblement, c'est à ce désaccord présumé entre dirigeants bosniaques, et à l'espoir que la tendance Izetbegovic l'emportera, que s'accrochent actuellement les diplomates occidentaux. M. Izetbegovic, selon eux, serait tenté par l'idée d'une partition de la Bosnie, de la création d'un Etat musulman autonome, ou du moins d'une fédération croato-musulmane dans laquelle il aurait un rôle prépondérant. Il serait même prêt, pour y parvenir, à faire, disent-ils, *« quelques sacrifices »*. La négociation pourrait ainsi reprendre avec des Serbes qui réclament la reconnaissance de leur « république » de Pale et une révision du découpage territorial proposé par le plan international. Haris Silajdzic reste en revanche un ferme défenseur de la Bosnie unitaire. A ces divergences présumées sur le fond, s'ajoutent peut-être des divergences stratégiques. Après les événements de Bihac, les revirements américains et le lâchage par la communauté internationale, les autorités de Sarajevo doivent se demander si elles peuvent encore compter sur un soutien extérieur à une éventuelle reprise de l'action militaire (un approvisionnement en armes notamment) ou si la seule issue est celle de la négociation, c'est-à-dire de nouvelles concessions.

Bien sûr, les Occidentaux ne renoncent pas officiellement à leur plan. On souligne à Paris que le « groupe de contact » *« ne fera pas de nouvelles propositions »* pour arracher l'accord des Serbes et qu'il acceptera seulement les amendements au plan faisant l'objet d'un *« consentement mutuel »* entre belligérants. Mais il est clair depuis longtemps que les Occidentaux ne sont guère attachés au maintien de l'unité de la Bosnie, même s'il figure dans leur plan. Il est non moins clair que des pressions très fortes sont actuellement exercées sur la partie bosniaque, par les Etats-Unis en particulier.

L'administration américaine est désormais pressée de voir un règlement s'imposer. Le nouveau Congrès républicain a fait de la levée de l'embargo sur les armes l'un des axes de sa contestation de la politique de Bill Clinton, et le président doit trouver une issue avant d'être contraint d'en arriver là, c'est-à-dire à une situation de guerre dans les Balkans à laquelle les Etats-Unis ne pourraient plus rester étrangers. C'est la raison pour laquelle l'administration a récupéré la mission Carter, s'est servi d'elle pour reprendre langue avec Radovan Karadzic et a dépêché son émissaire Richard Holbrooke à Sarajevo. A Paris, c'est apparemment sans déplaisir qu'on laisse les Etats-Unis prendre la tête de cette nouvelle phase de *« relance diplomatique »*.

Claire Tréan

Allègement des sanctions prolongé pour Belgrade

Le Conseil de sécurité de l'ONU a reconduit, jeudi 12 janvier, pour une période de cent jours, le régime allégé des sanctions contre Belgrade. En octobre 1994, l'embargo commercial imposé depuis 1992 à la Serbie et au Monténégro avait été légèrement assoupli : la réouverture de Belgrade au trafic aérien international, la reprise des relations culturelles et sportives avaient été autorisées. Le Conseil a pris sa décision jeudi, après le rapport, transmis le 4 janvier par le secrétaire général, attestant que la fermeture de la frontière entre la Serbie et la Bosnie est « effective », c'est-à-dire que Belgrade n'apporte pas de soutien matériel aux combattants serbes de Bosnie. Certaines indications sur place permettent de douter du caractère véritablement hermétique de cette « fermeture », mais le Conseil de sécurité s'en est tenu au rapport de ses observateurs sur place.

« Retrouvailles » commerciales entre les Etats-Unis et le Japon

WASHINGTON
de notre correspondant

Le symbole de la rencontre américano-japonaise qui a eu lieu, mercredi 11 janvier, à Washington, fut une pomme. Un panier de pommes américaines offert par M. Clinton au premier ministre japonais. Tomiichi Murayama accepta ce cadeau, sachant que depuis la veille, sur les marchés de Tokyo, ces fruits étaient proposés, pour la première fois, aux consommateurs japonais. Il y a vingt-quatre ans que le marché nippon des pommes est, théoriquement, ouvert aux importations...

Les investisseurs américains espèrent que l'accord bilatéral qui leur ouvre l'accès aux marchés des services financiers du Japon (*Le Monde* du 12 janvier) mettra moins de temps à entrer dans les faits. A elle seule, cette concession japonaise, annoncée la veille de l'arrivée de M. Murayama, était un gage de réussite de ce sommet américano-japonais. MM. Clinton et Murayama se sont montrés soucieux de dissiper le contentieux commercial qui opposait leurs pays depuis la rencontre, il y a onze mois, entre le président américain et M. Hosokawa, le prédécesseur de M. Murayama.

L'excédent commercial japonais à l'égard des Etats-Unis reste important (plus de trois cents milliards de francs), mais des progrès ont été accomplis dans plusieurs secteurs. L'accès aux services financiers représente une étape supplémentaire, encore que non dénuée d'incertitudes. En principe, les maisons de courtage et les investisseurs de Wall Street vont pouvoir se mettre sur les rangs pour gérer une partie des fonds de retraite japonais, un marché qui représente plus de mille milliards de francs pour les seuls fonds du secteur public nippon. Les experts expliquent cependant que la « culture d'investissement » japonaise, fondée sur des relations financières extrêmement complexes entre les responsables des fonds de retraite, va constituer un obstacle à la pénétration américaine.

CONVERGENCES

S'agissant du secteur automobile (qui représente les deux tiers du déficit commercial), de sérieuses difficultés persistent. Désireux de passer outre, les Américains ont annoncé leur intention de s'adresser directement aux constructeurs japonais. Mais les représentants de Honda et Toyota ont fait remarquer qu'il est d'usage que les négociations se déroulent entre gouvernements...

Le président Clinton et son hôte se sont félicités de leur convergence de vues à propos du financement de l'accord de Genève sur le programme nucléaire de la Corée du Nord. Le Japon est prêt à jouer *« un rôle financier significatif »*, comme l'a confirmé M. Murayama, dans la construction de deux centrales nucléaires à eau pressurisée, qui devraient garantir un usage « pacifique » du programme nucléaire nord-coréen. Le président américain, qui connaît l'hostilité du Parti républicain à l'égard de l'accord de Genève (lequel ferait la part trop belle à Pyongyang), s'est empressé de souligner les bonnes dispositions du premier ministre japonais. La Maison-Blanche comptait beaucoup sur la rencontre qui a eu lieu entre M. Murayama et les chefs du *Grand Old Party* pour convaincre le Congrès de ne pas s'opposer à cet accord.

MM. Clinton et Murayama sont restés discrets, d'autre part, sur la délicate question des cérémonies devant marquer, le 2 septembre, à Hawaii, le 50e anniversaire de la fin de la guerre du Pacifique, c'est-à-dire la reddition japonaise. Tokyo craint que cette commémoration ne réveille des tensions historiques entre les deux pays. Washington fera son possible pour l'éviter, d'autant que les Etats-Unis comptent beaucoup sur le Japon pour jouer un rôle majeur dans la libéralisation des flux commerciaux en Asie, notamment dans le cadre du prochain sommet de l'APEC (Forum de coopération économique Asie-Pacifique), qui se tiendra en novembre, à Osaka.

Laurent Zecchini

La complainte de Ron Brown

Le secrétaire américain au commerce, Ron Brown, a mis en garde les pays d'Europe de l'Est, jeudi 12 janvier à Cleveland, contre l'établissement de liens commerciaux trop exclusifs avec l'Union européenne (UE). A l'ouverture d'une conférence réunissant des responsables américains et des entrepreneurs d'Europe de l'Est, M. Brown s'est inquiété de *« la discrimination croissante dans les taxes imposées aux exportations américaines, au fur et à mesure que l'Europe de l'Est met en vigueur des accords d'association avec l'UE »*. *« Nous soutenons cette association plus étroite, mais nous devons trouver le moyen d'assurer que les exportateurs et les travailleurs américains n'en supporteront pas le coût »*, a-t-il ajouté.

La demande de Zagreb de retrait des « casques bleus » fait craindre une reprise des hostilités en Croatie

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Contre l'avis des ministres des affaires étrangères de la France et de l'Allemagne, et malgré l'intervention personnelle du président Bill Clinton, la Croatie a demandé que soit mis fin à la présence de plus de douze mille « casques bleus » sur son territoire.

Dans une lettre adressée, jeudi 12 janvier, au secrétaire général Boutros Boutros-Ghali, le président croate Franjo Tudjman estime que la présence des troupes de l'ONU ne sert qu'à maintenir le statu quo au profit des séparatistes serbes de Krajina, qui occupent un tiers du territoire croate. Tout en admettant que l'arrivée de la Forpronu en 1992, a mis fin aux hostilités à grande échelle en Croatie, M. Tudjman estime que les « casques bleus » ont été incapables de remplir leur mandat, à savoir la démilitarisation des Serbes de Krajina, l'établissement d'une force de police locale, le déploiement d'observateurs militaires dans les territoires adjacents de Bosnie-Herzégovine, ainsi que le retour chez elles des personnes déplacées. *« Pour la Croatie, la situation actuelle, c'est-à-dire le gel d'un statu quo négatif, est complètement inacceptable »*, écrit M. Tudjman.

M. Boutros-Ghali, regrettant cette décision, a dit redouter *« les risques d'une reprise des hostilités »*. *« Contrairement à des menaces précédentes*, explique un diplomate de rang élevé à l'ONU, *cette fois-ci, nous sommes convaincus que les Croates sont sérieux. Leur décision semble être définitive. »* Dans sa lettre, M. Tudjman demande que le mandat de la Forpronu, qui se termine le 31 mars, ne soit plus renouvelé et que les troupes de l'ONU soient retirées en juin.

RECONNAISSANCE DES FRONTIÈRES

L'ambassadeur croate Mario Nobilo s'est donné beaucoup de mal, jeudi 12 janvier, pour rassurer la communauté internationale sur les intentions pacifiques de son gouvernement : *« Nous voulons intensifier les négociations politiques*, explique-t-il. *Avec l'ONU comme tampon, les Serbes ne se sentent pas obligés de négocier sérieusement. » « La fin du mandat de la Forpronu*, ajoute-t-il, *ne signifie en aucun cas la fin des négociations politiques, au contraire. »*

La reconnaissance des frontières croates par Belgrade ou encore l'adoption d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité liant les sanctions économiques contre la Serbie au règlement de la situation dans la Krajina pourraient faire changer d'avis M. Tudjman. Mais, selon un diplomate, *« la faisabilité de l'une comme de l'autre de ces solutions semble très faible »*. Le Conseil de sécurité, qui peut seul décider de mettre fin au mandat de la Forpronu en Croatie, devait examiner la question vendredi 13 janvier.

Afsané Bassir Pour

La croissance allemande a atteint 2,8 % en 1994

Le taux de chômage est passé en un an de 8,8 % de la population active à 9,6 %

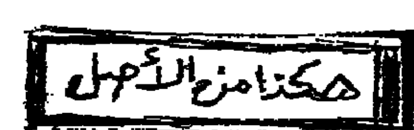
SURMONTANT la très forte récession de 1993, l'Allemagne a renoué avec la croissance en 1994, et le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 2,8 %, après un recul de 1,1 % en 1993. Hans Günther Merk, président de l'Office central de statistiques, qui a communiqué ce résultat provisoire jeudi 12 janvier, a déclaré que 1995 devrait être meilleure encore, avec une croissance du PIB de 3 %, car *« le point haut de la croissance n'a pas encore été atteint »*. Il est vrai que l'Allemagne n'a pas encore retrouvé les taux de croissance supérieurs à 4 % qui ont été les siens entre 1989 et 1991, avant l'absorption de l'ex-RDA.

Le gouvernement tablait sur un taux de croissance légèrement supérieur pour 1994. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer avait notamment avancé mercredi le chiffre de 3 %. Mais le résultat enregistré en Allemagne de l'Ouest est rassurant (+ 2,3 %), d'autant qu'il intervient après un recul de 1,7 % en 1993. Comme il est habituel outre-Rhin, ce sont les exportations, dopées par une meilleur conjoncture mondiale, qui ont stimulé la production. Il est à noter que la consommation des ménages a légèrement augmenté (+ 1,3 %), tandis que les investissements des entreprises, qui avaient chuté de 14 % en 1993, se sont presque stabilisés en 1994 (compensée par le secteur du bâtiment, leur chute a été limitée à 0,6 %). Les ménages ont davantage consommé, et donc moins épargné (le taux d'épargne a chuté de 8,3 % en un an, pour être ramené à 11 % du revenu disponible), ce qui s'explique largement par la baisse de 2,5 % de leurs revenus réels.

Selon le ministre de l'économie, Günther Rexrodt, la performance à l'exportation a été rendue possible par la meilleure compétitivité des entreprises, et *« la croissance a une prise sur le marché du travail »*. Ces derniers mois, cependant, la situation de l'emploi a continué à se dégrader, et au total, le taux de chômage en Allemagne est passé de 8,8 % de la population active en 1993 à 9,6 % en 1994.

Dans la partie orientale du pays, la croissance a été particulièrement forte, atteignant 8,9 % en 1994, contre 5,8 % en 1993. Conséquence de cette évolution positive, la part de l'ex-RDA dans l'économie allemande s'accroît : le PIB des nouveaux Länder représentait 10,26 % du total en 1994, avec 340,6 milliards de marks (1 160 milliards de francs), alors que ce pourcentage était de 8,6 % en 1993 et de 7,7 % en 1992. Il faut rappeler que 18 % de la population active allemande se trouve à l'Est, et que la productivité des entreprises y est encore inférieure de moitié à celle de l'Ouest.

■ **COMMERCE :** l'Union européenne reste *« plus déterminée que jamais »* à faire nommer l'Italien Renato Ruggiero au poste de directeur général de la toute nouvelle Organisation mondiale du commerce, ont affirmé, jeudi 12 janvier, des diplomates européens à Genève. Ils réagissaient à des rumeurs ayant commencé à circuler au GATT selon lesquelles, aucun des trois candidats actuels à ce poste ne faisant l'unanimité, il faudrait trouver une autre personnalité. Le nom du ministre néo-zélandais du commerce extérieur, Philip Burdon, a été avancé. Outre M. Ruggiero, l'ancien président mexicain Carlos Salinas de Gortari et l'ex-ministre sud-coréen du commerce extérieur Chul-Su Kim sont sur les rangs. – *(AFP.)*



Les forces russes intensifient leurs attaques sur Grozny

L'assaut final sur la capitale serait imminent et les indépendantistes tchétchènes s'apprêtent à organiser la résistance à partir des montagnes.

Des hauts responsables militaires russes ont annoncé, jeudi 13 janvier, qu'ils allaient lancer, vendredi ou samedi, ce qu'ils souhaitent être l'assaut final sur Grozny. Vendredi, les bombardements avaient ainsi repris sur la capitale tchétchène avec une intensité jamais atteinte depuis le début de l'intervention militaire russe. Les combats faisaient toujours rage, vendredi matin, autour du palais présidentiel, et les Russes bombardaient aussi des positions tchétchènes dans les montagnes entourant la capitale. Les protestations contre l'intervention russe continuent à se multiplier tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays. Le vice-ministre de la défense, le général Gromov, a, ainsi, déclaré : *« Le recours à des méthodes barbares est le signe d'une armée barbare. »* Le général russe a violemment dénoncé le recours à des méthodes qui ont fait faillite en Afghanistan.

LES BOMBARDEMENTS sur la capitale tchétchène, les plus violents depuis le début de l'intervention russe, ont repris de plus belle dès l'expiration, jeudi 12 janvier, d'une pause relative de quarante-huit heures, présentée comme une trêve par Moscou.

Selon l'agence Itar-Tass, l'aviation russe a également bombardé, au moyen de roquettes, des positions tchétchènes dans les montagnes à l'extérieur de Grozny. Les Russes s'attendent, une fois la capitale prise, à une extension des combats sous forme de guérilla à partir des montagnes du Caucase, au sud de la République. Pourtant, le quotidien *Sevodnia*, dans son édition de jeudi, évoquait la thèse, complaisamment développée à Moscou, selon laquelle de nombreux villages des montagnes pourraient refuser de coopérer avec la résistance tchétchène, de peur *« d'être rasés par les raids aériens de l'aviation russe »*.

L'agence Interfax indiquait, jeudi, qu'une colonne de blindés faisait route vers Grozny depuis la République voisine d'Ingouchie, tandis que, selon Itar-Tass, un régiment d'élite d'infanterie de marine a quitté Vladivostok pour rejoindre la Tchétchénie. Selon de hauts responsables militaires, cités par Interfax, l'armée russe préparerait l'assaut *« décisif »* de la capitale tchétchène pour vendredi ou samedi. Une déclaration du gouvernement russe faisait état, jeudi, des *« résultats appréciables »* de l'armée ces derniers jours.

D'après un parlementaire russe, l'opération de l'armée en Tchétchénie aurait, de source autorisée, fait 394 morts et plus de 1 000 blessés au sein des forces russes. Mercredi, le député Aivars Lezdynch avait estimé que 1 500 soldats russes *« au moins »* avaient trouvé la mort depuis le début du conflit, le 11 décembre 1994. Les forces tchétchènes avançaient dans le même temps le chiffre de 18 000 civils tués, pour l'essentiel à Grozny.

NOUVELLES CRITIQUES

Le vice-ministre russe de la défense, le général Boris Gromov, a, une fois de plus, vivement critiqué l'intervention militaire russe en Tchétchénie, accusant l'armée d'utiliser des méthodes barbares et le gouvernement de répandre des mensonges.

Dans un entretien publié, jeudi, dans *Les Nouvelles de Moscou*, Boris Gromov, le général qui organisa le retrait soviétique d'Afghanistan, explique que l'intervention contre les séparatistes tchétchènes a été lancée sans aucune préparation. Selon lui, l'armée russe est désormais déterminée à écraser la résistance tchétchène quel qu'en soit le coût.

« Le recours à des méthodes barbares est le signe d'une armée barbare », a-t-il déclaré, en reprochant aux soldats russes d'utiliser tout l'arsenal conventionnel contre leur propre peuple. Boris Gromov, qui a critiqué à plusieurs reprises l'opération en Tchétchénie, estime que Moscou devrait tenir compte des leçons de sa défaite en Afghanistan.

Il a dénoncé les communiqués de victoire diffusés régulièrement par les autorités russes et démentis immédiatement sur le terrain. *« La désinformation est inévitable en temps de guerre. Mais, dans ce cas, elle n'est pas dirigée contre l'adversaire mais contre notre propre peuple »*, a-t-il ajouté. *« On nous a dit que les bandes* (tchétchènes) *seraient anéanties une fois qu'elles auraient pris la fuite vers les collines. C'est soit une illusion, soit un mensonge délibéré. Souvenez-vous du nombre de victoires que nous avons remportées sur les collines d'Afghanistan »*, a-t-il rappelé.

Interrogé sur l'organisation de l'opération, Boris Gromov dit ne percevoir *« aucune stratégie »* et précise que la situation historique, géographique, météorologique et religieuse n'a pas été prise en compte par les experts militaires russes : *« Les forces participant à l'opération militaire n'ont pas été préparées moralement, physiquement ou professionnellement. On peut donc être sûr dès à présent qu'il y aura beaucoup de victimes des deux côtés. »* – *(AFP, Reuter, Itar-Tass, Interfax.)*

« Défendre la maison, la patrie, la nation »

GOITI

de notre envoyé spécial

Comment finir une guerre ? A Goïti, un village situé à vingt kilomètres au sud de Grozny, on sait plutôt comment démarre une révolution. Dans ce gros bourg, planté au milieu des steppes enneigées, on aime rappeler qu'ici, entre la mosquée et le cimetière musulman, les paysans ont été les premiers du Caucase à s'insurger contre le tsar et à s'enflammer pour la révolution d'Octobre. Aujourd'hui, à Goïti, les jeunes gens en âge de se battre se rassemblent, le kalachnikov à la main, devant la salle municipale, disent qu'il ne font pas de politique mais assurent *« seulement la défense de leur village ». Quelques bombes ont explosé, les semaines passées, mais l'électricité fonctionne encore, les basses-cours sont opulentes. De temps en temps, on regarde les nuages lorsque les avions russes semblent voler trop bas. « Vous entendez la pax russica ? », ironise Islam, un jeune étudiant en anglais.*

A l'hôpital, on découpe un demi-mouton à la hache. Les habitants ont apporté quelques morceaux de pain et de vieilles boîtes de médicaments. Grozny dispose d'un seul poste de secours et les blessés de la capitale tchétchène sont envoyés dans les petits hôpitaux de campagne comme celui de Goïti. Celui-ci comporte vingt-sept lits, et on n'y pratique pas la chirurgie. Kuklin Boris Leonidovitch, quarante-huit ans, a pourtant été amputé là par un chirurgien de passage. Lui-même médecin épidémiologiste, il se trouvait dans son appartement de la capitale, près de la place de la Révolution-d'Octobre, le 9 janvier à midi, lorsqu'un obus a explosé dans le salon. Les éclats lui ont endommagé la main. Sur le coup, il a perdu connaissance. On l'a évacué d'urgence et on a oublié sa mère dans l'appartement.

Le quartier de la Révolution-d'Octobre est, à Grozny, l'un des plus bombardés par l'armée rouge. Kuklin Boris Leonidovitch est un Russe né en Tchétchénie. Dans la chambre, à côté de lui, Magamit Magameda, vingt-deux ans, se repose. Il a été blessé au bras, criblé de mitrailles, alors qu'il combattait aux abords du palais présidentiel. Paysan costaud, Magamit avait passé deux ans dans l'armée russe à l'occasion de son service militaire. Quand la guerre a éclaté, il pensait plutôt qu'il « valait mieux discuter », puis il s'est résigné à « défendre la maison, la patrie, la nation ».

Magamit n'est pas un partisan, mais un simple combattant tchétchène : « Je ne suis ni contre Doudaev ni contre les Russes, je défends mon pays », ajoute-t-il. Kuklin Boris Leonidovitch soupire en entendant son voisin de chambrée. Ailleurs, dans une autre chambre, Rimma, une femme de soixante ans blessée au dos et à la gorge, dit qu'elle est née en Tchétchénie et que c'est ici qu'elle veut mourir, « pas sous les bombes russes, mais par la mort qui vous envoie à Dieu ». Une femme arménienne, bombardée puis mitraillée alors qu'on l'évacuait de Grozny en voiture, n'arrive pas à comprendre. « A Grozny, nous n'avions jamais vécu séparés. Les Tchétchènes, les Russes, les Ingouches, il n'y avait pas de différence. Comment allons-nous faire maintenant ? Ce sera impossible d'oublier. »

Dans sa ferme, Ismaïl, soixante-cinq ans, un paysan coiffé d'une chapka en astrakan, a accueilli deux familles de réfugiés qui sont venues à pied, puis en voiture, de Karpinska, dans le canton d'Andreïvski-Vallée, au nord-est de la Tchétchénie. Les femmes sont là avec les enfants, les maris sont restés pour défendre leur maison en compagnie « des Russes du village qui ne savaient pas où aller ».

Ismaïl a donné des vêtements car ils étaient partis sans rien. Puis, tous les jours, il fait un peu plus de pain. « Trois autres familles de réfugiés à Goïti ont essayé de retourner chez elles, lundi dernier, mais elles ont été bombardées. » Ismaïl se demande « pour qui il est nécessaire de combattre ». « A quoi sert la guerre ? » : personne n'en veut, dit-il, mais il aime l'histoire du cheikh Chamil, le chef historique de la guerre du Caucase, au siècle dernier. Son fils, capturé par les Russes, lui avait demandé depuis sa cellule à Saint-Pétersbourg : « Mon père, vous ne pourrez jamais vaincre l'armée russe. Pourquoi n'arrêtez-vous pas tout de suite cette guerre ? » Chamil lui répondit : « Mon fils, je ne veux pas gagner contre l'armée russe, je ne veux la guerre contre personne. Mais je veux qu'ils nous laissent seuls, indépendants. » Ismaïl, lui, déclare qu'il voudrait une Tchétchénie indépendante « mais pas isolée » : « Nous pourrions vivre en paix avec une relation amicale avec les nations qui nous entourent. » Lui aussi se demande comment va finir cette guerre.



Dominique Le Guilledoux

L'OSCE peut envoyer une mission en Tchétchénie

VIENNE

de notre correspondante

La Russie a accepté l'envoi en Tchétchénie d'une mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en vue, notamment, de s'informer sur les violations des droits de l'homme commises dans cette République et d'aider à la restauration de l'ordre constitutionnel et à la préparation d'élections libres, a annoncé, jeudi 12 janvier, à Vienne, M. Istvan Gyarmati, envoyé spécial de l'Organisation, de retour de Moscou. Le Conseil permanent de l'OSCE a exprimé sa *« satisfaction de la disposition de la Fédération de Russie de coopérer »* avec l'OSCE, mais a également fait part de sa *« préoccupation* [au sujet] *des graves violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international »*. Dans une résolution adoptée à l'unanimité, l'OSCE a lancé un appel à *« l'arrêt immédiat des hostilités et à la solution politique du conflit en plein respect de l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie »*.

M. Gyarmati retournera à la fin de la semaine à Moscou pour négocier avec ses interlocuteurs russes les détails de la mission de l'OSCE, qui devrait partir le plus rapidement possible. Dans un langage extrêmement modéré, le représentant français a, au nom de l'Union européenne, rappelé à la Russie qu'elle avait signé, au sommet de Budapest de l'OSCE, en décembre 1993, le code de conduite de l'organisation, spécifiant que le recours à la force dans un conflit intérieur doit être *« à la mesure des besoins du maintien de l'ordre »*. Jeudi, M. Gyarmati n'a pas hésité, devant la presse, à déclarer que la Russie avait violé ce code à plusieurs reprises. L'initiative courageuse de la Hongrie, qui préside en ce moment le conseil des ministres de l'OSCE, d'intervenir à Moscou au nom de l'Organisation avait été loin, dans un premier temps, de faire l'unanimité des cinquante-trois pays membres, compte tenu notamment des déclarations du président américain Bill Clinton qualifiant le conflit tchétchène de problème interne à la Russie.

Waltraud Baryli

■ **L'Union européenne va protester auprès de Moscou.** – L'Union européenne estime que Moscou n'a pas tenu sa promesse de respecter le cessez-le-feu et d'entamer de nouveaux pourparlers sur l'avenir de la Tchétchénie, a déclaré jeudi Alain Juppé. Le ministre français des affaires étrangères, qui assume pour six mois la présidence de l'UE, a ajouté que l'Allemagne, la France et l'Espagne feraient parvenir vendredi leur plainte aux autorités russes. Il s'est dit très préoccupé par la poursuite des combats et l'absence de dialogue entre les belligérants alors qu'Andreï Kozyrev, son homologue russe, avait promis une trêve et des négociations. – *(Reuter.)*

Les juristes du Conseil de l'Europe considèrent que la Russie n'est pas un Etat de droit

AVANT MÊME l'intervention en Tchétchénie, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe avait envoyé des juristes en Russie pour examiner la conformité des textes et des pratiques avec les principes de l'organisation strasbourgeoise, à laquelle Boris Eltsine a posé la candidature de son pays depuis près de trois ans. Cette requête aurait dû aboutir au printemps. Il s'agissait d'une décision avant tout *« politique »*, les experts le soulignent dans leur rapport qui date d'octobre 1994, car d'un point de vue juridique, à la question de savoir si *« la Russie remplit la condition préalable d'être une démocratie authentique, respectant la prééminence des droits de l'homme »*, la réponse est clairement *« non »* : la Russie n'est pas encore un Etat de droit dans lequel *« toute personne placée sous sa juridiction* (jouit) *des droits de l'homme et des libertés fondamentales »*.

Les conclusions se fondent sur ce que les experts ont entendu et vu, les autorités, *« très coopératives »*, les ayant reçus dans *« une atmosphère franche et amicale »* et leur ayant dans la plupart des cas facilité les contacts. Si le jugement est globalement négatif, des progrès notables ont été accomplis depuis la période soviétique, mais les textes ont une valeur plus théorique que pratique.

La Constitution de 1993 contient un catalogue détaillé des droits et des libertés et affirme la prééminence des principes du droit international sur les lois internes, ce qui est très important pour le Conseil de l'Europe. Cependant, depuis plus d'un an, aucune loi d'application n'a été promulguée, si bien que les garanties de la Constitution restent souvent lettre morte. Ainsi les tribunaux, dont l'indépendance commence à s'affirmer, n'ont-ils à leur disposition que l'ancien code de procédure pénale ; le projet de nouveau code est élaboré en même temps mais sans coordination par l'administration présidentielle et le ministère de la justice.

RÈGNE DE L'ARBITRAIRE

L'absence de législation sur les droits de l'homme laisse libre cours à l'arbitraire de l'administration, où, indique le rapport, *« l'ancien mode de pensée reste prédominant »*. Le pouvoir continue à obtenir raison contre le citoyen. Sous le régime communiste, les juges n'étaient pas considérés comme des protecteurs des droits des individus face à l'Etat ; *« il semble que cela reste le point de vue dominant, même aujourd'hui parmi les juges »*. Quant à la Cour constitutionnelle, elle n'existe que sur le papier.

La situation relativement libérale qui prévaut dans beaucoup de domaines n'est étayée par aucun texte et donc sujette à des remises en question liées aux nécessités politiques. Concernant la liberté de résidence, certaines villes bafouent ouvertement la Constitution en continuant à exiger une *propiska*, un permis de séjour local sans lequel il est impossible d'habiter légalement à Moscou ou Saint-Pétersbourg. Ces pratiques, *« dont l'incidence s'étend bien au-delà du choix de la résidence, sont totalement incompatibles avec le concept d'Etat démocratique fondé sur la prééminence du droit »*, écrivent les experts. Ces derniers ont aussi étudié les conditions pénitentiaires, qui sont déplorables, et les garanties accordées aux accusés, qui restent à la merci de la *prokuratura* (le parquet).

En bref, ils ont certes constaté une *« prise de conscience très répandue des exigences des droits de l'homme »*, mais une subordination de ces exigences aux *« options de politique générale »*, aux *« allégeances personnelles »*, à la *« structure effective du pouvoir »*.

D. V.

■ **L'Allemagne est favorable à l'entrée de la Russie dans le Conseil de l'Europe**, a déclaré, jeudi 12 janvier, Klaus Kinkel, ministre des affaires étrangères. *« Il serait erroné de réagir en fermant la porte,* a-t-il dit, *ce serait contre-productif. »* M. Kinkel considère que la Russie n'aurait peut-être pas agi en Tchétchénie de la façon dont elle l'a fait, si elle avait été déjà membre du Conseil. – *(AFP.)*

■ **CHILI : un tribunal militaire a condamné à la peine de mort cinq dirigeants des ex-Forces rebelles et populaires lautaros (FRPL)**, pour leur participation à l'évasion sanglante, en novembre 1990, d'un de leurs camarades, au cours de laquelle un policier et quatre gendarmes avaient été tués. La peine capitale prononcée jeudi 12 janvier à l'encontre de Guillermo Ossando, Jaime Pinto Agloni, Julio Prado Bravo, Jaime Celis Adasme et Patricio Gallardo Trujillo peut faire l'objet d'un appel devant une cour martiale. Une sixième complice, Marcela Rodriquez, restée paralysée après avoir été blessée par balles lors de l'incident, a été condamnée à la prison à vie. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : l'armée britannique n'effectuera plus de patrouilles dans Belfast** durant la journée à partir du dimanche 15 janvier, a annoncé, jeudi 12 janvier, un responsable des forces de sécurité britanniques. La Grande-Bretagne a d'autre part repris, jeudi, ses pourparlers avec les représentants des divers groupes loyalistes protestants pour consolider la trêve en vigueur depuis près de cinq mois en Irlande du Nord, et les négociations avec le Sinn Fein – l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) – commenceront la semaine prochaine. – *(AFP, Reuter.)*

■ **BULGARIE : le candidat des ex-communistes**, Blagovest Sendov, candidat du Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste), a été élu, jeudi 12 janvier, président du Parlement avec 138 voix contre 55. Il y a eu 42 abstentions. Dans ce nouveau parlement, issu des élections du 18 décembre 1994, le PSB et ses partenaires, l'Union nationale agrarienne et le club écologiste Ecoglasnost détiennent 125 sièges sur 240. – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS : Bill Clinton a nommé Christopher Dodd**, sénateur libéral, « président général » du Parti démocrate, afin de revigorer une formation tétanisée par sa déroute aux élections législatives du 8 novembre 1994. M. Dodd fera équipe avec Don Fowler, qui occupera le poste de *« président national »*, chargé de la gestion quotidienne du parti. C'est la première fois que le Parti démocrate se dote d'une direction bicéphale. M. Dodd, sénateur du Connecticut, est considéré comme un chef de file de l'aile *« libérale »* (la plus à gauche) du Parti. – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS : la fille de Malcolm X a été inculpée de tentative de meurtre contre Louis Farrakhan**, l'ennemi juré de son père, jeudi 12 janvier, par une chambre d'accusation fédérale de Minneapolis. Qubilah Shabazz, fille du leader musulman noir assassiné en 1965, est accusée d'avoir contacté à huit reprises, l'an passé, un tueur à gages pour qu'il assassine le chef de la Nation de l'islam. La jeune femme, âgée de trente-quatre ans, s'est livrée jeudi aux autorités. L'épouse de Malcolm X a toujours soupçonné Louis Farrakhan d'avoir commandité l'assassinat de son mari, qui se produisit alors qu'il prononçait un discours devant des disciples de la Nation de l'islam à New York. – *(AFP.)*

■ **HAÏTI : un GI a été tué par balle et un autre a été blessé**, jeudi 12 janvier, aux Gonaïves, à 170 kilomètres au nord de Port-au-Prince, lors d'un contrôle routier. Le passager d'une camionnette avait ouvert le feu sur les membres d'une patrouille américaine, qui ont immédiatement répliqué, tuant l'agresseur. Les seules pertes enregistrées jusqu'à présent par les Etats-Unis depuis le début de l'opération « Soutenir la démocratie » en Haïti, le 19 septembre 1994, avaient été le résultat de suicides. – *(Corresp.)*

■ **COLOMBIE : 52 personnes ont péri dans un accident d'avion**, un DC 9 de la compagnie colombienne Intercontinental qui s'est écrasé à la suite d'une explosion, mercredi 11 janvier, dans un marécage près de Carthagène (nord du pays). Une fillette d'une dizaine d'années, Erika Delgado, blessée lorsqu'elle a été éjectée, est la seule survivante. – *(AFP, Reuter.)*

■ **MEXIQUE : trois policiers et trois civils ont été tués**, mardi 10 janvier, lors d'affrontements pour le contrôle de Chicomuselo, une petite ville du Chiapas (sud du pays). Les heurts ont éclaté lorsque des paysans et des membres du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition) ont tenté de s'emparer de l'hôtel de ville. – *(Reuter.)*

La démission du responsable des privatisations fragilise le gouvernement hongrois

En désavouant ses ministres libéraux, le premier ministre compromet les réformes

Le « gouvernement d'experts », promis par le Parti socialiste hongrois après sa victoire aux élections législatives du printemps 1994, bat de l'aile. La double annonce, jeudi 12 janvier, de la démission du patron de l'agence des privatisations et de l'annulation de la vente de la plus grande chaîne hôtelière du pays jette un doute sur les intentions réformistes du pouvoir et menace l'avenir de la coalition.

LE DÉPART de M. Bartha, patron de l'agence des privatisations a été provoqué par l'ombrageux premier ministre, Gyula Horn, ancien communiste, qui avait suspendu, en décembre, la vente de la plus grande chaîne hôtelière du pays, HungarHotels, au consortium américain AGH. Le chef du gouvernement avait alors demandé la mise en place d'une commission d'enquête, estimant que le prix de vente d'HungarHotels (57,5 millions de dollars), qui comprend quatorze établissements, dont l'un des plus réputés du pays, l'Hôtel Forum, sur les bords du Danube à Budapest, était nettement sous-évalué.

En annulant, jeudi, cette privatisation, le gouvernement a donc contraint à la démission Ferenc Bartha, très respecté dans les milieux économiques. Si de nombreux experts financiers s'accordent à dire que la valeur de la chaîne hôtelière avait effectivement été minimisée, l'intervention du premier a des conséquences qui dépassent, de loin, cette affaire. *« Elle met en question l'autorité et donc la crédibilité de l'agence des privatisations aux yeux des investisseurs »*, estime Peter Bihari, conseiller de la Budapest Bank. Ce qui est de très mauvais augure, au moment où le gouvernement a le plus grand besoin de courtiser les capitalistes étrangers pour réussir les privatisations de l'électricité, du gaz et du secteur bancaire, prévues cette année. De plus, l'Etat compte sur les ventes de ces « joyaux » pour combler, en partie, l'inquiétant déficit budgétaire.

Avec le report de la vente d'HungarHotels, le premier ministre prend également le risque de nuire à l'image de la Hongrie, qui a patiemment réussi, depuis 1989, à attirer 7 milliards de dollars, devenant ainsi la destination préférée des investisseurs étrangers en Europe de l'Est.

INDÉCISION

L'affaire HungarHotels est surtout caractéristique de l'indécision qui semble être le trait dominant du premier ministre depuis son investiture, il y a six mois. Le projet de loi gouvernemental sur les privatisations, initialement attendu à l'automne dernier, est sans cesse ajourné. Quant à la banque centrale, elle est sans directeur depuis la mi-novembre, lorsque son titulaire, Peter Akos Bod, ancien ministre du gouvernement conservateur précédent, a été contraint de démissionner sous la pression de Gyula Horn.

Les retombées politiques sont aussi de taille. L'affaire HungarHotels est un désaveu pour les ministres « libéraux » du gouvernement, les trois de l'Alliance des démocrates libres, mais surtout pour le ministre des finances, le socialiste Laszlo Bekesi, un monétariste convaincu. En cédant à un lobby protectionniste, fortement représenté au sein du puissant courant syndical du Parti socialiste, Gyula Horn ne fait plus mystère des divisions au sein de la coalition. Il a clairement indiqué son intention de procéder à un remaniement ministériel en janvier, dont pourrait faire les frais le très jeune et populaire ministre de la culture, Gabor Fodor, trente-deux ans, l'une des figures de proue de l'opposition anticommuniste à la fin des années 80.

Dès le début, la cohabitation entre les anciens communistes réformateurs et le parti des dissidents de la première heure a été tumultueuse. Gyula Horn a toujours pris un malin plaisir à tester la patience de son partenaire, coiffant tantôt la casquette d'un austère premier ministre, contraint de juguler une délicate situation économique, tantôt celle du dirigeant du Parti socialiste, soucieux de répondre aux attentes sociales de son électorat, diamétralement opposées au programme de rigueur défendu par son propre gouvernement.

A plusieurs reprises déjà, il a profondément irrité ses alliés au pouvoir, en se prononçant, sans consultation préalable, en faveur d'un impôt sur la fortune ou en promettant, juste avant les fêtes de Noël, l'octroi d'un treizième mois à certaines catégories de fonctionnaires.

Yves-Michel Riols

La prière obligatoire à l'école controversée en Grande-Bretagne

LONDRES
de notre correspondant

Les déclarations de l'archevêque anglican de York, le docteur John Habgood, qui a critiqué publiquement, début janvier, la prière obligatoire quotidienne dans les écoles du royaume, continuent de susciter des polémiques. *« Des dévotions mal faites à l'école peuvent avoir un effet anti-religieux »*, avait affirmé le prélat, l'un des plus prestigieux de l'Eglise d'Angleterre. Cette prise de position a été critiquée par l'archevêque de Canterbury et par le ministre de l'éducation, Gillian Shephard. En revanche, elle a reçu le soutien d'une bonne partie du clergé anglican, mais aussi de la très conservatrice Alliance évangélique et de responsables juifs et musulmans.

Le docteur Habgood rejoint les préoccupations du Comité conjoint d'éducation des Eglises, qui réunit les différentes dénominations chrétiennes. Quant aux enseignants, ils sont en grande majorité opposés à la loi, qu'ils jugent, en tout état de cause, très difficile à appliquer. En fait, moins de 10 % des écoles secondaires sont en règle avec ce texte, imposé en 1944, à une époque où la déchristianisation n'avait pas encore touché la Grande-Bretagne. Ordre moral aidant, l'application de la loi a, pourtant, été renforcée en 1993 par un texte prévoyant des prières *« d'un caractère généralement chrétien »* et *« qui accordent un statut spécial à Jésus-Christ»*.

Pasteurs et enseignants laïques voient mal comment appliquer ce jargon bureaucratique à des situations particulières, comme dans ces nombreuses écoles où cohabitent chrétiens, non-chrétiens et agnostiques. N'en déplaise au *Times* qui, critique de l'attitude *« défaitiste »* du clergé et inquiet de voir baisser la qualité des prêches, a imaginé le concours du meilleur sermon de l'année. Sans préciser en quoi consistera le premier prix...

Patrice de Beer

Le pape encourage la coopération avec l'Etat philippin

Jean Paul II félicite le président Ramos

MANILLE
de notre envoyé spécial

Ses traits sont figés. Il doit s'appuyer tantôt sur sa canne, tantôt sur le bras du cardinal Sin, archevêque de Manille, ou de son secrétaire particulier, le Père Stanislas Dziwisz. Il descend lourdement les escaliers de la résidence présidentielle de Malacanang. Mais la voix du pape est restée ferme. Dopé par l'enthousiasme des Philippins, il se lance, comme naguère, dans des improvisations seulement un peu plus hésitantes.

Longtemps sevré de bains de foule, on l'a vu bousculer le protocole à l'aéroport Ninoy-Aquino, fendre les rangs de jeunes chanteurs et danseurs en costumes locaux. Des scènes de liesse populaire ont accompagné tous ses déplacements, vendredi 13, sur la route de Malacanang ou de l'université catholique Saint-Thomas. Pourtant, vingt mille policiers et militaires ont été déployés dans toute la ville – davantage que pour assurer la sécurité du président américain Clinton, en novembre 1994. Des Iraniens ont même été expulsés, mais, assurent les autorités, pour des raisons sans rapport avec la visite du pape. Les menaces d'attentat qui avaient été proférées n'ont pas été clairement identifiées.

Lors de la précédente visite du pape aux Philippines, en 1981, le dictateur Marcos était encore au pouvoir. C'est son chef de la police de l'époque, le général Ramos, qui, depuis 1992, préside le pays. Devant Jean-Paul II, il a mesuré le chemin parcouru en quatorze ans : *« La liberté et la démocratie règnent à nouveau »*, a-t-il dit, louant les efforts du pays pour lutter contre la pauvreté et ainsi *« préserver l'héritage chrétien »* des Philippines. Des mots qui vont droit au coeur du pape.

Pourtant, le climat n'est plus au beau fixe entre ce président protestant et une Eglise catholique populaire, qui a acquis au moment de la chute de Marcos, en 1986, un surcroît de légitimité. Dans un pays où les structures politiques demeurent fragiles, face à la corruption et aux inégalités sociales, l'Eglise joue un rôle de *« poil à gratter »* des autorités. Le dernier conflit en date porte sur deux points : le programme de contrôle des naissances mis au point par le gouvernement pour réduire un taux de fécondité élevé et la prévention de l'épidémie du sida.

UN JEU SUBTIL

Les Philippins ne dramatisent pas outre mesure cette polémique qui oppose deux des personnalités les plus en vue du pays, le cardinal Sin et le ministre de la santé, Juan Flavier. Toutefois, avant son entretien avec le pape, qui a duré une heure, le président Ramos avait fait savoir qu'il allait lui demander des explications sur l'attitude de l'Eglise locale. Rien n'a filtré de leur conversation, mais les journaux de vendredi ont surtout retenu l'appel de Jean-Paul II à une coopération renouvelée entre l'Eglise et l'Etat, ainsi que les félicitations adressées aux autorités philippines pour l'*« éclatant succès »* du pacte social de mars 1993. Preuve que le jeu politique entre l'Eglise et l'Etat reste ici très subtil.

En fin de journée, sur la pelouse de l'université saint Thomas, le pape s'est adressé à quelque 30 000 étudiants en les invitant à *« sauver leur génération de la futilité, de la frustration et du vide des valeurs »*. Un thème qu'il reprendra à Rizal Park, samedi soir, au rassemblement mondial de la jeunesse, où un million de participants sont attendus.

Henri Tincq

Chili : le calvaire des militantes « retournées » sous la torture par la police de Pinochet

SANTIAGO
de notre correspondant

« Je vous attendais. » C'est par ces mots que Luz Arce accueillit chez elle, un jour de 1990, les membres de la commission Vérité et réconciliation, chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme commises sous la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1989). Emportée, comme tant d'autres Chiliens, dans le tourbillon des événements politiques qui suivirent le coup d'Etat contre le président socialiste Salvador Allende, Luz Arce n'est pas un « témoin » comme un autre de ce lourd passé. Elle fait partie de celles et de ceux qui, brisés par la torture militaire, ont trahi leurs anciens camarades, avant de collaborer avec des bourreaux qui les avaient réduits à l'état d'épaves humaines.

Parce qu'elles ont accepté d'affronter leur lourd passé, Luz Arce, qui a publié en 1993 un livre intitulé *L'Enfer*, Marcia Merino et plusieurs autres « repenties » sortent aujourd'hui péniblement d'un long cauchemar. Les procès, comme celui de Manuel Contreras, ancien chef de la DINA, qui se poursuivent au Chili, contribuent à livrer une impitoyable mais nécessaire bataille contre l'oubli.

DESCENTE AUX ENFERS

Avec toute la fraîcheur de ses vingt-trois ans et son énergie de championne d'athlétisme, Luz Arce entra comme fonctionnaire en 1972 au palais de la Moneda, où elle devint rapidement membre de la garde rapprochée du président Allende, composée surtout de militants de gauche, notamment du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire). Sympathisante mais pas militante, elle démissionna en raison de divergences politiques. Ce qui ne l'empêcha pas, le 11 septembre 1973, jour du coup d'Etat, d'essayer en vain de porter secours aux « combattants » de la Moneda encerclés.

Devenue membre clandestin d'un Parti socialiste qui cherchait à échapper à la répression, elle fut arrêtée le 17 mars 1974 : on la croyait membre du MIR. Elle fut torturée pendant des semaines et violée à plusieurs reprises. A l'hôpital militaire de Santiago, elle reçut la visite d'un homme apparemment *« doux et gentil »* : Manuel Contreras, chef de la DINA, les services secrets de l'armée, l'a fait libérer... pour l'arrêter de nouveau quelques jours plus tard.

> Trois attitudes étaient possibles : tout raconter, oublier ou fuir.

Les séances de torture redoublent alors d'intensité. *« On m'a fait boire un café qui m'a produit un effet bizarre*, raconte-telle. *Par moments, j'entendais les hurlements d'un enfant que je croyais être mon fils. Il suppliait qu'on arrête de lui briser les doigts et criait : Parle, maman, je t'en prie, parle. »*

Luz Arce glisse dans l'abîme et craque en août 1974, au 38 de la rue de Londres, l'un des plus sinistres centres de détention de la DINA, situé à quelques pas du palais de la Moneda. A la même époque, au même endroit, arrive, dans des conditions similaires, Marcia Merino, mieux connue sous le surnom de la « Flaca Alejandra » (Alexandra la Maigre). Etudiante, membre du MIR, cette dernière était, à la différence de Luz Arce, un véritable cadre politique, formée à Cuba en 1972, le temps d'un stage. Dénoncée elle-même par un de ses camarades, torturée à la limite de la mort, la « Flaca Alejandra » « donne » à son tour. Son nom deviendra la terreur de tous ceux tombés dans les filets de la DINA, parmi lesquels Maria Alicia Gomez, alias « Carola », qui complètera bientôt le trio des « traîtresses ».

Un jour de 1975, toutes trois sont convoquées par le général Contreras, dont le procès, dans une autre affaire, doit se terminer incessamment. Il leur explique qu'il veut bien les libérer mais signale que le MIR les a condamnées à mort, comme le titre à la « une » un journal qu'il leur montre. La solution ? Devenir fonctionnaire de la DINA, leur propose-t-il. Elles sont alors installées dans un appartement de fonction, où elles resteront près de trois ans. Tous les matins, Rolf Wenderoth, un officier de l'armée de terre, conduit les nouvelles « analystes » des services secrets au quartier général, où elles interprêtent les documents saisis auprès de leurs anciens camarades de gauche. Les membres de la DINA deviennent des collègues, avec lesquels on peut devenir ami et même plus. De son histoire d'amour avec l'officier Wenderoth, Luz Arce dit ainsi qu'elle permit au moins de porter secours à quelques prisonniers.

LE POIDS D'UNE DETTE

« Je témoigne (...) car je crois avoir une dette. Il me semble nécessaire de le faire si cela contribue à réparer les conséquences de ma collaboration avec la DINA. Depuis plusieurs années, j'ai vécu profondément mon engagement dans la foi chrétienne. Aussi loin que possible, je veux être fidèle à ma conscience. » Ainsi Luz Arce a-t-elle conclu, en octobre 1990, cinq jours de confessions devant la commission de Vérité et réconciliation, présidée par le juge Raul Rettig.

Elle avait tenté de refaire sa vie après avoir réussi à quitter la DINA, au début des années 80. Elle hésita longtemps entre trois attitudes : oublier, tout raconter ou fuir. Elle dit avoir eu le courage de sortir de l'ombre grâce à un psychiatre, à des prêtres et à ses études de théologie. Mais son témoignage ranime sa peur *« omniprésente, comme aux pires moments de mon enfer »*. Elle part en Allemagne, craignant les représailles de ceux qu'elle venait de dénoncer, des militaires cette fois. Elle ne revient au Chili qu'en 1992, pour ne plus cesser de témoigner dans les multiples procès où sa parole peut être utile. Dans son ouvrage, elle demande pardon.

C'est aussi par un livre, puis par un film réalisé par Carmen Castillo et diffusé par FR3 en 1994 que la *« Flaca Alejandra »* achève son propre processus de *« retour sur elle-même »*. Elle n'aurait pas franchi ce pas, dit-elle, si ses anciens camarades, ceux qui l'avaient condamnée à mort, n'étaient pas venus la chercher dans l'appartement des services secrets de l'armée, où elle vivait. En tête du groupe venue la libérer, Lautaro Videla, frère de Lumi Videla, militante du MIR morte sous la torture, dont le corps avait été jeté par-dessus le mur de l'ambassade d'Italie à Santiago, pour faire croire à un règlement de comptes entre les militants qui s'y trouvaient. *« Il vaudrait mieux que tu n'aies jamais d'enfant, il aurait honte de toi »*, avait lancé Lumi à la *« Flaca Alejandra »*, avant de mourir.

C'est justement la photo du cadavre de son ancienne camarade que lui montrait ceux qui enquêtaient sur les circonstances de son décès qui a déclenché chez elle *« l'envie de revenir au monde des vivants »*, dit-elle. Ses confessions ont suscité des commentaires acerbes. *« Je ne crois pas ce que raconte cette traîtresse, qui est en vie au prix de tant d'autres vies. Que l'on écoute plutôt celles qui, mêmes torturées, ont défendu la dignité de la femme ! »*, s'est ainsi exclamée l'ex-députée socialiste Maria Maluenda, dont le fils a été tué par les militaires sous la dictature.

La *« Flaca Alejandra »* a eu cette réponse : *« J'assume ma lâcheté et ma collaboration* (avec les militaires). *Mais je me demande souvent ce qu'auraient fait mes accusateurs s'ils avaient été torturés comme je l'ai été. »*

Eduardo Olivares

Le cardinal Sin, homme d'Eglise et de pouvoir

TOKYO
de notre correspondant

Tout en rondeurs, jovial et aimant plaisanter, le cardinal Jaime Sin conjugue l'habileté d'un prince de l'Eglise et un sens inné de l'occasion. Archevêque de Manille depuis 1974, il est le chef spirituel d'une Eglise qui, dans les très catholiques Philippines, représente une force considérable, qu'elle démontra lorsque l'épiscopat déposa « moralement » Ferdinand Marcos en 1986 en le déclarant indigne de la confiance populaire et porta au pouvoir Cory Aquino. Ce fut la *« révolution des miracles »*, aime à dire Mgr Sin, qui évoque volontiers l'*« intervention divine »* pour expliquer l'enchaînement des événements.

Si intervention divine il y eut, le cardinal en fut pour le moins l'interprète qui la concrétisa dans les faits. *« L'Eglise ne pouvait décevoir ses fidèles »*, nous dira-t-il peu après la chute de Marcos. N'alla-t-il pas trop loin en appelant la foule à descendre dans la rue pour soutenir les militaires rebelles ? *« Je n'ai fait que suivre le souhait de Jean Paul II de stimuler les laïcs dans leur fonction de citoyen »*, s'insurgeait le prélat dans un sourire. Rome s'était émue de cette ingérence dans les affaires temporelles, mais la victoire des « forces du bien » fit vite oublier cette ingérence de l'Eglise philippine dans la politique.

Le cardinal Sin aime le pouvoir. Lorsqu'il devint en 1976 le plus jeune cardinal, après avoir été un jeune séminariste aux allures de chérubin, élevé pour la prêtrise par une mère dévote de neuf enfants, ses escarmouches verbales avec Ferdinand et Imelda Marcos firent les gorges chaudes de Manille. De la « collaboration critique », il passa à l'opposition ouverte après l'assassinat du grand opposant des Marcos, Ninoy Aquino en 1983.

Aujourd'hui, le cardinal Sin n'a pas renoncé à peser sur les affaires civiles. Ainsi prit-il position contre l'ex-général Ramos (protestant) dans la campagne présidentielle de 1992. Mais cette fois il perdit la partie. Villa San Miguel, chaque vendredi, la résidence de Mgr Sin est toujours le théâtre de petits déjeuners : le cardinal reçoit politiciens et hommes d'affaires, journalistes et diplomates pour débattre des problèmes d'actualité.

Vétéran de deux conclaves, Mgr Sin entretient des liens de confiance avec Jean-Paul II : on dit qu'il fut le premier des cardinaux à lui apprendre qu'il avait été élu comme chef de l'Eglise. Et, voilà quelques années, il fut un émissaire officieux de Jean-Paul II en Chine pour des contacts avec l'église patriotique inféodée au régime.

Mgr Sin mène surtout aujourd'hui un combat qui ne peut avoir que l'entier aval du Pontife : contre la politique de limitation des naissances du gouvernement Ramos et, plus généralement, contre le programme d'action adopté en septembre 1994 par la conférence du Caire sur la population. En août, le cardinal avait symboliquement brûlé le projet de document, qualifié de *« pacte avec le diable »*, avec des revues pornographiques, lors d'une manifestation réunissant un million de fidèles dans le parc Rizal à Manille. L'Eglise pèsera d'un poids déterminant dans l'issue des élections générales en mai prochain.

Mais le combat que mène le cardinal Sin en fait pour certains observateurs aux Philippines un éventuel successeur de Jean-Paul II. *« Il est impossible que Dieu choisisse comme vicaire un pape nommé Sin* (Péché, en anglais) *»*, a récemment répondu le prélat au chroniqueur Amando Doronila.

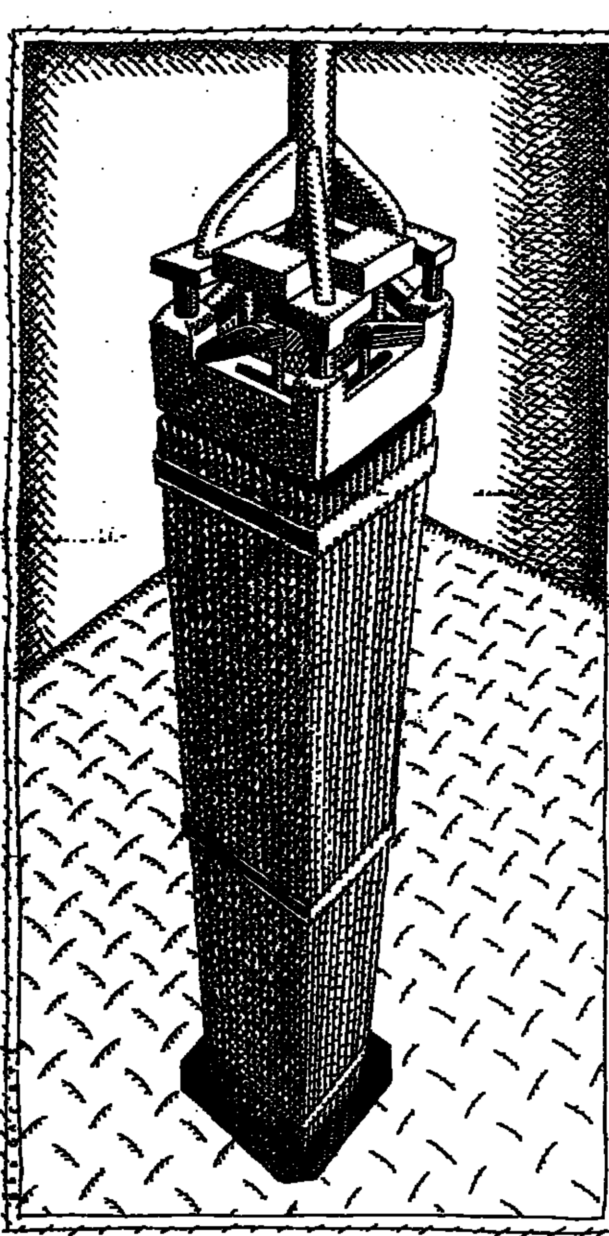
Philippe Pons

هكذا من الاصل

Faut-il expliquer le cycle du combustible nucléaire ?

COGEMA pense que oui.

Le combustible nucléaire permet de produire 75 % de l'électricité consommée en France. Dix grammes suffisent aux besoins en électricité d'une famille pendant un an. Au départ du cycle figure un élément minéral naturel : l'uranium. COGEMA extrait l'uranium puis l'enrichit pour fabriquer le combustible nucléaire, la source d'énergie des centrales électriques. Après trois à quatre années d'exploitation dans les centrales nucléaires, le combustible utilisé contient encore environ 97 % de matières réutilisables (uranium et plutonium) qui sont séparées lors des opérations de retraitement ; ces matières peuvent être recyclées pour fournir à nouveau de l'énergie (la valeur énergétique d'un seul gramme de plutonium est équivalente à celle d'une tonne de pétrole). Les 3 % restants sont des déchets qui sont spécialement conditionnés en vue de leur stockage définitif. Comparé aux combustibles fossiles, le combustible nucléaire est relativement économique et ne contribue pas à l'effet de serre.



Assemblage combustible MOX permettant le recyclage

Avec ses filiales françaises et étrangères, COGEMA maîtrise l'ensemble des opérations et services qui constituent le cycle du combustible nucléaire (extraction, enrichissement, transport, retraitement et recyclage). Au travers de ces différentes opérations COGEMA manifeste un souci constant de protection de l'environnement. Plus de soixante compagnies d'électricité en Europe, aux États-Unis et en Extrême-Orient lui font confiance. Réalisant un chiffre d'affaires de 25 milliards de francs dont plus d'un tiers à l'exportation, COGEMA et ses 17 000 collaborateurs contribuent à l'indépendance énergétique de la France et à sa puissance économique. Tout le monde peut comprendre ce que fait COGEMA, tout le monde doit pouvoir s'informer. COGEMA, leader mondial de l'industrie du cycle du combustible nucléaire, met à votre disposition son service minitel **3614 COGEMA.**



COGEMA

La matière première de l'électricité nucléaire

La renaissance chaotique de la justice rwandaise

Quatre détenus sur cinq sont incarcérés à Kigali sans procédure judiciaire, faute de magistrats et de moyens matériels, et dans des conditions de détention à la limite du supportable

Six mois après sa victoire militaire, le Front patriotique rwandais (FPR), qui dirige maintenant le pays, éprouve les plus grandes difficultés à mettre sur pied une administration efficace, faute de moyens humains et matériels. La justice n'est pas épargnée. A Kigali, un seul procureur et cinq substituts croulent sous les dossiers : six mille personnes sont incarcérées – dans l'ensemble du pays, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a recensé 14 200 détenus, disséminés dans une cinquantaine de centres et de cachots communaux, au lieu de 6 000, il y a trois mois –, attendant, pour la plupart, d'être déférées devant la justice. Selon François-Xavier Nsanzuwera, le procureur de Kigali, récemment rentré au pays, 20 % des détenus sont probablement innocents, victimes de dénonciations calomnieuses. Déjà menacé à deux reprises, il affirme qu'il ne faut ni se plaindre ni se taire, et souhaite au moins que les militaires cessent les arrestations massives, et le laissent travailler... dans la sérénité.

KIGALI
de notre envoyée spéciale

François-Xavier Nsanzuwera est le procureur de la République de Kigali. Il est hutu, d'après sa vieille carte d'identité. Mais, comme il le souligne lui-même, il a un *« physique de Tutsi »*. A l'image de bon nombre de Rwandais, il est issu d'une famille *« métissée »*. Son arrière-grand-père était devin. A l'époque, aucun Blanc n'avait encore pénétré la *« civilisation du Taureau »* et des hommes de son clan épousaient des filles de l'aristocratie tutsie.

Né avec le siècle, son grand-père dirigeait une troupe de danseurs. Son père, né au temps de la colonisation belge, était catéchiste. Tous deux ont été tués, en avril 1994. *« Les miliciens disaient que nous avions changé nos cartes d'identité, que nous étions des tutsis cachés parmi eux »*, explique le procureur, âgé de trente-huit ans. Lui-même a réussi à se dissimuler à Kigali, à l'hôtel des Mille Collines, d'où il a été évacué, le 28 mai.

François-Xavier Nsanzuwera vient de rentrer d'Europe, où il avait été invité par la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH). Ces derniers temps, le procureur a beaucoup voyagé. Abidjan, Naples pour le sommet contre la criminalité auquel le Rwanda avait été convié. A Anvers, il s'est vu proposer une bourse d'études, dont il parle déjà avec regret.

Le ministre de la justice a fini par s'inquiéter. Le procureur allait-il déserter comme le premier ministre des affaires étrangères du nouveau gouvernement ?

Non ! Malgré le demi-tour de son avion, en raison d'un brouillard sur l'aéroport de Kigali, malgré trois jours de réflexion forcée à Addis-Abeba, il est rentré au pays avec la veste couleur framboise qui l'avait suivi sous tous ces climats. Il a regagné la maison de la coopération française qu'il « squatte » avec sa famille en attendant que les militaires veuillent bien lui restituer sa résidence officielle. Et il a retrouvé sa femme, sa fille et la petite orpheline que lui a confiée un soldat célibataire qui ne pouvait plus s'en charger.

Dès son arrivée, l'un de ses amis avocats est venu le saluer. François-Xavier a tout de suite tenté de l'enrôler dans la magistrature. *« Pas question*, a répondu l'avocat. *J'ai peur. »* Quatre détenus sur cinq sont incarcérés sans procédure judiciaire, faute de magistrats. Il n'y a que cinq substituts au parquet (des capacitaires en droit) et le procureur est le seul à avoir une réelle formation juridique. Il y avait bien un nouveau substitut, une recrue venue de Nyamata, dans l'est du pays, mais des militaires sont venus l'arrêter, le soupçonnant d'avoir participé à l'assassinat de 40 orphelins.

Le bureau du procureur est installé à la prison afin de limiter ses déplacements. Si les militaires ne manquent pas de véhicules, la magistrature marche à pied : la pénurie est inégalement partagée. Le procureur a déjà été menacé deux fois dans son bureau par des soldats qui réclamaient la libération d'un parent. Et, le 26 octobre, il s'est fait voler à un barrage militaire une voiture prêtée par l'état-major de la gendarmerie. Le ministre de la justice a protesté, le 19 décembre, dans une lettre adressée au ministre de la défense. *« Les militaires devraient soutenir la justice au lieu de décourager les magistrats. »* La veille de Noël, après un conseil des ministres houleux, le général Paul Kagame a défendu ses troupes d'une voix tremblant de colère, qui a effrayé nombre d'auditeurs de Radio Rwanda.

HYGIÈNE OBSESSIONNELLE

D'après le CICR, tous les détenus de la prison de Kigali peuvent dormir allongés. On a peine à le croire quand on les voit debout. L'intérieur de la prison ressemble à un gros bourg, un jour de marché. Par consensus, les prisonniers ont décidé de garder un semblant d'espace vital dans la chapelle et de ne pas l'habiter. Aucun militaire ne pénètre dans l'établissement. Brigades de nettoyage, de sécurité, le bourg est autogéré. La dysenterie rôde, l'hygiène est obsessionnelle.

L'homme qui se savonne dans le quartier des enfants est un ancien ambassadeur en Chine. C'était un extrémiste. Arrêté, début août, il se décrit comme *« le plus vieux prisonnier du régime »*. Les détenus cousent eux-mêmes les uniformes roses qui leur donnent l'air d'angelots. Et, dans le quartier des femmes – 140 pensionnaires –, quelques-unes se sont confectionné d'étonnants décolletés. Une centaine d'accusés plaident coupables. Leurs dossiers sont bouclés, mais aucun procès n'a encore été programmé.

Croise-t-on un avocat ? C'est un détenu. Il est chargé de s'occuper des enfants. Ils sont 144 mineurs incarcérés, dont trois n'ont que onze ans. Savent-ils ce qu'ils font là ? *« Mon père était militaire »*, répond Jean-Damascène. Un scout était revenu, début août, du Zaïre, à la recherche de sa famille. Il a été arrêté, le lendemain. Quelques « grands » de quatorze ans sont accusés de faits plus sérieux. L'un a reconnu avoir incendié une maison occupée, avant de se rétracter.

Selon François-Xavier, 20 % des détenus sont probablement innocents, victimes de dénonciations calomnieuses. A Bruxelles, la diaspora rwandaise lui a reproché un aveu aussi anti-patriotique. *« On m'a dit que les Blancs ne retiendraient que ce chiffre de 20 % d'innocents et pas celui de 80 % de coupables. Mais je ne peux pas passer cela sous silence »*, se défend-il. Dénonciations calomnieuses et vengeances émanent rarement des rescapés du génocide. *« Ceux qui ont beaucoup souffert n'ont plus de passion »*, explique-t-il.

NE PAS OUBLIER LE GÉNOCIDE

Les rapatriés tutsis, et notamment ceux du Burundi, qui ont profité de la victoire du FPR pour se réinstaller dans le pays, sont en revanche soupçonnés de dénoncer des Hutus sans autre raison que celle d'occuper leurs maisons. Selon des estimations de l'ONU, 600 000 Tutsis sont revenus d'Ouganda, du Burundi, du Zaïre, et même du Kenya. A Kigali, le quartier de Nyamirambo est devenu *« international »*, comme disent les rescapés. Et, dans d'autres districts, on compte jusqu'à 70 % de nouveaux venus.

Cinq dénonciations sont nécessaires pour une arrestation, mais la justice n'est pas en mesure de vérifier que les témoignages ne proviennent pas de membres d'une même famille. Une seule camionnette est affectée à la prison. Sept camionnettes japonaises viennent d'être offertes par le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) au ministère de la réhabilitation, ainsi que vingt-deux motos. Le ministère de la justice n'a vu se réaliser jusqu'à maintenant qu'une promesse de 4 millions de dollars des Etats-Unis. Et le parquet, un ordinateur, offert par Reporters sans frontières ; mais aucune secrétaire ne sait le faire fonctionner.

Contrairement à celle de Ruhengeri ou de Butare, la spécificité de la prison de Kigali est que l'on n'y connaît pas de sorties. Ou deux à trois par semaine, dans la plus grande discrétion. La dernière libération mémorable, qui concernait une quarantaine de détenus, remonte à trois mois. Auteur de cette initiative, le président du tribunal de première instance, Gratien Ruhorahoza, a disparu dans les jours qui ont suivi...

« Les violations actuelles sont l'œuvre de quelques irresponsables. Il n'y a aucun intérêt à faire comme avant. Sinon on va faire oublier le génocide », proteste le procureur. Il parle d'idéal, d'Etat de droit et vit comme une humiliation personnelle le fait que des arrestations puissent être faites par des caporaux alors que la qualité d'officier de police judiciaire n'est conférée par la loi qu'à partir du grade de sergent...

A peine arrivé à son bureau, le procureur est alerté par le ministère des affaires étrangères d'une arrestation de fonctionnaire. Puis informé par le substitut Floribert que l'homme, arrêté par méprise à la place de son frère et libéré la veille, a déjà été repris. Tous les soirs, la femme du procureur, qui gagne trois fois plus que lui en travaillant au CICR, lui pousse à abandonner le parquet.

Mais François-Xavier croit encore assez à son métier pour résister. Il affirme qu'il *« ne faut pas se plaindre »* compte tenu de la situation qui prévalait avant le changement de régime, mais qu'il ne *« faut pas se taire non plus »*. Et, se plongeant dans l'agenda que lui a offert la juriste Catherine Choquet, il dit que tout ce qu'il demande aux militaires, c'est de cesser de le surcharger avec des *« arrestations massives »* et de le laisser travailler.

Corine Lesnes

6 000 détenus pour 2 000 places

La prison est comme un château fort. Elle se trouve en contrebas du marché. D'une certaine manière, les détenus ont été soulagés d'apprendre que le procureur était rentré. Coupables ou innocents, ils voudraient être jugés. Ils étaient 3 500 début octobre. Ils sont 6 000 aujourd'hui, tous accusés de complicité de génocide. Et l'espace ne s'est pas agrandi. Chaque matin, le directeur, Adrien Sinayobye, souligne à la craie, sur le tableau noir des effectifs, la capacité de la prison : 2 000 places. Sans commentaire. Il était allé se réfugier dans la zone de sécurité française, il ne tient pas à se faire remarquer.

La croissance économique des pays de l'Asie du Sud-Est favorise leur stabilité politique

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

En mai 1992, l'armée thaïlandaise tirait sur la foule dans les rues de Bangkok, faisant des dizaines de victimes. Deux mois seulement après l'organisation d'élections législatives, les généraux s'apprêtaient alors, comme ils l'avaient déjà fait une douzaine de fois depuis l'instauration de la monarchie constitutionnelle en 1932, à reprendre, sous couvert de loi martiale, un pouvoir qu'ils avaient confisqué en février 1991.

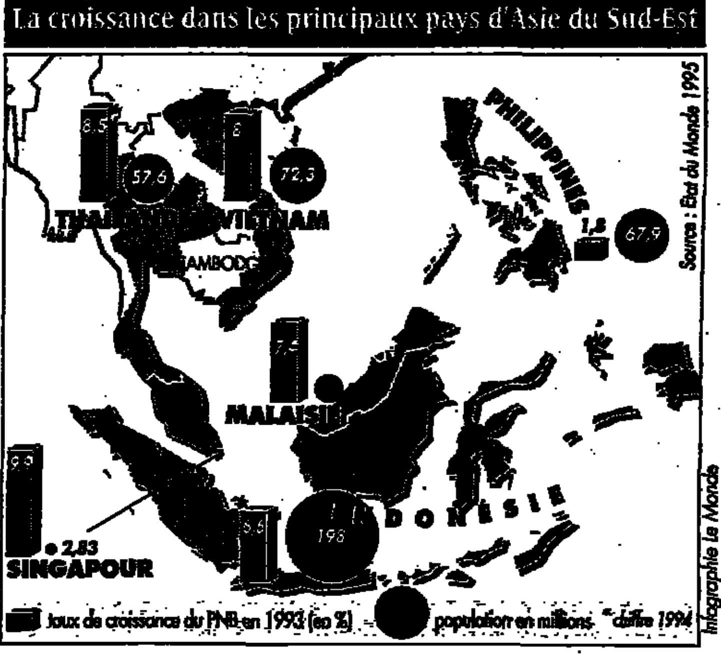
Aujourd'hui, le tableau semble radicalement différent. Après avoir essuyé un humiliant revers, à la mi-décembre, le contraignant à rééquilibrer la coalition gouvernementale, Chuan Leekpai, le premier ministre, vient de faire voter à la quasi-unanimité par le Parlement des amendements qui renforcent le caractère démocratique de la Constitution. Entre-temps, le pays continue de disputer aux autres nations de la région le prix d'excellence de la croissance économique – 8,5 % en 1994 –, dont tout laisse prévoir qu'il sera reconduit cette année.

Même si des rechutes sont possibles, la première leçon à tirer de cet exemple est que le boom économique en Asie du Sud-Est contribue fortement à stabiliser des Etats, dont on oublie trop souvent qu'ils se trouvaient, il y a à peine un quart de siècle, à l'aube du développement. Quand le niveau de vie double ou triple en l'espace d'une génération, les avocats du changement et, a fortiori, ceux d'une marche arrière voient ainsi, du moins provisoirement, fondre leur auditoire.

RÉFORMES

En Indonésie, pays de loin le plus peuplé de l'Asie du Sud-Est avec 185 millions d'habitants, le revenu annuel par tête a été presque multiplié par quatre en moins de trente ans. Même si ce chiffre recouvre de criantes inégalités, la gestion de cet archipel inspire assez de confiance pour que les investissements étrangers y battent tous les records. Les investissements domestiques aussi.

On comprend donc mieux que le président Suharto continue de pousser aux réformes économiques et, surtout, qu'à l'âge de soixante-treize ans, à mi-chemin d'un sixième mandat de cinq ans, il n'affiche pas trop d'inquiétude en ce qui concerne sa succession. Le message est clair : quand on se trouve encore au milieu du gué, l'effort, donc la discipline, doit l'emporter sur toute autre considération, quitte à faire grincer quelques dents.



On voit encore plus mal ce que l'Organisation malaise unifiée (UMNO), le mouvement qui domine le paysage politique depuis l'indépendance, en 1957, pourrait bien avoir à redouter d'élections générales, prévues au plus tard en octobre. En 1995, le taux de croissance y sera, pour la huitième année consécutive, supérieur à 8 %. Défavorisés au départ, les Malais, qui représentent la moitié de la population, tirent davantage profit aujourd'hui de cette politique économique très pragmatique, ce qui facilite la cohabitation avec d'entreprenants Chinois, qui rassemblent un tiers de la population.

Les émeutes raciales de 1969 ne sont plus qu'un lointain souvenir. A la barre depuis près de quinze ans, Mohammad Mahathir, âgé de soixante-neuf ans, passera, peut-être avec regret, le moment venu, les commandes à Anwar Ibrahim, son successeur désigné, âgé de quarante-huit ans seulement, dont l'équipe de « visionnaires » est impatiente de préparer l'entrée de la Fédération dans le XXI[e] siècle.

A Singapour, où efficacité, discipline et compétence rythment un développement dont la vigueur est présentée comme la condition de la survie, le Parti d'action du peuple (PAP) envisage sereinement d'avancer le rendez-vous électoral de 1996. Même s'il a subi une érosion au fil des scrutins (61 % en 1991 au lieu de 76 % en 1980), il devrait récolter, au pire, un peu moins de 60 % des suffrages.

Le « père du développement », Lee Kuan Yew, en semi-retraite depuis 1990 après plus de trente ans aux commandes, veille au grain. Depuis 1994, Singapour a renoué avec une expansion à deux chiffres, et le total de ses investissements dans la région vient de franchir la barre des dix milliards de dollars. Que la cité-Etat entende conserver son statut de centre financier en Asie du Sud-Est n'est guère présomptueux. Pour le moment, stabilité et croissance vont de pair.

D'aucuns ont retenu la leçon. Il est plus facile pour le Parti communiste vietnamien de conserver le monopole du pouvoir quand le pays s'ouvre, se libéralise, et surtout glisse vers l'économie de marché. Le tout accompagné d'un taux de croissance de 8 % à 9 % en 1993 et 1994, et peut-être mieux encore, cette année.

Mal élu voilà plus de deux ans avec 25 % des suffrages, le président philippin Fidel Ramos a réussi, cependant, à calmer le jeu sur la scène politique de son pays. On ne parle plus d'un risque de dérive autoritaire, comme ce fut le cas sous le règne de Ferdinand Marcos, ou de putsch, comme dut en surmonter Cory Aquino. La relance économique s'amorce avec un taux de croissance de 5,5 % en 1994, qui pourrait atteindre 6 % à 6,5 % cette année. L'occupant du Palais Malacanang a donc profité de ces résultats pour procéder, en août, au sein des deux chambres, à des rééquilibrages politiques, prélude au renouvellement du Congrès, cette année.

OMBRES AU TABLEAU

Ce tableau a ses ombres. Cette croissance, notamment due au dynamisme des fortes minorités chinoises, tient au fait que les économies locales n'ont pas fini d'exploiter leur potentiel respectif de ressources humaines ou naturelles. Pour la population, ce développement se paie aussi en manque de liberté, en inégalités, en destruction de l'environnement. En outre, des goulets d'étranglement se forment : retard dans la formation des cadres en Thaïlande, resserrement du marché du travail en Malaisie, pollution industrielle, hausse des salaires et des coûts de production ici et là. Enfin, aux dires des experts, cette croissance est appelée à se ralentir, au plus tard au tournant du siècle.

Il n'empêche qu'en mai 1992 les généraux thaïlandais se sont trompés d'époque quand ils ont voulu résoudre un problème d'autorité à coups de fusil. Pour la première fois, les milieux d'affaires, pourtant leurs complices de la veille, se sont désolidarisés d'eux. L'émergence de classes moyennes urbaines a aussi contribué à leur barrer la route. L'intervention du roi, au zénith de sa popularité, a mis un terme à l'effusion de sang et favorisé, en septembre suivant, de nouvelles élections. Depuis, c'est un élu civil qui gouverne le pays.

Si les liens entre développement et démocratie ne sont pas toujours évidents, ils le sont bien davantage, en revanche, entre stabilité et expansion économique. Ainsi, le jour où les taux de croissance se réduiront de moitié ou des deux tiers, le choc sera rude. Les populations donneront probablement plus de fil à retordre à leurs dirigeants. En attendant, plutôt bons gérants et si autoritaires soient-ils, les gouvernants vivent de beaux jours.

Jean-Claude Pomonti

L'Etat égyptien conteste la censure islamique sur les œuvres littéraires

Une réaction contre l'influence d'El Azhar

Pour la première fois, le Conseil d'Etat égyptien a refusé à l'université El Azhar, la plus haute autorité religieuse sunnite, dont l'influence s'étend à l'ensemble du Proche-Orient, le droit de censurer des œuvres littéraires et artistiques. Cette décision a été prise le 13 décembre, à la suite d'une requête d'un éditeur, mais n'a été révélée que jeudi 12 janvier, par un avocat. Elle marque une réaction de l'Etat égyptien.

LE CAIRE
de notre correspondant

L'université d'El Azhar, dont le rôle ne fait que croître depuis quelques années, vient d'essuyer un revers. Le Conseil d'Etat a décidé que cette institution n'avait pas le droit d'ordonner l'interdiction d'œuvres littéraires ou artistiques. Fondée sur une loi indiquant que l'université a uniquement un droit de regard sur les ouvrages traitant directement de l'islam (Coran et *hadiths*, paroles du prophète), la décision du Conseil précise que El Azhar peut seulement donner un avis que la censure de l'Etat est libre ou non d'appliquer.

La maison d'édition égyptienne Al Karma avait déposé un recours devant le Conseil contre la saisie, fin 1993, de plusieurs de ses titres. La censure avait invoqué des *« ordres »* venus du Centre de recherches islamique (CRI) d'El Azhar pour justifier l'interdiction des livres.

SATISFACTION DES INTELLECTUELS

Depuis le début de 1992, El Azhar a multiplié les interventions contre les œuvres jugées *« contraires à l'islam »*. Lors de la Foire du livre, le CRI avait saisi cinq ouvrages d'un islamologue, Mohamad Saïd El Achmaoui, connu pour son opposition à l'intégrisme. Cet ancien magistrat avait alors dénoncé *« la constitution d'un Etat clérical dans l'Etat »*. La même année, suite à une injonction d'El Azhar, l'Organisme général du livre, dépendant du ministère de la culture, avait retiré les ouvrages de l'écrivain anti-islamiste Farag Foda. Ce dernier avait été assassiné, en juin, par des extrémistes musulmans qui l'avait jugé *« apostat »*. Un membre du CRI avait témoigné en faveur des assassins en affirmant que le devoir de tout musulman était d'appliquer la *charia*, qui prévoit la peine de mort pour l'apostasie.

Le plus illustre écrivain d'Egypte, Prix Nobel de littérature, Naguib Mahfouz, a lui aussi été victime du CRI. En 1959, l'institution islamique avait fait interdire son roman allégorique, *Les Enfants de la Médina*. Le romancier, âgé de quatre-vingt-trois ans, a été poignardé et grièvement blessé, en octobre 1994, par deux extrémistes musulmans. Plus récemment, le 29 décembre, le tribunal des référés du Caire avait interdit le film *L'Émigré*, du metteur en scène égyptien, Youssef Chahine, sur la base d'un rapport d'El Azhar.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les intellectuels réunis à l'occasion de l'ouverture, le 12 janvier, de la Foire internationale du livre du Caire aient exprimé leur satisfaction après la décision du Conseil d'Etat de réduire les prérogatives d'El Azhar.

Alexandre Buccianti

Onze organisations humanitaires suspendent leur aide à la Somalie

Onze organisations non gouvernementales (ONG) ont suspendu leur aide non urgente à la Somalie, jeudi 12 janvier, faute d'avoir obtenu la libération de Rudy Marcq, un Francais employé par l'une d'entre elles et enlevé, le 17 décembre, par des hommes armés (*Le Monde* du 13 janvier). De leur côté, les agences des Nations unies ont évacué leur personnel expatrié de la ville de Baïdoa, à l'intérieur du pays, et demandé aux ONG d'en faire autant après l'assassinat d'un chauffeur, la semaine dernière, dans cette ville.

Selon Pierre Gallien, un responsable d'Action internationale contre la faim (AICF) pour laquelle travaille Rudy Marcq, des négociations continuent avec des responsables locaux. Les activités suspendues par les ONG intéressent la purification de l'eau, les soins de protection maternelle et infantile, ainsi que les programmes de vaccination et de nutrition.

Les ravisseurs de Rudy Marcq, âgé de vingt-quatre ans, avaient exigé 52 000 dollars de compensation après la mort de deux Somaliens dans l'attaque d'un véhicule loué par l'AICF. Cette exigence était *« une grosse escroquerie, un prétexte pur et simple »*, a expliqué le responsable local d'AICF. Les ONG avaient alors lancé un ultimatum après l'échec de longues négociations avec deux sous-clans somaliens. Elles avaient aussi décidé de ne plus entreprendre aucun nouveau projet avant la libération de Rudy Marcq.

Les agences des Nations unies pourraient se joindre au mouvement alors que tous affirment qu'une capitulation sur cette affaire pourrait entraîner d'autres enlèvements. – *(AFP, Reuter.)*

Nigéria : les raisons du conflit du Biafra n'ont pas disparu

LAGOS
de notre correspondante

Le 12 janvier 1970, l'éphémère « République du Biafra » – qui avait entraîné dans la sécession toutes les richesses pétrolières du Nigéria – capitulait devant les troupes fédérales. Au terme d'un conflit qui avait fait, en trente mois, plus d'un million de morts dans la population, surtout des enfants, victimes de la famine, le chef de l'Etat, le général Yakubu Gowon, offrait la paix des braves à la « région du Sud-Est ». Les artisans de la rébellion, en majorité des Ibos – qui composaient plus de la moitié des quelque 14 millions de « Biafrais » –, reprenaient très vite leur place dans la vie économique.

Vingt-cinq ans après, les protagonistes du conflit sont toujours là : le général Gowon plaide auprès du régime militaire la cause des prisonniers, tandis que son ancien adversaire, le colonel Emeka Ojukwu, est l'un des « ténors » de la conférence constitutionnelle, chargée de redéfinir le « pacte fédéral ». L'un comme l'autre sont de farouches défenseurs de l'unité du pays.

Pourtant, les causes profondes qui avaient conduit le colonel Ojukwu à déclarer l'indépendance du Biafra, le 30 mai 1967, n'ont pas disparu. Comme dans les années 60, une arrogante oligarchie nordiste prétend être – par la grâce d'Allah et des colonisateurs britanniques – le dépositaire exclusif du pouvoir politique face à des « Sudistes » (Yorubas et Ibos, entre autres) plus éduqués, auxquels elle ne concède qu'une influence économique. C'est à cause de ce partage jugé inégalitaire que des officiers Ibos ont organisé un putsch sanglant, en janvier 1966, assassinant les deux principales personnalités du Nord musulman : le premier ministre fédéral Tafewa Balewa et le premier ministre de la région Nord, Ahmadu Bello.

Pas plus qu'avant, la nomenklatura nordiste n'accepte l'idée d'une alternance démocratique du pouvoir. D'où la décision du général Ibrahim Babangida d'annuler le scrutin présidentiel du 12 juin 1993, dont le vainqueur présumé, le milliardaire yoruba, Moshood Abiola, avait surtout le tort d'être un « Sudiste ».

Or ce coup d'éclat des militaires a provoqué une levée de boucliers dans la puissante communauté yoruba, mais aussi parmi les nombreuses minorités du centre et du sud du pays, qui avaient conclu, depuis la guerre civile, une alliance avec le Nord et se plaignent de n'en avoir presque rien retiré. Le malaise est aussi perceptible dans la communauté ibo, tenue à l'écart des postes clés au sein de l'armée, c'est-à-dire de la « voie royale » pour le contrôle de la rente pétrolière.

Michèle Maringues

Le Maroc et l'Union européenne concluent un accord agricole

« UNE NOUVELLE page dans nos relations va être ouverte. » Le premier ministre et chef de la diplomatie marocain, Abdelatif Filali, n'a pas caché sa satisfaction en annonçant, jeudi 12 janvier, la conclusion d'un accord agricole entre Rabat et l'Union européenne (UE) dans le domaine agricole.

M. Filali n'a pas voulu révéler le contenu du compromis qui a donné lieu, jeudi à Bruxelles, à la signature d'un document officiel entre l'ambassadeur du Maroc auprès de l'UE, Mohammed Guedira, et le directeur général de l'agriculture, Guy Legras.

Dans une déclaration à la presse nationale, le premier ministre s'est contenté d'indiquer qu'il *« confirme les droits traditionnels du Maroc en ce qui concerne ses exportations agricoles »*, notamment les tomates, vers les pays de l'Union.

LES CONTRAINTES DU GATT

En réalité, selon les milieux de l'UE, l'accord ne s'éloigne guère de la proposition faite le 22 novembre par Bruxelles et qui, à l'époque, avait été violemment rejetée par Rabat qui l'avait qualifiée de *« diktat »* par la voix de son premier ministre.

Le contentieux qui, depuis des mois, empoisonnait les relations entre l'Europe et le Maroc vient de l'application, le 1er janvier 1995, des nouvelles dispositions agricoles du GATT qui uniformisent les prix d'entrée des produits agricoles dans l'Union. Le Maroc avait tout à y perdre puisque le pays bénéficiait jusqu'alors de la part des Douze d'un traitement de faveur au détriment des tomates importées ou produites, l'hiver, dans certaines zones spécifiques, comme les Canaries espagnoles.

En novembre 1994, Bruxelles avait suggéré un compromis – un plafond d'exportation de 130 000 tonnes par an et un prix d'entrée minimum de 560 écus (1 écu égale 6,53 francs) par tonne en hiver. C'est cet arrangement que Rabat vient d'accepter après l'avoir rejeté, essentiellement pour des raisons de politique intérieure.

Concernant les agrumes – autre dossier sensible en négociation –, l'Union européenne s'est engagée à traiter le Maroc aussi favorablement que la Turquie et Israël.

J.-P. T.

Israël et la Jordanie veulent accélérer le processus de paix

Au terme d'une rencontre, jeudi 12 janvier, à Amman, le roi Hussein de Jordanie et le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, se sont engagés à *« accélérer d'ici au 25 janvier »* l'application du traité de paix, signé le 26 octobre 1994, entre leurs deux pays. Selon M. Rabin, une telle accélération devrait se traduire par une plus grande ouverture du marché israélien aux produits jordaniens et l'augmentation du nombre de touristes israéliens en Jordanie.

Selon des sources israéliennes, la visite de M. Rabin était destinée à atténuer la déception des Jordaniens devant les faibles *« dividendes »* de la paix. Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Jordanie et Israël, le 27 novembre, le roi Hussein a plusieurs fois mis ses compatriotes en garde contre les attentes exagérées d'une amélioration rapide de leurs conditions de vie.

Auparavant, lors d'une brève tournée dans la *« zone de sécurité »* occupée par Israël dans le sud du Liban, M. Rabin avait posé ses conditions pour l'établissement de la paix entre l'Etat juif et le Liban. Il a exigé le démantèlement de la milice chiite pro-iranienne Hezbollah, l'intégration dans l'armée libanaise de l'Armée du Liban-sud (ALS), milice pro-israélienne, et la garantie par le gouvernement de Beyrouth d'une période de six mois de calme à la frontière. – *(AFP.)*

Nouvelle offensive de Pékin contre les dissidents

Tong Yi, secrétaire et traductrice du plus célèbre dissident chinois, Wei Jingsheng, a été condamnée à deux ans et demi de camp de rééducation, a indiqué, vendredi 13 janvier, l'association américaine Human Rights in China. L'annonce de cette condamnation, qui a été prononcée le 22 décembre, a été faite alors que John Shattuck, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires humanitaires, est en visite à Pékin afin d'obtenir du gouvernement la libération de dissidents, dont Wei Jingsheng. – *(AFP, UPI.)*

■ **ÉGYPTE : deux touristes argentins et quatre ressortissants égyptiens** ont été blessés par balles, jeudi 12 janvier, lors d'un attentat commis par un groupe d'islamistes armés, contre un train, près de Louxor. Le train, qui reliait Assouan au Caire, a été la cible de tirs d'armes automatiques, alors qu'il s'approchait de Qouss, à 660 km au sud de la capitale égyptienne. Les visiteurs étrangers figurent parmi les cibles priviligiées des fondamentalistes musulmans. – *(AFP.)*

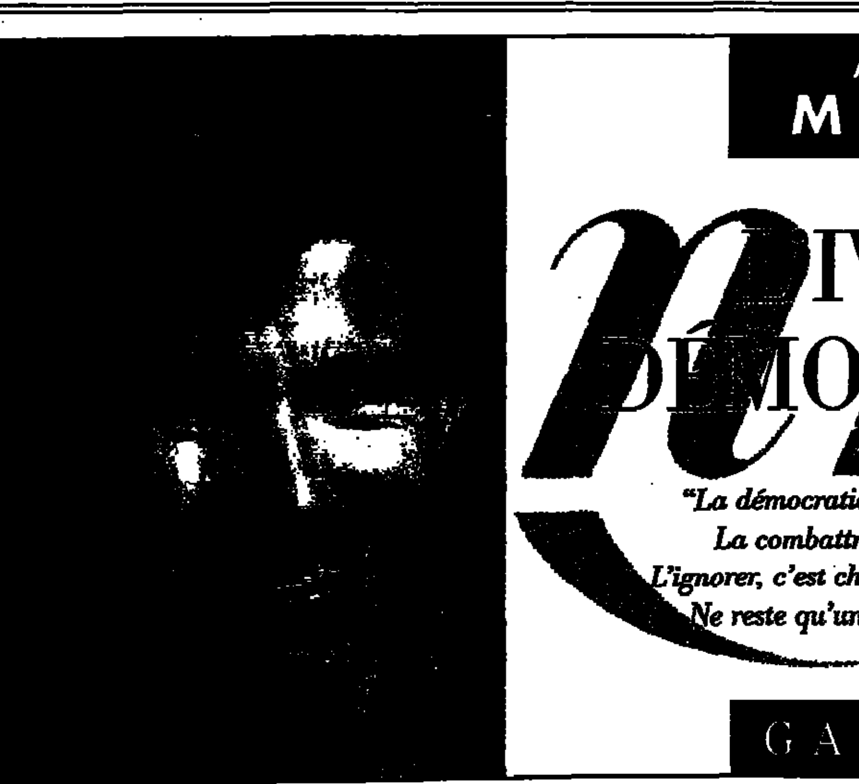
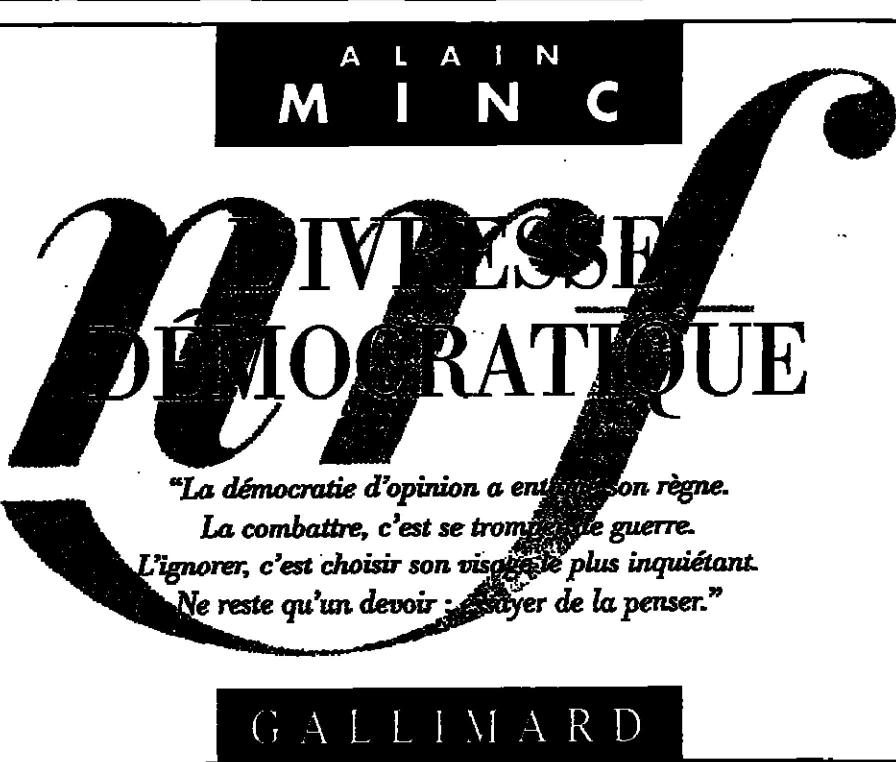
■ **IRAK : les sanctions ont été maintenues en l'état**, comme prévu, par le Conseil de sécurité de l'ONU, jeudi 12 janvier. Mais la réunion a confirmé les divergences croissantes entre les membres permanents du Conseil : d'un côté, la France, la Russie et la Chine, qui souhaitent à court terme assouplir l'embargo pétrolier et, de l'autre, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne qui y sont fermement opposés (*Le Monde* du 12 janvier). Le représentant français a rappelé le *« geste très important »* qu'a représenté, en novembre, la reconnaissance formelle par Bagdad du Koweït et de ses frontières. – *(AFP.)*

■ **Jean-François Nodinot dirigera la section d'intérêts** que la France doit ouvrir à Bagdad, a-t-on appris, jeudi 12 janvier, de source informée. M. Nodinot – un arabisant –, ancien ambassadeur au Paraguay et au Yémen, avait occupé, de 1977 à 1980, le poste de premier conseiller à l'ambassade de France à Bagdad. Mercredi, à New York, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a dénoncé la *« mise en scène »* organisée, la veille, par la représentante des Etats-Unis au Conseil de sécurité de l'ONU. Madeleine Albright avait montré des documents sur des milliers de pièces d'équipements militaires et civils volés, selon elle, par l'Irak au Koweït.

■ **AFGHANISTAN : un porte-parole de Gulbuddin Hekmatyar**, le chef des fondamentalistes du Hezb-i-Islami, s'est prononcé, jeudi 12 janvier, à Islamabad, au Pakistan, en faveur d'un cessez-le-feu dans le conflit qui oppose son mouvement au président Burhanuddin Rabbani. Ce dernier avait accepté, le 10 janvier, de démissionner au profit d'une administration intérimaire sous tutelle des Nations unies à condition que les forces de M. Hekmatyar cessent de bombarder Kaboul, lèvent le siège de la capitale et retirent leurs armes lourdes de la zone. Le porte-parole du chef fondamentaliste a, toutefois, précisé que cette dernière condition restait difficile à satisfaire dans l'immédiat. – *(UPI.)*

■ **SIERRA-LEONE : le chef de la rébellion**, le caporal Foday Sankoh, a menacé, jeudi 12 janvier, d'exécuter deux Britanniques, retenus en otages depuis novembre 1994, si la peine capitale prononcée, la veille, contre un lieutenant-colonel de l'armée, accusé de complicité avec les rebelles, était appliquée. Dans un appel téléphonique au ministère de la défense, le chef du Front révolutionnaire uni (RUF) a accusé les deux Britanniques, membres des volontaires de la coopération outre-mer, d'être des *« conseillers militaires déguisés »*. – *(AFP.)*

■ **LIBÉRIA : les discussions entre belligérants**, engagées, depuis lundi 9 janvier, à Accra, ont été suspendues, jeudi. Ces pourparlers visent à mettre en place un Conseil d'Etat, censé diriger le pays jusqu'à l'organisation, en novembre, d'élections générales. Sur les cinq membres de cette présidence collégiale, quatre ont été désignés : Charles Taylor, pour le Front national patriotique du Libéria (NPFL), Alhaji Kromah, pour le Mouvement uni de libération (Ulimo), Oscar Quiah, pour la Conférence nationale, et le chef traditionnel Tamba Taylor, choisi par le NPFL et l'Ulimo. les Forces armées libériennes (AFL) et la « coalition de forces » n'ont pas encore réussi à s'entendre sur le nom de leur représentant commun. – *(AFP.)*

EXCLUSION Les mesures prises par Jacques Chirac, demandant la réquisition de locaux vides, ont attiré spectaculairement l'attention sur le sort des sans-abri. Elles n'ont pas inspiré, pour autant, des mesures similaires dans d'autres villes. A Lille l'initiative du maire de Paris est considérée, par exemple, comme un pur « coup » médiatique.

● PRÉVENTION. En province, les responsables municipaux et associatifs se font fort de régler le problème des sans-logis sans qu'il soit nécessaire de recourir à des mesures autoritaires. Des relations sont établies avec les bailleurs pour disposer d'un contingent de logements à destination des plus démunis.

● CONTESTATION. La situation n'est pas toujours aussi simple, cependant, que l'affirment les municipalités, dont la bonne conscience est, parfois, contestée par certaines associations.

Les réquisitions du maire de Paris ne font pas école en province

Les décisions spectaculaires de Jacques Chirac en faveur des sans-logis paraissent inutiles aux municipalités des grandes villes, qui assurent résoudre le problème par la concertation avec les propriétaires

LILLE, RENNES, LYON et TOULOUSE
de nos correspondants

La décision de Jacques Chirac de ressusciter, à Paris, l'ordonnance de 1945 permettant de réquisitionner des logements vides afin d'héberger les sans-logis ne fait pas école en province. Pour Patrick Kanner, adjoint au maire de Lille, Pierre Mauroy (PS), *« la réquisition de logements n'est pas une bonne méthode de travail »*. Ce n'est pas dans cette voie, assure-t-il, qu'il faut s'engager ; elle ne saurait être qu'une réponse très ponctuelle et limitée à des situations qui nécessitent des actions de fond et de longue haleine. *« Le droit au logement*, explique M. Kanner, *doit s'intégrer dans une logique d'insertion. L'accompagnement social est un élément déterminant ; c'est même le meilleur moyen d'aboutir à l'exercice d'un véritable droit au logement. »*

Pourtant, comme dans plusieurs villes de France, la mairie de Lille a été saisie de demandes de réquisition de la part de quelques associations. AC ! (Agir ensemble contre le chômage) s'est engouffrée dans la brèche ouverte à Paris par M. Chirac. Une centaine de militants ont occupé une nuit durant l'hôtel de ville, fin décembre, réclamant l'octroi immédiat d'un logement pour vingt et une familles, l'application de la loi sur les réquisitions et l'interdiction complète des expulsions. La plupart des dossiers ont trouvé au moins un début de réponse, mais la mairie et l'office HLM soulignent le caractère exceptionnel de la procédure.

Plutôt que d'avoir à réquisitionner des logements pour des familles à la rue, la municipalité de Lille estime qu'il vaut mieux éviter les expulsions. Elle avait inventé, avant l'heure, les fonds de solidarité-logement en créant l'OSLO (Organisme social du logement), qui, par un système de prêts de secours sans intérêt et de partenariat avec la caisse d'allocations familiales, a permis, depuis 1987, à des centaines de familles lilloises surendettées d'échapper à l'exclusion. Cette politique préventive se prolonge avec la mise en place d'une charte anti-explusions signée par la ville, les organismes d'HLM, mais aussi les huissiers, les notaires et les propriétaires privés.

DROIT DE PRÉEMPTION A RENNES

A Rennes, dont la municipalité de gauche est dirigée par Edmond Hervé (PS), la ville dispose de six centres d'hébergement et de réadaptation sociale financés par l'Etat. *« Nous avons soixante-dix places pour des hommes seuls, mais le foyer n'est pratiquement jamais complet »*, explique le directeur du foyer Benoît-Labre, qui existe depuis 1936 et où une centaine de personnes sont officiellement domiciliées. Ville ouverte aux SDF, Rennes possède un restaurant social, qui sert chaque jour une centaine de repas.

Un quart des logements construits à Rennes sont des logements sociaux, mais le parc reste insuffisant pour répondre à l'attente des demandeurs, dont mille cinq cents sont logés chez leurs parents, d'autant plus que l'activité économique de la ville attire de nouveaux habitants. Dans ces conditions, le délai moyen d'attente d'un logement HLM est de deux ans. Trois cent cinquante logements de ce type ont été livrés en 1994. La politique retenue par la municipalité pour compenser ce délai n'est pas la réquisition : aucune demande visant des logements vacants n'a été présentée à la préfecture. Usant de son droit de préemption, la ville préfère acheter des habitations vouées à la démolition et les mettre à la disposition d'associations pour deux ans à quatre ans. C'est le cas, actuellement, d'une centaine de logements.

L'Agence immobilière à vocation sociale (AIVS) a également été créée, à la mi-décembre 1994, pour chercher dans le parc privé des logements qui, après aménagement, seront attribués à des demandeurs de logements sociaux. *« Nous intervenons à deux niveaux*, précise Michèle Cattania, directrice de l'AIVS : *soit en tant que locataire principal pour, ensuite, sous-louer à des personnes mal logées sans risque financier pour le propriétaire ; soit en qualité de conseiller (diagnostic, évaluation et financements des travaux, subventions) auprès des propriétaires d'immeubles en mauvais état qui, après réhabilitation, s'engagent à les louer à des personnes relevant de la commission locale de l'habitat. »*

A Lyon, la mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE), qui a présenté, dans les dernières semaines de 1994, un rapport intitulé « Faire progresser le droit d'habiter en Rhône-Alpes », n'évoquait à aucun moment les réquisitions de logements vacants. Pour Alberto Lopez, président de la MRIE, *« la réquisition est une exception qui ne concerne que le court terme »*. *« De plus*, observe-t-il, *le nombre de logements vacants doit être manié avec précaution. Les chiffres sont toujours supérieurs aux possibilités réelles d'habitation. »*

Chargé de mission à l'Association lyonnaise pour l'insertion sociale par le logement (ALPIL), André Gachet considère, lui, que la situation parisienne n'est pas comparable à celle de Lyon. *« Le type de vacance n'est pas de même nature*, dit-il. *Dans le centre de Lyon, il existe quelques appartements, en attente de transformation ou de démolition, qui peuvent être utilisés, mais les disponibilités sont beaucoup moins importantes que dans la capitale. »*

POLÉMIQUE A TOULOUSE

Toulouse ne réquisitionnera pas les logements vides, et cela pour une bonne raison, explique-t-on à la mairie : *« Ici nous avons anticipé. Nous n'avons pas attendu pour chercher des solutions au problème du logement. »* Pour preuve, Françoise de Veyrinas, députée (UDF) de Haute-Garonne, adjointe au maire et présidente de l'office d'HLM, fait valoir les efforts consentis en direction du parc de logements privés : identification des appartements vides, mise en conformité des locaux grâce à une subvention de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) et, en contrepartie, loyers réduits de 30 %. Ou comment faire du social dans de l'ancien et en plein centre-ville... L'opération aurait permis, en 1994, de mettre sur le marché quelque deux cents logements, auxquels, *précise toujours la mairie*, il faut ajouter les six cents à huit cents logements neufs construits dans la commune.

Du coup, le Collectif pour le droit au logement et, en particulier, la Confédération nationale du logement (CNL), dont l'antenne locale est très active, ne parvient pas à rencontrer Dominique Baudis, maire (UDF-CDS) de la ville et député européen, qui n'en voit pas l'utilité. Pourtant, ces associations estiment que la situation de Toulouse est, dans le domaine du logement, comparable à celle de Marseille ou de Lyon : dix mille appartements vides dans la Ville rose, dont un bon millier pour les seules HLM privées et publiques ; vingt mille demandes au total, y compris les étudiants – Toulouse en accueille plus de cent mille à chaque rentrée universitaire – et huit mille demandes de logements sociaux non satisfaites. Manifestement, la mairie et les associations n'ont pas les mêmes lunettes.

« Il faut savoir de quoi on parle », répond Mme de Veyrinas. Elle admet la statistique sur les logements vides – le recensement émanant, en fait, de la très officielle Agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine –, mais prétend qu'une fois retirés ceux qui sont en attente de vente, de location ou de transformation, il ne resterait que 5 % du parc, soit cinq cents appartements à peine. Par ailleurs, deux cents logements HLM sont également gelés, une sorte de volant permettant à l'office d'effectuer les travaux nécessaires sur les autres logements.

Bref, il n'y aurait pas de laissés-pour-compte dans une ville qui réhabilite un millier d'appartements HLM par an et qui espère, d'ici à l'an 2000, en avoir terminé avec les vingt-quatre mille logements du parc. Pourtant, on voit bien des sans-domicile-fixe dans les rues de Toulouse. Ils sont au nombre de mille cinq cents, estime la CNL ; trois cents à peine, affirme la mairie, qui se fonde sur le nombre de bénéficiaires du RMI. *« Ici personne n'a faim. Personne ne couche dehors »*, assure-t-on au Capitole. Ce n'est pas le point de vue de Droit au logement, qui estime nécessaire de réquisitionner tout de suite entre quatre cents et cinq cents appartements.

Jean-René Lore, Christian Tual, Sandrine Blanchard et Gérard Vallès

Nice : des studios vides mais « pas d'urgence »

NICE
de notre correspondant

Depuis trois ans et demi, un immeuble entier, les Orangettes, comportant quarante-cinq studios, une salle de restaurant et une cuisine, est inoccupé dans un quartier à l'est de Nice, boulevard Jean-XXIII. La construction du bâtiment a été financée par les fonds publics de l'OPAM, l'office d'HLM de Nice et des Alpes-Maritimes, mais son occupation est gelée par un imbroglio administratif et juridique entre l'office, la ville et le département. Des SDF ont tenté, le 5 janvier, de pénétrer dans l'immeuble. En vain : les portes avaient été soudées la veille par les employés de l'OPAM. Max Cavaglione (PS), conseiller municipal d'opposition, Jean-Claude Pastorelli (divers droite), conseiller général, et Raymond Bonifassi, ancien avocat, président de l'Association de défense des intérêts de la population niçoise, ont demandé au préfet de réquisitionner les logements et ont écrit au premier ministre. Pour la préfecture des Alpes-Maritimes, *« l'urgence ne justifiait pas la réquisition de l'immeuble. Une série de structures d'hébergement pour les SDF existent à Nice, et il y a actuellement des places vides. »* Pourtant, un SDF est mort dans le froid de la nuit. Il a été retrouvé le 8 janvier, sous le parking de la gare du Sud. D'autres dorment sous des cartons, malgré des températures très basses. Il y a un véritable problème d'information et de communication qui demeure avec une partie des sans-domicile-fixe, dit-on parmi les responsables de l'action sociale communale.

Quant à l'immeuble des Orangettes, son rachat par le conseil général mettra un terme à la quête des SDF. A l'origine, le centre communal d'action sociale avait signé un accord de principe pour l'acheter à l'OPAM et en faire une maison de retraite. En 1991, l'organisme municipal hésite à débourser 17,8 millions de francs. Il demande une visite de la commission de sécurité. Bien que la destination de l'immeuble ait été connue dès son élaboration, sa conception finale est jugée inadéquate pour une maison de retraite, car des équipements de sécurité font défaut.

Les Orangettes deviendront un foyer-logement. Les HLM n'ayant pas vocation à gérer un tel établissement, qui en sera le propriétaire ? Le conseil général a voté l'achat, mais il compte utiliser les fonds départementaux réservés au RMI. Refus du ministère des affaires sociales. En décembre 1994, des conditions précises ont été fixées autour de la transaction qui peut avoir lieu : le département est autorisé à prélever 6 millions de francs sur les crédits d'insertion.

Jean-Pierre Laborde

Marseille : pas de pénurie mais un excédent mal géré

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le 22 décembre 1994, un jour de froid, deux sans-domicile-fixe ont été retrouvés sans vie, au petit matin, à Marseille. *« Nous avons été meurtris par ce drame et peinés par la médiatisation qui en a été faite »* confie Pierre Bonneric, directeur du cabinet de Robert Vigouroux, sénateur et maire (div. g) de Marseille. *Indépendamment de notre effort dans le domaine du logement social, nous faisons, pourtant, le maximum pour remédier à la situation des sans-abri ».*

Quarante huit heures auparavant, la ville avait, en effet, mis en service, dans le quartier de la Madrague-Ville, un centre d'hébergement d'urgence de 220 lits spécialement conçu pour répondre à leurs besoins. Avec des chambres pour couples, de petits réfectoires, une assistance sociale et médicale et, même, un chenil pour accueillir les animaux de compagnie.

L'établissement est complété, en cas de besoin, par un autre asile de nuit municipal de 80 lits, portant l'offre totale à 700 lits, avec celle du secteur associatif. Au demeurant, le nouveau centre d'hébergement de la Madrague-Ville n'a fait le plein que trois soirs depuis sa mise en service. Les chiffres concernant les SDF à Marseille varient considérablement selon les sources. Ainsi la fondation Abbé Pierre et le collectif d'associations formé autour d'elle parlent-t-ils de plus de deux mille personnes à la rue ou ne disposant que d'un abri précaire. Le phénomène de squat existe à Marseille et dans le département des Bouches-du-Rhône. Mais ce phénomène paraît marginal, sans véritable ampleur, et ne concerne pas que les sans-domicile-fixe.

Quant à la réquisition de logements vacants, sa nécessité n'est pas évidente, car la situation du logement social à Marseille n'est en rien comparable à celle qui règne à Paris.

On estime à 35 000 le nombre de logements vacants dans la cité phocéenne, soit 8,3 % du parc immobilier. La quasi-totalité se trouve dans le secteur privé. Mais à la différence de Paris, où de grands groupes de promotion ont gelé des immeubles entiers en vue de la spéculation immobilière, 80 % de ces logements vacants appartiennent, en fait, à de petits propriétaires, souvent d'origine très modeste.

GARANTIE

« Nous nous efforçons de les sensibiliser et de leur offrir une garantie contre les impayés, explique Fathi Bouaroua, responsable de l'association méditerranéenne pour l'insertion sociale par le logement (AMPIL). *En général*, ajoute-t-il, *ils répondent correctement à notre demande. Il n'y a donc pas, à Marseille, de situation de pénurie, mais d'excédents mal gérés ».*

Deux problèmes subsistent : la réhabilitation des logements, en général vétustes, et l'hébergement des familles nombreuses, car il n'existe que peu de grands logements, ailleurs que dans les immeubles « hausmanniens » où la sélection est rude. Pour pallier cette dernière difficulté, l'Office HLM de la ville vient d'ouvrir, en plein centre de Marseille, un « hôtel de la famille » où une quinzaine de ménages sont accueillis, temporairement, le temps de trouver une solution définitive à leurs difficultés.

Guy Porte

Les critiques des professionnels

LES PROFESSIONNELS de l'immobilier ont été unanimes à critiquer les réquisitions prônées par Jacques Chirac. Ils estiment qu'elle constitue une atteinte injustifiable au droit de propriété et qu'elle n'incitera pas les propriétaires de logements vacants à relouer leur bien. A les entendre, la vacance est subie par les bailleurs : les logements vides sont souvent la propriété de personnes âgées ou requièrent des travaux. Les associations – Droit au logement en tête – ont toujours contesté cette description misérabiliste, préconisant la réquisition pour obliger les bailleurs à remettre leur bien en location. Là est tout le débat entre ceux qui, comme Jacques Chirac et Marie-Noëlle Lienemann, ancien ministre socialiste du logement, sont partisans de la manière forte, et ceux qui, comme Hervé de Charette, le titulaire actuel du poste, prônent la méthode douce des incitations financières.

Le ministre avait déjà proposé en vain, en novembre, d'attribuer une prime à la relocation. Le coup d'éclat de l'abbé Pierre, rue du Dragon, a remis l'idée en vedette, la faisant apparaître comme une réponse à M. Chirac.

M. de Charette n'a pas reçu un accueil favorable, à sa deuxième tentative comme à la première, auprès de Nicolas Sarkozy, ministre du budget. Ce dernier, le 11 janvier, a vertement repoussé l'idée comme contraire à *« l'équité et à la justice »* fiscales. Le motif ne pouvait que piquer au vif le ministre du logement : depuis des mois, il milite pour que *« l'équité fiscale »* soit rétablie en faveur de la pierre. Il n'a donc pas laissé passer le trait : sur France 2, il *s'est déclaré « choqué »* par les propos de son homologue, assimilés à de la *« mauvaise conduite »* gouvernementale.

Françoise Vaysse

La Ville de Paris « casse-t-elle » des logements bon marché ?

LES INSTALLATIONS de chauffage et les lavabos d'une dizaine de chambres inoccupées viennent d'être démolis, au septième étage d'un immeuble appartenant à la Ville de Paris et situé porte de Bagnolet, dans le vingtième arrondissement. L'opération est intervenue quarante-huit heures après que le président du Syndicat du logement et de la consommation (SLC), Pierre Spinat, eut signalé à Jacques Chirac, le 21 décembre 1994, l'existence de ces locaux vacants. Dans une nouvelle correspondance datée du 3 janvier, M. Spinat exprime au maire son *« plus grand désarroi »*. Il lui demande de faire arrêter la destruction et de remettre en location des *« centaines de chambres murées »*.

Cette affaire illustre le trouble qui règne dans le secteur de l'immobilier, depuis que Jacques Chirac a lancé le brûlot de la réquisition, et les contradictions d'un système où chaque intervenant suit sa propre logique. Les chambres objets de la polémique ont été construites dans l'entre-deux-guerres, au dernier étage d'immeubles à loyer modéré (ILM) appartenant à la Ville de Paris. D'environ 10 mètres carrés, équipées d'un lavabo et d'un chauffage, ayant accès à des WC communs, de loyer très modeste, elles devaient servir à loger soit une domestique – d'où leur nom de chambres de bonne –, soit un adolescent.

INOCCUPATIONS TEMPORAIRES

Ainsi libérait-on de l'espace dans les appartements situés au-dessous et généralement de petites dimensions. Pour seize mille logements ILM, on dénombrait trois mille huit cents chambres. Ces pièces abritent, aujourd'hui, soit des personnes âgées à petit revenu, soit des personnes seules, soit des étudiants qui se contentent d'un confort minimum.

La Ville, de son côté, cherche par tous les moyens à augmenter le parc des logements sociaux. Aussi la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), à laquelle *la municipalité a confié depuis l'origine la gestion des immeubles ILM*, s'efforce-t-elle, tout comme les propriétaires privés, de libérer les chambres de bonne, puis de les regrouper par deux ou trois pour les transformer en appartements dotés d'équipements modernes. Cette politique, menée depuis une trentaine d'années, se traduit par des inoccupations temporaires, suivies de chantiers de démolition-rénovation. Il reste encore un bon millier de chambres, dont plusieurs dizaines sont sans locataires, murées, en attente de travaux.

Cette situation est dénoncée depuis des années par le SLC, qui regroupe une quarantaine d'associations parisiennes de locataires d'immeubles sociaux. Selon M. Spinat, les chambres de bonne répondent toujours à un réel besoin : le logement de célibataires, de vieilles personnes et d'étudiants à petit revenu. Leur démolition équivaut à chasser de la capitale ces catégories-là. *« Pourquoi poursuit-on une telle politique ?*, demande le président du SLC. *Il est stupide de supprimer ce patrimoine, notamment quand on manque de locaux pour accueillir des isolés sans ressources ! »*

Dépourvus de confort, comme des WC, ces locaux ne sont plus aux normes, répond en substance Michel Lombardini, directeur général de la RIVP. *« En gestionnaires sérieux, nous valorisons le patrimoine de la Ville*, dit-il. *Nous remettons chaque année sur le marché des dizaines de ces deux et trois pièces dont on a tant besoin. Les travaux récents sont la poursuite de ce processus. Rien d'autre. »*

Marc Ambroise-Rendu

Charles Pasqua informe Jacques Chirac de son soutien au premier ministre

Le ministre de l'intérieur juge que M. Balladur est « le plus à même de défendre » les idées du RPR.

Charles Pasqua a adressé à Jacques Chirac, jeudi 12 janvier, une lettre dans laquelle il informe le maire de Paris de sa décision de soutenir Edouard Balladur à l'élection présidentielle. Le ministre de l'intérieur estime que le premier ministre est « le plus à même de défendre » les idées gaullistes. M. Pasqua entend, en outre, « sauvegarder l'unité et l'avenir » du mouvement gaulliste.

JACQUES CHIRAC avait commencé la semaine en fanfare avec la mise sur le marché des idées de son deuxième opuscule de réflexions, *La France pour tous.Le maire de Paris l'achève sur une note moins joyeuse : l'annonce publique du soutien de Charles Pasqua à Edouard Balladur dans la compétition présidentielle. La veille, jeudi 12 janvier, alors que les chiraquiens présentaient, dans leurs locaux de campagne, « une équipe cohérente, homogène, soudée, enthousiaste et volontaire »*, selon les mots de François Baroin, porte-parole de M. Chirac, le candidat déclaré du RPR recevait la missive du ministre de l'intérieur.

La prise de position du ministre d'Etat est, en quelque sorte, la préannonce d'une candidature qui, il faut bien le dire, n'en aura pas manqué. Avant M. Pasqua, le ministre des affaires étrangères et président par intérim du RPR, Alain Juppé, partisan de M. Chirac, s'était lui-même chargé de dédramatiser la situation en confirmant, le 11 janvier, l'engagement imminent du chef du gouvernement dans la course à l'Elysée. Chacun mesurera, à l'aune de son intérêt, le poids ou le contrepoids que représente le choix définitif de M. Pasqua. Celui-ci s'est façonné, avec des hauts et des bas, au cours de l'année 1994. Après les difficultés du CIP et de la loi Falloux, qui avaient pu le faire hésiter, la conclusion du détournement de l'airbus d'Air France ne laissait guère de doutes sur l'engagement du ministre derrière le chef du gouvernement. Reste à savoir si le résultat est un « plus » pour M. Balladur ou un « moins » pour M. Chirac.

« LA VICTOIRE DE L'UN »

Les conseillers de M. Balladur, Nicolas Sarkozy en tête, ont fait de la bien belle ouvrage. Ils parviennent, mais ce n'est pas un nouveauté, à faire tourner toute l'actualité présidentielle autour d'un homme qui n'a pas encore officialisé, lui-même, sa candidature présidentielle, et toute l'actualité gaulliste autour de la préservation, par eux-mêmes, de l'unité du mouvement qui le représente. Ils devraient prendre garde, cependant, que l'opinion publique ne finisse par estimer, comme M. Chirac sur France-inter, vendredi 13 janvier, que tout cela est, en réalité, un *« suspense cousu de fil blanc »*.

La lettre de M. Pasqua, en revanche, met explicitement sur le tapis un débat souterrain qui prend corps depuis quelques jours : celui qui concerne l'avenir du RPR. Le choix fait par le président intérimaire du mouvement de ne pas organiser, finalement, un congrès d'investiture en faveur de M. Chirac dans le but de préserver l'unité du parti, semble nécessaire aux yeux du ministre de l'intérieur. Il ne lui paraît pas, cependant, suffisant.

Autant M. Pasqua annonce sa *« ferme volonté d'œuvrer, le moment venu, au regroupement de tous ceux »* qui appartiennent au RPR, c'est-à-dire d'empêcher une scission entre chiraquiens et balladuriens, autant on imagine mal qu'il laisse, sans rien dire, le parti aux mains des premiers, alors même qu'il serait engagé, au plus haut niveau, dans la politique défendue par les seconds et par leur chef de file. Il n'est pas difficile de croire que, sur ce point précis, il est en parfaite osmose avec M. Sarkozy, dont il n'a pas toujours été, c'est un euphémisme, un fan.

Si l'on considère que la tentative, avortée, de prise du pouvoir à l'intérieur du RPR, menée en 1990 par le couple Pasqua-Séguin, était la suite logique de la défaite présidentielle de M. Chirac en 1988, il ne serait pas tout à fait absurde de planifier un scénario approchant, à l'initiative d'un nouveau duo – Pasqua-Sarkozy –, après l'élection de leur champion en mai 1995. Cette tentative-là aurait d'autant plus de chance de réussir qu'elle s'adosserait à *« la victoire de l'un »*, M. Pasqua se portant garant, par avance, qu'elle *« ne se traduise pas par la défaite des autres »*. A la lumière de cette hypothèse, on comprend que M. Juppé, lui aussi, se présente comme le mieux placé pour sauvegarder l'avenir et l'unité du RPR.

Que les chiraquiens le veuillent ou non, ce débat fait passer au second plan, pour le moment, l'élection présidentielle elle-même, selon le voeu non exprimé, mais tellement évident de M. Balladur. Les amis de M. Chirac l'ont bien compris, qui s'attendent à un gel de plusieurs semaines de la campagne présidentielle, aussitôt après la déclaration de candidature du premier ministre, pour permettre à ce dernier de faire une course rapide, mais courte. Entre temps, on parlera de l'avenir du gaullisme et du RPR...

Olivier Biffaud

Huit ministres RPR prennent position

Parmi les douze ministres du gouvernement qui appartiennent au RPR – si l'on ne compte pas le premier ministre lui-même –, huit ont déjà fait connaître leur choix entre M. Balladur et M. Chirac. Cinq d'entre eux ont annoncé leur soutien au premier ministre. Il s'agit de Charles Pasqua, ministre d'Etat (intérieur et aménagement du territoire), Nicolas Sarkozy (budget, communication), porte-parole du gouvernement, Michel Barnier (environnement), Bernard Debré (coopération), Dominique Perben (DOM-TOM). Trois ministres ont pris position pour Jacques Chirac : Alain Juppé (affaires étrangères), Jacques Toubon (culture et francophonie), Roger Romani (relations avec le Sénat). Quatre ministres ne se sont pas encore prononcés : Michel Giraud (travail, emploi), François Fillon (enseignement supérieur, recherche), Michèle Alliot-Marie (jeunesse et sports), Lucette Michaux-Chevry (action humanitaire et droits de l'homme).

« Sauvegarder l'unité et l'avenir de notre mouvement »

Le texte de la lettre de M. Pasqua à M. Chirac

VOICI le texte intégral de la lettre envoyée, jeudi 12 janvier, par Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, à Jacques Chirac, ancien premier ministre et maire de Paris, pour lui annoncer son soutien à la candidature du premier ministre, Edouard Balladur, à l'élection présidentielle.

« Mon cher Jacques,

» Depuis qu'il existe – un demi-siècle bientôt – le mouvement gaulliste a connu bien des campagnes électorales, des succès comme des revers.

» Il est toujours sorti régénéré, tant il incarne aux yeux des Français ce petit supplément d'âme que, bien souvent, ils ne reconnaissent pas aux autres formations politiques.

» En 1974, il t'est revenu de présider à la renaissance de notre mouvement. J'ai été, auprès de toi, un des artisans de la création du RPR et je n'ai eu dès lors d'autre ambition que de te voir assumer les plus hautes fonctions de l'Etat, dans l'espoir que les idées gaullistes inspirent de nouveau la conduite de la nation.

» En 1988, hélas, les Français en ont jugé autrement !

» A n'en pas douter, ils ont aujourd'hui décidé de confier à un gaulliste l'avenir de la France.

» Edouard Balladur et toi-même avez pris la décision d'être candidats, sans qu'il m'appartienne d'en juger. Tu sais combien je regrette cette situation. J'ai oeuvré, envers et malgré tout, pour que cette compétition soit arbitrée loyalement avant l'élection elle-même : j'ai échoué sur ce point.

» Tous les gaullistes, moi le premier, sont donc confrontés à un choix et à une décision difficiles à prendre et lourds de conséquences.

» Pour les mêmes raisons qui m'ont fait te suivre depuis 1974, j'ai décidé d'apporter mon soutien à Edouard Balladur.

» Il m'apparaît en effet, dans les circonstances actuelles, le plus à même de défendre nos idées tout en rassemblant une large majorité de Français. C'est là, me semble-t-il, ce à quoi les Français aspirent et c'est aussi le but ultime de notre engagement.

» J'aurai dans cette campagne le souci de sauvegarder l'unité et l'avenir de notre mouvement, qui dépassent le sort de chacun d'entre nous. J'agirai avec la ferme volonté d'oeuvrer, le moment venu, au regroupement de tous ceux qui y appartiennent, afin que la victoire de l'un des nôtres ne se traduise pas par la défaite des autres. Bien que je n'y exerce plus de responsabilités, je crois avoir pour cela la confiance de nos compagnons.

» J'ai tenu à te faire connaître personnellement ma décision, avant de la rendre publique.

» Je sais que tu en comprends les raisons et d'abord celle-ci, qui nous a toujours inspirés : l'intérêt du pays commande !

» Crois, mon cher Jacques, à toute mon amitié.

Charles.

Deux ou trois choses qu'ils savent d'Edouard Balladur

V. « Le Monde est drôle, cet après-midi ? »

LE PLUS SOUVENT, c'est un « non » catégorique. Dans le meilleur des cas, la réponse est à peine plus favorable : *« Ce n'est vraiment pas le moment »*... Le temps a beau avoir passé, il n'est, dans tous les cas de figure, guère facile de faire appel aux souvenirs des principaux collaborateurs d'Edouard Balladur durant la première cohabitation, de 1986 à 1988, alors qu'il était ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Le futur premier ministre revenait alors d'un long séjour dans le privé, après avoir été l'un des principaux collaborateurs de Georges Pompidou (*Le Monde* des 10, 11, 12 et 13 janvier).

Ceux qui sont restés hauts fonctionnaires, comme Patrice Vial, maintenant directeur de cabinet d'Edmond Alphandéry, Christian Noyer, directeur du Trésor, ou encore Antoine Pouillieute, qui, encore récemment, était directeur du cabinet du ministre de la coopération, se retranchent derrière l'obligation de réserve. Ceux qui pourraient prendre la liberté d'évoquer le passé, parce qu'ils ont changé de métier, comme Jean-Marie Fabre, maintenant chez Paribas, ou encore Daniel Bouton, aujourd'hui à la Société générale, n'en ont franchement pas l'envie.

Non que les épisodes qui les ont le plus marqués à l'époque ne soient pas à l'avantage de M. Balladur. Ceux qui acceptent finalement d'en parler, mais sous le couvert de l'anonymat, sont même très élogieux. *« C'est un bonheur de travailler avec lui*, raconte l'un d'eux. *D'abord, il déteste les palabres. Les réunions sont toujours rapides : jamais plus de quinze ou vingt minutes. Et, à la différence de nombreux autres ministres, il endosse toujours la responsabilité des décisions prises. » « Il renvoie toujours rapidement les notes que ses conseillers lui adressent, avec quelque annotations laconiques en marge*, indique un autre. *« Oui », cela veut dire que c'est génial. « Soit », cela veut dire que c'est passable. « Non », c'est la catastrophe. Il est ainsi : efficace, mais, vous le connaissez... sans jamais le moindre débordement. »*

UN DOUTE « PHILOSOPHIQUE »

Indécis, comme aiment à le présenter quelques mauvaises langues chiraquiennes, M. Balladur, ne l'est donc pas, de l'avis unanime de ses ex-conseillers. A plusieurs reprises, son directeur de cabinet de l'époque, Jean-Claude Trichet, aujourd'hui gouverneur de la Banque de France, le met ainsi en garde contre les conséquences politiques désastreuses que pourrait avoir la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et lui suggère quelques dispositifs, comme l'exonération de la résidence principale, qui pourraient faire moins de vagues. A peine l'écoute-t-il... Il faut donc, peu après, qu'un membre du cabinet *« aille démarcher Jean Arthuis, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, pour que celui-ci tente de faire entendre raison à son ami, Georges Chavanes, ministre délégué chargé du commerce et de l'artisanat, pris de l'envie de démissionner »*.

Bien sûr, parfois M. Balladur doute, admet un membre de l'ancien cabinet. *« C'est même, chez lui, carrément philosophique. Il tend toujours à penser que, dans toute vérité, il y a une part de mensonge. C'est pour cela qu'il a une telle aversion pour les programmes. Vous verrez : candidat, il n'en soumettra aucun aux Français. »* Mais son attitude est aussi fonction des événements : *« Au début du mouvement étudiant contre la loi Devaquet*, observe un de ses anciens collaborateurs, *il a clairement conseillé à Jacques Chirac de ne pas retirer le projet, comme d'ailleurs tous les membres du gouvernement ; mais lors de l'affaire de la grotte d'Ouvéa, il a été très hostile à l'usage de la force, telle qu'elle a été envisagée, et s'est montré, en privé, très exaspéré par la tournure des choses. »*

Somme toute, le portrait est donc élogieux. Alors, pourquoi, malgré tout, cette peur de tomber le masque ? Par petites touches, on devine qu'il y a aussi des souvenirs délicats à exposer : ceux qui ont trait à l'image du « ministre d'Etat », objet de si nombreuses caricatures, dont celles de Plantu dans notre journal, avec sa fameuse chaise à porteurs. *« Otez-moi d'un doute :* Le Monde *est drôle, cet après-midi ? »*, interroge parfois Edouard Balladur après avoir pris connaissance de l'édition du jour. Silence embarrassé du conseiller qui a le malheur d'être dans son bureau... *« Ce n'est franchement pas mon avis »*, reprend le ministre des finances, visiblement agacé que l'impertinent ne réponde pas avec plus d'empressement.

PETITS DÉTAILS

Apprécié de ses collaborateurs, M. Balladur a donc aussi le don, parfois, de les embarrasser. Par sa distance, mais aussi par les *« petites mesquineries »* qu'il manifeste dans l'exercice de son pouvoir. Ce qui crée parfois un climat pesant. Ami de longue date, Jacques Rigaud, PDG de RTL, vient ainsi déjeuner avec lui, un jour, au ministère, accompagné d'une partie de l'équipe de la station, se souvient un conseiller. Retenu à l'Elysée, l'invité arrive quelques minutes en retard au rendez-vous. Irrité, Edouard Balladur, qui *« ne supporte pas l'inexactitude »*, fait mine de ne pas voir la main que M. Rigaud lui tend et oublie, pendant tout le repas, que, depuis toujours, ils se tutoient.

« Rien de bien grave, poursuit un membre du cabinet. *Ces manifestations d'humeur sont rares. »* Sauf, peut-être, à l'encontre d'Alain Juppé, qui, en charge du budget, travaille sous sa tutelle. *« C'est l'une des origines de l'hostilité entre les deux hommes*, se souvient un membre du cabinet. *Edouard Balladur a toujours voulu manifester son ascendant sur Alain Juppé, jusque dans des petits détails, mais symboliques, de la vie du ministère. Vous vous souvenez de cette histoire de la salle à manger d'honneur : Balladur avait fait savoir à Juppé qu'il ne pourrait pas y avoir accès. »*

Avec Jacques Chirac, rien de tel. Les relations sont empreintes de la plus grande amitié, se souvient Thierry Lefébure, chargé au cabinet de la communication et seul ex-conseiller qui ose parler, aujourd'hui, à visage découvert. *« Le premier ministre lui téléphone en permanence, pour tout, pour rien, le matin, le midi et même le soir, chez lui, ce qui l'insupporte au plus haut point, mais Edouard Balladur ressent, à l'époque, une véritable fascination pour l'énergie politique de son ami. »* Surtout en période de campagne électorale.

Quand on lui parle des obligations innombrables incombant à ceux qui assument les plus hautes fonctions de l'Etat, du bal des pompiers aux comices agricoles, M. Balladur exprime, à l'époque, son peu de goût pour ces plaisirs. *« Que tout cela est bien sot !* dit-il. *Dieu m'en préserve, quel ennui ! »*

Laurent Mauduit
(fin)

BALLADUR EN CHAISE À PORTEURS, C'EST UNE INVENTION DE JOURNALISTE !
IL PREND LE MÉTRO !!
PLANTU

Le premier ministre toujours en tête dans les sondages

Selon un sondage Louis Harris pour *Valeurs actuelles* (1 004 personnes interrogées les 6 et 7 janvier), le candidat du PS (Jack Lang ou Lionel Jospin) serait défait au deuxième tour par M. Balladur (39 % contre 61 %), comme par Jacques Chirac (45 à 46 % contre 54 à 55 %). Au premier tour, en cas de candidature de Raymond Barre – crédité de 9 à 10 % – M. Balladur perdrait six points – 27 % au lieu de 33 % –, mais conserverait une confortable avance sur M. Chirac. L'autre sondage CSA, pour *Le Parisien* du vendredi 13 janvier (1 003 personnes interrogées les 11 et 12 janvier), indique que M. Balladur recueillerait 27 % des voix au premier tour et M. Chirac 14 %, quels que soient les candidats de la gauche. Au deuxième tour, M. Lang serait largement battu par M. Balladur (39 % contre 61 %), mais de justesse par M. Chirac (49 % contre 51 %). M. Jospin serait nettement battu tant par M. Balladur (33 % contre 67 %) que par M. Chirac (42 % contre 58 %).

M. Balladur évoque les défis économiques d'un candidat à l'élection présidentielle

Le premier ministre veut limiter les privatisations au secteur concurrentiel

Devant le Forum de *L'Expansion*, Edouard Balladur a dévoilé, *jeudi 12 janvier*, les projets économiques qu'il pourrait soumettre aux Français. Au programme : la réduction des déficits publics et un possible élargissement de l'assiette de la CSG. Soucieux de poursuivre et de limiter aussi les privatisations, le premier ministre n'en exprime pas moins la nécessité de respecter des clauses sociales minimales.

Edouard Balladur, avant même de déclarer officiellement sa candidature, égrène, jour après jour, les réformes qu'il conviendrait, selon lui, de poursuivre ou d'engager à l'avenir. Invité, jeudi 12 janvier, du « Forum de *L'Expansion* », devant un parterre de chefs d'entreprise, il n'a évoqué ses intentions pour l'élection présidentielle que de manière elliptique. Formulant le vœu que les partenaires sociaux sachent, malgré les turbulences de l'élection, nouer entre eux des projets, notamment dans le domaine de l'emploi, il a eu ce mot : « Moi, j'attends, parce que je ne peux pas faire autrement. »

En revanche, le premier ministre a continué à dévoiler les projets qu'il pourrait prochainement soumettre aux Français. Laconique sur la tâche qui attend le gouvernement au cours des prochains mois, il s'est en effet montré prolixe sur les *« grands défis de politique économique auxquels la France va devoir faire face au cours des prochaines années »*, et a passé en revue un catalogue de mesures ayant toutes les apparences d'une plate-forme. Il a ainsi souligné que *« la réduction des déficits publics et sociaux »* devra *« rester prioritaire »*. Il conviendra donc de *« mettre en œuvre avec persévérance »* la loi quinquennale sur les finances publiques. Pour les comptes de la Sécurité sociale, M. Balladur a envisagé, une fois que la maîtrise des dépenses sera assurée, *« une diversification des recettes du financement »*. Il a ainsi repris à son compte, mais sans le dire explicitement, l'idée défendue par le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, d'un élargissement de l'assiette de la contribution sociale généralisée (CSG).

La voie est aussi tracée pour les privatisations. Elles doivent *« être poursuivies »*, a dit le premier ministre, mais dans des conditions clairement définies : *« Je suis partisan des privatisations dans le secteur concurrentiel, mais je ne suis pas porté à déborder de ce secteur-là. »* La réforme pour l'emploi est également sur ses rails. M. Balladur a en effet profité de la circonstance pour détailler la proposition qu'il avait déjà exposée dans nos colonnes (*Le Monde* du 20 décembre), visant à introduire une franchise annuelle de 4 000 francs sur les cotisations sociales.

Le premier ministre a, pour finir, formulé une série de propositions que la France pourrait défendre sur l'arène internationale. Il a en particulier souhaité que les grands pays industriels reprennent leur *« réflexion sur le système monétaire international »*, ou encore veillent, dans le cadre de l'OMC (Organisation mondiale du commerce », *« au respect des clauses sociales minimales ainsi qu'à une meilleure prise en compte des contraintes de l'environnement »*.

Le premier ministre a esquivé le débat sur le financement de sa nouvelle mesure en faveur des emplois non qualifiés. Mais son message, à demi-mots, était une réponse à ceux qui lui reprochent de conduire une *« gestion notariale »*.

L. M.

Restaurer la politique et l'État

FAUTE d'engagement de Jacques Delors, le débat de l'élection présidentielle est déplacé vers la droite. Confronté à Alain Minc, auteur du rapport du Plan *La France de l'an 2000* (*Le Monde* du 5 novembre 1994), Philippe Séguin en expose les termes avec la conviction républicaine teintée de pessimisme qui le caractérise. *« Je n'adhère pas*, dit-il, *à des phrases du genre : "Je crois en l'homme plus qu'en l'Etat". »* La formule, on le sait, est d'Edouard Balladur. Pour le président de l'Assemblée nationale, il s'agit aujourd'hui de restaurer, inséparablement, la politique et l'Etat, ce qui suppose que la *« conscience »*, qui doit inspirer les hommes politiques, prenne le pas sur la *« compétence »*, qui doit être mise au service de l'Etat, et non l'inverse.


BIBLIOGRAPHIE

« Prédisposé à être inclassable », comme il l'explique en évoquant ses origines familiales, qui mêlent la droite coloniale et la gauche enseignante, M. Séguin fait une fois de plus la démonstration de l'originalité de ses vues et de la haute idée qu'il a du rôle d'un responsable politique.

Plutôt que de rechercher la synthèse des analyses et des propositions des experts, le politique doit s'employer à définir des objectifs en fonction de l'intérêt national qu'il lui revient de prendre en charge. De Gaulle est, évidemment, le modèle qui inspire cette conception, loin de toute idolâtrie et avec la crainte que l'adhésion proclamée aux idées du général, très majoritaire selon les sondages, ne recèle quelque ambiguïté. *« Les mêmes* [Français] *pourraient approuver tout autant des idées notablement différentes des siennes »*, soupçonne M. Séguin.

Fidèle à l'inspiration de sa campagne pour le « non » au référendum sur l'Union européenne, même s'il reconnaît qu'il avait alors été encombré d'alliés dont il se serait bien passé, le président de l'Assemblée nationale tient bon : la victoire du « oui » n'a pas été, pour lui, un motif de soulagement, et le cas contraire aurait pu ouvrir la voie à une politique européenne différente sans que la construction communautaire en fasse les frais. Il confirme que, à ses yeux, l'« arrimage » de l'Allemagne à l'Europe de l'Ouest risque d'être tout autant l'inverse ; que l'indépendance de la future banque européenne soumettra la politique économique aux forces du marché ; que la maîtrise de l'inflation, si elle n'est pas la cause du chômage, ne permet pas, en tout cas, de le réduire.

Son interlocuteur s'empresse de se réjouir : *« Le débat sur l'« autre politique économique » est un débat* post mortem. *»* Une seule politique économique ? Le président de l'Assemblée nationale pourrait l'admettre, à condition d'ajouter aussitôt que la politique économique ne doit pas être *la* seule politique.

P. J.

★ *Deux France ?*, d'Alain Minc et Philippe Séguin. Editions Plon, 303 pages, 120 francs.

Mme le préfet du Gers aux champs

Dans ce département rural réputé frondeur, Jeannine Pichon entend privilégier le dialogue

AUCH
de notre correspondant

Quand Mme le Préfet s'en va aux champs, ce n'est pas pour batifoler dans les arbres à l'image du fonctionnaire rendu célèbre par Alphsonse Daudet. Pour Jeannine Pichon, grande femme blonde et énergique, célibataire de cinquante-sept ans, nommée préfet du Gers à la fin de l'été 1994, c'est la meilleure façon d'imposer l'image qui lui tient à coeur : celle d'un représentant de l'Etat privilégiant le dialogue et le traitement au fond des dossiers. Elle avait à relever un véritable défi : prendre son premier poste de préfet dans un département très rural, qui découvrait par la même occasion une femme dans ces fonctions.


PORTRAIT

Le Gers agricole, au demeurant, est réputé frondeur, assez en tout cas pour « bouger » les préfets : *« Bah ! ils ne sont pas si terribles. Je les trouve plutôt chaleureux et accueillants »*, note aujourd'hui Jeannine Pichon. Elle n'en continue pas moins de susciter un réel phénomène de curiosité. *« Pour être arrivée au poste de préfet, il est évident que nous avons là une femme de très grande qualité »*, remarque Henri-Bernard Cartier, le patron gersois de la toute-puissante FNSEA. Il a fallu cependant faire passer le message : *« A la base, ça rigolait dur*, explique le syndicaliste. *Le milieu agricole reste relativement misogyne. Par tradition, c'est sur l'homme que reposent les responsabilités, et, quand une femme vient se mêler des affaires d'hommes, c'est mal vu... »*

Mais, bien sûr, les mentalités rurales ont évolué. Alors, le milieu agricole s'est mis « en attente », et le nouveau préfet « à l'écoute » : *« Le préfet doit être une grande oreille »*, note-t-elle. Une petite musique douce aux oreilles des responsables : *« C'est une femme qui a énormément de méthode*, note Henri-Bernard Cartier. *C'est bien pratique. J'énonce un problème et j'ai la réponse dans les jours qui suivent. »*

UNE « FEMME FORTE »

Réputée, dans les milieux agricoles, proche de Charles Pasqua – *« une légende »*, dit-elle un peu agacée – Mme Pichon est arrivée dans le Gers précédée d'une réputation de *« femme forte »*. Au demeurant, *« notre première idée a été de penser qu'une femme serait plus rigide qu'un homme*, explique Jacques Laigneau, le président de la Coordination rurale, *notamment dans l'emploi des forces de l'ordre »*.

La FNSEA vient-elle brûler quelques pneus devant la préfecture, ce qui tenait davantage du rite initiatique de bienvenue que de l'opération commando ? Mme le Préfet sort dialoguer avec les manifestants. Elle est même applaudie, ce que croiront difficilement nombre d'anciens préfets du Gers, chahutés en leur temps. La Coordination rurale choisit-elle d'occuper les locaux de la direction départementale de l'agriculture ? Mme le Préfet parlemente durant deux jours, puis fait donner – pacifiquement – la troupe. *« Une centaine de CRS pour évacuer une dizaine d'agriculteurs, on n'avait jamais vu ça ! »*, sourit un photographe, vieil observateur des mœurs départementales.

Tout cela ressemble bien à une forme d'état de grâce. Encore que, comparée à son prédécesseur, Philippe Martin, Jeannine Pichon souffre toujours d'un certain *« déficit convivial »* de son image – un critère de jugement toujours important en Gascogne. Ce qui la chagrine un peu : *« J'insiste toujours sur la rigueur : alors, on a fini par me coller l'étiquette d'administrative*, plaide-t-elle, *mais j'apprécie la forme de convivialité chère à ce pays. »*

Daniel Hourquebie

Les députés pourront recruter un troisième assistant parlementaire

Le bureau de l'Assemblée nationale a décidé, sur proposition des questeurs, mercredi 11 janvier, d'ouvrir les crédits nécessaires – 150 millions de francs par an – pour permettre à chaque député d'embaucher, à compter du 1er septembre, un troisième assistant parlementaire. Annoncée jeudi par Philippe Séguin, cette initiative résulte des recommandations qui avaient été formulées en novembre par le rapport du groupe de travail mené par le président de l'Assemblée nationale, sur *« la politique et l'argent »*. *« Il ne serait ni réaliste ni honnête de conduire une réflexion sur le statut des élus sans s'interroger sur leur situation matérielle »*, notait ce rapport, avant de proposer de donner aux députés *« la faculté de recruter un collaborateur supplémentaire »*. Actuellement, chaque député dispose, outre son indemnité parlementaire (30 381 francs nets par mois), d'un crédit de 26 196 francs pour la rémunération de collaborateurs, correspondant, en principe, aux salaires bruts de deux personnes.

M. Fiterman quitte le Parti communiste

Charles Fiterman a pris acte de *« l'extinction de son appartenance au PCF »*, jeudi 12 janvier, lors d'une conférence de presse destinée à soutenir la candidature de Dominique Voynet. L'ancien ministre communiste a expliqué que, depuis le vingt-huitième congrès du PCF en janvier 1994 où il avait renoncé à appartenir à toute instance de direction, il n'avait plus reçu de convocation de sa cellule. Il préfère désormais s'employer, selon sa propre expression, au *« mariage du socialisme et de l'écologie »*. Par ailleurs, le club créé en octobre 1994 par M. Fiterman, Forum Alternatives européennes, organise, samedi 14 janvier à la Sorbonne, un premier colloque sur l'Europe, avec la participation annoncée d'Elisabeth Guigou (PS), Philippe Herzog (PCF), Marie-Christine Blandin (Verts) et Bruno Trentin, président de la Confédération générale italienne du travail.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **M. Séguin (RPR), président de l'Assemblée nationale, a demandé** *« instamment »*, jeudi 12 janvier, lors de la présentation de ses voeux à la presse, que, pour l'élection présidentielle, *« chacun se déclare, admette l'existence de l'autre et expose clairement son projet pour la France... s'il en a un »*. En écho aux propos de Jacques Chirac, il s'est élevé contre *« le dernier avatar de cette pseudo-pensée technocratique qui (...) menace de ruiner le cœur de nos institutions en réduisant l'élection présidentielle à une compétition de mannequins pour le titre de Monsieur France »*.

■ **Les adhérents directs de l'UDF**, réunis le 12 janvier à l'Assemblée nationale en bureau exécutif, se sont prononcés en faveur d'une candidature du premier ministre, Edouard Balladur, à l'élection présidentielle. L'action menée par le chef du gouvernement répond à la volonté de cette composante de l'UDF de *« voir la France retrouver le chemin de la croissance économique et jouer un rôle moteur dans la construction d'une Europe forte, efficace et démocratique »*, a indiqué le délégué général, Pierre-André Wiltzer.

■ **M. Hollande appelle la gauche à se rassembler**, en dépassant *« une logique de parti qui serait sans espoir »*. Le président du club deloriste Témoin a proposé, jeudi 12 janvier sur RTL, que *« tous ceux qui ont envie qu'il y ait un candidat de la gauche présent au second tour fassent en sorte qu'on ait le même au premier tour »*.

■ **Jean-Marie Le Pen, président du Front national**, a décidé d'engager des poursuites judiciaires contre Lionel Jospin qui, dans *Le Monde* du 11 janvier, l'avait accusé de *« frauder l'impôt »*. *« Cette imputation calomnieuse a de quoi faire hausser les épaules. Néanmoins, compte tenu du fait que je suis candidat à la présidence de la République, elle m'oblige à engager contre lui des poursuites correctionnelles »*, explique M. Le Pen dans un communiqué. Le candidat socialiste à la candidature présidentielle faisait référence au contentieux qui oppose l'administration des impôts à M. Le Pen (*Le Monde* du 29 décembre 1994).

■ **Jean-François Touzé, président de l'Alliance populaire** (organisation d'extrême droite), a annoncé, jeudi 12 janvier, qu'il renonçait à sa candidature présidentielle et qu'il soutiendra au premier tour Jean-Marie Le Pen, président du Front national et, au second tour, *« celui qui appelle les Français au changement et au rassemblement : Jacques Chirac »*. M. Touzé avait annoncé sa candidature le 16 novembre.

DÉPÊCHES

■ **DÉFENSE : M. Balladur a prévu de se rendre, lundi 16 janvier, à l'Ile-Longue**, en rade de Brest, où lui sera présenté le sous-marin nucléaire lance-missiles stratégiques *le Triomphant*. Edouard Balladur n'a encore jamais visité un sous-marin stratégique. Premier d'une série de quatre, *le Triomphant*, qui déplace 14 335 tonnes en plongée, sera opérationnel à la fin de 1995. Il est actuellement en essais dans l'Atlantique et il est destiné à être armé de seize missiles M. 45 capables de larguer chacun une demi-douzaine de têtes nucléaires TN-75 sur une même cible ou sur plusieurs à la fois.

■ **AGRICULTURE : le Sénat a adopté en première lecture**, jeudi 12 janvier, le projet de loi de modernisation de l'agriculture présenté par Jean Puech. La majorité a voté « pour », les communistes « contre », les socialistes se sont abstenus. Les sénateurs ont étendu aux appellations d'origine contrôlée la simplification des formalités nécessaires à la circulation du vin pour les particuliers. Grâce à une seconde délibération, M. Puech a fait renoncer les sénateurs au renforcement des sanctions contre les abus de position dominante des centrales d'achat (*Le Monde* du 12 janvier) et au dégrèvement total de la part communale de la taxe foncière sur le non-bâti qu'ils avaient accordé aux zones agricoles péri-urbaines particulièrement menacées.

■ ***ÉLECTIONS* : deux scrutins partiels**, une élection législative et une cantonale, ont lieu en Guadeloupe, dans la troisième circonscription et dans le canton de Baie-Mahault, le 15, et éventuellement le 22 janvier en cas de second tour, pour pourvoir au remplacement de l'ancien député (République et Liberté) et conseiller général, Edouard Chammougon, déchu de ses mandats après une condamnation pour corruption qui le prive de ses droits civiques (*Le Monde* daté 13-14 novembre 1994). *(Corresp.)*

Le bilan social de Maastricht

Edouard Balladur a reçu, jeudi 12 janvier à l'hôtel Matignon, une délégation de la Confédération européenne des syndicats (CES), afin de préparer le volet social de la présidence française de l'Union européenne. *« Il nous a demandé de contribuer à établir le bilan social de l'application du traité de Maastricht »*, a déclaré Emilio Gabaglio, secrétaire général de la CES. *« Nous avons attiré l'attention du premier ministre sur quatre questions »* : l'emploi, le volet social du traité de Maastricht, la préparation de la conférence intergouvernementale de 1996 sur la révision du traité et l'introduction de la dimension sociale dans la coopération avec les pays d'Europe de l'Est. *« Nous avons demandé un supplément d'initiative et, dans ce contexte-là, nous avons confirmé au premier ministre que la CES était prête à développer le dialogue social au niveau européen »*, a ajouté Emilio Gabaglio. D'accord sur le principe, la délégation de la CES et le premier ministre ont aussi discuté du projet de *« conférence du dialogue social »* au niveau européen qu'Edouard Balladur souhaite voir organiser en mars.

GIRONDINS L'avocat général a requis jeudi 12 janvier à l'encontre de Claude Bez, ancien président du club de football des Girondins de Bordeaux, une peine de trois ans d'emprisonnement, deux millions de francs d'amende et une privation de droits civiques. Il est accusé d'enrichissement personnel mis en place par Claude Bez et son fils Eric, à l'occasion de la construction du centre d'entraînement du Haillan. Plusieurs millions de francs de subventions et de fonds publics ont été ainsi détournés.
● CE PROCÈS en appel n'a pas permis de faire toute la lumière sur le rôle exact joué par la Ville de Bordeaux et Jacques Chaban-Delmas. Bras droit du maire, Gilbert Leroi a assuré que Jacques Chaban-Delmas avait lui-même fixé le montant des subventions publiques à 54 millions de francs, montant surévalué de dix millions de francs qui ont été ensuite reversés dans les caisses du club.

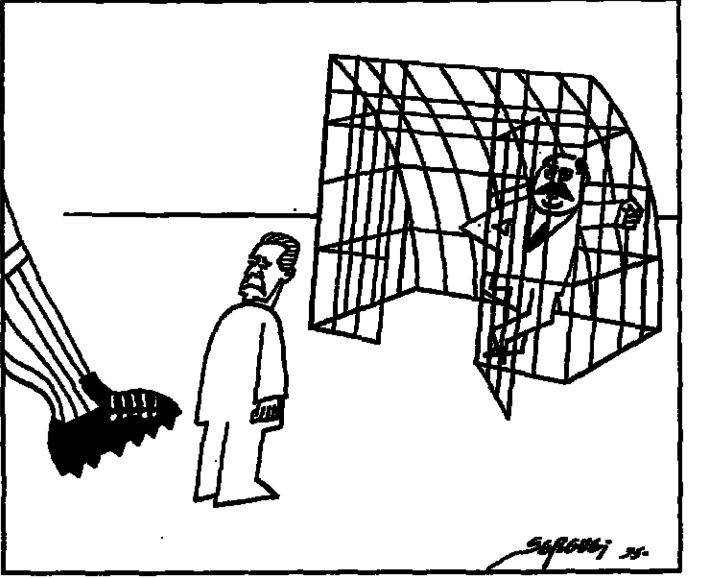
Le procès en appel de Claude Bez égratigne le système Chaban-Delmas

Trois ans de prison ont été requis contre l'ancien président des Girondins de Bordeaux. L'avocat général a estimé qu'il était coupable d'escroquerie et d'enrichissement personnel sur fonds publics

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Pour l'ancien président du club de football des Girondins de Bordeaux, ce fut un réquisitoire à contre-pied. *« Une tricherie intellectuelle »*, dira Claude Bez, jeudi 12 janvier en fin d'audience, après avoir encaissé la sanction requise à son encontre : trois ans d'emprisonnement, 2 millions de francs d'amende et cinq ans d'interdiction de droits civiques et civils, alors qu'il a été condamné, en mars 1994 en première instance, à deux ans de prison dont un avec sursis et 2 millions de francs d'amende.

Deux jours durant, les débats s'étaient concentrés sur la réalité ou non de l'escroquerie que l'ancien patron des Girondins aurait commise en 1986-1987, au préjudice des collectivités locales, en obtenant 10 millions de francs de plus que nécessaire à la réalisation du luxueux centre d'entraînement sportif du Haillan, et ce afin de les reverser, via un système de fausses factures, dans les caisses du club (*Le Monde* des 11 et 12 janvier). Et voilà que l'avocat général, Dominique Dauffy, abordait longuement un autre volet du dossier, évoqué plus discrètement à l'audience, et pour lequel le prévenu a bénéficié d'une relaxe en première instance. *« Ce procès est celui d'un homme et de son enrichissement personnel. »*



UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Avec minutie, le magistrat s'est interrogé sur le juteux cumul de fonctions dont le fils de l'ancien dirigeant sportif, Eric Bez, a bénéficié. Sur le chantier du Haillan, a remarqué l'avocat général, moyennant rémunérations et commissions, ce jeune homme de vingt-sept ans, *« sans compétences techniques particulières »* en matière immobilière, était tout à la fois le délégué de son père, le maître d'ouvrage, l'assistant obligé des trois architectes concernés et le conseil attitré des deux seules entreprises, Malardeau et Aquitaine Environnement, qui se sont vu attribuer les marchés.

Au total, a ainsi noté l'avocat général, par le biais d'un marché privé conclu grâce à 54 millions de francs de subventions publiques accordées à parts égales par la ville de Bordeaux, la communauté urbaine, le département et la région, Eric Bez a fait rentrer dans les caisses de ses deux très jeunes sociétés de conseil et d'études, 3 417 374 francs. Or, pour le parquet général, il s'agit là essentiellement de fonds publics détournés, de prestations fictives facturées, constitutives de faux et usage, tout comme celles que sont censés couvrir 2 autres millions facturés à l'entreprise Malardeau au titre d'une « représentation commerciale ».

L'avocat général a requis contre Eric Bez, relaxé en première instance, deux ans de prison, dont dix-huit mois ferme et 120 000 francs d'amende. En revanche, il a demandé la confirmation de la relaxe prononcée contre les deux entrepreneurs, les faits les concernant étant prescrits.

Cependant, l'avocat général ne s'en est pas tenu là. Pour lui, l'affaire des Girondins est une affaire de famille. Et *« derrière le fils, il y a le père »*, également poursuivi pour recel d'usage de faux. A l'appui de sa démonstration, M. Dauffy a fait remarquer que la quasi-totalité des traites endossées par Eric Bez avaient en fait été créditées de suite sur les comptes de son père. Pour le magistrat, ces sommes ont servi à l'achat et à l'exploitation chaotique d'un complexe hôtelier au Sénégal, ainsi qu'à l'acquisition d'une maison pour son fils. Et *« l'enrichissement des deux*, dit-il, *n'a pu se réaliser que par le biais de fausses facturations »*.

LE RÔLE DE LA VILLE

C'est un même système de fausse-facturation, avait rappelé l'avocat général peu de temps auparavant, qui aurait été également à la base, selon lui, du mécanisme ayant permis à l'ancien patron des Girondins de récupérer 10 millions de francs pour le club bordelais, sous la forme de contrats de publicité imposés aux entrepreneurs ayant obtenu les marchés du centre du Haillan.

Cependant, le ministère public se gardait bien de revenir sur la manière dont avait été accordée la subvention de 54 millions de francs pour financer l'opération. Or, pour le moins, le rôle des collectivités dans cette affaire, ville de Bordeaux en tête, mériterait d'être clarifié.

Comment expliquer, par exemple, que la ville de Bordeaux, comme l'ont relevé plusieurs plaideurs, a récemment assigné civilement Claude Bez afin de récupérer pas moins de 2,5 millions de francs de dommages sur ce dossier, alors qu'elle vient, par la voix de l'ancien bras droit de Jacques Chaban-Delmas, Gilbert Leroi, interrogé en dernière minute, de reconnaître que c'est bien le maire de Bordeaux, et non Claude Bez, qui a fixé lui-même, après concertation, le montant de la subvention (excluant donc que l'ancien patron des Girondins ait pu escroquer les collectivités locales) ? De même, que veut dire ce jeu curieux de la partie civile qui, apprend-on aussi à l'audience, est allée jusqu'à rédiger, pour la défense de Claude Bez, le brouillon d'une note, qui a été remise au tribunal en première instance ?

Devant tant de zones d'ombre, Mᵉ Jean-Charles Gonthier, avocat du conseil général de la Gironde (dont le président est socialiste), également partie civile, a annoncé qu'il déposerait un recours devant le tribunal administratif contre la ville de Bordeaux, *« afin de savoir où est exactement passé l'argent du citoyen »*.

Mᵉˢ Benoît Ducos-Ader et François Tosi, défenseurs de Claude et Eric Bez, ont pour leur part rappelé le contexte politique de ce dossier et *« l'acharnement de Bernard Tapie et de Michel Charasse* (alors ministre du budget) *à faire tomber Claude Bez »*. Ils ont plaidé l'innocence de leurs clients, s'appuyant sur les déclarations de M. Leroi, et avancé, entre autres, que Claude Bez avait bien remboursé son fils entre 1987 et 1991, qu'il ne s'était donc pas enrichi personnellement et que, enfin, les prestations d'Eric Bez étaient bien réelles.

(Jugement le 28 mars.)

Jean-Michel Dumay

Le crépuscule d'un règne municipal

AVANT d'être la toile de fond d'un dossier judiciaire, celui des Girondins, le « système Chaban » a tout d'abord été le sujet de nombreuses études universitaires, tant il est apparu longtemps comme un exemple parfait de domination d'un territoire.

Patron incontesté d'une ville qui s'offre à la Libération au résistant Chaban-Delmas pour mieux faire oublier les années noires de l'Occupation, le maire de Bordeaux a pu conforter son assise locale par une carrière nationale d'envergure qu'illustre son passage à Matignon, de 1969 à 1972, et à la présidence de l'Assemblée nationale, de 1958 à 1969, puis de 1978 à 1981, et enfin de 1986 à 1988. Il a su profiter de cette concentration de pouvoir peu commune pour mettre sur pied une organisation durable aux structures féodales.

Le moteur du « système Chaban » a longtemps reposé sur la capacité du maire de Bordeaux à mettre sur pied des réseaux transcendant les clivages politiques et reposant, comme l'écrivent Patrick et Philippe Chastenet, biographes de Jacques Chaban-Delmas, sur *« des échanges de services et des rapports clientélistes »*. Baron du gaullisme, il a imposé dans sa ville le chabanisme, manière personnelle de radical-socialisme qui lui a *permis d'élargir considérablement* son audience.

Il a étendu progressivement son audience sur l'agglomération bordelaise tout entière, puis sur la Gironde et sur la région Aquitaine. Pour l'agglomération bordelaise, le système Chaban a été conforté par *« la peur de déplaire*, [qui] *est un des ressorts fondamentaux de la vie politique bordelaise, dans la mesure où elle paralyse les gens »*, selon l'analyse de Jean-François Médard, auteur, dès 1972, d'un *« système Chaban »* qui décrit ses mécanismes de régulation.

La mise sur pied de la Communauté urbaine de Bordeaux, dans les années 60, a été d'un puissant secours pour M. Chaban-Delmas, *qui a trouvé avec cette structure* un outil adapté à la nature d'un pouvoir cogestionnaire dès lors qu'il permet d'étendre son influence au-delà de son camp politique. Elle lui a permis de gérer au mieux la montée en puissance de la gauche dans les communes de la périphérie. Les règles de non-agression, tacites, de la cohabitation entre Jacques Chaban-Delmas et ces maires PS se sont imposées d'elles-mêmes : les fruits à retirer d'un partage du pouvoir, et il va sans dire celui de ses subsides, étant jugés plus attrayants que ceux d'une gestion conflictuelle et offensive. *« La permanence du système chabaniste repose non seulement sur une relation asymétrique qui assure au fédérateur la domination globale de l'ensemble mais aussi sur la présence d'un associé-rival suffisamment puissant pour maîtriser son propre camp »*, écrivent encore Patrick et Philippe Chastenet, qui assurent que René Cassagne, qui fut maire socialiste de Cenon, a longtemps joué ce rôle.

DÉCRÉPITUDE

La tolérance réciproque, voire la complaisance est devenu manifeste avec le dossier des Girondins, au début de l'année 1989. Lorsqu'il s'en est saisi, lors de nombreuses et houleuses séances du conseil municipal de Bordeaux, après les élections municipales de 1989, le chef de file des socialistes, François-Xavier Bordeaux, n'a pas trouvé, loin s'en faut, le moindre relais auprès de ses camarades de la périphérie. Ses relations avec eux s'en sont trouvées rapidement dégradées. Aujourd'hui, M. Bordeaux a d'ailleurs quitté le camp socialiste.

Le dossier des Girondins a été la première épreuve majeure subie à Bordeaux par son maire. *« Ce n'est pas la crise des Girondins qui a affaibli Chaban, c'est au contraire Chaban, vieilli, qui a généré cette décrépitude »*, explique un chercheur de l'université de Bordeaux-Talence. L'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui le dossier du métro bordelais est un deuxième exemple de la déshérence d'un système dont l'acte de décès a sans doute été signé par les élus de la Communauté urbaine, le 22 juillet 1994, lorsqu'ils ont rejeté le traité de concession du VAL, alors que Jacques Chaban-Delmas voulait faire du métro sa dernière grande œuvre. Privé paradoxalement, par sa longévité, des réseaux qu'il avait mis sur pied dans les années 50 et 60 et qui se sont éteints progressivement au cours de ces dernières années, Jacques Chaban-Delmas achève à présent son dernier mandat affaibli et isolé.

Gilles Paris

48 ans à la mairie

● **octobre 1947** : il est élu maire de Bordeaux. Il sera réélu sans interruption.
● **décembre 1967** : il prend la présidence de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB).
● **mai 1974** : il est battu, au premier tour de l'élection présidentielle, par Valéry Giscard d'Estaing.
● ***septembre 1977*** : *Michel* Sainte-Marie (PS), maire de Mérignac, est président de la CUB après des élections municipales favorables à la gauche dans les communes de la banlieue bordelaise.
● ***juillet 1989*** : *il reprend la* présidence de la CUB.
● **mai 1993** : il annonce qu'il ne briguera pas un neuvième mandat en 1995.

Furiani : M. Fournet-Fayard s'exonère de toute responsabilité

L'ancien président de la Fédération française de football se défend d'être impliqué dans la catastrophe

BASTIA
de notre envoyé spécial

Un vibrant soupir de satisfaction, accompagné d'exclamations et de sifflements, accueille l'entrée dans la salle d'audience de Jean Fournet-Fayard. Jeudi 12 janvier, l'ancien président de la Fédération française de football (FFF) était très attendu devant le tribunal correctionnel de Bastia, où sont examinées les responsabilités dans la catastrophe de Furiani. Trop attendu sans doute au regard de l'importance réelle de son témoignage. Mais était-ce le discours d'un témoin qui justifiait cette impatience ou bien le désir trop longtemps contenu de le voir enfin là, dans cette salle d'audience, pour subir un interrogatoire semblable à celui des prévenus ?

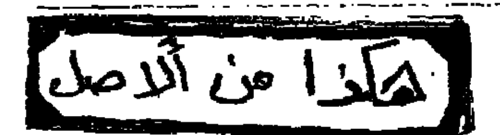

PROCÈS

Jean Fournet-Fayard ne s'y est pas trompé, et d'emblée il tente de se faire pardonner une déclaration faite devant la presse à Lisbonne, le soir de l'effondrement de la tribune de Furiani. Sans prudence, il avait alors expliqué que toutes les précautions avaient été prises par la fédération pour assurer la sécurité. *« Cette déclaration était maladroite et provocante »*, dit aujourd'hui Jean Fournet-Fayard. Sur les faits, il déclare : *« Je n'avais aucune implication directe. Je n'apparais pas dans l'organisation des matches de Coupe de France. »* Ce faisant, il récite presque mot pour mot la courte phrase utilisée par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia pour lui accorder un non-lieu sur les poursuites engagées contre lui. Cette situation étonne Mᵉ Henri Juramy : *« Je ne comprends pas la différence de situation avec Michel Cagnon, qui n'est pas non plus dans l'organisation de la Coupe de France et se trouve pourtant renvoyé devant ce tribunal »*, souligne l'avocat, sans espérer une réponse sur la conduite d'une instruction dont les choix restent mystérieux.

Pour étayer ce qu'il faut bien appeler une défense, Jean Fournet-Fayard explique : *« Les problèmes matériels ne sont pas de notre responsabilité. La loi, ce n'est pas moi qui la fais. Mais tout ce qui concerne l'aspect matériel du stade est régi par le code de la construction. »* Et le débat se prolonge par de longues discussions sur l'interprétation de la réglementation administrative. Il en ressort que la FFF ne serait chargée que de ce que Jean Fournet-Fayard appelle la *« sécurité policière »*, c'est-à-dire les précautions relatives à l'incendie, à la panique et aux risques présentés par le hooliganisme. Concernant les bâtiments, le tribunal plonge dans une législation si touffue que les responsabilités sont diluées à un point extrême, et cette complexité pourrait expliquer les hésitations de la chambre d'accusation dans le choix des personnes à poursuivre. La même discussion avait entouré l'interrogatoire de Didier Cauville, directeur départemental de l'équipement de Haute-Corse à l'époque des faits, poursuivi pour homicide involontaire. Ce haut fonctionnaire précisait même : *« Dans l'état actuel du droit, il n'y a pas pour les commissions de sécurité d'obligation de contrôle sur la solidité d'une structure. »* Au-delà des questions de droit, les avocats des parties civiles s'intéressent à l'aspect moral de certains comportements. Ainsi voudraient-ils savoir pourquoi le président de la FFF n'a pas immédiatement donné sa démission après le drame. *« Démissionner à ce moment eût été une dérobade »*, lance le témoin. A-t-il subi des pressions pour que le match ait lieu à Bastia ? *« Non ! A aucun moment ! »* Ne pouvait-il vraiment rien faire à son niveau pour éviter la catastrophe ? *« Si j'avais été informé par quiconque qu'il y avait des défaillances, j'aurais pu intervenir auprès de la commission de la Coupe de France. »* Un avocat évoque alors la multiplication par deux, ou même par quatre, du prix des places décidée par le Sporting-Club de Bastia : *« Vous étiez victime de cette tentative d'escroquerie. Avez-vous déposé une plainte ? »* Non, la FFF, ni personne, n'a déposé de plainte, et le parquet n'a pas non plus jugé utile d'engager des poursuites.

Certes, les affaires de gros sous paraissent dérisoires au regard de la catastrophe. Mais n'est-ce pas l'une des composantes du drame ? Quand Robert Mahy, procureur de la République de Bastia, lui parle d'argent, Jean Fournet-Fayard admet : *« Beaucoup d'argent circule dans le football. C'est un énorme problème. Depuis 1990, nous avons mis en place des mesures économiques draconiennes. »* Et l'ancien président de la FFF relève que l'argent est *« une aide pour le sport »* mais aussi *« un danger »*.

Maurice Peyrot





La police utiliserait les toxicomanes pour « contrôler une certaine marginalité »

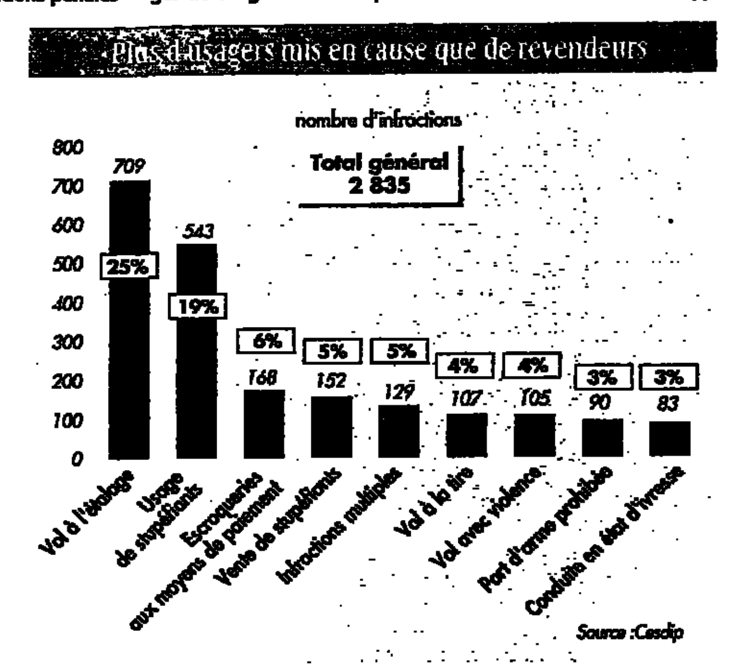
Une étude du ministère de la justice sur les relations entre drogue et délinquance

Dans un essai d'évaluation des relations entre toxicomanie et délinquance, le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) détaille la « mécanique » du travail policier et constate le « *rôle instrumental* » joué par l'usager de drogues dans ce processus. Marie-Danielle Barré s'interroge, dans son étude, sur la « double casquette » usager-délinquant et dénonce la liaison supposée entre les deux comportements.

ASSOCIATION MYTHIQUE ou évidence ? La question des relations entre toxicomanie et délinquance se pose depuis des années et n'a jamais eu de réponse claire ni quantifiée. Une étude statistique du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) a cherché à lever l'« *amalgame qui tend à confondre de façon implicite deux comportements, tous deux réprimés pénalement, mais inégalement réprouvés* ». Réalisée à la demande de la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la justice par Marie-Danielle Barré, financée par la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, l'enquête a scruté dans le détail la « mécanique » du travail policier à Paris sur l'année 1990 et retenu deux échantillons d'individus, les uns interpellés pour infractions à la législation sur les stupéfiants, les autres pour faits de petite et moyenne délinquance.

« *On peut faire l'hypothèse que la « toxicomanie fléau social » a en l'occurrence bon dos lorsqu'on a la charge d'expliquer une bonne partie de la délinquance acquisitive, si peu élucidée* », assène Mme Barré dans son introduction. Il résulte en effet de ses travaux une équation inédite : « *Les usagers de drogues dites dures, qui sont les plus susceptibles d'avoir d'impérieux besoins de financement pour se procurer leur produit, ont pour 85 % d'entre eux été impliqués dans des affaires de délinquance. Par contre, si l'on considère l'ensemble des délinquants, 13 % de ces derniers ont été impliqués dans une affaire d'usage de drogue dure.* » Mme Barré en conclut qu'« *un individu qualifié d'usager de stupéfiants a plus de probabilités de « cacher » un délinquant qu'un délinquant n'a de probabilités de « cacher » un usager.* »

Si « *la garde à vue est la règle* », peu d'individus mis en cause pour simple usage de stupéfiants sont en définitive déférés aux parquets (16 %). Le sort des autres usagers reste donc entre les mains des services de police, qui en libèrent la majorité (72 %), « *souvent avec un simple avertissement* ». Mme Barré constate – et déplore, sans le dire explicitement – l'« *instrumentalisation de l'usager de produits illicites par les services de police* ». « *Instrument de la répression de la vente et du trafic, il est aussi l'instrument du contrôle d'une certaine marginalité* », précise t-elle, évoquant à cet égard les interpellations effectuées « *sans motif autre que le motif minimal susceptible de justifier un contrôle d'identité* ». Mme Barré rapproche ainsi le « *rôle instrumental* » joué par l'usager de produit illicite de « *celui que jouaient les prostituées pour la police des mœurs sous la Troisième République.* »



L'usage de stupéfiants arrive en deuxième position derrière les vols à l'étalage, et loin devant la vente de produits illicites, parmi les infractions commises par les individus mis en cause dans une procédure judiciaire.

« DOUBLE CASQUETTE »

La fréquence des cas de consommateurs de drogues impliqués pour d'autres motifs que le simple usage (68 %) conduit Mme Barré à s'interroger sur la « double casquette » usager-délinquant. Selon elle, cette double implication « *ne signifie pas nécessairement qu'il y ait un lien causal entre les deux* », et elle assure qu'« *en tout état de cause, si l'on retient l'hypothèse de la délinquance comme source de revenus nécessaires pour l'usager, donc effectivement comme une conséquence attendue de l'usage, il faut se limiter aux usagers de drogue dite dure. Le fait de ne jamais préciser la nature du produit engendre la confusion.* »

Produits illicites à multiples visages

Entre les chiffres et pour les besoins de l'enquête, Mme Barré note qu'« *il importe de faire la distinction, ce que la loi ne fait pas, entre drogues dites douces et drogues dites dures* ». Elle a notamment observé que les utilisateurs de drogues dures avaient deux fois plus souvent été impliqués que les adeptes des drogues douces dans « *au moins une affaire d'usage-revente ou de trafic* » et que « *le poids relatif de l'usager de cannabis est pratiquement quatre fois plus important dans les statistiques du ministère de l'intérieur que dans celles du ministère de la santé* ».

La loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants avait tenté de concilier répression du trafic et prise en charge sanitaire. Or, dans ce domaine « *très investi par l'irrationnel* », les frontières sont encore plus subtiles aujourd'hui. Le consommateur de produits illicites « *a de multiples visages* » et « *il ne mérite guère de devenir la cause mythique de sentiments d'insécurité* », estime Mme Barré. Selon elle, « *le débat actuel sur le dispositif législatif en vigueur gagnerait à ce que l'usager puisse enfin sortir du piège où l'enferment tous ceux qui font de lui un enjeu politique ou professionnel* ».

Le constat est plus que jamais à l'ordre du jour, la « *pertinence* » de la législation de 1970 étant actuellement à l'examen au sein d'une commission nommée en mars 1994 par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et présidée par le professeur Roger Henrion (hôpital Cochin, Paris). « *La liaison supposée entre les deux comportements* [toxicomanie et délinquance] *est un argument fréquemment mobilisé dans une dispute aujourd'hui ouverte sur la question de la dépénalisation, voire de la légalisation de tout ou partie des produits jusqu'ici illicites*, observe Mme Barré. *L'argument est d'ailleurs utilisé autant par les tenants d'une thèse que par ceux de la thèse inverse.* » La publication attendue dans les tout prochains jours du rapport de la commission Henrion devrait orienter le débat. Et relancer la controverse.

Laurence Folléa

★ « Toxicomanie et délinquance, du bon usage de l'usager de produits illicites », de Marie-Danielle Barré, avec la collaboration de Bénédicte Froment et Bruno Aubusson de Cavarlay, Cesdip, *Etudes et données pénales*, 1994, nº 70, ministère de la justice, unité de recherche associée au Centre national de la recherche scientifique (URA 313), CNRS.

A 21 ans, près de la moitié des jeunes vivent chez leurs parents

Selon l'INED, le départ des filles est plus précoce

LES JEUNES sont moins « accrochés » à leur famille qu'on ne le dit. Selon une enquête de l'Institut national d'études démographiques (INED) sur le passage à l'âge adulte, plus de la moitié des hommes (54 %) et près des trois quarts des femmes (72 %) ne vivent plus chez leurs parents à l'âge de 21 ans. Publiée jeudi 12 janvier, cette étude menée en 1993 auprès de trois mille personnes âgées de 25 à 34 ans, fait apparaître que ce départ intervient le plus souvent pour vivre en couple.

Si les femmes s'en vont plus tôt (30 % sont déjà parties à 19 ans, contre 19 % des hommes), c'est parce qu'elles s'installent en couple de manière plus précoce, alors que les hommes attendent généralement (dans les trois quarts des cas) d'avoir une situation professionnelle stable pour le faire. *A contrario*, une femme sur deux s'installe en couple sans attendre, en comptant sur les revenus de son conjoint. « *Tout se passe comme si la mise en couple constituait pour elles une sécurité* », écrivent Michel Bozon et Catherine Villeneuve-Gokalp, les auteurs de l'enquête.

RETOUR POSSIBLE

Plus de 20 % des jeunes quittent leurs parents pour faire des études. Dans ce cas, les départs sont évidemment plus précoces (le plus souvent avant 19 ans, rarement après 21 ans) et sans distinction d'âge entre garçons et filles, de même que lorsque les jeunes partent de la famille pour travailler. Selon les milieux sociaux, les raisons et l'âge du départ diffèrent, surtout chez les garçons : dans les milieux aisés, on s'en va pour continuer ses études alors que, dans les catégories populaires, on cherche d'abord à stabiliser sa situation professionnelle.

En définitive, quitter ses parents ne signifie pas rompre avec eux. D'abord, dans un cas sur deux, les jeunes continuent d'être aidés, au moins au cours de la première année. Les subsides sont plus fréquents, et, naturellement, beaucoup plus importants, lorsque les jeunes sont partis faire des études. Parfois, la totalité des dépenses sont couvertes, mais cette prise en charge totale est deux fois plus fréquente chez les cadres que chez les employés ou les ouvriers. Quels que soient le milieu social et la raison du départ, cependant, la tradition demeure : on aide plus les filles que les garçons. Ensuite, une bonne partie des jeunes reviennent chez leurs parents tous les week-ends, au moins au début. Et certains s'y réinstalleront après leurs études mais aussi en cas de chômage, de ressources insuffisantes (surtout pour les hommes) ou d'échec conjugal (surtout pour les femmes) : la famille reste alors un refuge.

G. H.

★ Populations et sociétés, nº 297, janvier 1995.

COMMENTAIRE

MODUS VIVENDI

FINALEMENT, les jeunes et leurs parents s'entendent plutôt bien. Non seulement le compromis passé depuis quelques années – les enfants restent un peu plus longtemps à la maison à condition d'obtenir une véritable autonomie sociale – reste valable, mais les deux parties sont parfaitement capables d'en assouplir, si nécessaire, les termes. Ceux qui quittent la cellule familiale ne rompent pas forcément et ceux qui restent savent parfaitement préserver leur marge d'indépendance, même si, dans les deux cas, les contraintes liées aux études et à l'insertion dans la vie professionnelle dictent parfois leurs conditions. Bref, les relations entre parents et enfants sont devenues adultes.

Pourtant, ce *modus vivendi* apparemment majoritaire souffre quelques exceptions. Et il est révélateur que ce soient les filles qui en souffrent le plus. Leur propension à quitter plus rapidement la maison – à prendre le risque de le faire sans disposer d'une situation professionnelle – est le signe des difficultés qui sont les leurs pour obtenir le même degré d'autonomie personnelle que celle dont jouissent leurs frères. D'ailleurs, d'autres études de l'INED font état d'un contrôle parental plus strict sur les filles et de situations de mésentente plus fréquentes avec les parents. Cette réalité apparaît plus nettement dans les milieux populaires que dans les catégories aisées, bien que, estiment les auteurs de l'étude, « *plus aidés, les enfants de cadres sont aussi paradoxalement plus dépendants et plus insatisfaits de la relation qu'ils entretiennent avec leurs parents* ».

Jean-Michel Normand

Perquisition au domicile de Gérard Longuet

AFFAIRES. Le juge d'instruction Mireille Filippini a perquisitionné, jeudi 12 janvier, au domicile de Gérard Longuet ainsi qu'au cabinet d'avocat de son épouse, Brigitte Fossorier-Longuet, tous deux situés dans le 16e arrondissement de Paris. Cette double action du magistrat chargé des dossiers concernant le financement du PR et le patrimoine de M. Longuet est intervenue le jour où l'on apprenait que le président du Parti républicain avait été mis en examen, le 23 décembre 1994, pour « *recel d'abus de biens sociaux* », dans l'affaire du financement de sa villa de Saint-Tropez (*Le Monde* du 13 janvier). Dans un communiqué adressé jeudi à l'AFP, M. Longuet constate « *avec regret qu'une fois de plus le secret de l'instruction a été violé* » par l'annonce de sa mise en examen.

En septembre, à la suite d'articles de presse les concernant, M. et Mme Longuet avaient porté plainte pour violation du secret de l'instruction. Le PR avait fait de même. Ces plaintes, instruites par le juge Gilbert Thiel, ont donné lieu, mardi, à une série d'auditions dans les milieux judiciaires rennais (*Le Monde* du 12 janvier). La perquisition au bureau de Mme Longuet tient-elle simplement au fait que la villa de Saint-Tropez est au nom des époux Longuet ou a-t-elle d'autres causes ? En mai, dans une note au procureur général de Rennes, le conseiller Renaud Van Ruymbeke, dont les investigations ont révélé toutes ces affaires, notait que la société Investel, créée par Gérard Longuet, avait versé 86 000 francs à « *Me Longuet* », le 22 décembre 1989.

Le MRAP accuse le directeur de l'ANPE de racisme

DISCRIMINATION. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a porté plainte devant le procureur de la République de Paris, le 27 décembre 1994, pour « *diffamation à raison de l'appartenance raciale* », contre Michel Bon, directeur général de l'ANPE. L'organisation antiraciste lui reproche d'avoir expliqué, le 12 octobre 1994, à la tribune d'un colloque sur la « *place du travail dans la société* » que la couleur de la peau d'une caissière de supermarché avait de « *l'importance* » : « *Malheureusement, il y a des gens avec lesquels on a du mal à se sentir de plain-pied. C'est quoi ? C'est les étrangers, et plus la couleur est foncée et plus on a du mal à se sentir de plain-pied.* » L'ancien PDG des hypermarchés Carrefour a réagi, vendredi 13 janvier, à cette mise en cause, en expliquant qu' « *une partie des clients ne vit pas bien la différence (...). C'est la raison pour laquelle de nombreux emplois échappent à toute une catégorie de personnes* ». Il a assuré que ses propos n'avaient, sur le moment, provoqué aucune réaction de la salle.

■ **TERRORISME : Le juge Jean-Louis Bruguière a poursuivi, jeudi 12 janvier à Fès,** l'interrogatoire des accusés qui avaient comparu le 10 janvier devant la cour d'appel de Fès pour avoir participé à la campagne d'attentats menée en août au Maroc (*Le Monde* des 11 et 12 janvier). Profitant du report du procès au 18 janvier, le juge a interrogé les membres des commandos venus de France sur leurs complicités dans l'Hexagone.

■ **EXPULSION : Kinkadi Lusala, un Zaïrois de dix-huit ans** menacé de reconduite à la frontière, a obtenu, jeudi 12 janvier, la promesse du préfet de la Seine-Saint-Denis de se voir délivrer une carte de séjour d'étudiant « *pour des raisons humanitaires* ». Le comité de soutien à ce collégien scolarisé à Bagnolet (Seine-Saint-Denis) menaçait d'organiser une manifestation pour obtenir sa régularisation. Le jeune homme, arrivé en France en 1986 à l'âge de dix ans, est hébergé par son frère, devenu son tuteur légal depuis la mort de leurs parents en 1990. Il s'était vu refuser un titre de séjour lorsqu'en août dernier il avait atteint l'âge de la majorité, et avait reçu une « *invitation à quitter la France* ».

■ **PYRALÈNE : Le tribunal de Reims** a classé sans suite, jeudi 12 janvier, les plaintes pour empoisonnement déposées contre X par 73 personnes qui s'estimaient contaminées après l'incendie d'un transformateur au pyralène, en 1985, dans le sous-sol d'un immeuble du centre de Reims (Marne). Après la mort par cancer de trois des pompiers intervenus lors de l'incendie, une enquête avait été demandée par le ministère de la santé (*Le Monde* du 17 juin 1994) et l'association de défense des victimes avait porté plainte (*Le Monde* du 30 novembre 1994).

■ **SOLIDARITÉ : création d'une « carte du bénévole ».** Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, a annoncé, jeudi 12 janvier, l'instauration d'une « *carte du bénévole* », dans tous les domaines de la vie associative. Délivré, après avis favorable d'un président d'association, par la Fondation du bénévolat, institution nouvellement créée par le ministère, ce « *passeport solidarité* » a pour principal intérêt de protéger son titulaire dans l'exercice de ses activités en lui assurant, moyennant une cotisation annuelle de 100 francs, des garanties spécifique en matière de responsabilité civile, une protection juridique et d'éventuelles indemnisations en cas d'accident.

■ **La Cour de cassation a rejeté,** mardi 10 janvier, un pourvoi formé par le terroriste « Carlos » contre son placement sous mandat de dépôt par le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière dans le cours de la procédure sur l'attentat du 29 mars 1992 contre le train Toulouse-Paris, le Capitole.

■ **Un mois après la disparition d'un vigile,** délégué CFDT de la Société française de télésurveillance, de son lieu de travail à Nice, le syndicat et la famille de Jean Favre se sont, jeudi 12 janvier, constitués partie cicile « *pour avoir accès au dossier* ». « *Nous vivons mal cette situation mais nous gardons espoir* », a indiqué Sébastien Favre, fils du disparu. Le responsable syndical n'a plus réapparu depuis le soir du 16 décembre après avoir été chargé de surveiller la caisse d'allocations familiales de Nice (*Le Monde* du 31 décembre).

■ **François Bayrou a été chahuté** par environ 250 enseignants et parents d'élèves qui ont manifesté, jeudi 12 janvier, à Perpignan (Pyrénées-Orientales), lors d'une visite privée du ministre de l'éducation nationale venu faire une conférence sur son livre, *Henri IV*. Repoussés par deux sections de CRS appelées en renfort, les manifestants avaient accueilli le ministre en scandant : « *Fonds publics pour l'école publique* » et « *Bayrou, tes réformes, c'est du vent* ».

Le directeur de la maison d'arrêt de Compiègne en prison

ABUS DE CONFIANCE. Roger Espaignol, directeur depuis dix-huit ans de la maison d'arrêt de Compiègne (Oise), membre du syndicat FO, et son adjoint Jean-Jacques Vilain ont été mis en examen, mercredi 11 janvier, et écroués pour faux et usage de faux en écritures privées et abus de confiance. Au cours de l'enquête diligentée, le 22 décembre 1994, par Loïc Pageot, procureur de la République à Compiègne, les inspecteurs de la brigade financière de l'antenne de police judiciaire de Creil ont découvert des anomalies dans la gestion de l'Association éducative, sportive et d'aide aux détenus (AESAD), dont les deux hommes étaient respectivement président, jusqu'en novembre 1993, et trésorier depuis 1990. Les enquêteurs ont notamment relevé des détournements, de l'ordre de 120 000 francs, effectués sur le pécule des détenus destiné à alimenter, à titre de cotisations, la caisse de l'association. Depuis l'automne, les lettres émanant de détenus s'étaient multipliées, mettant en cause le fonctionnement de l'AESAD et contraignant le parquet à ouvrir une enquête. – *(Corresp.)*



DISPARITION

Paul Zumthor

Un grand romaniste

PAUL ZUMTHOR qui vient de mourir à Montréal, mercredi 11 janvier 1995, à l'âge de quatre-vingts ans, laissera le souvenir rare d'un de ces universitaires, préoccupés d'interdisciplinarité, qui excellent dans les genres les plus divers, de l'anthropologie au roman et à la poésie. Grand médiéviste, il sut aussi bien redonner à ses étudiants le goût de la poétique du Moyen Age avec son *Essai de poétique médiévale*, que faire partager au grand public les émotions de l'amiral Christophe Colomb, dans son roman *La Traversée* (éd. Hexagone, 1992).

Né à Genève en 1915, Paul Zumthor fut l'élève de Walter von Wartburg en Suisse et de Gustave Cohen à Paris. Il chérira, tout au long de sa vie, la capitale française où il réside souvent, sur la montagne Sainte-Geneviève, lieu auquel il consacre d'ailleurs un de ses nombreux romans *Les Hautes Eaux : le puits de Babel* (Gallimard, 1969). Pourtant Paul Zumthor n'enseignera que deux ans dans notre pays, dans la toute jeune université de Vincennes, à partir de 1968. Paradoxe apparent : ce spécialiste de la philosophie romane et de la langue française médiévale a fait l'essentiel de sa carrière à l'étranger. A Amsterdam d'abord, où il est, pendant plus de vingt ans, titulaire de la prestigieuse chaire de linguistique romane. A Montréal ensuite.

Quand ses *Essais de poétique médiévale* paraissent en 1972 (au Seuil), la mode est au structuralisme et donc à la méfiance à l'égard de la vision historique. Il réintroduira cette perspective quelques années plus tard avec *Parler au Moyen Age* (Seuil, 1980). Promoteur de la poésie médiévale, comme le fut plus de cinquante ans avant lui Ezra Pound, Paul Zumthor cherche à mettre en valeur le caractère oral de ce genre longtemps inaccessible. Pour lui, *Le Roman de la Rose*, ou les *Cent ballades d'amants et de dames* de Christine de Pisan, ne sauraient demeurer des curiosités pour érudits. Ils constituent au contraire *« une matière vivante »*, une matière qu'il faut *« rapprocher de moi, de ma propre sensibilité et de celle de mon temps »*. Ce souci conduit Paul Zumthor à déployer une activité intense d'édition. C'est ainsi qu'à la fin des années 70, il crée chez Christian Bourgois (10/18) la collection « Bibliothèque médiévale », profitant du regain d'intérêt que le Moyen Age connaît alors. Le succès est surprenant, au point que Paul Zumthor n'hésite plus à lancer dans le grand public des anthologies d'auteurs jusque-là réservés au cercle étroit des spécialistes : *Les Philosophes médiévaux des XIIIe et XIVe siècles*, saint Bernard, voire même les grands rhétoriqueurs.

Parallèlement, il poursuit son travail dans des directions diverses, manifestant une curiosité insatiable, dont témoigne son *Introduction à la poésie orale* (Seuil, 1983), ouvrage suivi, la même année, par *Présence de la voix* (Seuil) et par *La Poésie et la Voix dans la civilisation médiévale* (PUF, 1984). A propos d'un dernier essai sur ce thème, *La Lettre et la Voix* (Seuil, 1987), il confiait au *Magazine littéraire* (janvier 1988) : *« La transmission d'un texte par la voix, la performance supposait la présence physique, simultanée, de celui qui parlait et de celui qui écoutait, ce qui impliquait un lien concret, une immédiateté, un échange corporel, regard, geste. »* Enfin, en 1994, il faisait paraître *La Mesure du monde* (Seuil), qui sera donc son dernier livre, dans lequel il étudie les notions d'espaces au Moyen Age, proches ou lointains, réels ou mythiques. De son habitat à ses déplacements – pèlerinage ou croisade –, il permet ainsi de suivre le vécu spatial de l'homme médiéval.

Le lien constant entre l'époque médiévale et nous, qui fit l'essentiel de sa vie intellectuelle, mêlé d'une inquiétude face aux dérives pittoresques et touristiques qui menacent ce genre d'attachement, Paul Zumthor l'avait exprimé dans l'un de ses romans *« médiévaux »*, *La Fête des fous* (édition de l'Hexagone, Montréal 1987) : *« Une rupture va se produire. J'en écoute en vous les craquements annonciateurs. Le présent où nous sommes devient déjà passé, se dore de lumière mêlée de regret et de joie. »*

Patrick Kéchichian et Nicolas Weill

NOMINATIONS

Affaires étrangères

Jean Bressot a été nommé, jeudi 12 janvier, ambassadeur de France auprès de la Commission du Pacifique sud et secrétaire permanent pour le Pacifique sud, en résidence à Nouméa, où il remplace Jacques Le Blanc. Agé de soixante et un ans, Jean Bressot a été ambassadeur au Koweït (1982-1986), en Tunisie (1986-1989) et en Arabie saoudite (1991-1994).

Police

Yves Marchand, contrôleur général des services actifs de la police nationale, a été nommé, mercredi 11 janvier, directeur de l'inspection générale de la police nationale (IGPN), au conseil des ministres, en remplacement d'Alain Walmetz, devenu préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de région Nord-Pas-de-Calais.

[Né le 17 octobre 1939 à Tunis, M. Marchand est devenu commissaire en 1966. Il a dirigé l'Ecole nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or d'octobre 1986 à février 1990. Il était depuis adjoint au chef de la police de l'air et des frontières.]

Chambre de commerce

Election de Jean-François Bernardin, lundi 9 janvier, à la présidence de la chambre de commerce et d'industrie interdépartementale Val-d'Oise-Yvelines. M. Bernardin succède à Didier Simond, conseiller régional (RPR) d'Ile-de-France, président depuis janvier 1980. Vice-président de la chambre de commerce depuis 1982, M. Bernardin est premier adjoint au maire de Saint-Gratien (Val-d'Oise) depuis 1983 et conseiller régional (UDF-PR) depuis 1989.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 13 janvier sont publiés :

● **Fonction publique** : un décret autorisant la cessation de mandat anticipée des membres du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat, et prévoyant le renouvellement de ce conseil dans un délai d'un mois. La parution de ce texte permet de prendre en compte l'évolution de l'audience des organisations syndicales.

● **Statistiques** : un arrêté approuvant le programme d'enquêtes statistiques des services publics pour 1995. Sont par exemple programmées des enquêtes sur les toxicomanes faisant appel au système de soins, les journaux et périodiques ayant paru en 1994, ou la fréquentation hôtelière.

● **Loyers** : un décret modifiant l'indexation des loyers des logements conventionnés (*Le Monde* du 12 mai 1994).

AU CARNET DU MONDE

Fiançailles

Garry et Maureen

se sont fiancés au Pont-des-Arts, à Paris, le 7 janvier 1995.

Décès

– Sylvie Wallach Barbey,
Jean-Claude Wallach,
Leurs enfants, beaux-enfants
et petites-filles
à Paris et Lausanne,
Mary-Anna Barbey,
ses enfants et petits-enfants
en Suisse et à l'île Maurice,
font part du décès de

Madame Jacques BARBEY,
née Gabrielle Hentsch

le 31 décembre 1994.

Un [illegible]

26, rue Vaneau,
75007 Paris.
17b, avenue du Temple-de-Chailly,
1012 Lausanne (Suisse).

– Le président et le conseil d'administration,
Le directeur général et l'équipe de direction,
Le corps médical et l'ensemble du personnel,
du Centre hospitalier universitaire de Nîmes,
ont le regret de faire part du décès de

Bernard FINIELS
directeur d'hôpital

survenu le 10 janvier 1995.
CHU de Nîmes,
5, rue Hoche, BP 26,
30029 Nîmes Cedex.

– Mme Yves Guy,
son épouse,
Mme Marie-Vincente Guy,
Le docteur Didier Guy et Mme,
Séverine et Corentin,
ses petits enfants,
M. et Mme Pierre Delarue,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Turbet-Delof,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Joseph Sarrat,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Yves GUY

La cérémonie sera célébrée le vendredi 13 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-François-d'Assise.

28, avenue Camille-Pujol,
31500 Toulouse.

– M. Jacques Huré,
[illegible]
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
et ses douze arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Bernard HURÉ
née Antoinette Hamnier

survenu le 5 janvier 1995 à Nice, en son domicile, dans sa quatre-vingt-septième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 9 janvier.

Une messe sera célébrée le vendredi 20 janvier, à 19 heures, en l'église Sainte-Odile (Paris-17e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Claire Lefèvre,
son épouse,
Colette et Jacques Pericchi,
Leurs enfants et petits-enfants,
Jacqueline Lefèvre
et sa fille,
Robert et Chantal Lefèvre,
et leurs enfants,
Marc et Aldina Lefèvre
et leur fils
et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Henri LEFÈVRE
chevalier du Mérite,
ingénieur agronome,

survenu le 11 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 14 janvier à 10 heures, en l'église Sainte-Marguerite, rue du Maréchal-Foch au Vésinet.

3, avenue Soyer,
78400 Chatou.
[illegible]
12, avenue de Provence,
13260 Cassis.

Anne-Sophie NOËL
a quitté les siens, le 6 janvier 1995, à l'âge de vingt-huit ans.

« Petite âme, âme tendre et flottante, compagne de mon corps, qui fut son hôte, tu vas descendre dans ces lieux pâles, durs et nus, où tu devras renoncer aux jeux d'autrefois. Un instant encore, regardons ensemble les rives familières, les objets que sans doute nous ne reverrons plus...
Tâchons d'entrer dans la mort les yeux ouverts... »
HADRIEN

23, boulevard de la Défense,
21 000 Dijon
120, avenue de Suffren,
75015 Paris

– La baronne Seillière,
Mme Jean-Michel de Lattre,
Mme Louis Balsan,
M. et Mme Yves Jaigu,
Le baron et la baronne
Ernest-Antoine Seillière,
Le comte et la comtesse
Jean Saint-Bris
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Gasquet,
Mme Mario Carelli,
Mme Nguyen Huu Giao,
Mme Natalie Balsan
et ses enfants,
M. et Mme Charles Balsan
et leurs enfants,
M. et Mme Humbert Balsan
et leurs enfants,
Le comte et la comtesse
Olivier,
Costa de Beauregard
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Balsan
et leur fille,
M. Charles-Marie Jaigu
Valentine, Joséphine,
Jean-Baptiste, [illegible]
et Alexandre Seillière,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

baron SEILLIÈRE
officier de la Légion d'honneur
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre
d'Orange-Nassau,

survenu à Paris, le 12 janvier 1995, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, à Paris (16e), suivie de l'inhumation au cimetière d'Ognon (Oise).

6, rue de Longchamp,
75116 Paris

Icare
et le comité de rédaction
ont la douleur de faire part
du décès de

Roger BOULLAULT,
commandant de bord UTA retraité,
ancien interné résistant,
membre des Forces aériennes françaises libres.

– M. et Mme Alain Wellhoff,
M. et Mme Didier Wellhoff,
leurs enfants et petits-enfants
ont la douleur de vous faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère

Mme Pierre WELLHOFF
née Geneviève Godchau,
le 8 janvier 1995.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en y associant le souvenir de son époux,

Pierre WELLHOFF
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
Médaille de la Résistance
mort pour la France

6, avenue de la Madeleine,
92700 Colombes,
16, avenue Sainte-Foy,
92200 Neuilly.

Le président et la communauté universitaire de l'université Paris-X-Nanterre,
ont le regret de faire part du décès, le 11 janvier 1995, à Montréal, de

Paul ZUMTHOR

professeur émérite
de l'Université de Montréal,

docteur honoris causa
de l'université Paris-X,

auteur de nombreux travaux sur les littératures médiévales et l'ensemble des littératures orales du monde, poéticien, anthropologue, romancier et poète,

A sa famille et à ses proches, ils expriment leur profonde sympathie.

Remerciements

Andrée MARCENAC
[illegible]

Les obsèques d'André Marcenac ont eu lieu dans l'intimité, à Figeac, le 27 décembre 1994. Que tous ceux qui nous ont témoigné leur sympathie et leur affection lors de son décès en soient ici remerciés.

Le ciel, la terre étaient de fer
Mais son cœur est resté d'or fin
Il ferme le collier des jours
Et retient toute leur promesse

Ma main se pose dans la sienne
Comme un oiseau dans le vent pur.
JEAN MARCENAC – 1945

Mathieu Marcenac et ses enfants
19, avenue Carnot
91370 Verrières-le-Buisson.

Avis de messes

Cybèle VAN DE CASTEELE
nous a quittés le 4 janvier 1995.
Elle avait 22 ans.
L'inhumation a eu lieu à Crac'h
(Morbihan).
En son souvenir, une messe sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier,
le vendredi 20 janvier, à 17 h 30.
Martine Van de Casteele,
Michel Morisson, ses parents,
Nicole Rolet Van de Casteele,
sa grand-mère,
Noëlle et Maurice,
Adeline et Francis,
François et Chantal,
ses tantes et oncles,
Sa famille, ses amis.
« Que serait la musique si elle n'allait très loin, dans l'au-delà de toute chose ? »

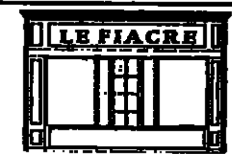
Anniversaires

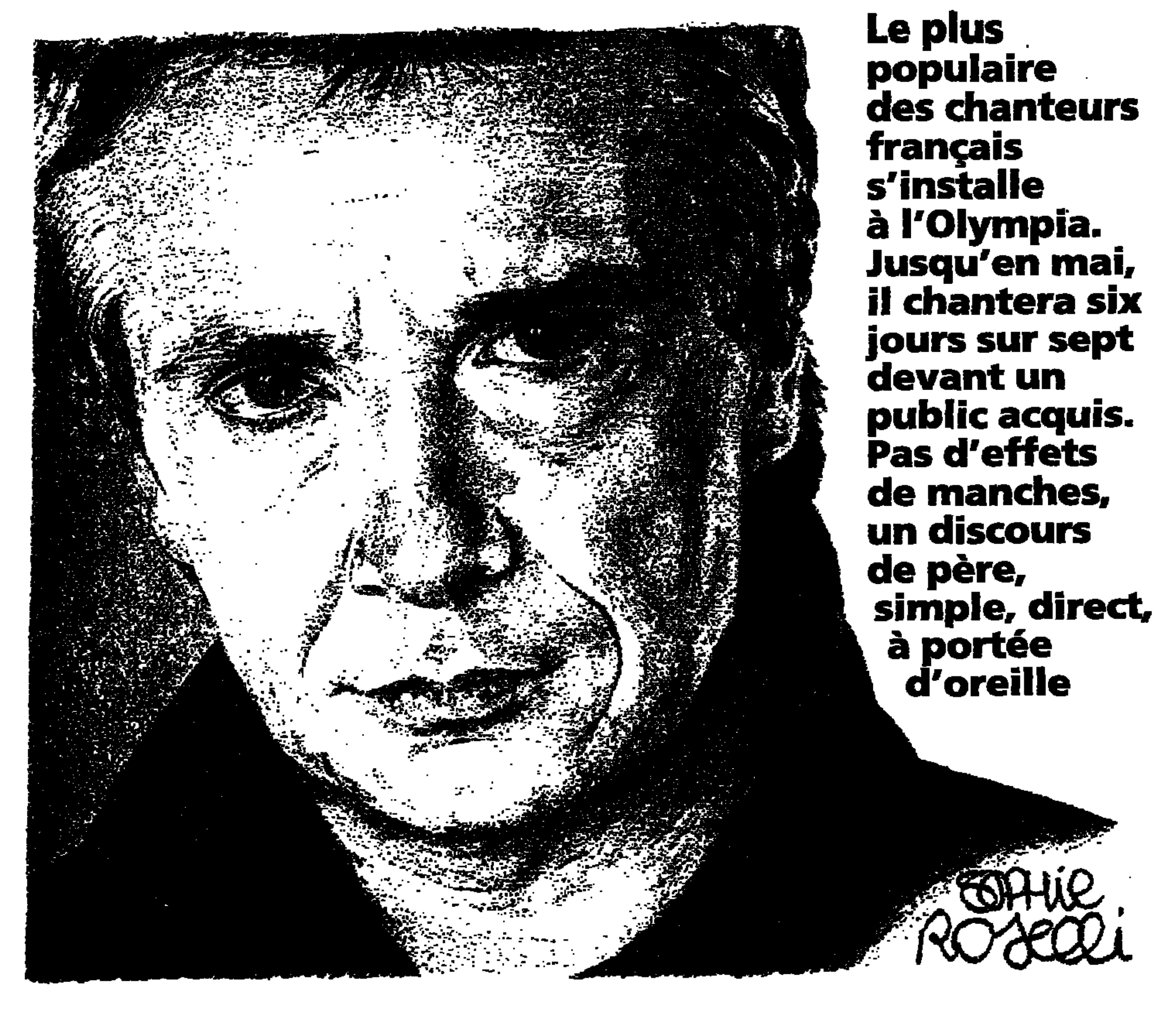
Il y a un an,
le 14 janvier 1994, à Manosque
[illegible]
Antoine TRAMONI
nous quittait.
Sa famille et ses proches demandent une pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Rectificatif

– Dans *le Monde* du 29 décembre 1994, un avis d'anniversaire de décès citait deux vers attribués à Aragon :
« L'argile rouge a bu la blanche [espèce.
Le don de vivre a passé dans les [fleurs. »

Un de nos lecteurs nous indique que l'auteur de ces deux vers est Paul Valéry (*le Cimetière marin*).





Le plus populaire des chanteurs français s'installe à l'Olympia. Jusqu'en mai, il chantera six jours sur sept devant un public acquis. Pas d'effets de manches, un discours de père, simple, direct, à portée d'oreille

Michel Sardou, Français comme pas deux

CHEVALIER, Sardou : incarner la France, une certaine France à un moment donné, est un lourd destin pour un chanteur populaire. Cette pure démonstration de marketing intuitif suppose le flair de l'épagneul breton, l'insouciance du canari et l'inconstance du papillon. Car l'opinion publique vit sa vie propre, hors sondages, hors statistiques. Paradis du ras-le-bol, du contre-pied, la chanson, quand elle ne l'organise pas, trouble la fête, proclame la joie ou l'inquiétude. Maurice Chevalier, première incarnation de la France aux yeux du monde moderne (l'Amérique) avait commencé par le comique troupier. En 1920, une fois les millions de morts de la guerre 14-18 enterrés, le pays reprenait avec lui *Dans la vie faut pas s'en faire*. En 1939, celui qui avait exporté la gouaille parisienne dans les studios hollywoodiens, affichait encore un pacifisme serein, avant de rejoindre les nationalistes va-t-en-guerre et de devenir pétainiste l'année suivante. Ce qui n'empêcha pas Maurice, en attente de réhabilitation, d'aller commémorer, à la Libération, le sacrifice des intellectuels français *« morts pour que vive la France »* aux côtés d'Aragon, d'Elsa Triolet et de Picasso, au cimetière du Père-Lachaise.

Ainsi va la réconciliation nationale. *« Le colonel était de l'Action française, le commandant était un modéré, le capitaine était pour le diocèse, et le lieutenant boulottait du curé... le caporal* [était] *inscrit sur toutes les listes, et le deuxième classe au PMU. Et tout ça fait d'excellents Français, d'excellents soldats qui marchent au pas... Et tous ces gaillards... les v'là tous d'accord quel que soit leur sort : ils désirent tous qu'on nous foute une bonne fois la paix. »* (*D'excellents Français*, chantée par Chevalier en 1939).

La France pratique l'art de la contradiction, du parler haut et fort, elle a inventé le concept du balancier, *« ce besoin d'aller jusqu'au bout de l'erreur, avant de revenir à ce qu'il aurait fallu faire »*, dit Michel Sardou, dernier avatar en date du chanteur populaire. Défile-t-on pour l'école privée, que l'on défend dans l'immédiat celle de la République, *« qui dit oui, qui dit non, fille aînée de l'Eglise et de la Convention »* (*Les Deux Écoles*, 1984). Sardou, dix-huit albums, chacun frisant ou dépassant le million d'exemplaires vendus, bientôt trente ans de carrière, est l'un de ces *« excellents Français »*, humaniste et chauvin, capable de défendre à la fois les Restaurants du cœur, le socialisme humain, les lois anti-immigration et la peine de mort. Dans un même élan de générosité sucrée, planquée sous un masque de froideur et de fausses colères. Pour avoir la paix.

Les relations de Michel Sardou avec la France se résument en une phrase : *« Parce que c'était lui, parce que c'était moi. »*. Faits l'un pour l'autre. La France est pantouflarde et bonne vivante. Râleuse et bon enfant. Grincheuse et pataude. Douée et flemmarde. Si elle se laisse troubler, c'est par dépit. Il fut un temps où la France s'exportait jusqu'à Hollywood. Premier phénomène du genre, Maurice Chevalier, sa moue, ses sautes d'humeur. *« Chevalier arrive*, écrit une collaboratrice de George Cukor en 1931. *Son fameux sourire flotte dans l'air, son charme balaie tout sur son passage. Les femmes se sentent des faiblesses dans les genoux. Dix minutes, une demi-heure s'écoulent. Chevalier est dans un coin. Il a la bouche pendante, le corps affaissé, tous les malheurs du monde semblent l'accabler. »* Sardou est bâti du même bois : inquiet, boudeur, enfoncé à l'occasion dans une paranoïa cafardeuse. *« Voilà vingt ans que Michel Sardou fait la tronche. Ce parti pris de figure de carême, considéré à ses débuts comme un bougonnement d'enfant gâté, est en passe de devenir un phénomène sociologique »*, écrit Patrice Delbourg en 1985 dans *L'Evénement du jeudi*, relayé par Sylvie Caster du *Canard enchaîné* : *« On trouve Sardou dans son coin. Monolithique, buté, aussi avenant qu'un avis de saisie. Dans son rôle unique : furax chronique. »*

Maurice Chevalier, le Parisien, avait connu la pauvreté, la guerre, il avait eu un père alcoolique. Michel Sardou, l'héritier de la tradition marseillaise, grande gueule et abusive, est l'enfant des jours heureux. En 1945, la France swingue et les Sardou sont sur les planches. Yves Montand enregistre son premier 78 tours pour Odéon : *Elle a* (Edith Piaf/Marguerite Monnot), *Dans les plaines du Far-West* et *Luna Park*. Les Sardou, c'est une dynastie, dont le fondateur, Baptistin-Hippolyte, charpentier de marine à Toulon, était mime amateur, et son fils, Valentin, né en 1868, « comique excentrique » chez Félix Mayol, où il s'éprit d'une ravissante Avignonnaise, bientôt surnommée la Sardounette. Leur fils Fernand naquit entre deux trains à la gare d'Avignon, en 1910.

Fernand, un garçon débonnaire qui adore les courses de vélo et fait le roucouleur (le chanteur de charme), épouse Jackie Rollin, seize ans, née au concert Mayol, fille de Bagatelle, ex-danseuse nue, chaisière à la Trinité. Le 26 janvier 1947, ils ont un fils, Michel. Avec une telle hérédité, il n'y a pas de quoi être triste. Mais Michel Sardou est un enfant de la balle, unique et ballotté. De quoi donner l'envie de rester à la maison pour le restant de ses jours. Et puis il y a le pensionnat, le Montcel, à Jouy-en-Josas. Chic, ennuyeux. Sardou déteste l'école, fait le mur et travaille à seize ans. Fiston sera serveur dans le cabaret paternel et poussera la chansonnette (*Pour moi la vie va commencer*, de Johnny) entre deux plateaux.

BEAU livre cadeau pour fin d'année joyeuse, cette *Intégrale Sardou, 1965-1994*, qui vient de paraître alors que le chanteur s'en prend à la justice à deux vitesses (*Selon que vous serez, etc., etc.*). Couverture argentée, lettres rouges. Il y a des photos de famille, quinze disques, et une surprenante chronologie, où les agissements du chanteur et les événements du monde sont curieusement mêlés : *« 1966, Michel fait la connaissance de Jacques Revaux* (son compositeur attitré, auteur de *Comme d'habitude* avec Claude François). *Le général de Gaulle condamne l'intervention américaine lors d'un discours prononcé à Pnom Penh »*. *Les Ricains* et la mort du Che (1967), *Les Bals populaires* et l'adoption de la loi anticasseur (1970), *La Maladie d'amour* et la fin de la guerre du Vietnam (1973), *Le France* et la mort de Franco (1975), *les Lacs du Connemara* et l'élection de François Mitterrand (1981), *Le Bac G* et le début de l'épuration ethnique en Bosnie.

En 1965, l'année de *Capri, c'est fini* (le romantique Hervé Vilard), de *Mirza* (l'iconoclaste Nino Ferrer), Michel Sardou n'est pas content. Les beatniks défilent contre la guerre au Vietnam. Légèrement en avance sur *Les Elucubrations* d'Antoine, et sur *Cheveux longs, idées courtes* de Johnny, Michel Sardou écrit *Le Madras* avec Michel Fugain et Patrice Laffont : *« Portez du madras et des cheveux longs, aimez les Beatles et même Ursula, ayez l'air de filles en étant des garçons. »* Insuccès. Sardou est chez Barclay, qui, lassé par les fiascos à répétition, congédie le chanteur en 1969. Directeur des éditions Barclay, Régis Talar casse sa tirelire pour produire un nouvel album et fonde, avec Jacques Revaux, une entreprise, Tréma, pour récupérer la TVA. Ce sera la déferlante des *Bals populaires*. Tant pis pour Barclay.

En 1967, Sardou rencontre le parolier Pierre Delanoé, gaulliste convaincu, qui lui écrit *Les Moutons* : *« J'aime bien les moutons, ce que je n'aime pas/ C'est de marcher au pas comme un petit soldat*, Sardou déteste *« ceux qui bêlent avec la mode »*. A la veille de mai 68, elle est à gauche. Il est à droite. Résolument à droite. En 1967, la France se retire de l'OTAN. Sardou chante *Les Ricains* : *« Si les Ricains n'étaient pas là, vous seriez tous en Germanie. »* Brun, l'œil noir, la mèche rebelle, petit, viril. La voix n'est pas ce qu'elle est aujourd'hui. Sardou prendra ensuite des cours avec Mme Charlot, le professeur de toutes les stars de la politique et du chant. Il a un timbre, une manière d'aller droit au but. Il dresse le catalogue de la France inquiète.

Sardou l'anti-intellectuel écrit *Cent mille universités* : *« Quand il y aura cent millions d'hommes vivant dans les facultés, qu'adviendra-t-il de nos petits métiers ? »* L'antimilitariste écrit *Si j'avais un frère* : *« Si j'avais un frère au Vietnam/ Je ne crierais pas dans la rue/ Je lui parlerais de sa femme/ La guerre est une connerie. »* Il « oublie » de se présenter au service militaire. A l'armée, il en bave. La vengeance viendra plus tard, dans la tradition du comique troupier, avec *Le Rire du sergent* (1971). Pacifiste, mais viril. Prêt, en 1993, à partir mettre de l'ordre en Bosnie : *« Ce sera une sale guerre, il faut y envoyer des hommes faits. »*

« Sardou est un contradicteur, un provocateur, dit Pierre Delanoé. *C'est un animal compliqué. Il émet des opinions, mais il ne faut pas s'y fier, cela peut changer. »* Etiqueté réactionnaire, poursuivi dans les années 70 par des comités anti-Sardou, il fait part au *Matin de Paris*, en 1977 de son intention de voter Mitterrand : *« Finalement, rien ne me convient politiquement. Je me sens cocu. J'ai voté Giscard en 1974... J'ai été marron... Alors, la seule chose qui me reste, c'est un socialisme humain, intelligent, ouvert, plus jeune. »* Delanoé grince des dents. En 1984, réconciliés, ils écrivent ensemble *La Débandade*. Un temps barriste, Sardou a aujourd'hui un faible pour Jacques Chirac, *« seul homme à incarner de Gaulle »*. Delanoé jubile.

Contradicteur, Sardou l'est immanquablement. En 1968, la France est en ébullition. *« Moi, je boudais à la campagne, parce que le drapeau vietcong flottait sur la Sorbonne. »* Pas content. Pas content du tout, Sardou. *« Et d'ailleurs, qui sont les bourgeois d'aujourd'hui ? Qui bloque la société ? Tous ceux qui s'en sont bien tiré, les révolutionnaires de 1968. »* Il suffit d'un consensus exprimé pour que Michel Sardou aille en chercher un autre ailleurs. Aux profondeurs du pays. Dans la France d'hier, dans *« les idées d'après-guerre »*.

Sardou s'installe à l'Olympia jusqu'en mai : il en assurera la fermeture avant travaux. Le projet immobilier suscite une levée de bouclier des professionnels du spectacle, sauf lui. *« Il était indispensable de refaire l'Olympia. Il est un peu âgé. Il est inutile de s'accrocher à la vieille commode normande. Les salles sont faites pour disparaître : l'Alhambra, l'ABC, les Variétés. Je ne crois pas du tout à la présence magique des fantômes dans les couloirs de l'Olympia. »* Ses anges gardiens à lui ? Napoléon, le héros de la « grande » France, l'intègre Danton, l'aristocratique Chamfort, *« le plus acide, le plus méchant d'entre tous »*. Et Pétain, pourquoi pas, dans sa version Verdun, *« un vieillard rusé »* (*Verdun*, 1979).

Le voici, en 1972, posant en chemise blanche, dos au mur, yeux bandés, mains attachées derrière le dos, alors qu'il venait d'être crucifié par la gauche et l'extrême gauche, pour cause de populo-poujadisme (*Les Bals populaires*, dont les paroles ont été écrites, tout comme celles de *J'habite en France* et de *Et mourir de plaisir*, par Vline Buggy, la fille de Géo Koger, l'auteur de *La Java bleue*). Sardou est individualiste, anar sur les bords, indiscipliné, râleur. Jusqu'à la fin des années 70, il en rajoutera, avant de s'assagir, *« avec l'âge sans doute »* et *Les Lacs du Connemara*.

En 1973, *Les Villes de solitude* et *Les Vieux Mariés* lui valent les foudres des mouvements féministes. En 1975, *Le France*, avant l'anti-stalinien *Vladimir Illitch* (1983), le réconcilie un temps avec le Parti communiste français, et finit de lui mettre à dos les allergiques du cocorico.

EN 1976, Fernand Sardou meurt d'une crise cardiaque. Michel livre *Le Temps des colonies* – *« Une fois encore, les gens n'auront pas compris que le chanteur est aussi comédien. Qu'il met un masque, raconte des tranches de vie proches des gens : le malaise d'un jeune de banlieue, le petit Blanc rentré des colonies »* –, *J'accuse*, chanson dure, misanthrope et finalement écologique, suivie de *Je suis pour*, écrite au moment du procès, mené sur fond de lynchage populaire, de Patrick Henry, accusé du meurtre d'un enfant.

Les comités anti-Sardou se multiplient. A l'entrée des concerts, on trace des croix gammées et des moustaches en brosse. Coup de feu à Besançon. *« Je ne faisais plus un gala sans 250 CRS. »* La tournée s'arrête. Puis le chanteur est officiellement « réhabilité » dans *Rouge*, organe de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) : *« Nous avons eu tort de contribuer à faire monter la campagne anti-Sardou dans l'objectif de l'empêcher de chanter »*, écrit *Rouge* en mai 1977. En 1978, les historiens de la chanson Louis-Jean Calvet et Jean-Claude Klein publient *Faut-il brûler Sardou ?* Vingt-cinq ans plus tard, le critique de variétés du *Nouvel observateur*, Lucien Riou, apportera la réponse : *« Sardou est un chanteur incombustible. »*

Sardou habite en France. Comme les stars, il a une maison à Miami, *« pour les vacances »*. Ni xénophobe, ni pur réactionnaire, il raconte le pourquoi et le comment de la France lepéniste. Reproduction inversée de Renaud, il prend son pays par l'ordinaire : les accidents de la route, les galères d'école, les divorces, les mariages réussis, l'Alsace et la Lorraine. *« Chanter, c'est aussi attaquer. Ferrat, Ferré, Aznavour, Brel ont toujours donné leur point de vue. C'est notre liberté. Les textes de Souchon sont au vitriol. On ne le lui reproche pas. J'ai raté des sujets, je les ai récupérés après. J'aurais pu être plus malin, moins direct, moins dur. L'âge rend plus compréhensif. Mais je ne renie rien, sinon je ne serais personne*, explique le chanteur, sourire de charme, costume sport et cheveux grisonnants. *Sur la peine de mort, je n'ai pas changé d'avis. Dans les cas de meurtres d'enfants, de vieillards sans défense, je suis pour éliminer les personnages qui les commettent, et non pas pour qu'on les libère en conditionnelle vingt ans plus tard. Ce qui me fait passer pour un ogre, un conservateur terriblement dur. »*

Michel Sardou a longtemps rêvé d'être comédien. Hormis *Cross*, de Philippe Setbon, et *Promotion canapé*, de Didier Kaminka, il est passé à côté du cinéma. A la télévision, il est nature, un peu raide, un peu Brialy. Sur scène, c'est l'antimouvement : main dans la poche, yeux fixés droit devant, il discute, en bon père conseilleur, avec un public tous âges, entre deux chansons orchestrées comme à la télévision. Proche, très proche. Le succès est un mystère. *« Sa voix, sa formidable voix »* dit Pierre Delanoé.

« J'ai raté des sujets, je les ai récupérés après. J'aurais pu être plus malin, moins direct, moins dur. Mais je ne renie rien, sinon je ne serais personne. »

Véronique Mortaigne

Allemagne et France, pour l'Europe

par Alain Juppé et Klaus Kinkel

L'ALLEMAGNE vient d'assurer, de juillet à décembre 1994, la présidence de l'Union européenne. La France a pris depuis le 1er janvier, pour six mois, la relève. Le calendrier européen a voulu que cette lourde responsabilité incombe successivement à nos deux pays dans une période délicate, marquée par d'importantes échéances intérieures mais aussi par des défis qui ne pourront être relevés que dans une étroite coopération entre la France et l'Allemagne.

Alors que, dans les deux pays, l'avenir de la construction européenne fait l'objet d'un débat, Bonn et Paris ont vu dans leurs présidences successives une chance. Forts de l'expérience acquise ensemble depuis plus de trente ans dans la coopération européenne, nos deux pays ont décidé de se concerter aussi étroitement que possible sur la conduite de leurs présidences, et d'associer l'Espagne et l'Italie, qui les suivent, à cet effort de cohérence et de continuité.

Il ne s'agissait pas d'imposer à l'Europe un directoire, mais de fixer en commun des priorités bien choisies et de les appliquer pendant une période suffisamment longue, pour répondre aux grands défis auxquels nos pays sont confrontés et qui ne trouveront réponse qu'à moyen terme. Tous nos partenaires savent que la volonté commune de la France et de l'Allemagne d'agir en surmontant leurs divergences représente le point de départ de tout progrès en Europe.

Cinq priorités ont été retenues pour nos deux présidences :

– l'amélioration des conditions de la croissance et de l'emploi et le renforcement de la compétitivité internationale de l'Europe ;

– la stabilisation de l'Europe par le rapprochement des nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale et l'approfondissement du partenariat entre l'Union européenne et les pays de la Méditerranée ;

– le renforcement de la sécurité intérieure de l'Union ;

– l'affirmation de l'identité culturelle de l'Europe ;

– la préparation de l'approfondissement de l'Union dans le cadre de la conférence intergouvernementale de 1996.

La croissance revient aujourd'hui en Europe. Il importe de la conforter par des politiques économiques et budgétaires de plus en plus convergentes, en rendant les économies de nos pays et de l'Europe plus compétitives pour pouvoir créer de nouveaux emplois malgré une concurrence internationale accrue. La modernisation de l'économie et la création d'emplois ont été au centre des travaux du Conseil européen d'Essen. Elles continueront d'être pour la présidence française une priorité absolue.

Il n'y a dans ce domaine pas de formule magique ou de recette miracle. C'est l'adhésion claire de tous les Etats membres à un certain nombre d'orientations, de règles et de disciplines – limitation du déficit, modération de l'endettement, stabilité des changes, accroissement de la productivité par le recours aux nouvelles technologies, davantage de flexibilité dans le domaine du travail et de la formation – qui contribueront à donner à nos économies un nouvel élan. Ce n'est qu'avec constance et détermination que nous pourrons traiter et combattre le problème du chômage à la racine.

Dans ce contexte, il est particulièrement important que le Conseil européen d'Essen ait décidé de mettre en place de nouveaux réseaux transeuropéens de transport, d'énergie, et d'information, dont quatorze vont être lancés à bref délai et contribueront à développer des infrastructures de l'Europe de demain.

Il n'est pas indifférent que deux des liaisons à très grande vitesse retenues par le Conseil européen contribuent à raccourcir les distances entre les grandes villes de nos deux pays et à rapprocher leurs citoyens. Il reviendra à la France, dès les premières semaines de sa présidence, de veiller au démarrage des premiers projets.

La progression vers l'union économique et monétaire contribuera à une nouvelle dynamique économique. L'ambition de nos deux pays doit être d'ouvrir ensemble le passage à la troisième phase qui constituera un saut économique et politique décisif pour la solidarité de l'Europe.

La sécurité et la paix de nos pays et de l'Union toute entière sont indissolublement liées aux évolutions en Europe centrale et orientale et dans le bassin méditerranéen.

Dix pays du centre et de l'est de l'Europe, libérés de l'emprise totalitaire, veulent d'ores et déjà rejoindre l'Union. La France et l'Allemagne n'ont pas hésité sur le sens de la réponse à donner à leur demande : il s'agissait de reconnaître leur appartenance à la famille européenne, dont ils ont été trop longtemps séparés, de consolider leur processus de réforme et de renforcer leur sécurité.

Aussi la France et l'Allemagne ont-elles convaincu leurs partenaires de l'Union d'adopter une politique ouverte et positive qui contribue à une réelle réunification de l'ensemble de notre continent. L'Allemagne a soutenu dès le début l'initiative du premier ministre français pour un pacte de stabilité en Europe et pendant sa présidence, elle en a fait avancer les travaux. Il reviendra à la présidence française d'organiser la conférence finale. Ainsi seront renforcés les effets de l'élargissement de l'Union européenne sur la stabilité à l'Est. Il faudra naturellement que l'Union apporte la contribution financière nécessaire au succès de cette entreprise.

Dans le domaine de la sécurité, un premier signal très important a été donné il y a près d'un an lorsque nous avons proposé, lors d'une visite conjointe à Varsovie, un statut d'associé à l'UEO aux pays d'Europe centrale et orientale. Cette initiative franco-allemande a été aussitôt accueillie très favorablement au sein de l'Union européenne comme par les pays concernés. Nous pouvons constater aujourd'hui avec satisfaction que ces pays, qui découvrent chaque jour leur solidarité, se retrouvent autour de la même table pour parler ensemble de la sécurité de l'Europe.

> Les deux pays ont le devoir et la volonté de continuer à être le moteur du processus de l'intégration européenne

Le rapprochement des économies des pays d'Europe centrale et orientale prendra davantage de temps. Il est d'autant plus important d'agir vigoureusement. Certains auraient pu croire que l'Allemagne et la France allaient sur un tel sujet se diviser et les commentateurs en chambre se réjouissaient déjà de leur querelle annoncée. Il a bien fallu constater que les deux pays parlaient d'une même voix, convaincus l'un et l'autre que l'élargissement à l'Est était souhaitable, qu'il était même, pour l'Union, un objectif politique majeur et, sur le plan économique, une vraie chance mais qu'il fallait le préparer avec soin et le conduire avec méthode.

Les bases de la stratégie commune arrêtée par les deux gouvernements au sommet franco-allemand de Mulhouse, adoptée par l'Union à Corfou, ont été précisées dans une concertation étroite entre Paris et Bonn tout au long de la présidence allemande. Le Conseil d'Essen en a arrêté le cadre et les orientations pour l'avenir : établissement d'un dialogue structuré permettant d'associer d'ores et déjà, dans les secteurs les plus importants, les représentants des Etats candidats à la réflexion européenne ; harmonisation des législations sur la base d'un Livre blanc ; réflexion sur les problèmes posés par l'agriculture. Six Etats invités à Essen ont pu sur cette base engager le dialogue avec nous. La France est attachée à ce que ce processus soit poursuivi et fera le point sur les progrès accomplis lors du Conseil européen de Cannes.

Pour des raisons géopolitiques, économiques, culturelles et démographiques évidentes, la stabilité de l'espace méditerranéen revêt aussi une importance directe pour l'Union européenne. L'Union doit se montrer tout aussi ouverte aux préoccupations de ses voisins du Sud qu'à celles de ses voisins de l'Est. La Méditerranée n'est pas seulement une dimension de son environnement. L'Europe y plonge une part de ses racines, y nourrit sa culture. Les foyers de crise existant dans cette région doivent être maîtrisés dans toute la mesure du possible avant leur embrasement. L'établissement de vraies relations de partenariat avec les pays de la région méditerranéenne est, dans cette perspective, une nécessité et donc une priorité pour l'Union européenne.

Des pas significatifs ont déjà été faits sous la présidence allemande pour approfondir la solidarité avec les pays du bassin méditerranéen : accélération des négociations avec le Maghreb, participation à la conférence économique de Casablanca, lancement par le Conseil européen d'Essen, sur la base d'une proposition de la Commission, d'un projet visant à établir un partenariat euroméditerranéen global, comportant des engagements commerciaux et financiers significatifs.

Allant plus loin, l'Union, qui apporte au processus de paix au Proche-Orient un soutien plus substantiel qu'aucune autre puissance, organisera au cours du second semestre de 1995, sous présidence espagnole, une conférence entre l'Union et les pays du sud de la Méditerranée, dont la préparation sera menée sous présidence française.

L'utilité si souvent proclamée de l'unification européenne comme fondement d'une paix stable et juste en Europe diminuerait aux yeux du citoyen s'il ne se sentait plus protégé contre une criminalité qui s'organise de plus en plus sur le plan international. Une action à cet égard est impérative, même si la coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures touche à des domaines sensibles de la souveraineté.

Les citoyens veulent l'unification de l'Europe, ils veulent un espace européen sans contrôles aux frontières. C'est pourquoi les accords de Schengen entreront en vigueur le 26 mars. L'accord sur les frontières externes doit aussi être rapidement conclu. Quant à la convention Europol, qui doit permettre aux pays européens de lutter ensemble contre la drogue et la criminalité organisée, fléaux de notre temps, nous souhaitons également la voir rapidement mise en œuvre, et au plus tard le 30 juin 1995, comme cela a été convenu à Essen.

Ouverte sur le monde, l'Europe n'entend pas disparaître comme pôle de créativité culturelle. En ce domaine aussi, elle doit se donner les moyens d'exister et d'agir, notamment dans les nouvelles technologies de la communication, qui prennent chaque jour une importance plus grande dans la vie des Etats et des citoyens, qui sont d'une grande importance économique et qui seront de plus en plus des gisements d'emplois durables et sûrs.

La France et l'Allemagne préparent donc soigneusement le sommet sur la société de l'information qui doit se tenir à Bruxelles en février. Elles réfléchissent en même temps aux initiatives qui devraient être prises pour que l'Europe puisse conserver la diversité linguistique qui fait sa richesse.

L'Union européenne est l'un des fondements les plus importants du nouvel ordre de sécurité en Europe. Elle ne peut assumer cette mission que si la capacité de décision de ses institutions est maintenue et renforcée. L'Allemagne et la France veulent une Union qui dispose d'une capacité d'action politique, elles approuvent en même temps son élargissement progressif. C'est en conjugant ces critères que les deux pays préparent d'ores et déjà en étroite concertation la conférence intergouvernementale de 1996.

La France et l'Allemagne savent que, en ce qui concerne cette conférence et sa préparation, elles n'ont, encore moins que sur d'autres dossiers, d'autre choix que de s'entendre. Il est bon que, de part et d'autre, on soit conscient des divergences qui existent dans les positions de départ. Il est important que, au-delà des mots, la volonté existe de créer en commun des institutions qui permettront à l'Union de gagner en force et de se mesurer aux grands défis de notre temps. Depuis quarante ans, l'intégration européenne a connu de nombreux exemples où Bonn et Paris, grâce à leur ferme volonté de progresser d'une manière bénéfique pour l'Europe, sont parvenus à des points de vue communs, alors que les positions initiales divergeaient. Il en sera de même en 1996.

L'évocation de ces quelques dossiers prioritaires ne saurait rendre compte de la diversité et de la richesse d'une concertation qui est désormais, pour un pays comme pour l'autre, naturelle et quotidienne. Le lancement en commun d'une structure de coopération en matière d'armement, qui constitue l'embryon d'une agence ouverte à tous les membres de l'UEO, les démarches conjointes de nos émissaires en Pologne, en Roumanie, en Macédoine, à Chypre ou en Turquie, ou la mise en commun des réflexions de nos ambassadeurs dans les principales régions où s'exerce notre diplomatie sont les multiples exemples d'une même politique, fondée sur une même conviction : la France et l'Allemagne ont le devoir et la volonté de continuer à être à l'avenir le moteur du processus de l'intégration européenne.

Alain Juppé *est ministre français des affaires étrangères.*

Klaus Kinkel *est ministre allemand des affaires étrangères.*

Vitesse et tabac : de velléité en reculade

par Claude Got

LE renoncement du gouvernement à la présentation au Parlement du projet de loi sur le délit de très grand excès de vitesse n'est qu'une reculade parmi d'autres de responsables plus velléitaires que courageux. Le comité interministériel de sécurité routière qui avait décidé la création de ce délit s'est tenu en décembre 1993. Le projet de loi comportait également des sanctions sévères en cas de trucage des limiteurs-enregistreurs de vitesse des poids lourds.

Alors que le texte pouvait être déposé à la session de printemps de 1994, son étude tardive en fin de session budgétaire ne pouvait que le condamner. A l'issue du même comité interministériel, annonce avait été faite d'une possibilité de sanctionner les propriétaires de véhicules photographiés en excès de vitesse, quand le conducteur n'était pas identifié.

Cette responsabilité du propriétaire est acceptée en cas de stationnement irrégulier, elle ne l'est pas pour des fautes qui mettent en jeu la vie d'autrui. Le Conseil d'Etat a confirmé que la mesure pouvait être prise par un simple décret ; un an après, la décision n'est toujours pas appliquée. Nous pouvons donc dire que toutes les décisions importantes du comité interministériel de 1993 ont été abandonnées par un gouvernement incapable de passer à l'acte contre le groupe de pression de la vitesse qui est aussi celui de la première cause d'insécurité en France.

Cette nouvelle défaillance confirme une série d'attitudes qui vont toutes dans le sens d'un recul de la politique de santé face aux groupes de pression économique. En juin 1994, le gouvernement avait abandonné l'interdiction de la publicité par affichage pour l'alcool au cours d'un débat parlementaire sans gloire dont les ministres ayant en charge la santé étaient absents.

Au cours de la session parlementaire de l'automne (1994), un armistice a été conclu entre les industriels du tabac et le gouvernement sur la politique d'accroissement des prix destinée à dissuader la consommation. Les producteurs ont augmenté leurs prix pour compenser les pertes qu'ils avaient subies lors des hausses précédentes en réduisant leurs marges pour affaiblir l'impact de l'accroissement des taxes.

En contrepartie, le gouvernement renonçait à augmenter la taxation du tabac dans le budget de 1995. Quand un amendement, accepté par la commission des finances de l'Assemblée nationale, a proposé, le 11 décembre dernier, qu'une taxe additionnelle de 1 % sur le tabac finance la lutte contre le tabagisme, Mme le ministre d'Etat a fait rejeter cet amendement.

Il était donc possible d'augmenter de 35 % le prix du tabac au cours des dernières années pour augmenter les ressources du budget de l'Etat, mais il devenait impossible de l'accroître de 1 % pour assurer la promotion de la santé.

Il fallait, en fait, mettre en sourdine la lutte contre le tabagisme pour faciliter la privatisation de la Seita. Cette politique est devenue évidente quand les publicités qui la concernent ont été publiées avec l'accord du gouvernement, au mépris de la loi de 1991 qui interdit toute publicité de ce type.

Le gouffre qui sépare le discours gouvernemental sur la santé publique et ses actions met en évidence le dérapage de notre démocratie. L'activisme apparent dans les médias remplace les décisions souhaitées par la majorité de la population et l'inégalité dans la conservation de la santé s'accroît comme l'inégalité d'accès à un emploi ou à un logement.

La société de sélection est sur les rails et les gains des moins aptes à la maîtriser ne concerneront que la liberté de se désocialiser et de mourir. C'est cela le déficit de la démocratie, des dirigeants isolés de la volonté d'une population par deux écrans : leur lutte pour le pouvoir qui fait passer les habiletés tactiques à court terme avant les intérêts à long terme et la domination de l'économie qui place l'objet avant l'humain.

Claude Got *est chef de service d'anatomie pathologique à l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne-Billancourt.*

AU COURRIER DU MONDE

LES MYSTÈRES DE PARIS

Qu'il nous soit permis une petite remarque sur le numéro du mercredi 21 décembre 1994. Tapie à la « une », porte-parole des exclus ; les colères du vénérable abbé Pierre ; un encadré de Rocard au milieu des décombres du PS ; Chirac prophète (ou pèlerin) de la nouvelle société ; la révolte, quasi brechtienne, des sans-logis : nous nous sommes cru au cœur d'un néoromantisme avec les méchants juges et les policiers tenaces poursuivant d'innocents bagnards ou des « Cosette » sans pain ni toit !... Tous sont pourtant de bien réels personnages jouant les *Misérables* au cœur des *Mystères de Paris !*

(...) Quand vous prêterez la plume à des gens sans importance, comme nous le sommes, des « nantis », retraités cadres moyens, nous nous ferons un plaisir de collaborer au *Monde* bénévolement.

Mais, sans doute, ne saurions-nous pas intéresser les lecteurs puisque nous n'avons jamais été mis en examen et ne souhaitons pas être candidats à l'élection présidentielle !

Nous préférons plus simplement rester vos amis.

Pierre Jeanneau
Cholet, Maine-et-Loire

MALHEUREUX SALARIÉS FRANÇAIS D'ALGÉRIE

Les anciens salariés français ayant travaillé en Algérie après 1962 dans le cadre du droit local ne parviennent pas à obtenir le calcul et le versement de leur retraite. Les conséquences de cette situation sont dramatiques pour les intéressés lorsqu'il s'agit de dix à vingt ans de pension.

La cellule d'urgence « Algérie » du ministère des affaires étrangères déclare que le gouvernement français ne peut être concerné par ces questions, qui relèvent du choix personnel et de l'autorité d'un pays étranger. Chacun sait cependant que les autorités françaises ont demandé aux ressortissants français de quitter l'Algérie. Aujourd'hui, le plus simple serait de charger la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés d'intervenir et de valider et verser les retraites en France sur la base d'un accord avec l'Algérie.

L'Algérie a déjà réglé de cette façon le problème des retraites algériennes constituées en France. En outre, un arbitrage est assez aisé à prononcer de nos jours, entre quelques milliers de retraites françaises dues par l'Algérie et quelques dizaines de milliers de retraites algériennes dues par la France. N'est-il pas souhaitable de trouver une solution avant les prochaines élections ?

C. Benammar
Braine-l'Alleud, Belgique

IDENTITÉ : ACTE DE RE-NAISSANCE

Le renouvellement récent de ma carte d'identité m'a conduit à me poser plusieurs questions. Pourquoi fallait-il un extrait d'acte de naissance de moins de trois mois ? Aucun extrait antérieur n'était valable, comme si, entre-temps, j'avais pu renaître dans une autre commune ou à une autre date ! Pourquoi devait-il mentionner ma *« filiation complète »* ? J'ai connu une telle exigence sous Vichy, mais c'était pour d'ignobles raisons racistes. Pourquoi m'a-t-on demandé deux justificatifs de domicile plutôt que trois, cinq ou dix ? La facture EDF ne valait rien sans la feuille d'impôt et inversement. Et les SDF n'ont-ils pas droit à une carte d'identité ? Pourquoi les services municipaux, qui connaissent bien mon domicile, ne pouvaient-ils le « justifier » eux-mêmes ? Pourquoi la carte d'identité coûte-t-elle 150 francs alors que la carte d'électeur est gratuite ? Pourquoi, enfin, la nouvelle carte, plus élégante et, paraît-il, infalsifiable, n'est-elle pas établie d'après l'ancienne, directement et sans autre formalité qu'un timbre fiscal et une prise d'empreintes digitales ?

Antonio Roux
Roanne

Le Monde

Le virus mexicain

EN dépit du redressement observé, jeudi 12 janvier, sur le marché des changes, il n'est pas certain que le peso mexicain connaisse de sitôt la fin de ses malheurs. Mais, après avoir perdu plus de 30 % de sa valeur par rapport au dollar depuis la mi-décembre, sa descente aux enfers devrait connaître un palier.

Il est difficile d'imaginer que l'aide massive consentie par les Etats-Unis à leur voisin frontalier, qui est aussi l'un de ses partenaires au sein de l'Alena, la zone de libre-échange dont on a si souvent vanté les mérites, ne finisse pas par produire quelques effets positifs.

On ne met pas impunément neuf milliards de dollars sur la table (une aide bilatérale qui pourrait atteindre 40 milliards, selon certains médias américains) sans que la communauté financière internationale en tire des enseignements.

Ceux-ci sont clairs : Washington ne laissera pas le Mexique se débrouiller seul, pas plus qu'il ne laissera son économie sombrer dans une crise financière inextricable, à l'image de celle qui, en août 1982, avait ébranlé toute les places financières du monde.

En attendant que se matérialise l'effort supplémentaire promis par le président Clinton, le Mexique peut d'ores et déjà compter sur une bonne vingtaine de milliards de dollars, en tenant compte des contributions du Canada – autre partenaire dans l'Alena –, de la Banque des règlements internationaux et de plusieurs grandes banques privées. Une somme considérable qui devrait permettre au Mexique de se sortir du mauvais pas dans lequel il est engagé.

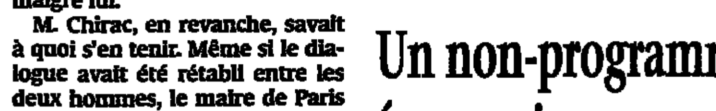
Pourtant, cette nouvelle crise mexicaine aura de lourdes conséquences. Elle a déjà eu pour effet d'affaiblir le dollar canadien. Elle va également, selon toute vraisemblance, rouvrir aux Etats-Unis le débat sur les dangers que fait courir la création d'une zone de libre-échange, au sein de laquelle seront supprimées progressivement les barrières douanières et tarifaires sans qu'aucune discipline monétaire ou de change soit prévue.

Ce qui vient de se passer donne raison aux syndicats, mais aussi aux petites et moyennes entreprises américaines qui craignaient la concurrence des firmes mexicaines avantagées par le bas coût de la main-d'œuvre. L'effondrement de la monnaie mexicaine va rendre plus compétitifs bon nombre de produits fabriqués au Mexique.

Cela peut, en revanche, avoir pour effet de faire retomber, cette fois aux Etats-Unis, les pressions inflationnistes nées de la poursuite d'une forte activité. Inquiets, des chefs d'entreprise annoncent que les augmentations de salaires seront réduites. Il n'est pas difficile d'imaginer à quel point l'Alena va devenir plus impopulaire encore dans une large partie de l'opinion publique.

Ross Perot pourra même se payer le luxe d'expliquer que Bill Clinton utilise l'argent des contribuables pour aider le Mexique à concurrencer les entreprises américaines.

Les clés du RPR



LE suspense n'en était plus vraiment un. Depuis l'absence de Charles Pasqua à la réunion de Reuilly, au cours de laquelle les militants du RPR avaient exprimé leur soutien à Jacques Chirac, le 12 novembre 1994, il ne faisait guère de doute que le ministre de l'intérieur était pour le moins réservé sur la candidature du maire de Paris et sur ses chances de succès. En rendant public dès aujourd'hui son soutien à Edouard Balladur, M. Pasqua se donne tout juste l'avantage d'être celui qui rend officielle la candidature du premier ministre avant même que ce dernier n'en ait fait part au pays. Le « faiseur de rois » qu'il voulait être en est réduit à prendre acte d'une réalité qui s'impose à lui comme aux autres.

M. Pasqua n'est, certes, pas étranger à l'hégémonie de M. Balladur sur le camp majoritaire. Il y a apporté sa pierre, depuis mars 1993, d'abord, en acceptant de reprendre le poste de ministre de l'intérieur, augmenté de l'aménagement du territoire ; ensuite, en « couvrant » le premier ministre sur son flanc droit ; enfin, en actionnant l'improbable machinerie des primaires, dont toute la signification se résumait à faire campagne pour une candidature unique, donc pour M. Balladur. Cependant, comme le président du conseil général des Hauts-de-Seine laissait entendre qu'il pouvait fort bien travailler aussi pour lui-même, on peut se demander jusqu'à quel point il a servi le premier ministre en pleine connaissance de cause et dans quelle mesure il l'a fait malgré lui.

M. Chirac, en revanche, savait à quoi s'en tenir. Même si le dialogue avait été rétabli entre les deux hommes, le maire de Paris ne pouvait ignorer qu'aux yeux de M. Pasqua il avait perdu l'élection présidentielle du jour où il avait refusé d'aller une troisième fois à l'hôtel Matignon. Pragmatique, le ministre de l'intérieur, qui n'a pas pardonné à M. Chirac d'avoir donné la préférence à M. Balladur au lendemain de sa défaite de 1988, estime que le pouvoir ne se refuse pas et que se mettre en réserve de la République est la plus sûre manière d'y rester.

Pour expliquer son choix en faveur de M. Balladur, l'homme qui avait aidé en 1974 M. Chirac à prendre le contrôle de l'UDR, devenue ensuite RPR, et lui avait apporté jusqu'en 1988 le concours de son savoir-faire et de sa popularité parmi les militants invoque *« l'unité et l'avenir »* du mouvement gaulliste.

Il partage cette préoccupation avec Alain Juppé, président du RPR par intérim, et Philippe Séguin, candidat à l'héritage gaulliste.

En se ralliant à M. Balladur, M. Pasqua prend une option sur le poste de premier ministre, mais à condition de pouvoir apporter à l'éventuel futur président les clés du RPR. Or, il a déjà, pour ce rôle – et donc aussi pour Matignon –, un concurrent dont il sait, d'expérience, devoir se méfier et qui s'appelle Nicolas Sarkozy.

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Comité exécutif : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction ; Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Labarde. Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire.

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Portrait en pied du meilleur candidat socialiste

par Topor



Un non-programme économique

Suite de la première page

Le projet de réforme des droits de succession, évoqué par le ministre du budget, est encore plus délicat. La baisse du taux supérieur de ce prélèvement, qui passerait de 40 %, actuellement, à 25 %, à terme, aurait des conséquences politiquement moins voyantes mais, sur le plan fiscal, strictement identiques à une suppression de l'impôt sur la fortune. Tous les experts le savent : la fiscalité du patrimoine repose, en France, sur deux grands impôts cousins, celui sur la fortune, qui taxe les vivants, et celui sur les successions, qui taxe les morts. Jouer de l'un ou de l'autre a strictement le même effet en termes de transferts de revenus. Prudent, M. Balladur n'a pas encore dit publiquement s'il fait sienne cette suggestion. C'est, malgré tout, une autre équivoque qu'il devra lever au cours de sa campagne.

M. Balladur devra lever bien des équivoques au cours de sa campagne

Il en va de même de l'impôt sur le revenu. Engagée en 1994, la réforme a été officiellement différée en 1995. Sera-t-elle donc reprise ultérieurement ? Le cas échéant, les techniciens savent quels en seraient les effets : il ne serait plus possible, pour des raisons techniques, de réduire le nombre de tranches d'imposition (déjà ramené de treize à sept) sans supprimer le taux supérieur – lui aussi hautement symbolique – de 56,8 %. Très discret sur le sujet, M. Balladur se borne, pour le moment, à indiquer que pour *« la fiscalité, quelle qu'en soit la forme (impôts d'Etat, impôts locaux, prélèvements sociaux) »*, il faudra chercher à la réformer dans un souci de *« simplification »* et de *« diminution »*.

Une dernière proposition de M. Balladur peut faire des vagues. A première vue, elle n'a rien d'explosif, puisqu'elle vise seulement à mieux explorer *« les gisements d'emplois dans les services »* grâce à la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile. Encore faut-il se souvenir des polémiques innombrables – alimentées notamment par l'ancien ministre socialiste du travail, Martine Aubry, – que ce dispositif avait suscitées au Parlement, quand il y avait été discuté, en même temps que le projet de loi de finances pour 1995. Les critiques s'appuyaient sur l'idée qu'il est périlleux d'organiser durablement un marché du travail à deux vitesses et que l'Etat n'a pas à financer, sur ses propres deniers, jusqu'à près de 80 % des salaires d'une employée de maison ou d'un jardinier travaillant pour un ménage aisé.

M. Balladur a donc bien pris soin, dans l'immédiat, de ne rien dire qui puisse donner à la campagne électorale qui s'ouvre les accents polémiques des grands débats antérieurs. Il n'a pas davantage détaillé la forme que pourrait prendre, à ses yeux, le nouveau compromis social suggéré par Alain Minc et par le Commissariat général du Plan, reposant non plus sur le principe d'égalité mais sur celui d'équité. En pointillé, on devine que, si la conjoncture a changé, de grands points de clivage demeurent dans le débat d'idées. Mais, comme Edouard Balladur ne semble pas avoir de concurrent, on n'entend guère que sa voix...

Laurent Mauduit

AU FIL DES PAGES/INTERNATIONAL

« Le bouleversement du monde »
par Marisol Touraine

Penser la décomposition

RÉTROSPECTIVEMENT, la période de la guerre froide semble, à tort sans doute, avoir procuré un grand confort intellectuel. Comparée au monde de la *« paix froide »*, comme dit Boris Eltsine, elle était un modèle d'ordre, de rationalité imposée par la nature particulière des armes nucléaires et le face-à-face stratégico-idéologique des deux blocs. On pouvait *« penser la guerre »*, c'est-à-dire, à l'âge atomique, son impossibilité. Dans sa chute, le mur de Berlin a entraîné non seulement le système communiste mais aussi ces étranges relations faites de compétition et de connivence entre Washington et Moscou, qui donnaient au monde une forme de stabilité et surtout une clé d'explication.

Depuis 1989, tous les modèles ont été remis en question. La disqualification de l'idéologie marxiste-léniniste n'a ouvert une voie royale ni au libéralisme pur et dur ni à la social-démocratie. *« Aux idées fausses a succédé le vide des idées »*, selon l'expression de Zbigniew Brzezinski. Marisol Touraine invite les hommes politiques à remplir précisément ce vide et elle leur propose une abondante information classée et structurée pour ouvrir des pistes de réflexion.

Le livre, issu du cours que l'auteur donne à l'Institut d'études politiques de Paris, a une forte coloration pédagogique, mais Marisol Touraine, qui a été conseiller pour les affaires stratégiques et de défense de Michel Rocard quand celui-ci était à Matignon, ne fait pas seulement œuvre d'universitaire. *« Le monde n'a plus de sens ? C'est surtout nous, les Occidentaux, qui ne savons plus lui en donner »*, écrit-elle, ajoutant que *« les périodes de bouleversement appellent, plus que les autres, le volontarisme »*.

« Le monde n'a plus de sens ? C'est surtout nous, les Occidentaux, qui ne savons plus lui en donner »

La disparition des blocs, trop rapidement baptisée *« fin de l'Europe de Yalta »*, a dévoilé deux mouvements contradictoires, globalisation de l'économie d'une part, la fragmentation des solidarités d'autre part ; elle a souligné l'inadaptation des organisations et modèles de pensée qui avaient cours jusqu'alors et qui étaient pour l'essentiel le produit de l'expérience occidentale.

Au moment même de son triomphe apparent, l'universalisme des idées européennes était battu en brèche par un déplacement des centres de gravité économique et démographique vers le Pacifique, par l'apparition d'un mode de production capitaliste asiatique, par les conflits religieux et surtout par l'incapacité des Occidentaux à penser la recomposition du monde, à inventer *« des acteurs politiques, des institutions, des mécanismes adaptés à la prise en charge locale des questions universelles »*.

Face à ces défis contradictoires que peuvent faire la France et l'Europe ? L'auteur décrit avec précision les dilemmes auxquels l'une et l'autre sont confrontées. Paris doit choisir entre la grandeur nationale et l'engagement européen, entre l'intervention et la défense du *statu quo* (celle-ci l'a empêché par exemple de jouer un rôle actif dans la réorganisation du continent après la réunification allemande), entre la puissance stratégique et la puissance économique, entre le réalisme et les principes du droit. Sans le dire expressément, Marisol Touraine laisse entendre que le repli sur soi serait une voie sans issue, surtout au moment où l'Allemagne poursuit une *« stratégie d'influence »*, appuyée sur une diplomatie économique, une retenue militaire et un engagement européen. Est-ce ce triptyque qui l'amène à parler d'un *Sonderweg* allemand, alors que cette *« voie particulière »* paraît au contraire révolue ?

Avec tous ses défauts, ses échecs mais aussi ses acquis, l'Union européenne représente sans doute la tentative la plus accomplie à ce jour de concilier les *« solidarités de proximité »* et l'internationalisation, alors que le monde ressemble de plus en plus à *« un mille-feuilles sans crème pour faire tenir le tout »*. On recherche pâtissier...

Daniel Vernet

★ Editions du Seuil, 1995, 438 pages ; 140 F.

RECTIFICATIFS

MAROC

Abdelatif Filali, l'actuel premier ministre, n'est pas le beau-frère du roi, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 13 janvier. Son fils Fouad est marié à l'une des filles de Hassan II.

FURIANI

Une confusion nous a fait écrire dans le titre de l'article rendant compte du procès de la catastrophe de Furiani (*Le Monde* du 13 janvier) : *« L'incompréhensible présence des pompiers parmi les* accusés *de la catastrophe de Furiani »*. Le procès ayant lieu devant un tribunal correctionnel, celui de Bastia, et non devant une cour d'assises, il fallait lire, bien sûr : *« ... parmi les prévenus »*.

AÉRONAUTIQUE Le groupe Aérospatiale a amélioré l'an dernier ses résultats financiers, mais son président, Louis Gallois, considère que le volume des commandes enregistrées reste encore insuffisant. Toutefois, en 1994, Airbus Industrie a enregistré un nombre de ventes supérieur à celui de Boeing. La société poursuit la réorganisation de toutes ses branches pour préparer chacune d'elle à des alliances avec des partenaires européens.

● **DES PROJETS** pour la constitution de filiales communes avec le groupe allemand DASA ont été préparés dans les secteurs des missiles et des satellites, mais ils tardent à aboutir.

● **JUGEANT SÉVÈRES** les mesures prises aux Etats-Unis contre les avions ATR après l'accident de l'un d'eux, M. Gallois souhaite que les concurrents soient soumis aux mêmes tests que l'appareil franco-italien.

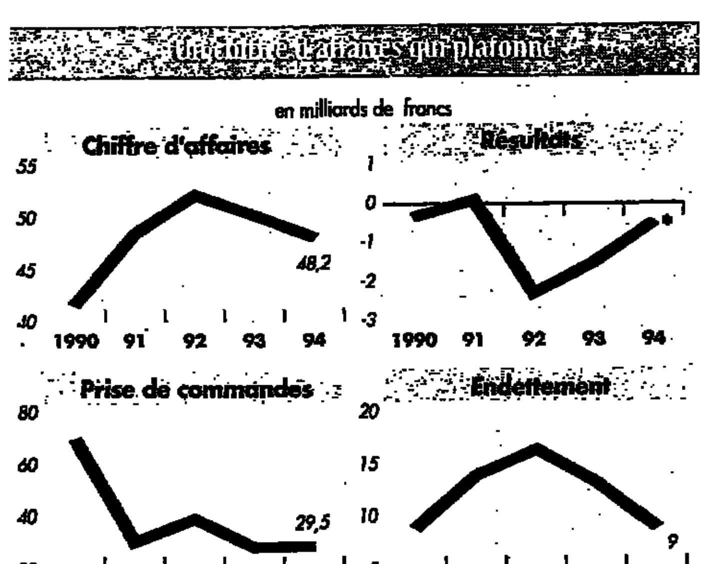
Aérospatiale réduit ses pertes et son endettement

Louis Gallois, le président, n'est pas convaincu que la reprise soit en vue ni que les commandes doivent reprendre. Son groupe mise sur le « transnational » pour se restructurer

AÉROSPATIALE est sur la voie du redressement, mais restera déficitaire en 1994. *« La conjoncture ne s'est pas dégradée par rapport à 1993, où nous avons touché le fond de la piscine, mais il n'y a pas d'amélioration sensible »*, a précisé son président Louis Gallois, jeudi 12 janvier. Tout au plus des frémissements.

Dans ce contexte, le président du groupe français d'aéronautique se garde de tout triomphalisme au vu du nombre de commandes enregistrées par Airbus Industrie auquel Aérospatiale participe à hauteur de 37,9 %. S'il est vrai que le consortium européen est passé devant Boeing en 1994 (125 commandes contre 120), *« le volume global des affaires n'est pas très différent* [de ce qu'il était] *en début d'année et ne nous met pas dans une situation de reprise »*, nuance M. Gallois. Et si l'on déduit les annulations, 1993 et 1994 ne se traduisent finalement que par quarante commandes nouvelles d'Airbus.

En 1995, Aérospatiale devrait livrer 109 avions à Aérospatiale, ce qui est faible, et il faura attendre l'année suivante pour revenir à des niveaux proches de 1994 (soit 124 livraisons). Ce plan de charge insuffisant explique que 1995 restera, comme l'année précédente, sous le signe des *« efforts de compétitivité »*. La veille, Louis Gallois avait annoncé un programme de chômage partiel dans les usines de Toulouse, Nantes, Saint-Nazaire et Méaulte, devant le comité central d'entreprise, ce qui lui a valu de vives protestations de la part des élus, qui constatent que *« le carnet de commandes s'étoffe, que les résultats s'améliorent et que l'endettement régresse »* sans qu'ils recueillent les fruits de ce redressement.



Le niveau des prises de commandes reste inférieur à moins de la moitié de leur volume de 1990, dans le secteur civil comme dans le militaire. Malgré tout, Aérospatiale a réduit son endettement.

RECUL DES VENTES

En 1994, les pertes nettes d'Aérospatiale devraient être, en effet, réduites d'environ 1 milliard de francs et tomber en dessous des 500 millions contre 1,4 milliard l'année précédente. Cette évaluation ne prend pas en compte l'impact de l'accident, en octobre dernier, d'un ATR aux Etats-Unis, qui a valu aux appareils d'être cloués au sol pendant plus d'un mois et pour lequel Aérospatiale va probablement devoir provisionner plusieurs dizaines de millions de francs. *« Cette amélioration du résultat montre que l'entreprise est capable de s'adapter et d'aller à marche forcée vers le retour à l'équilibre en 1995 »*, considère le président d'Aérospatiale.

Le volume des ventes affiche, toutefois, un léger recul. En 1994, le chiffre d'affaires de l'entreprise sera en baisse d'environ 4 % pour s'établir à 48,2 milliards de francs (contre 50,3 à en 1993 à périmètre constant). Tous secteurs confondus, les prises de commandes *« insuffisantes et encore marquées par la crise »* restent bien inférieures au chiffre d'affaires et se sont situées en 1994 à peu près au même niveau qu'en 1993 (29,5 milliards contre 29 milliards). En revanche, l'endettement net a continué de baisser, à la fois grâce à la dotation en capital de 2 milliards qu'a obtenue Aérospatiale de l'Etat et aux efforts de productivité. Il est passé de 13,5 milliards de francs à la fin de 1993 à moins de 9 milliards à la fin de l'année suivante. Reste que cet endettement demeure trop important si on le rapporte aux fonds propres de l'entreprise, souligne M. Gallois.

ATR, détenue à parité par Aérospatiale et l'italien Alenia, a connu une année particulièrement difficile en termes de prises de commandes. L'accident et ses suites ont porté un coup à la campagne commerciale du groupement d'avions de transports régionaux, alors que le dernier trimestre constitue habituellement une période capitale. Par conséquent, le consortium franco-italien aura connu, en 1994, une *« année médiocre »*, avec seulement vingt-sept commandes nouvelles et cinq ventes d'avions d'occasion, desquelles il faut déduire dix annulations.

Pour le patron d'Aérospatiale, 1995 devra être l'année de la concrétisation des politiques d'alliance, *« dans des termes qui doivent être conclusifs »*, au premier rang desquelles le regroupement des activités satellites et missiles avec DASA. Les Européens peinent à finaliser leurs projets d'alliances. Selon M. Gallois, les discussions de principe avec Daimler-Benz sont achevées et les travaux portent maintenant sur la rédaction des documents finalisant l'accord qui devront être transmis à la commission de Bruxelles.

Le montage retenu prévoit, en ce qui concerne les satellites, la création d'une société holding privatisée basée à Munich. Le montage pour la société commune contrôlant les activités missiles est plus complexe.

Pour éviter un décret de privatisation (qui intervient dans un montage 50/50), Eurocopter serait associée à hauteur de 0,4 % environ. Par ailleurs, DASA devrait disposer, pour les satellites, d'un droit à dividende plus important par rapport à Aérospatiale, et inversement pour les missiles.

D'autres alliances européennes seraient également bienvenues dans le secteur des avions de transport régionaux. Il faudrait *« constituer une base industrielle pour le prochain avion de 100 places qui sera pour partie asiatique »*, estime M. Gallois. Faute de quoi Boeing prendrait l'avantage. En attendant, le groupe s'est préparé à d'éventuelles alliances par la réorganisation de son organisation par branches. Ce qui, dans le cas où chaque branche serait appelée à donner naissance à une société filiale, transformerait Aérospatiale en une sorte de société holding travaillant avec des partenaires européens.

Un schéma que ne désavouerait pas Henri Conze, délégué général à l'armement, qui à Londres le jeudi 12 janvier, devant les membres de l'Institut royal pour les études de défense, n'a pas trouvé *« choquant »* que des sociétés transnationales voient le jour.

Un tel schéma, selon M. Conze, plaide en faveur de la concentration des industries européennes de défense pour contrebalancer la puissance de leurs concurrentes américaines qui sont parvenues, pour leur part, à réaliser des concentrations.

Martine Laronche

« Sévérité exceptionnelle » pour ATR

Louis Gallois s'est étonné, jeudi 12 janvier, du traitement réservé au consortium franco-italien ATR à la suite de l'accident d'un avion de transport régional, le 31 octobre. Les ATR-72 ont fait l'objet d'essais d'une *« sévérité exceptionnelle et unique »* sur la base d'Edwards en Californie, et les avions du fabricant européen ont subi la mise au sol *« la plus longue dans l'histoire de l'aéronautique »*, soit 32 jours (*Le Monde* du 13 janvier).

Les essais ont montré que l'ATR-72 était conforme aux normes de certification mais que des problèmes liés au givrage étaient susceptibles d'intervenir dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. L'ensemble des ATR vont donc subir des modifications particulières d'ici le 1er juin. *« Je souhaite que nous ne soyons pas une exception et que cette avancée scientifique profite à tous »*, estime Louis Gallois qui ne conteste pas le bien-fondé de l'enquête américaine sur un accident qui a fait 68 morts.

L'espace militaire : un avenir à trois

APRÈS AVOIR réuni leurs efforts dans le secteur des hélicoptères (avec la création d'Eurocopter) et dans celui de l'aviation de transport militaire (avec la constitution du consortium Euroflag pour la conception du programme ATF qui succèdera au Transall), le groupe Aérospatiale et l'allemand DASA cherchent à rapprocher leurs compétences dans le domaine de l'espace militaire et des missiles.

En matière spatiale, il s'agit de créer une société commune paritaire (50 % des droits de vote) – European Space Industries – qui aurait pour objet de grouper les activités des deux entreprises dans les satellites de reconnaissance (infra-rouge et radar) et de communications. Pour Aérospatiale, le site de Cannes est le plus concerné.

En matière de missiles, la politique est double : il s'agit, d'une part, de lancer des projets nouveaux à partir des missiles actuels antichars Milan ou Hot et anti-aériens Roland, et, d'autre part, de développer un missile supersonique antinavires, ANNG, qui se présenterait comme le remplaçant à terme de l'Exocet.

Ce regroupement se heurte à de nombreuses difficultés. La crise de l'aéronautique civile et la récession des marchés militaires ne frappent pas de la même manière les deux groupes.

TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE

DASA s'appuie outre-Rhin sur l'une des entreprises européennes les plus puissantes, Daimler Benz, quand Aérospatiale est condamné à réclamer de l'Etat français – son unique actionnaire et son principal client – de quoi dégager les quelques milliards de francs nécessaires à un projet de recapitalisation. Une autre difficulté tient au fait qu'Aérospatiale, après avoir mis le pied à l'étrier à l'Allemagne dans le domaine des lanceurs spatiaux (comme la fusée européenne Ariane), devra accepter de transférer outre-Rhin une part de son savoir-faire à un associé qui peut devenir tout autant un partenaire qu'un concurrent.

Dans l'immédiat, deux programmes spatiaux devraient être le ferment de ce rapprochement : le satellite de reconnaissance optique et infrarouge Helios II (soit un investissement de l'ordre de 11 milliards de francs) et le satellite d'observation radar Osiris (évalué à quelque 12 milliards de francs). Plusieurs autres pays européens, parmi lesquels l'Espagne et l'Italie, ont été invités à faire cause commune.

Un troisième programme, à venir, pourrait permettre à l'alliance entre Aérospatiale et DASA d'attirer « un troisième larron » en la personne du groupe Alcatel-espace : il s'agit des satellites de télécommunications à vocation civile et militaire pour remplacer, par exemple, la série des Syracuse au début du siècle prochain. Dans cette hypothèse, la France et l'Allemagne souhaitent obtenir la coopération de la Grande-Bretagne, qui, pour l'instant, est associée au réseau Skynet géré par les Etats-Unis.

J.I.

Les Français du Mexique bénéficient de la chute du peso

Les réexportations vers les Etats-Unis seront plus faciles pour les industriels installés localement

« AVEC LA DÉVALUATION du peso, le Mexique va devenir une destination moins chère pour les Américains », se réjouit Antoine Cachin, secrétaire général du Club Méditerranée. Propriétaire de cinq villages et de six hôtels au Mexique, le Club espère enregistrer un sursaut de ses profits. La chute du peso va lui permettre de réduire ses coûts locaux tout en maintenant inchangés ses prix en dollars à destination du Mexique. A l'image du Club, de nombreux industriels français implantés au Mexique ne voient pas d'un mauvais œil la dévaluation du peso d'environ 35 % en quelques semaines. Essilor, qui a implanté une usine à Chihuahua, au nord du Mexique, réexportera à moindre coût la totalité de sa production vers les Etats-Unis. Toutefois, les frais de production ne baisseront pas autant que les salaires. Car les industriels mexicains qui s'approvisionnent à l'étranger paieront plus cher leurs achats, à l'image d'Essilor qui importe tous ses verres de sa maison mère, située à Miami.

Valeo, en revanche, a recours surtout au marché local et bénéficiera à plein de l'effet peso. Un réel avantage par rapport à ses concurrents japonais, très peu présents au Mexique. Si Yves Blanc, directeur financier de Valeo, est ravi de gagner en compétitivité, il l'est moins pour la présentation de son bilan, qui subira dès 1994 l'effet de la dévaluation. Il vient d'inaugurer une usine spécialisée dans la production de chauffage et de climatisation, qui lui a coûté près de 270 millions de francs, tandis qu'un autre site qui produira des systèmes électriques est en construction pour un investissement analogue. A peine achevées, ces deux unités doivent être dépréciées.

LE POIDS DES DETTES

Le bilan de Moulinex ne devrait pas être affecté de la même façon. La société de petit électroménager a contracté des emprunts en pesos pour des montants à peu près équivalents à ses actifs mexicains . Mécaniquement, la valeur des usines va diminuer, mais le poids des dettes aussi. En revanche, Moulinex ne profitera qu'en partie de la dévaluation compétitive pour ses ventes aux Etats-Unis. Le numéro un français du petit électroménager a certes une usine mexicaine qui réalise 250 millions de francs de chiffre d'affaires, dont la moitié exportée aux Etats-Unis. Mais la plupart de ses concurrents sont logés à la même enseigne, à l'instar de l'allemand Braun, filiale de Gillette, et des américains Black & Decker et General Electric.

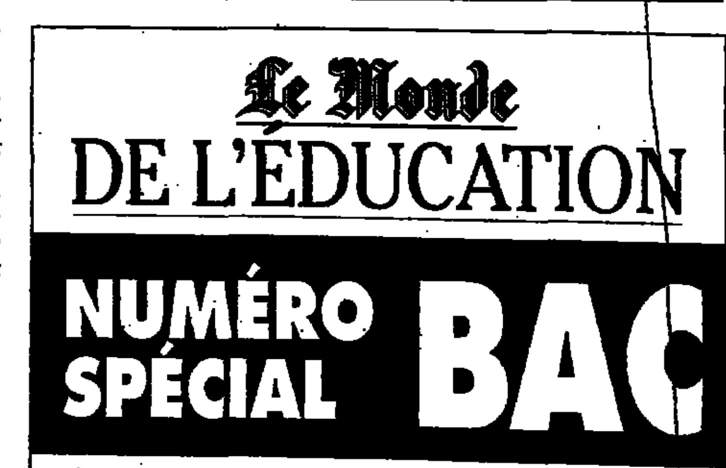
D'aucuns jugent nécessaire de nuancer les effets de la baisse de la monnaie mexicaine. *« Le peso était largement surévalué »*, rappelle le directeur financier d'Essilor of America. Surtout, nul ne sait à quelle vitesse l'inflation grignotera l'avantage tiré de la chute du peso, même si le gouvernement a bloqué les prix. *« Nous ignorons à quel niveau va se fixer l'inflation. Je crains que nos fournisseurs n'augmentent leurs prix*, s'inquiète Gérard Payen, directeur général de Degrémont, filiale de la Lyonnaise des eaux. *La semaine dernière, aucune entreprise n'était capable de donner des prix de vente fermes. »*

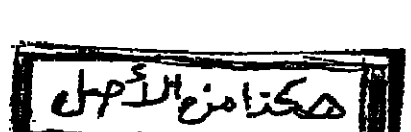
ZONE DOLLAR

L'autre facteur d'incertitude provient de l'indexation du peso sur le dollar, qui vient d'être mise à mal. De nombreux industriels s'étaient installés au Mexique pour produire dans la zone dollar et vendre aux Etats-Unis sans subir les variations erratiques du billet vert par rapport aux devises européennes. La menace d'une hyperinflation risque de réduire l'intérêt de cette protection monétaire.

« Les entreprises françaises qui se sont implantées au Mexique pour profiter de son marché intérieur risquent de souffrir de la baisse du pouvoir d'achat des Mexicains consécutive à la crise financière », explique Gilbert Trigano, président d'honneur du Club Méditerranée et président de la commission France-Mexique du CNPF.

Arnaud Leparmentier





Le TGV chinois suscite des convoitises

Français et Japonais hésitent entre concurrence et coopération

Tokyo s'engage à octroyer à Pékin environ 30 milliards de francs de prêts afin de financer des infrastrustructures. Mais le projet de TGV reliant la capitale chinoise à Shangaï ne fait pas partie de ce programme, au grand regret des Chinois. Le Japon espère faire pression en faveur de ce contrat très important pour lui.

TOKYO
de notre correspondant

Au cours de sa récente visite à Pékin, le ministre des finances japonais, Masayoshi Takemura a confirmé l'octroi de la première tranche des prêts gouvernementaux à la Chine de 580 milliards de yens (environ 30 milliards de francs) pour la période 1996-2000. La Banque d'Import-Export nippone mettra en outre à la disposition de Pékin 2 milliards de dollars (environ 10,5 milliards de francs) pour l'aménagement des infrastructures. Parmi les projets que le Japon s'engage à financer – dont celui d'un canal de 1 200 kilomètres qui approvisionnera Pékin en eau depuis le Yangtze en passant par une canalisation souterraine sous le Fleuve Jaune – aucune mention n'est faite de la ligne à grande vitesse reliant Pékin à Shanghai.

Ce projet, qui suscite les convoitises des Allemands, des Français et des Japonais – et peut-être des Coréens qui développent avec Alsthom leur train à grande vitesse – revêt une importance particulière pour Tokyo, dont le train Shinkansen a été écarté par Séoul au profit du TGV.

Pékin insistait pour que ce projet soit inclus dans la première tranche de prêts. Mais les Japonais ont rechigné, espérant peut-être, en tenant la dragée haute aux Chinois, obtenir des engagements de leur part. Ils estiment que leur technologie, moins avancée que celle de leurs concurrents allemands et français, serait mieux adaptée à l'environnement chinois. Surtout, ils sont prêts à financer totalement le projet (40 milliards de dollars, infrastructures comprises) en offrant, grâce à leur aide au développement, des conditions que leurs concurrents pourront peut-être difficilement suivre.

L'hypothèse d'une association entre Allemands et Japonais dans ce projet semble écartée. En revanche, tirant la leçon de leur échec en Corée, les Japonais ont mis sur pied un consortium d'entreprises ferroviaires privées qui sera fermement soutenu par l'Etat. Un premier symposium sur la technologie du Shinkansen s'est tenu à Pékin en juin 1994. En décembre, c'était au tour des entreprises françaises (dont Alsthom, SNCF, Sofrerail) de présenter leur réalisation.

Si la bataille pour le train à grande vitesse chinois a commencé, ne s'en dessine pas moins, entre les concurrents pour ce marché que sont les Français et les Japonais, une coopération dans le domaine ferroviaire. Jusqu'à présent réduite, celle-ci s'est développée de longue date avec les Allemands et s'est traduite par des contrats de 1 milliard de francs. La valorisation du yen incite en effet les quatre compagnies ferroviaires nippones, placées dans une situation de forte concurrence, à s'approvisionner davantage en équipements à l'étranger.

Sur des créneaux limités, les entreprises françaises sont en train de remporter au Japon un certain nombre de succès, en partie à la suite d'un symposium sur les techniques ferroviaires qui a eu lieu à Tokyo en février 1993, dans la cadre de la campagne de promotion des exportations françaises *« Le Japon, c'est possible »*. Ainsi, la société Faiveley vend-elle des mécanismes d'ouverture électrique des portes, déjà en service sur les Chemins de fer de l'Est du Japon (un contrat qui pourrait atteindre 60 millions de francs). La société Jarret, avec sa technologie de heurtoirs de fin de voie et entre les wagons, intéresse également les compagnies de chemins de fer nippones. L'équipement verrier du « Star 21 », le nouveau train à grande vitesse nippon, encore au stade expérimental, est en outre fourni par Saint Gobain. Les Japonais sont enfin très intéressés par les essieux du TGV qui peuvent supporter deux wagons à la fois. Mais là, les Français sont réticents...

Une ligne Pékin-Shanghaï

La Chine envisage de moderniser la ligne entre Pékin et Shanghaï qui assure aujourd'hui 14 % du trafic voyageur et à peu près 10 % du fret chinois. Le projet est encore au stade préliminaire, mais il fait l'objet de nombreuses discussions. Les Français, qui ont fait voyager le président Jiang Zemin en TGV lors de sa visite en France en septembre 1994, fondent beaucoup d'espoirs sur ce contrat, après le succès rencontré en Corée et les échecs subis en Amérique du Nord.

Après la vente de Mirage 2000 à Taïwan en 1992, les Français ont vu se fermer les portes du marché chinois. Mais la visite de M. Balladur l'an passé en Chine a renoué les fils commerciaux entre Pékin et Paris.

Philippe Pons

Les PME se développent mieux dans le sud que dans le nord de l'Europe

Les petites et moyennes entreprises européennes ont fait preuve, ces dernières décennies, d'une vitalité inattendue. Malgré des différences notables selon les pays, elles ont encore de beaux jours devant elles

ON NE SAIT quelle sorte de configuration aura l'Europe en l'an 2000, mais on peut être sûr qu'il faudra écouter de plus en plus ce qui se passe chez le voisin pour accorder les violons. C'est pourquoi il faut saluer les recherches du type de celle qui vient d'être lancée sur les petites et moyennes entreprises dans le Vieux Monde. Des sociologues et des économistes de sept nationalités analysent et commentent les parcours des petites unités de production.

BIBLIOGRAPHIE

Première surprise : le phénomène prend des couleurs très variées suivant les pays. Sur l'échelle géographique, en s'en tenant seulement à la place dans le paysage, *il faudrait mettre l'Italie et l'Espagne* tout en haut, la Grande-Bretagne tout en bas, la France et l'Allemagne au milieu. Les adeptes de la « théorie des climats » (Jean Bodin, puis Montesquieu), en déduiraient que la Méditerranée réchauffe l'éclosion de petits ensembles alors que l'Atlantique les découragerait plutôt.

L'examen des *« districts industriels »* indique que, durant les dernières décennies, les petites entreprises ont fait montre d'une vitalité inattendue. Aujourd'hui, elles jouent une partie plus serrée, mais elles n'ont pas abattu toutes leurs cartes.

● **Italie.** – Cette constatation vaut d'abord pour ce qu'on a appelé la *« troisième Italie »*, régions dans lesquelles les petites entreprises prédominent : l'Emilie, la Toscane, l'Ombrie, les Marches, la Vénétie, le Trentin et le Prioul. Les raisons de leur succès ? *« Savoir projeter, produire et vendre. »*

● **Espagne.** – En Espagne, la région de Valence suit le même processus avec ses districts de fabrication du jouet, du meuble de bois, du tapis, du traitement du marbre, de la *céramique, etc.* Les petites unités de production se sont multipliées entre 1985 et 1990 (près de 60 % d'augmentation). L'hypothèse a été émise qu'une législation de 1984, portant sur la flexibilité de l'embauche et d'autres mesures fiscales, aurait fait émerger l'économie souterraine.

● **Allemagne.** – Pour l'Allemagne, Klaus Semlinger a étudié le cas du Bade-Wurtemberg et la coopération des petites entreprises entre elles, *qui* leur a permis de résister à la concurrence *des grosses sociétés. Où l'on voit* aussi que, bien qu'ils s'en défendent, les Allemands font de la politique industrielle car le gouvernement a favorisé l'entente des partenaires sociaux sur une démarche commune pour améliorer la qualification professionnelle et la modernisation de l'industrie.

● **Danemark.** – Un cas curieux, celui du Danemark, avec un fort tissu de petites entreprises, mais beaucoup moins vivaces qu'ailleurs. C'est que les unités productives *« s'apparentent davantage à de petits nœuds reliés beaucoup moins les uns avec les autres (...) qu'avec les producteurs et clients internationaux »*. Beaucoup de PME danoises de l'industrie manufacturière, par exemple, jouent en même temps le rôle d'intermédiaire au profit d'une ou plusieurs entreprises étrangères. Cela dit, la création de nouvelles firmes, notamment dans le Jutland, a compensé le déclin dans les villes plus grandes à l'est du pays. Et là, une ébauche de coordination a vu le jour dans un modèle pourtant beaucoup plus diversifié qu'ailleurs.

● ***Royaume-Uni.*** – *Pourquoi* n'existe-t-il pas de district industriel au Royaume-Uni ? Le concept avait pourtant été élaboré par un économiste britannique, Alfred Marshall, du temps où l'on parlait des petites industries cotonnières du Lancashire, de la coutellerie de Sheffield et de la ferblanterie de Galles du Sud. Après la seconde guerre mondiale, les politiques gouvernementales ne pensèrent qu'aux concentrations, à la restructuration et aux *« champions nationaux »*.

● **France.** – A maints égards, *durant les années 60*, la France a suivi la politique industrielle de la Grande-Bretagne, à la recherche des *« économies d'échelle »*. Puis le ton a complètement changé et les gouvernements ont vu dans les PME *« le fer de lance de l'économie »*. Bernard Ganne a raison d'appuyer sur le fait qu'au-delà de ces options contradictoires, *« dans tous les cas, ce sont les instances centrales de l'Etat qui entendent s'impliquer directement dans l'économie et indiquer les modèles d'entreprises à développer »*.

Pierre Drouin

★ ***PME et développement économique en Europe,*** **sous la direction de Arnaldo Bagnasco et de Charles S. Sobel. La Découverte, 202 p., 175 F.**

Michel Bassi, PDG de la Société française de production

« Nous voulons de la rationalité économique pas de l'assistanat »

MICHEL BASSI, PDG de la Société française de production, a tout lieu d'être satisfait : l'État lui verse les aides financières qu'il avait refusées à son prédécesseur ; la vente des studios des Buttes-Chaumont au groupe Bouygues va réduire progressivement son endettement ; un accord d'entreprise positif vient d'être signé avec les syndicats, et le déficit 1994 de l'entreprise qu'il dirige (165 millions de francs) a été réduit d'un tiers par rapport à l'an passé... Malgré cet environnement favorable, le nouveau patron de la SFP a l'esprit chagrin. Il a le sentiment que personne dans le secteur public ne se soucie de lui faciliter la tâche.

Qu'on le comprenne bien, Michel Bassi n'a pas besoin d'argent. Ce qu'il veut, c'est de la *« rationalité économique »*. Car, où qu'il jette les yeux, le PDG de la SFP ne voit que gabegie. *« L'Etat organise sa propre concurrence. Il a laissé la Française des jeux, par exemple, développer un pôle de production extraordinaire : trois studios dont un de 600 mètres carrés, une régie numérique... Soit des millions de francs d'investissements qui viennent concurrencer les moyens de la SFP. »*

Et il ne s'agit pas d'un cas isolé. Jean-Marie Cavada, PDG de La Cinquième, aurait dû, en bonne logique, être un client rêvé pour la SFP. Studios, équipements de tournage..., tout pouvait lui être fourni *« à des prix compétitifs »*, assure Michel Bassi. Non pas à Bry-sur-Marne, mais aux portes de Paris, à Saint-Ouen, où la SFP a des plateaux et des moyens de tournage. *« Nous avons bataillé pendant des mois.*

La tutelle est intervenue en notre faveur », mais en pure perte. *« L'Etat va donc payer deux fois »*, puisque Jean-Marie Cavada, dédaignant Saint-Ouen, a préféré monter ses propres studios à Issy-les-Moulineaux. La colère du patron de la SFP vise également France 3. Non seulement la chaîne régionale a un outil de production qui égale en qualité celui de la SFP, mais en plus elle le rentabilise en entrant en concurrence avec la SFP. *« Nos cars numériques étaient déjà en compétition* avec *ceux de France 3. La concurrence touche désormais à la postproduction, à la décoration, à la régie... »*, déplore Michel Bassi.

« Il faut faire entrer les gens dans la boîte magique »

« Les marchés d'État devraient logiquement nous revenir, mais personne ne pense à organiser cette cohérence économique. C'est elle seule qui permettrait à la SFP de s'en sortir par le haut. » Rien de plus humiliant que le chèque qu'il faut quémander en fin d'année.

« Les politiques ont pris l'habitude de faire des chèques à la SFP. Nous avons du mal à émerger d'une politique d'assistanat. »

Tout n'est certes pas noir dans l'environnement de la SFP. Les négociations pour l'entrée de Télédiffusion de France (TDF) dans le capital des filiales postproduction et vidéo de la SFP ont commencé. *« C'est un rapprochement industriel et pas la charité »*, affirme Michel Bassi. Il est clair que la privatisation de la SFP – qui reste l'objectif assigné par le gouvernement à Michel Bassi – se fera pour partie au moins ainsi, par adossement de chaque activité à des grands groupes. Publics plutôt que privés.

Des trois pôles mis en place par Michel Bassi pour regrouper l'ensemble des activités de son groupe – SFP-productions, SFP-Vidéo, SFP-Studios – c'est le dernier (700 salariés) qui creuse le déficit. Pour le remettre à flot, la SFP a entrepris une révolution culturelle. Plutôt que de tabler uniquement sur les commandes obligatoires des chaînes, l'entreprise a choisi de redevenir une force de proposition. Ainsi, « Coup de foudre », un projet d'émission aux heures de grande écoute, semble avoir séduit la direction de France 2. Un pilote est en cours de tournage. Des marchés abandonnés comme celui du film d'entreprise vont être réinvestis. *« Ça peut représenter 35 à 40 millions de chiffre d'affaires sans que cela exige une énergie folle. »*

Le documentaire et le magazine, deux marchés en progression dont la SFP était absente, vont également être prospectés. Des marchés nouveaux, comme le multimédia, seront étudiés de près : *« Une filiale est en cours de constitution, nous avons des images, un savoir pour les produire, nous pouvons jouer un rôle de premier plan. »* Mais surtout, pour redonner une logique à ce pôle studios, Michel Bassi envisage de nouer des alliances au niveau européen. *« L'industrie* de la *prestation de services est anarchique. Tout est morcelé. Il y a donc de l'espace pour créer un pôle européen de prestation audiovisuelle. Les Hollandais, la RAI en Italie, les télévisions publiques espagnoles... tous réfléchissent à une mise en commun transfrontière des moyens. »*

De là à faire de la SFP un centre fédérateur, il n'y a qu'un pas... mais aussi une longue marche. Pour Michel Bassi, la mise en route de ce pôle de production européen peut être accélérée par la concrétisation d'un autre chantier, celui de la « Cité du cinéma » à Bry-sur-Marne. Annoncé en grande pompe lors du dernier marché international des programmes de Cannes (MIP-TV), à l'automne 1994, ce projet provoque l'enthousiasme de Michel Bassi. *« La SFP a des studios, un savoir-faire, des équipes. Un groupe d'études a commencé de se former aujourd'hui avec Bouygues et la Générale des eaux pour définir précisément le concept, estimer la faisabilité foncière et financière du site de Bry. »*

Quant à la technologie, elle permettrait de reconstituer des trucages ou de monter mille attractions spectaculaires qui laisseront le visiteur pantois. *« Il faut faire entrer les gens dans la boîte magique, il faut leur montrer le cinéma en train de se faire »*, explique le patron de la SFP. Mais pour que ce projet reçoive une impulsion concrète, la condition est triple : *primo*, il faut qu'il soit soutenu par les professionnels du cinéma, *« les Toscan du Plantier, les Terzian, les Seydoux... »*. *Secundo*, il faut que les producteurs tournent à Bry-sur-Marne plutôt que de délocaliser leur production en Pologne ou en Russie comme ils tendent à le faire – en 1993, douze films seulement ont été tournés en studio en France, sur cent un films à capitaux français. *Tertio*, une impulsion politique est nécessaire pour donner confiance aux investisseurs.

« Je voudrais lancer un appel pour provoquer une prise de conscience », explique le patron de la SFP. Sans le signe d'une volonté politique, la mayonnaise financière (1 milliard de francs sur cinq ans) aura du mal à prendre, estime Michel Bassi, qui conclut : *« Si ce n'est pas nous qui le faisons, ce seront les Anglo-Saxons. »* A l'heure de l'exception culturelle, ça serait un peu dommage !

Yves Mamou

Deux familles se disputent « La Nouvelle République des Pyrénées »

TARBES
de notre correspondant

Le monde de la presse est en ébullition dans les Hautes-Pyrénées. La décision de Marie-France Baylet d'abandonner son poste de PDG de *La Nouvelle République des Pyrénées* (Tarbes) a fait éclater au grand jour la crise qui agite ce journal dépendant du groupe toulousain La Dépêche du Midi *(Le Monde* du 9 janvier 1995). Cette démission surprise cache un problème de légitimité juridique entre les deux actionnaires du journal, tiraillé depuis longtemps par des conflits juridico-historiques.

Jean-Michel Baylet, directeur général de *La Dépêche du midi*, avait racheté, en 1982, les 57,8 % que la Socpresse de Robert Hersant détenait dans la Société pyrénéenne d'édition et d'imprimerie (SPEI), une des deux sociétés éditrices de *La Nouvelle République des Pyrénées*. Les 42,8 % restants sont détenus par la Société tarbaise d'éditions (STE) dont le PDG est Jean Gaits, ancien journaliste à *La Dépêche*, qui avait fondé le titre haut-pyrénéen avec des amis du comité de Libération.

La Nouvelle République des Pyrénées est sortie de la clandestinité, comme beaucoup d'autres journaux, en août 1944. A l'époque, elle était tirée à 72 000 exemplaires, de façon artisanale, sur les presses du *Républicain* – une publication suspendue –, par la Société tarbaise d'édition. Selon Jean Gaits, les statuts de cette société *« sont, aujourd'hui encore, les seules garanties légales du quotidien »*.

En 1988, Marie-France Baylet – épouse de Jean-Michel Baylet, ancien secrétaire d'État MRG aux collectivités locales et ancien ministre du tourisme –, est propulsée à la tête de *La Nouvelle République des Pyrénées*. Toutefois, en se fondant sur ces statuts, Jean Gaits a maintenu son fils Claude au poste de directeur général. Celui-ci, député MRG de 1988 à 1993 et adjoint au maire de Tarbes, s'est heurté à plusieurs reprises à son PDG pendant la phase de modernisation et d'informatisation de *La Nouvelle République des Pyrénées*.

Au moment du cinquantenaire du journal, en août 1994, la crise qui couvait entre les deux familles radicales – Baylet et Gaits –, éclate dans les colonnes du journal : chacune revendique, dans des éditoriaux d'un numéro spécial, l'un la paternité du titre, l'autre la propriété du journal.

IMPASSE JURIDIQUE

Face à cette impasse juridique, Marie-France Baylet a choisi, vendredi 6 janvier, de s'éclipser, en prétextant *« ne pouvoir assumer au quotidien à Tarbes ses responsabilités de chef d'entreprise »*. Astucieusement, elle a fait installer Joseph Besnaïmou, ancien directeur des ressources humaines du groupe Midi Libre (Montpellier) dans son fauteuil de PDG de la SPEI.

Mais Clande Gaits est purement et simplement écarté de ses fonctions dans le nouvel organigramme par le conseil d'administration, où il a été mis en minorité. La famille Gaits conteste cependant ces décisions unilatérales et envisage de saisir la justice pour démêler cet imbroglio.

Cette révolution de palais a lieu alors que *La Dépêche du Midi* est attaquée, dans les Hautes-Pyrénées, par un nouvel hebdomadaire, *La Semaine des Pyrénées*, qui est tiré à 10 000 exemplaires et vendu à 6 000, selon ses responsables. Du coup, *La Nouvelle République des Pyrénées* et l'édition des Hautes-Pyrénées de *La Dépêche du Midi*, qui avaient le monopole sur cette zone grâce à un titre du matin et un autre du soir, *accusent en contrepartie* une baisse de leurs ventes – 18 000 exemplaires et 12 000 respectivement. D'où l'impérative nécessité d'une reprise en main que Marie-France Baylet explique par *« les prochains défis de l'an 2000 »*. Mais les observateurs y voient un épisode de plus de la guerre que se livrent les deux familles de presse en Bigorre.

Jean-Jacques Rollat



Le franc et le dollar américain sont affaiblis par le rôle de monnaie-refuge du deutschemark

La lire, la peseta, mais aussi le dollar canadien et le dollar de Hongkong repartent à la baisse

Jeudi 12 janvier, la lire a de nouveau atteint un plus bas historique face au deutschemark, plus fort que jamais. Cette fois, le franc a été touché, s'inscrivant un temps autour de 3,4670 pour 1 mark avant de revenir autour de 3,4590 vendredi 13 janvier dans la matinée. Les États-Unis ont décidé d'accorder au Mexique une nouvelle aide. elle pourrait atteindre un niveau considérable compris entre 25 et 40 milliards de dollars.

APRÈS UNE COURTE accalmie, les marchés de changes ont été à nouveau soumis à des tensions d'autant plus violentes qu'elles n'épargnent plus aucune devise. La logique reste la même que celle des derniers jours, une *« course vers la qualité »*, c'est-à-dire une fuite devant les monnaies considérées comme *« faibles »* ou *« fragiles »* et des achats massifs de devises refuges comme le deutschemark et le franc suisse. Des mouvements qui ont pour conséquence d'affaiblir la lire, la peseta, mais également le dollar canadien, le dollar américain et, phénomène nouveau, le dollar de Hongkong et le franc français.

Le franc avait plutôt bien résisté à la tourmente qui avait frappé les monnaies du sud de l'Europe et la couronne suédoise, mais il a été rattrappé, jeudi 12 janvier, par la tempête. La devise française *« a été victime de gros ordres d'achats de marks contre francs »*, a rapporté un cambiste. Cela explique le bref affaiblissement du franc en cours de journée à 3,4671 pour 1 deutschemark, son cours le plus bas depuis quatorze mois, avant de revenir en clôture à 3,4564, contre 3,4517 la veille au soir. Vendredi 13 janvier dans la matinée, le franc s'échangeait autour de 3,4590 pour 1 mark. *« Le renforcement continu du deutschemark s'est effectué dans des volumes plus nourris que d'habitude contre le* franc, *et, pour la première fois, les ordres d'achats de deutschemarks contre francs n'ont pas été uniquement britanniques mais également français »*, notait un gestionnaire de portefeuilles d'une banque française. *« Le contexte politique en France n'a pourtant rien à voir avec celui qui prévaut en Espagne ou en Italie, et le franc français ne risque pas de chuter autant que la peseta ou la lire »*, ajoutait-il.

Il faut dire que, dans le même temps, la lire a enfonçé pour la troisième journée consécutive un plancher historique face au deutschemark. Elle s'inscrivait à 1 064,5 lires pour 1 deutschemark avant de terminer à 1 063,2 contre 1 057,7 mercredi soir. Pour Mark Geddes, analyste à la banque Midland Global Markets, *« le marché espérait dans la journée de jeudi voir le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, nommer un nouveau chef du gouvernement, mais comme on n'a rien vu venir, les opérateurs se sont remis à vendre la lire »*. Le chef de l'Etat italien a fait comprendre dans la matinée qu'il n'avait pas encore arrêté sa décision sur l'homme qu'il compte désigner à la présidence du conseil après la démission de Silvio Berlusconi il y a trois semaines. Des rumeurs de gouvernement Berlusconi-bis ont également pesé sur la devise. Les monnaies ibériques et la couronne suédoise repartaient également à la baisse mais évitaient de renouer avec leurs records historiques de mardi, qui avaient obligé les banques centrales à intervenir. La peseta terminait à 87,33 pour 1 deutschemark, contre 86,90 mercredi soir, et l'escudo à 103,40 pour 1 mark contre 103,02. La devise suédoise s'inscrivait à 4,8954 pour 1deutschemark, contre 4,8828 la veille.

Entraîné à la baisse par les monnaies européennes, le dollar a continué à dériver alors que des rumeurs sur le marché faisaient état de la présence de la Bundesbank *« pour vérifier les prix »*. Le billet vert a enfoncé d'importants seuils de résistance face au mark et au yen, passant sous la barre des 1,53 mark pour la première fois depuis la mi-novembre et sous celle des 99 yens pour la première fois depuis début décembre. Le billet vert s'échangeait vendredi 13 janvier à 1,5292 deutschemark et 98,72 yens à Tokyo en clôture.

Enfin, les marchés émergents d'Asie commencent à accuser le contrecoup de la crise financière latino-américaine. Jeudi 12 janvier, le dollar de Hongkong a touché son plus bas niveau depuis dix-huit mois, obligeant les autorités monétaires à vendre 477 millions de dollars américains pour soutenir leur monnaie. Hongkong maintient la valeur de son dollar dans une marge de 1 % de part et d'autre d'un cours de 7,80 pour 1 dollar américain, et ce jusqu'en juillet 1997, date du retour de la colonie sous souveraineté chinoise.

E. L.

Le dollar canadien est victime de la crise mexicaine

MONTRÉAL
de notre correspondante

La crise financière mexicaine et la chute du peso n'en finissent pas de malmener les monnaies des pays voisins et de mettre à l'épreuve, un an après son entrée en vigueur, l'accord de libre-échange trilatéral entre le Mexique, les Etats-Unis et le Canada. Partenaires au sein de l'Alena, les trois pays d'Amérique du Nord assistent à la désaffection des investisseurs étrangers pour leurs devises, et le Canada, lourdement endetté, et qui a besoin des investissements étrangers pour financer son déficit, en pâtit tout particulièrement.

Sur les marchés des changes cette semaine, le dollar canadien s'est affaissé par rapport au dollar américain malgré une intervention mardi de la Banque du Canada et un relèvement des taux d'intérêt à court terme et du taux d'escompte. Depuis la dévaluation mexicaine, la monnaie canadienne n'a cessé de s'affaiblir et de se rapprocher de son creux historique. Jeudi 12 janvier, le dollar canadien clôturait à 70,55 cents américains, pas très loin du niveau le plus bas de 69,20 cents qu'il avait atteint le 5 février 1986. Au début du mois de décembre, avant la crise financière mexicaine, le dollar canadien était coté à 73 cents américains.

Pour beaucoup d'analystes, la décote de la monnaie canadienne n'est que le reflet du problème plus préoccupant de l'érosion de la confiance des marchés financiers et investisseurs étrangers à l'endroit du Canada. Comme pour confirmer ce diagnostic, le *Wall Street Journal* publiait jeudi un éditorial fort remarqué au Canada, dans lequel le quotidien des milieux financiers new-yorkais se demandait si le Canada était *« en faillite »*. Notant *« son incapacité à gérer son endettement »*, le journal américain décochait quelques flèches acérées contre le voisin du nord, faisant du Canada un *« membre honoraire du tiers-monde »*.

Les commentateurs canadiens n'étaient pas plus tendres envers leur pays et leur gouvernement. Celui du grand quotidien de Toronto, *The Globe and Mail*, écrivait le même jour, *« A moins qu'ils ne prennent des mesures sévères pour réduire les dépenses de l'Etat et équilibrer leur budget, ces pays se dirigent vers le tiers-monde. Le Canada ou le Mexique, quelle différence ? »*

La nervosité et l'instabilité des marchés canadiens risquent de durer encore quelque temps, au moins jusqu'à la présentation, dans un peu plus d'un mois, du nouveau budget du gouvernement fédéral et des mesures de réduction du déficit budgétaire qu'il comportera. *« Cette fois, les marchés ne se contenteront pas de demi-mesures »*, affirmait le directeur d'une firme de prévisions économiques de Montréal. Un autre analyste préconisait l'adoption par le gouvernement d'un plan draconien de réduction des dépenses de l'Etat. En 1993, la dette nette de l'administration fédérale canadienne dépassait les 450 milliards de dollars canadiens. Le déficit du budget canadien s'élève aujourd'hui à 5,1 % du produit intérieur brut. Parmi les pays du G7, seule l'Italie présente un bilan plus lourd. Le précédent budget présenté par le ministre canadien des finances Paul Martin prévoyait de réduire à 3 % du PIB la part du déficit d'ici à 1997, principalement grâce à une stimulation de la croissance économique. Les analystes financiers canadiens, qui craignent une nouvelle récession dès l'année prochaine, insistent sur la nécessité d'une réduction du déficit par le biais de coupes dans les dépenses de l'Etat.

Les analystes soulignent un autre facteur d'incertitude qui contribue à la faiblesse de la devise canadienne : l'avenir politique de la province du Québec se décidera cette année, à l'occasion d'un référendum qui se tiendra au printemps ou à l'automne prochain. Les Québécois, qui forment la deuxième province canadienne, diront s'ils veulent rester dans le Canada ou s'ils souhaitent former un pays indépendant.

Sylviane Tramier

Le Japon entrouvre ses marchés financiers

TOKYO
de notre correspondant

Annoncée avec fanfare par les Américains, l'ouverture aux opérateurs étrangers des services financiers japonais, et notamment de la gestion des fonds de pensions, ne suscite pas à Tokyo l'émoi que l'on pourrait attendre de ce qui est présenté à Washington comme *« l'ouverture la plus significative du marché financier nippon en une décennie »*. Les autorités nippones renchérissent certes sur l'importance de cet accord qui, selon le ministre des finances, Masayoshi Takemura, en visite en Chine, *« démontre la volonté de déréglementation de son gouvernement »*.

Les Japonais ont assurément fait des concessions, qu'il s'agisse de l'ouverture des fonds de pensions (un marché de 200 milliards de dollars, soit plus de 1 050 milliards de francs), de la déréglementation des opérations de gestion de portefeuille ou de la libéralisation des opérations en capital transfrontalier. Mais derrière une présentation ronflante, cet accord est d'une portée limitée. Il reste en outre à voir comment ces engagements, qui devront entrer en vigueur en avril, seront appliqués aux partenaires non américains du Japon.

Plusieurs facteurs expliquent la perception sereine qui prévaut à Tokyo. Tout d'abord, la libéralisation des services financiers était attendue : l'accord était acquis fin décembre, mais Tokyo et Washington avaient attendu pour l'annoncer la veille du sommet Clinton-Murayama. Une libéralisation était en outre inéluctable à partir du moment où le Japon s'engageait à honorer les accords intervenus dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. Elle s'inscrit enfin dans un processus de déréglementation du système financier fermement tenue en bride par le ministère des finances. L'autorisation donnée en novembre à cinq des dix « city banks » de créer des filiales habilitées à exercer des activités réservées aux maisons de titres a ainsi une portée modeste : ces nouveaux organismes peuvent seulement participer aux émissions d'obligations, le marché primaire et secondaire des actions leur étant interdit.

Le problème du secteur des assurances étant en voie de règlement, les Etats-Unis ont fait porter leur pression sur les activités de gestion des portefeuilles. Ils obtiennent aujourd'hui une satisfaction partielle.

L'accès aux fonds de pensions publiques (le marché des fonds de pensions privés étant déjà ouvert) sera, en effet, limité et indirect. Les sociétés de conseil en investissement ne pourront en effet gérer des fonds de pensions qu'en créant avec une « trust bank » nippone une société spécialisée à laquelle cette dernière reversera une partie des fonds dont elle s'occupe. L'accès aux fonds de pensions est en outre limité : n'est concernée qu'une fraction des pensions publiques gérées par le ministère des finances (la majeure partie étant rétrocédée à un organisme dépendant du ministère de la santé), soit moins de 20 % du total.

Les experts financiers ne s'attendent guère à des effets spectaculaires de ces mesures. De sérieuses résistances persistent : les *« trust banks »* n'ont aucun intérêt à partager une partie des sommes qu'elles gèrent déjà avec des sociétés étrangères qu'elles perçoivent comme des concurrentes – de surcroît à un moment où elles s'efforcent d'épurer leur bilan de créances douteuses. Quant au ministère des finances, il a dû, certes, faire un compromis, mais il ne souhaite pas non plus distraire une partie de ses ressources. Pour des raisons politiques, les sociétés conseils en investissements américaines seront privilégiées, mais la percée sur le marché des fonds de placement semble surtout une satisfaction psychologique : celui-ci n'est encore qu'entrouvert.

Philippe Pons

Un rapport anonyme banalise la responsabilité du Crédit lyonnais

Dans un rapport intitulé « Le système bancaire français à l'épreuve du Crédit lyonnais », parvenu le 12 janvier dans diverses rédactions, un groupe d'experts anonymes réunis sous le nom d'Equinoxe, met en cause la structure du système bancaire français et fustige son incapacité à éviter le naufrage du Crédit lyonnais. Selon cette analyse, la crise au Crédit lyonnais refléterait celle de l'administration des finances. Un pouvoir fermé et sûr de lui aurait été dans l'incapacité d'envisager l'erreur d'un de ses membres. Il se trouverait totalement démuni lorsque l'accumulation d'erreurs devient manifeste.

Le groupe Equinoxe, qui a déjà rédigé deux rapports – l'un sur les marchés financiers (*Le Monde* du 12 juillet 1991) et l'autre sur le financement des retraites –, estime que la crise du Lyonnais est celle de *« l'intégration d'une banque française au marché, c'est-à-dire à un environnement concurrentiel qui commande une logique de profit, de l'actionnaire et du capitaliste »*. La situation catastrophique du Lyonnais ne serait *« ni unique, ni exceptionnelle. »* Seule l'importance des montants est en cause et a provoqué l'attention d'une commission parlementaire. *« La cascade de défaillances révélées dans le cas du Crédit lyonnais implique aussi bien les contrôles internes que les contrôles externes. »* Aucun d'eux n'aurait joué son rôle.

Avant sa privatisation, Bull renoue avec la croissance

BULL, groupe informatique français, a annoncé jeudi 12 janvier le retour en 1994 à la croissance de son chiffre d'affaires pour la première fois depuis 1989 et l'espoir de retrouver les bénéfices nets au premier semestre 1995. En 1994, le chiffre d'affaires consolidé de Bull a crû de 5,8 % à 29,9 milliards de francs, a annoncé le groupe public. Cette progression, qui atteint 7,9 % à périmètre et à taux de changes constant, intervient après une baisse de 9 % par an en moyenne depuis quatre ans. Le groupe a confirmé qu'il atteindra son objectif de résultat d'exploitation positif dès 1994, entre 100 et 300 millions de francs. Le retour au bénéfice net est attendu pour le premier semestre 1995. Pour 1994, la perte nette devrait s'élever encore à 2 milliards de francs. Ce chiffre pourrait être modifié en raison de l'incertitude pesant encore sur des charges de restructuration.

Euromercato est vendu à Benetton et Del Vecchio

EUROMERCATO, chaîne d'hypermarchés de la Standa, filiale de la Fininvest de Silvio Berlusconi, a été vendue, jeudi 12 janvier, pour 971 milliards de lires (3,16 milliards de francs) au groupe SME. Ce dernier, qui contrôle les supermarchés GS et les restaurants d'autoroutes Autogrill, appartient depuis quelques mois aux familles Benetton (à travers Edizione Holding) et Del Vecchio, propriétaire de Luxottica (optique). Avec sept hypermarchés implantés principalement dans le nord du pays, Euromercato a franchi, en 1994, la barre des 1 200 milliards de lires de chiffre d'affaires (*Le Monde* du 3 janvier).
La Standa a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires global de 5 200 milliards de lires et prévoit une perte d'environ 100 milliards de lires après un bénéfice net de 14,9 milliards de lires en 1993. Dans un communiqué, le groupe Standa, qui n'est officiellement pas à vendre mais dans lequel Fininvest a annoncé une réduction de sa participation de 80 % à 50 % d'ici fin 1996, a précisé vouloir *« abandonner le secteur des centres commerciaux pour consacrer son énergie et ses investissements aux magasins et supermarchés de petite et moyenne dimension ainsi qu'à d'autres formules commerciales innovantes »*.– (AFP).

■ **SANOFI : la filiale d'Elf** est sur le point de céder sa branche vétérinaire à Rhône-Poulenc. Seules les activités américaines et asiatiques (530 millions de francs de chiffre d'affaires) intéressent Rhône-Mérieux, filiale de Rhône-Poulenc spécialisée dans la santé animale, selon *Les Echos*, alors que Sanofi aurait souhaité vendre aussi la partie européenne. *« Rien n'est bouclé, il y a encore plusieurs candidats en lice »*, précise-t-on, vendredi 13 janvier, chez Sanofi et Rhône-Poulenc. La cession ne sera remise en question que si Sanofi trouve un acquéreur pour l'ensemble de ses activités vétérinaires (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires), ce qui semble peu probable.

■ **DIGITAL ET OLIVETTI poursuivent et renforcent leur partenariat.** Les constructeurs informatiques américain Digital Equipment Corporation (DEC) et italien Olivetti ont annoncé jeudi 12 janvier qu'ils allaient poursuivre et renforcer leur partenariat échaudé par le retrait de Digital du capital d'Olivetti à l'été 1994. DEC avait décidé de vendre sa participation de 7,8 % dans Olivetti dans le cadre de son plan de redressement. Olivetti va continuer à commercialiser ses serveurs et stations de travail basés sur la technologie Alpha de DEC. Les deux groupes ont confirmé leur coopération dans le secteur des ordinateurs personnels en se partageant la capacité de production de certains composants. Olivetti fabrique des cartes-mères pour DEC. Les deux groupes entendent aussi répondre ensemble à des appels d'offres sur d'importants projets d'intégration de systèmes en Europe.

■ **ITT : paie 1 milliard de dollars pour le Madison Square Garden.** Le conglomérat américain ITT a obtenu jeudi 12 janvier l'autorisation d'acquérir pour 1,08 milliard de dollars (5,9 milliards de francs) de Viacom Inc., le célèbre Madison Square Garden de New York, les deux équipes professionnelles qui y jouent régulièrement et la station de télévision par câble qui retransmet leurs rencontres. La transaction, autorisée par les autorités fédérales, a été négociée en partenariat avec le câblo-opérateur Cablevision Systems Corp. pour le complexe sportif de 20 000 places, l'équipe de basketball des New York Knicks, l'équipe de hockey des New York Rangers et la chaîne sportive MSG. Les ligues professionnelles de basketball et de hockey auront leur mot à dire : elles interdisent à des propriétaires d'équipes d'exploiter des casinos prenant des paris sur leur sport. Or ITT vient d'acquérir pour 1,7 milliard de dollars les casinos du groupe Caesar's World Inc. prenant des paris sportifs à Las Vegas (Nevada) et Lake Tahoe (Nevada).

■ **CREDITO ROMAGNOLO : la banque italienne** Credito Italiano (Credit) compte sur le soutien de l'assureur allemand Allianz pour gagner son offre publique d'achat (OPA) sur le Credito Romagnolo (Rolo). Allianz, qui détient 3 % du capital de Credit, pourrait s'engager à racheter une partie des actions de Rolo, une fois l'OPA remportée. Credit doit faire face à une contre-OPA lancée par la Cariplo (caisses d'épargne) et améliorer son offre (*Le Monde* du 23 décembre).

■ **NISSAN : le deuxième constructeur japonais** d'automobiles s'attend à subir des pertes accrues pour l'année 1994-1995 (close le 31 mars) d'environ 140 milliards de yens (11 milliards de francs). L'exercice précédent, Nissan avait enregistré un déficit de 87 milliards de yens. La cause en est la hauteur du yen et la faible demande intérieure d'automobiles. Le chiffre d'affaires reculerait de 4,4 % et la production au Japon de 14 %. Pour l'an prochain, Nissan espère une croissance de 14 % de sa production intérieure.

■ **RENAULT VÉHICULES INDUSTRIELS : (RVI) a vu sa pénétration en France** ramenée de 44,5 % à 42,6 %, dans un marché en croissance de 6 %. Les ventes du constructeur hexagonal en Europe se sont accrues lui donnant un taux de pénétration de 10 % (contre 9,3 % en 1993). De son côté, Volvo Trucks a augmenté sa part de marché de 65 % en France l'an dernier, pour atteindre 12,1 %. Aux Etats-Unis, la filiale Mack Trucks de RVI, redevenue bénéficiaire en 1993, a immatriculé l'an dernier 40 % de véhicules en plus qu'en 1993.

■ **BOURSE : Jean-François Théodore,** président de la Société des Bourses françaises, estime qu'un marché des valeurs moyennes pourrait voir le jour à Paris au début de 1996. *« Si les conditions sont réunies pour assurer une bonne accessibilité aux divers investisseurs, une réelle implication des intermédiaires pour animer le marché, nous pouvons savoir l'ambition d'un démarrage à Paris au début de l'année 1996 »*, a-t-il déclaré dans un entretien à *La Tribune Desfossés*. Réservé aux entreprises de petite taille en création ou en activité, ce marché ne remet pas en question la création d'un *Nasdaq* européen : selon lui le marché français *« aurait vocation à s'ouvrir ou à se fondre selon l'évolution dans les autres pays dans un ensemble européen »*.

■ **PÉTROLE : à la faveur de la reprise économique,** la demande pétrolière mondiale a augmenté de 1,6 % pour s'établir à 68,2 millions de barils/jour en 1994, après une année de stagnation, selon les statistiques publiées jeudi 12 janvier par l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Pour 1995, l'AIE table sur une progression de la consommation mondiale de 1,1 million de barils/jour à 69,3 millions de barils/jour. L'offre pétrolière mondiale a de son côté crû de 1,5 % soit d'un million de barils/jour à 68,4 millions de barils/jour.

■ LE DOLLAR a enfoncé deux importants seuils face au mark et au yen jeudi 12 janvier sur le marché des changes européen, passant sous la barre des 1,53 DM et 99 yens.

■ LES COURS DU COTON sont actuellement à leur plus haut niveau depuis treize ans, en dépit de la hausse de la production mondiale après la récolte désastreuse en 1993-1994.

■ LE NICKEL retrouve les sommets connus en avril 1990. Selon un opérateur londonien, *« passé la barre des 9 500 dollars, il s'est envolé »*. Il a terminé à 9 730 dollars la tonne.

■ L'OR a terminé en vive hausse vendredi 13 janvier à Hongkong à 380,10 dollars l'once, contre 377,20 dollars la veille. Il avait ouvert sur une hausse à 380,60 dollars.

■ LA LIRE a enfoncé jeudi un seuil de résistance, tombant à 1 064,5 lires pour un deutschemark dans les échanges interbancaires à Milan. On attend la constitution du gouvernement.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nouveau recul à Paris

Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

Pour la cinquième séance consécutive, la Bourse de Paris cédait du terrain vendredi 13 janvier dans un marché calme mais déprimé par les remous qui affectent le dollar. En baisse de 0,03 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,64 %. Aux alentours de 12 h 15 les valeurs françaises affichaient un recul identique à 1 832,44 points. Selon les analystes, le prochain point de résistance de l'indice CAC est de 1 780 points. Le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel atteignait 1 milliard de francs.

Du côté des valeurs, après avoir résisté tant bien que mal ces derniers jours, Carrefour était attaqué vendredi, reculant de 3,53 à 2 094 francs dans un marché actif de plus de 81 000 titres. Les analystes craignent que la baisse du peso mexicain et surtout de la peseta espagnole ne pèsent sur les résultats du groupe de distribution, implanté dans ces pays. L'offre ne trouvant pas de contrepartie, la négociation des actions du Crédit lyonnais a été bloquée vendredi en fin de matinée. A la suspension des cotations, le titre Crédit lyonnais affichait une perte de 6,39 % à 381 francs. Aux alentours de 12 h 15, le cours était remonté à 390 francs avec des échanges sur 17 000 titres.

Euro Disney, valeur du jour

Si Eurotunnel estime *« légitime »*, au regard de sa capitalisation boursière, son entrée dans l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris, Euro Disney se veut serein, et sa sortie de l'indice de référence n'est pas de *« nature à affecter la vie de l'entreprise et son redressement en cours »*. Toutefois, victime des arbitrages effectués notamment par les gérants de sicav, Euro Disney a terminé en tête des baisses, jeudi 13 janvier, avec un recul de 9,2 %, dans un volume étoffé de 3,9 millions de titres. L'action s'échange aujourd'hui à 10,35 francs.

Euro-Disney sur 10 jours

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	clôture Francs	Variation sem. F	Variation sem. %
UGC DA (M) 1	194	[illegible]	+0,77
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	69,50	[illegible]	−2,11
Locindus 1	870	[illegible]	−0,22
Casino Guich.ADP 1	121,80	[illegible]	−4,09
Finextel 1	90	[illegible]	−3,32
Plastic-Omn.(Ly) 1	544	[illegible]	−5,55
SFIM 2	858	[illegible]	+0,94
Saupiquet (Ns) 1	1220	[illegible]	−2
Via Banque 1	359	[illegible]	−2,97
UFB Locabail 1	390	[illegible]	−8,23
BAISSES			
Zodiac 1	2167	[illegible]	−7,78
Clarins 1	410	[illegible]	−5,96
AGF-Ass.Gen.France	190,70	[illegible]	−10,04
Credit Lyonn.CIP 1	390	[illegible]	−11,76
GTM-Entrepose 1	365	[illegible]	−3,41
Carrefour 1	2091	[illegible]	−5,47
Esso 1	685	[illegible]	−4,19
Nordon (Ny) 2	406	[illegible]	−5,80
Alcatel Cable 1	413	[illegible]	−5,96
Legris indust. 1	300	[illegible]	−8,67

VALEURS LES PLUS ACTIVES

	Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour 1	83660	177404210
Roussel Uclaf 1	61650	41518375
Alcatel Alsthom 1	88840	40588286
Elf Aquitaine 1	106622	38825912,20
LVMH Moet Vuitton1	47080	38434120
Lafarge Coppee 1	107870	38115469
Suez 1	147625	35752227,50
Saint-Gobain 1	56520	34241720
Eurotunnel 1	1277850	33961332,50
Accor 1	58900	31016100

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES	Clôture Francs	Variation semaine F	Variation semaine %
Finatis (ex.Locain)	125	[illegible]	+11,60
B I M.P	100	[illegible]	−4,76
Technofan (B)	100	[illegible]	—
Beneteau #	373	[illegible]	+5,36
Europ Propulsion 2	296	[illegible]	−0,67
BAISSES			
Cascades	24	[illegible]	−7,69
P.C.W. 2 #	92	[illegible]	−0,75
Jullien (Ny)	93,50	[illegible]	−4,10
Altran Techno 1 #	460	[illegible]	−7,07
Distriborg#(Ly)	240	[illegible]	+1,26

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	12/01	11/01	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1264,10	[illegible]	−0,17
Ind. gén. SBF 250	1226,43	[illegible]	−0,20
Valeurs indus.	1389,77	[illegible]	+0,11
1 - Energie	1420,92	[illegible]	+0,61
2 - Produits de base	1371,93	[illegible]	+0,56
3 - Construction	1452,26	[illegible]	−0,18
4 - Biens d'équip.	1056,34	[illegible]	−0,25
5 - Automobile	1892,68	[illegible]	−0,47
6 - Biens consom.	1719,66	[illegible]	+0,19
7 - Indus. agro-alim.	1264,04	[illegible]	+0,11
Services	1193,25	[illegible]	−0,59
8 - Distribution	1802,74	[illegible]	−0,58
9 - Autres services	933,70	[illegible]	−0,60
Sociétés financières	1005,61	[illegible]	−0,49
10 - Immobilier	754,35	[illegible]	−0,28
11 - Services financ.	1050,92	[illegible]	−0,55
12 - Sociétés invest.	1088,96	[illegible]	−0,41
Ind. Second Marché	239,27	[illegible]	+0,09

Indice SBF 120 sur 3 mois

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Francfort fait exception

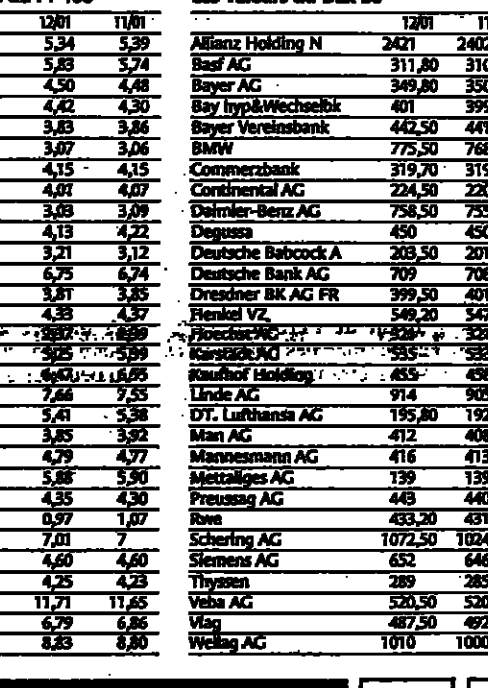
Pour la deuxième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a terminé en baisse vendredi 13 janvier. L'indice Nikkei a abandonné 0,41 % à 19 331,17 points, affectée notamment par des ventes d'arbitrages réalisées par un marché déçu par le repli du dollar en dessous de 99 yens. Mis à part l'effet dollar, les transactions sont restées [illegible] la veille d'un week-end de trois jours. La faiblesse du dollar a également pesé sur Wall Street la veille, mais la place new-yorkaise a réussi à limiter ses pertes grâce au redressement de la Bourse des valeurs mexicaines. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a reculé de 3,08 points, soit un repli de 0,08 % à 3 859 points. Morosité également à Londres où pour les mêmes raisons, les valeurs ont sensiblement reculé, poussées dans le rouge par la faiblesse de Wall Street et du dollar. L'indice Footsie a perdu 0,5 % à 3 033,2 points. Seule Francfort a réussi à tirer son épingle du jeu grâce à la bonne tenue du marché obligataire. En raison de l'insécurité sur les marchés italien, espagnol et mexicain, les investisseurs transfèrent leurs avoirs dans des pays à devises solides. L'indice DAX a gagné 0,50 % à 2 071,27 points.

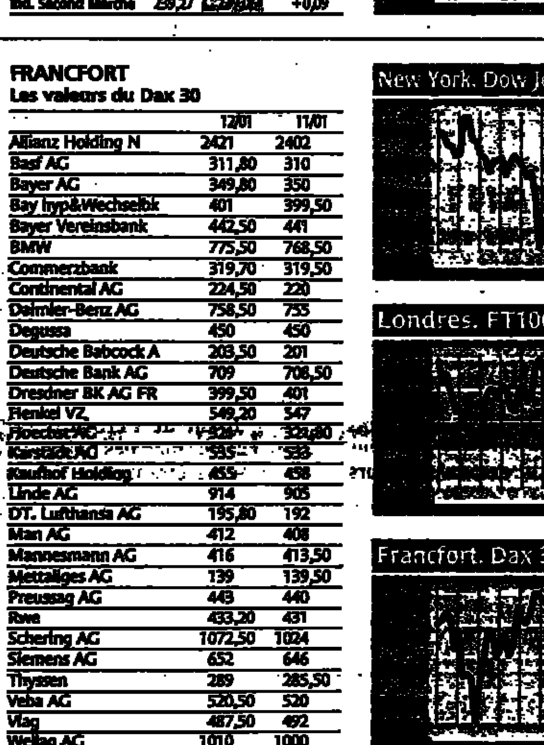
INDICES MONDIAUX

	Cours au 12/01	Cours au 11/01	var. en %
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—
Tokyo/Nikkei	19410	19548,590	—
Londres/FT100	3033,200	3048,400	—
Francfort/Dax 30	2071,270	2063,050	—
Francfort/Commer.	202,520	201,800	—
Bruxelles/Bel 20	1549,850	1553,180	—
Bruxelles/Général	1367,940	1398,610	—
Zurich/SBS	134,540	134,440	—
Amsterdam/CE. Cbs	275,900	276	—
Madrid/Ibex 35	275,950	276,290	—
Stockholm/Affarsal	1416,310	1229,000	—
Hong Kong/Hang S.	7414,050	7502,750	—
Singapour/Strait t	2102,360	2145,690	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	12/01	précéd.
Alcoa	88,37	87,87
Allied Signal	35,12	35
American Express	29,75	30
AT & T	47,75	48,25
Bethlehem	17,75	18,50
Boeing Co	49	47,25
Caterpillar Inc.	56,62	57,87
Chevron Corp.	43,50	43,62
Coca-Cola Co	49,75	49,25
Disney Corp.	46,97	46
Du Pont Nemours&Co	55,12	55,87
Eastman Kodak Co	47,87	47,75
Exxon Corp.	60,37	60,50
Gen. Motors Corp.H	35,12	34,62
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Goodyear T & Rubbe	[illegible]	[illegible]
IBM	[illegible]	73,87
Intl Paper	78,25	77,37
J.P. Morgan Co	57	56,37
Mc Don Dougl	47,75	48,25
Merck & Co.Inc.	36,87	37,37
Minnesota Mng.&Mfg	52	53
Philip Moris	56,25	56,75
Procter & Gamble C	62,12	61,50
Sears Roebuck & Co	48	48
Texaco	59,87	60,37
Union Carb.	29,12	29,25
Utd Technol	63,62	63,87
Westingh. Electric	12,62	12,50
Woolworth	16,37	16,37





LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	12/01	11/01
Allied Lyons	5,34	5,39
Barclays Bank	5,83	5,74
B.A.T. Industries	4,50	4,48
British Aerospace	4,42	4,30
British Airways	3,83	3,86
British Gas	3,07	3,06
British Petroleum	4,15	4,15
British Telecom	4,07	4,07
B.T.R.	3,03	3,09
Cadbury Schweppes	4,13	4,22
Eurotunnel	3,21	3,12
Glaxo	6,75	6,74
Grand Metropolitan	3,81	3,85
Guinness	4,33	4,37
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	5,99
H.S.B.C.	[illegible]	6,65
Impérial Chemical	7,66	7,55
Lloyds Bank	5,41	5,38
Marks and Spencer	3,85	3,92
National Westminst	4,79	4,77
Peninsular Orienta	5,88	5,90
Reuters	4,35	4,30
Saatchi and Saatch	0,97	1,07
Shell Transport	7,01	7
Smithkline Beecham	4,60	4,60
Tate and Lyle	4,25	4,23
Univeler Ltd	11,71	11,65
Wellcome	6,79	6,86
Zeneca	8,83	8,80

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	12/01	11/01
Allianz Holding N	2421	2402
Basf AG	311,80	310
Bayer AG	349,80	350
Bay hyp&Wechselbk	401	399,50
Bayer Vereinsbank	442,50	441
BMW	775,50	768,50
Commerzbank	319,70	319,50
Continental AG	224,50	220
Daimler-Benz AG	758,50	755
Degussa	450	450
Deutsche Babcock A	203,50	201
Deutsche Bank AG	709	708,50
Dresdner BK AG FR	399,50	401
Henkel VZ	549,20	547
Hoechst AG	[illegible]	328,80
Karstadt AG	[illegible]	533
Kaufhof Holding	455	458
Linde AG	914	905
DT. Lufthansa AG	195,80	192
Man AG	412	408
Mannesmann AG	416	413,50
Mettallges AG	139	139,50
Preussag AG	443	440
Rwe	433,20	431
Schering AG	1072,50	1024
Siemens AG	652	646
Thyssen	289	285,50
Veba AG	520,50	520
Viag	487,50	492
Wellag AG	1010	1000

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Hausse aux Etats-Unis

Sur le marché obligataire américain, le taux d'intérêt moyen sur les emprunts du Trésor à 30 ans, principale référence, a grimpé à 7,88 %, *jeudi 12 janvier*, contre 7,83 % mercredi soir, les opérateurs liquidant des positions en raison de la faiblesse du dollar face au yen et au deutschemark. Certains opérateurs spéculent sur un possible ajournement de la prochaine hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale, attendue fin janvier, pour éviter davantage de remous sur les marchés boursiers déjà secoués par la crise mexicaine. La Banque d'Espagne a *maintenu, vendredi 13 janvier*, son taux directeur à 8 %, lors d'une adjudication de certificats de dépôt à dix jours. Le 4 janvier, la Banque d'Espagne avait relevé le loyer de l'argent, qui était passé de 7,35 % à 8 %, afin de soutenir la peseta, en difficulté, sur le marché des changes.

Notionel 10 % première échéance, sur 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France jour le jour	5,31
Pibor 3 mois	5,56
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,79
Fed Funds	5,28
Eurodollar 3 mois	93,06
Bund 6,75 % 2004	7,60
Allemagne jour le jour	4,75
Euro DM 3 mois	94,61
Gilt 6,75 % 10/2004	8,69
Royaume-Uni jour le jour	5

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 12/01	Taux au 11/01	indice (base 100 fin 93)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,85	7,90	100,06
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	8,04	8,10	99,88
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	8,20	8,28	100,10
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	8,27	8,39	100,40
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,59	8,67	100,27
Obligations françaises	8,43	8,52	99,06
Fonds d'Etat à TME	−0,69	−0,69	99,94
Fonds d'Etat à TRE	−0,59	−0,62	99,30
Obligat. franç. à TME	−0,43	−0,52	99,30
Obligat. franç. à TRE	+0,15	[illegible]	100,10

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

	12/01	11/01
Jour le jour	5,31	—
1 mois	5,44	5,56
3 mois	5,81	5,93
6 mois	6,25	6,37
1 an	6,80	6,92
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,56	—
2 mois	5,75	—
3 mois	5,91	—
6 mois	6,31	—
9 mois	6,68	—
1 an	6,89	—
PIBOR ECU		
Pibor Ecu 3 mois	6,25	—
Pibor Ecu 6 mois	6,57	—
Pibor Ecu 12 mois	7,15	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONEL 10 %					
Mars 95	122024	[illegible]	110,38	[illegible]	110,20
Juin 95	250	[illegible]	109,50	[illegible]	109,46
Sept. 95	36	[illegible]	108,94	[illegible]	108,90
Déc. 95	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	26027	[illegible]	93,58	[illegible]	93,51
Juin 95	15878	[illegible]	93,10	[illegible]	92,99
Sept. 95	5211	[illegible]	92,80	[illegible]	92,71
Déc. 95	3392	[illegible]	92,54	[illegible]	92,44
ECU LONG TERME					
Mars 95	2222	[illegible]	80,42	[illegible]	80,24
Juin 95	—	[illegible]	—	[illegible]	79,98

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Janvier 95	18067	[illegible]	1870	[illegible]	1852
Février 95	1220	[illegible]	1878	[illegible]	1861,50
Mars 95	26	[illegible]	1878	[illegible]	1870
Juin 95	1236	[illegible]	1859,50	[illegible]	1851

LES MONNAIES

US/F → 5,307 | US/DM ↘ 1,509 | US/¥ ↘ 97,250 | DM/F ↘ 3,452 | £/F ↗ 8,297

Stabilisation du dollar

Le deutschemark reprenait un peu de hauteur, vendredi 13 janvier, au cours des premiers échanges entre banques, cotant 3,4592 francs contre 3,4564 francs et 3,4558 francs selon le cours indicatif de la Banque de France de la veille. Le dollar était stable à 5,2910 francs et 1,5295 DM contre respectivement 5,2888 francs et 1,5280 DM dans les échanges interbancaires de jeudi en fin de journée. Quelques heures plus tôt, à Tokyo, le billet vert a terminé la séance à 98,72 yens vendredi sur le marché des changes, en baisse de 1,08 yen par rapport à son cours de la veille.

	13/01	12/01
FRANCFORT : USD/DM	1,68	1,50
TOKYO : USD/Yens	103,65	97,25

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 12/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,5800	333	357
Ecu	6,5380	—	—
Etats Unis (1 usd)	5,3070	5,0500	5,6500
Belgique (100 F)	16,7825	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	308,2100	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2670	3,0500	3,5200
Danemark (100 krd)	87,6000	83	93
Irlande (1 iep)	8,1865	7,9000	8,6500
Gde-Bretagne (1 L)	8,2710	7,9500	8,8000
Grèce (100 drach.)	2,2220	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,7200	66	76
Suisse (100 F)	411,8400	394	418
Norvège (100 k)	78,8400	74	83
Autriche (100 sch)	49,1120	47,4000	50,5000
Espagne (100 pes.)	3,9625	3,8000	4,4000
Portugal (100 esc.	3,3450	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7439	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	5,3283	5,1500	5,5000

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Etats-Unis (dollar)	5,31	5,31	5,31	[illegible]
Yen (100)	5,32	5,32	5,33	[illegible]
Deutschemark	3,45	3,45	3,45	[illegible]
Franc Suisse	4,10	[illegible]	4,11	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,32	3,32	3,32	[illegible]
Livre sterling	8,27	8,27	8,26	[illegible]
Peseta (100)	4,03	4,03	4,03	4,03
Franc Belge	16,75	16,72	16,76	16,78
Dollar Canadien	3,75	[illegible]	3,75	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,50	5,87	6,31
Eurodollar	5,68	6,12	6,67
Eurolivre	5,81	6,31	6,81
Eurodeutschemark	4,81	4,95	5,20

L'OR

	cours 12/01	cours 11/01
Or fin (k. barre)	63900	64500
Or fin (en lingot)	64200	64750
Once d'Or Londres	375	377,25
Pièce française(20f)	370	375
Pièce suisse (20f)	370	374
Pièce Union lat(20f)	369	373
Pièce 20 dollars us	2510	2510
Pièce 10 dollars us	1320	1320
Pièce 50 pesos mex.	2395	2410

LE PÉTROLE

	cours 12/01	cours 11/01
Crude Oil (New York)	17,55	17,60

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12/01	11/01
Dow-Jones comptant	—	[illegible]
Dow-Jones à terme	182,57	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	3014,50
Cuivre à 3 mois	—	3014
Aluminium comptant	—	2080
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	605
Etain	—	6830
Etain à 3 mois	—	[illegible]
Zinc	—	1200
Zinc à 3 mois	—	8520
Nickel	—	9520

MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent	4,73	[illegible]
Platine	405,50	[illegible]
Palladium	158,75	159,95
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,22	1,22
Maïs (Chicago)	2,32	2,34
Grain. soja (Chicago)	5,51	5,48
Tourt. soja (Chicago)	155,10	154,20
P. de terre (Londres)	—	279,80
Orge (Londres)	—	105,50
Carc. porc (Chicago)	0,43	0,42
SOFTS		
Cacao (New York)	—	1433
Café (Londres)	—	2720
Sucre blanc (Paris)	1745,99	2214,62
Sucre roux (Paris)	417	420
Coton (New York)	—	0,91
Jus d'orange (NY)	—	1,01

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 13 JANVIER
Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↘ PARIS
−0,60 %
CAC 40 : 1832,98

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Quotité négocia-tion (1)
EDF-GDF 3%	6230	6240	+ 0,16	5
B.N.P. (T.P)	1015	1000	− 1,48	10
Cr.Lyonnais(T.P.)	928	920	− 0,86	10
Renault (T.P.)	1784	1824	+ 2,24	10
Rhone Poulenc(T.P)	1953	—	—	10
Saint Gobain(T.P.)	1111	1111	—	10
Thomson S.A (T.P)	1085	—	—	10
Accor 1	534	530	− 0,75	25
Air Liquide 1	711	714	+ 0,42	10
Alcatel Alsthom 1	457	456,90	− 0,02	10
Alcatel Cable 1	427	413	− 3,28	10
Alspi 1	355,10	355,10	—	50
AGF-Ass.Gen.France	200	190,70	− 4,65	10
Axa 1	230,90	229,40	− 0,65	5
Bail Invest. 1	902	885	− 1,88	1
Bancaire (Cie) 1	493,90	491	− 0,59	25
Bque Colbert C2#	106	106	—	25
Bazar Hot. Ville 2	530	—	—	50
Berger (M) 2	1450	1422	− 1,93	1
BIC 1	684	679	− 0,73	25
BIS 1	323	322,90	− 0,03	25
B.N.P. 1	246	243	− 1,22	10
Bollore Techno.1	469,70	467,10	− 0,55	5
Bongrain 1	2861	2835	− 0,91	1
Bon Marche (Au) 1	895	882	− 1,45	1
Bouygues 1	516	513	− 0,58	25
Canal + 1	824	832	+ 0,97	5
Cap Gemini Sogeti1	164,30	161,60	− 1,64	10
Carnaudmetalbox 1	186	186,40	+ 0,22	50
Carrefour 1	2170	2091	− 3,64	5
Casino Guichard 1	142,80	139,10	− 2,59	50
Casino Guich.ADP 1	119,60	121,80	+ 1,84	50
Castorama Dl (Li)1	682	682	—	10
C.C.F. 1	201,40	197,50	− 1,94	10
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	59,90	—	—	100
Cegid (Ly) 1	425	425	—	10
CEP Communication1	450	444	− 1,33	50
Cerus Europ.Reun 1	86,95	87	+ 0,06	5
Cetelem 1	905	909	+ 0,44	10
CGIP 1	1065	1062	− 0,28	25
Chargeurs 1	1129	1104	− 2,21	25
Christian Dior 1	399	397,60	− 0,35	5
Ciments Fr.Priv.B1	233	230	− 1,29	25
Clarins 1	430,20	410	− 4,70	10
Club Mediterranee1	411,50	407	− 1,09	50
Coflexip	244	—	—	1
Colas 1	860	856	− 0,47	25
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	100
Comptoir Moder. 1	1293	1286	− 0,54	5
CPR Paris.Reesc. 1	335	335	—	25
Cred.Fon.France 1	773	774	+ 0,13	10
Credit Local Fce 1	383,50	381,30	− 0,57	10
Credit Lyonn.CIP 1	407	390	− 4,18	25
Credit National 1	387	389	+ 0,52	10
CS(ex.CSEE) 1	344	346	+ 0,58	25
Damart 1	5590	5570	− 0,36	1
Danone (ex BSN) 1	740	738	− 0,27	10
Dassault-Aviation1	429	430	+ 0,23	10
Dassault Electro 1	387,90	382	− 1,52	10
De Dietrich 1	2611	2617	+ 0,23	1
Degremont 1	360	363	+ 0,83	10
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	67	69,50	+ 3,73	50
DMC (Dollfus Mi) 1	303	302	− 0,33	50
Docks France 1	656	649	− 1,07	25
Dynaction 1	135	135,10	+ 0,07	25
Eaux (Gle Des) 1	494,50	494	− 0,10	10
E.B.F 1	900	897	− 0,33	2
Ecco 1	582	587	+ 0,86	25
Eiffage 1	800	805	+ 0,63	10
Elf Aquitaine 1	366,10	363,60	− 0,68	1
Eridania Beghin 1	717	715	− 0,28	50
Essilor Intl 1	739	733	− 0,81	25
Essilor Intl ADP 1	479,10	480,10	+ 0,21	25
Esso 1	710	685	− 3,52	50
Eurafrance 1	1659	1653	− 0,36	5
Euro Disney 1	10,35	10,25	− 0,97	100
Euro RSCG W.W 1	540	537	− 0,56	10
Europe 1 - 1	1450	1450	—	1
Eurotunnel 1	26,80	26,45	− 1,31	50
Filipacchi Medias1	884	888	+ 0,45	10
Finextel 1	88,50	90	+ 1,69	100
Fives-Lille 1	445,70	445	− 0,16	50
Fromageries Bel 1	4600	4556	− 0,96	1
Galeries Lafayet.1	2200	—	—	1
GAN 1	257,10	257	− 0,04	10
Gascogne (B) 1	498	498	—	50
Gaz et Eaux 1	1775	1769	− 0,34	1
Geophysique 1	300	300	—	50
G.F.C. 1	389	389	—	10
Groupe Andre S.A.1	507	510	+ 0,59	10
Groupe De La Cite1	755	755	—	10
GTM-Entrepose 1	379	365	− 3,69	50
Guilbert 1	462	461,50	− 0,11	5
Guyenne Gascogne 1	1300	1300	—	5
Havas 1	395	393,70	− 0,33	25
I.D.I.A 1	154	154,50	+ 0,32	50
Imetal 1	500	500	—	25
Immeubl.France 2	405	405	—	10
Immob.Phenix 1	47,30	47	− 0,63	100
Ingenico 1	87,85	87,85	—	25
Interbail 1	359,90	355	− 1,36	25
Intertechnique 1	539	530	− 1,67	10
Jean Lefebvre 1	320	316	− 1,25	10
Klepierre 1	559	555	− 0,72	25
Labinal 1	687	689	+ 0,29	25
Lafarge Coppee 1	353	352	− 0,28	10
Lagardere (MMB) 1	124,20	124,10	− 0,08	25
Lapeyre CI	267	265	− 0,75	25
Lebon 2	295,70	289,60	− 2,06	25
Legrand 1	6250	6260	+ 0,16	5
Legrand ADP 1	4286	4300	+ 0,33	5
Legris indust. 1	310	300	− 3,23	50
Locindus 1	850	870	+ 2,35	25
LVMH Moet Vuitton1	822	815	− 0,85	10
Lyonnaise Eaux 1	442,80	441,60	− 0,27	5
Marine Wendel 1	346	347	+ 0,29	50
Matra-Hachette 1	114,50	114,10	− 0,35	50
Metaleurop 1	74,10	74,50	+ 0,54	100
Metrologie Inter.1	21,40	21,20	− 0,93	1
Michelin 1	191,10	193	+ 0,99	50
Moulinex 1	103,50	103,10	− 0,39	100
Navigation Mixte 1	982	965	− 1,73	25
Nord-Est 1	136,40	137,40	+ 0,73	100
Nordon (Ny) 2	420	406	− 3,33	25
NRJ # 1	542	540	− 0,37	10
Olipar 1	9,75	9,75	—	100
Oreal 1	1093	1086	− 0,64	10
Paribas 1	341	336,50	− 1,32	5
Pechiney CIP 1	340	338	− 0,59	50
Pechiney Intl 1	157,10	158,50	+ 0,89	100
Pernod-Ricard 1	308,30	307	− 0,42	5
Peugeot 1	717	711	− 0,84	25
Pinault-Prin.Red.1	963	960	− 0,31	5
Plastic-Omn.(Ly) 1	535	544	+ 1,68	25
Pollet	358,50	355,10	− 0,95	25
Primagaz 1	815	810	− 0,61	25
Promodes 1	976	961	− 1,54	10
Publicis 1	425	425	—	10
Radiotechnique 1	567	567	—	25
Remy Cointreau 1	183,10	182,50	− 0,33	25
Renault 1	174,60	173,70	− 0,52	1
Rexel 1	680	672	− 1,18	25
Rhone Poulenc A 1	128,20	128	− 0,16	10
Rochette (La) 1	57	56,25	− 1,32	100
Roussel Uclaf 1	671	671	—	25
Rue Imperiale(Ly)1	3502	3503	+ 0,03	1
Sade (Ny) 1	180	178,50	− 0,83	50
Sagem 1	2599	2577	− 0,85	1
Saint-Gobain 1	605	606	+ 0,17	10
Saint-Louis 1	1320	1325	+ 0,38	25
Salomon (Ly) 1	2060	2050	− 0,49	10
Salvepar (Ny) 2	434	436	+ 0,46	25
Sanofi 1	246,10	247,70	+ 0,65	5
Sat 2	1930	1918	− 0,62	1
Saupiquet (Ns) 1	1202	1220	+ 1,50	25
Schneider 1	357,70	355,20	− 0,70	25
SCOR S.A 1	118	116,50	− 1,27	10
S.E.B. 1	533	532	− 0,19	10
Sefimeg 1	358,20	350,10	− 2,26	5
Selectibanque 1	155	156,90	+ 1,23	100
SFIM 2	845	858	+ 1,54	5
SGE 1	197,50	193	− 2,28	100
Sidel 1	1023	1022	− 0,10	5
Simco 1	427	425	− 0,47	25
S.I.T.A 1	681	675	− 0,88	10
Skis Rossignol 1	1870	1845	− 1,34	10
Sligos 1	365	366,50	+ 0,41	25
Societe Gale A 1	546	538	− 1,47	10
Sodexho 1	857	857	—	10
Sommer-Allibert 1	1640	1630	− 0,61	1
Sophia 1	415	413	− 0,48	25
Sovac 1	368	364,50	− 0,95	10
Spie Batignolles 1	267	267	—	25
Strafor Facom 1	602	602	—	10
Suez 1	242,80	242	− 0,33	25
Synthelabo 1	219	216,70	− 1,05	25
Technip S.A. 1	256	255	− 0,39	1
Thomson-CSF 1	161	159,60	− 0,87	100
Total 1	310,70	308,80	− 0,61	1
UAP 1	136,10	136	− 0,07	10
SFB-Locabail 1	385	390	+ 1,30	10
UGC DA (M) 1	187	194	+ 3,74	25
Ugine S.A 1	375	375	—	5
UIC 1	280,20	280	− 0,07	10
UIF 1	420	415,10	− 1,17	25
UIS 2	215,30	—	—	10
Unibail 1	483	477	− 1,24	25
Union Assur.Fdal 1	504	500	− 0,79	1
Valeo 1	255,90	256	+ 0,04	10
Vallourec 1	253,50	253	− 0,20	100
Via Banque 1	354	359	+ 1,41	25
Worms & Cie 1	248	246,40	− 0,65	10
Z Gr.Zannier #Ly 1	146	146	—	10
Zodiac 1	2285	2167	− 5,16	1
Elf Gabon 1	1020	1020	—	25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Quotité négocia-tion (1)
ABN AMRO Holding 1	185	184,10	− 0,49	50
American Barrick 1	119,40	116,70	− 2,26	100
American Express 1	159,20	157,20	− 1,26	50
Anglo American 1 ■	276,60	276,60	—	50
Amgold 1	506	511	+ 0,99	50
A.T.T. 1	255	254,40	− 0,24	100
Banco Santander 1	190	187,10	− 1,53	50
B.A.S.F. 1	1075	1080	+ 0,47	25
Bayer 1	1205	1215	+ 0,83	25
Blenheim Group 1	20,20	20,70	+ 2,48	100
Buffelsfontein 1	45,60	44	− 3,51	100
Chase Manhattan 1	179	179	—	50
Daimler Benz 1	2608	2587	− 0,81	10
De Beers 1	121,50	123,10	− 0,33	100
Deutsche Bank 1	2435	2430	− 0,21	10
Dresdner Bank 1	1380	1374	− 0,43	10
Driefontein 1	76,10	74,60	− 1,97	100
Du Pont Nemours 1	298,90	291,20	− 2,58	50
Eastman Kodak 1	254,50	252,90	− 0,63	50
East Rand 1	6,65	6,55	− 1,50	500
Echo Bay Mines 1	56,30	55,40	− 1,60	100
Electrolux 1	265	260	− 1,89	100
Ericsson 1	301	296,80	− 1,36	100
Exxon Corp. 1	321	321,70	+ 0,22	100
Ford Motor 1	150,70	—	—	100
Freegold 1	73	71,50	− 2,05	100
Gencor Limited 1	17,95	17,30	− 3,62	500
General Electric 1	270	271,60	+ 0,59	50
General Motors 1	222,80	221,90	− 0,40	50
Generale Belgique 1	357,50	355,10	− 0,67	50
Grd Metropolitan 1	32,60	31,90	− 2,15	100
Guinness Plc 1	36	36	—	100
Hanson Plc 1	20,15	20,05	− 0,50	500
Harmony Gold 1	48,50	48	− 1,03	100
Hewlett-Packard 1	551	543	− 1,45	50
Hitachi 1	52,05	50,85	− 2,31	500
Hoechst 1	1115	1112	− 0,27	25
I.B.M 1	403	403	—	25
I.C.I 1	61,45	—	—	100
I.T.T. 1	465	476	+ 2,37	50
Ito Yokado 1	279,30	279	− 0,11	100
Matsushita 1	83,45	83,05	− 0,48	500
Mc Donald's 1	155,80	153	− 1,80	100
Merck and Co 1	196,60	194,80	− 0,92	25
Minnesota Mining 1	277	—	—	50
Mitsubishi Corp. 1	67,95	—	—	100
Mobil Corporat. 1	444,70	—	—	100
Morgan J.P. 1	300	—	—	25
Nestle SA Nom. 1	4980	4961	− 0,38	5
Nippon MeatPacker1	70	70,10	+ 0,14	100
Norsk Hydro 1	203,50	201,30	− 1,08	100
Petrofina 1	1555	1547	− 0,51	25
Philip Morris 1	300	297,10	− 0,97	50
Philips N.V 1	164,20	168,20	+ 2,44	100
Placer Dome Inc 1	113,90	111,60	− 2,02	100
Procter Gamble 1	330	323,60	− 1,94	25
Quilmes 1	231,50	—	—	50
Randfontein 1	53,35	51,60	− 3,28	100
Rhone Poul.Rorer 1	193,80	195,40	− 0,71	50
Royal Dutch 1	571	573	+ 0,35	25
R T Z 1	68	65	− 4,41	100
Saatchi & Saatchi1	8,30	8,10	− 2,41	100
Sega Enterprises 1	296	—	—	10
Saint-Helena 1	49	48,35	− 1,33	100
Schlumberger 1	266,60	269,30	+ 1,01	100
SGS Thomson Micro.	137	133,50	− 2,55	1
Shell Transport 1	58,15	—	—	500
Siemens 1	2221	2249	+ 1,26	10
Sony Corporation 1	289,50	286,70	− 0,97	100
Sumitomo Bank 1	97,15	95,45	− 1,75	100
T.D.K 1	247,60	242,70	− 1,98	100
Telefonica 1	59,75	60	+ 0,42	100
Toshiba 1	36,20	36,40	+ 0,55	100
Unilever 1	624	620	− 0,64	50
Unit.Technologie 1	340	335,20	− 1,41	50
Vaal Reefs 1	447	435	− 2,68	50
Volkswagen A.G 1	1433	—	—	10
Volvo (act.B) 1	96,10	100	+ 4,06	50
Western Deep 1	190	187,60	− 1,26	100
Yamanouchi 1	188,10	190,50	+ 1,30	100
Zambia Copper 1	3,90	3,89	− 0,26	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
VENDREDI 13 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,90	1,726 ↑
CEPME 8,5% 88 CA	102	4,564
CEPME 9% 89 CA#	103,30	3,625 ↓
CEPME 9% 92-06 TSR	101	5,030
CFD 9,7% 90 CB	107,80	9,089
CFD 8,6% 92 CB	100,62	7,940
CFF 10% 88-98 CA#	106,20	2,274
CFF 9% 88-97 CA#	102,90	2,515 ↓
CFF 10,25% 90 CB#	109,05	8,537
CLF 8,9% 88 CA#	102,81	5,608
CLF 9%88-93/98 CA#	103,04	8,532 d
CNA 9% 4/92 CB	—	6,263 o
CRH 8,6%92-93-94CB	100,95	4,665 ↓
CRH 8,5% 87-88 CA#	101,75	7,312 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	101,83	7,822 d
EDF 8,6% 92 CA#	101,43	6,574
Em.Etat10,26%86 CA	—	8,630
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,71	2,975 ↓
Finansder 9%91CB#	103,40	1,184
Finansd.8,6%92 #CB	101,90	8,270
Floral9,75% 90 CA#	106,05	4,621
OAT 8,70%5/95 CA#	100,85	5,554
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,86	9,344
OAT 8,50% 6/97CA #	102,20	4,704
OAT 9,90%12/97 CA#	105,67	0,841
OAT 88-98 TME CA	100	6,384
OAT 9/1998 TRA	—	1,912 d
OAT 9,50%88-98 CA#	104,95	5,258
OAT TMB 01/99 CA	99,20	5,625 ↓
OAT 8,125% 99 CA#	100,89	5,182
OAT 8,50%90/00 CA#	102	6,777
OAT 9/00 TRA CA	102,10	2,523 o
OAT 10% 5/00 CA#	108,22	6,325
OAT 01 TME CA	99,15	6,384
OAT 8,5%11/02 CA #	102,11	1,141
OAT 8,50% 19 CA #	99,32	1,863 o
OAT 8,50%92-23 CA#	99,10	6,125 ↓
PTT 11,2% 85 CB#	103,51	1,353 o
SNCF 8,8% 87-94CA	101,30	8,318
Lyon.Eaux 6,5%90CV	801	—

ACTIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	460	455
Bains C.Monaco 2	641	—
B.N.P.Intercont.2	285	278
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	18,50	18,40
Cambodge	889	—
Carbone Lorraine 2	627	630
CBC 1	244	244
Centenaire Blanzy	295	—
Ceragen Holding	35,65	—
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	320	322
C.I.T.R.A.M. (B)	2817	—
Cpt Lyon Alem.2	366	375
Concorde-Ass Risq2	805	—
Gpe Valfond ex.CMP	18	—
Credit Gen.Ind.	30	30,95
Darblay	580	—
Didot Bottin	612	612
Eaux Bassin Vichy	2501	—
Ecia 1	690	682
Ent.Mag. Paris	4490	—
Eridania Beghin CI	660	660
Fidel(extimmofice)2	142,50	—
Finalens	355	355
F.I.P.P.	111	—
Fonciere (Cie)	513	513
Fonciere Euris 3	193,50	189,90
Foncina 4	488	488
France I.A.R.D.	567	—
France S.A 1	758	761
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	299	—
Genefim	185	191
Gevelot	1075	—
G.T.I (Transport)2	402	410
Immobail 2	302	301
Immobanque 2	794	792
Im.Marseillaise 2	5590	5590
Invest.(Ste Cie.)	1401	—
Lille Bonnieres	1600	1590
Locafinanciere	414	410
Louvre 1	216	205,20
Lucia	90	90
Machines Bull	22,10	—
Monoprix ex.Uniprix	178	180,50
Metal Deploye	400	—
Mors 2 #	17	17
Navigation (Nle)	88	—
Origny-Desvroise	1301	—
Monoprix a echang.	1530	—
Paluel-Marmont	375	—
Pap.Clairefont(Ny)	840	—
Parfinance 2	198,10	—
Paris Orleans	249	245,40
Piper Heidsieck	800	—
Porcher	242,10	246
Promodes (CI)	738	720
Rochefortaise Com.	197	192
Rosario 2	203	—
Rougier #	797	797
S.A.F.I.C Alcan	303	303
Saga	405	404,50
Salins du Midi 2	[illegible]	[illegible]
Savoisienne M.	157	—
Silic 2	690	700
S.I.P.H.	192	—
Sofal	300	—
Soffo	300	—
Sofitam act.a reg.	82	77,90
Sofragi	3730	—
Soudure Autogene	926	—
Sovabail	480	408
Taittinger 1	2170	2160
Tour Eiffel	290,10	—
Elyo 2	280	280
Vicat 2	591	592
Virax	123	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
VENDREDI 13 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	54	55,35
AFE 2 #	436	432
Aigle 2	251	245,50
Alain Manouk(Ly)2#	97	97
Albert S.A (Ns)	126	126
Altran Techno 1 #	480	460
Arnault Associes ◆	441	441
Axime (ex.Segin)	265	262
B.A.C. ◆	23,70	28,20
Bque Picardie (Li)	621	621
Bque Sofirec (M)	485	485
Bque Tarneau (B)#	203	201,20
Bque Vernes ◆	672	672
Beneteau #	360	373
B I M P	96,20	100
Boiron (Ly) 1 #	442,10	442
Boisset (Ly)#	289	289
Brioche Pasq.(Ns)1	578	562
But S.A. 1	865	860
Cardif SA 1	666	670
CDA-Cie des Alpes2	167,90	167,80
C.E.E 2#	418	423
CEGEP #	165	165
Cermex 2 # (Ly)	339	339
CFJPE(exGAN part#2	92	92
CFPI	255	255
Christ.Dalloz 2 #	700	700
Change Bourse (M)	234	234
Cpe France Ly 2 #	715	710
C.N.I.M 1	871	882
Codetour	260	260
Comp.Euro.Tele-CET	160	159
Confiandey S.A.	369	368
C.A. de la Brie 2	353	353
C.A.Gironde (B)	431,50	431,50
C.A.Haute Normand	400	390
C.A.Ile & Vilaine	328	328
C.A.Indre et Loire	302,50	302
C.A. Paris IDF 1	840	840
C.A.de l'Isere Ly	370	370
C.A.Loire Atl.(Ns)	351	345
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	815
C.A. du Loiret CCI ◆	470	470
C.A.Morbihan (Ns)	343	344
C.A.du Nord (Li)	455	456
C.A. Oise CCI ◆	235	235
C.A.Pas de Calais	403	405,50
C.A. Somme CCI 2 ◆	242	242
C.A.Toulouse (B)	344	344
Chaine et Trame # ●	282	273,50
C.A. Midi CCI#(Ly)	190	188,10
Credit de l'Est	385	389,50
Creeks	109,90	109,90
Dapta-Mallinjoud 2	128,10	128,50
Darnal Expansion#2	59	57
Dauphin OTA ◆	280	280
Delta Prot.# C2 Ly	278	280
Desquenne Giral	151,50	151,50
Devanlay 2	924	924
Deveaux(Ly)	580	579
Devernois (Ly)	420	420
Ducros Serv.Rapide ◆	97	106,80
Ecco Trav. Tempo 1	290	290
Editions Belfond ◆	90	98
Elysee Inv. 1 ◆	34	34
Emin-Leydier# (Ly)	500	495
Eramet 2	348	352
Europ.Extinc.(Ly)#	262	262
Europ Propulsion 2	287	296
Expand 2	320	325
Factorem	470	471
Faiveley #2	278	278
Finaball 2	133	135,80
Finacor 2	130	128,20
Fininfo	465	455
Fructivie 1	603	600
Gautier France 2#	358	358
Gel 2000 2	113,90	114,20
GFI Industries #	353	340
Girodet # (Ly)	66	66
GLM S.A.	390	390
Grandoptic.Photo #	381,50	386
Gpe Guillin # Ly	122,90	120
Kindy #	197	199
Guerbet 2	290	285
Hermes Internat.1#	552	550
Hurel Dubois	440	439
ICBT Groupe # 2	170	169
I.C.C. 2	185	186
Idianova ◆	65	65
Immob.Hotel. 2 #	190	190
Installux (Ly)2#	515	520
Int. Computer #	146	146
Invest.Paris 1	129,90	126
IPBM 2	67	67
J.Clairbois(Ly)	113	111,90
Lambert-Riviere ◆	453,20	453,20
M6-Metropole TV 2	316,50	316,70
Manitou 2#	325	329
Manutan	427	427
Marie Brizard 2	1275	1255
Maxi-Livres/Profr.	432	425
Mecadyne	171	171
Mecelec 2 # (Ly)	127	128
MGI Coutier 2#	548	551
Michel Thierry# 2	757	756
Monneret Jouet #	94,50	94,50
Naf-Naf 1#	192	191,50
Norbert Dentres.2#	324	329,80
N.S.C Schlum.2 Ny	1049	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.1	691	[illegible]
Onet	1100	1102
Orsan 2	220	220
Paul Predault #	190,50	190,50
P.C.W. 2 #	96,80	92
Petit Boy #	106	107,60
Pier Import	96,10	96,50
Pochet 2 ◆	1105	1105
Poujoulat Ets (Ns)	210	212
Radiall 2#	300	302
Rallye(Cathiard)Ly	155	155
Reydel Indust.Li 2	880	905
Robertet #	1110	1105
Rouleau-Guichard 2	409,90	405
Securidev 2 #	117	117
Sediver 2 #	214	219
Seribo 2	449	448,50
Siparex (Ly) #	80	88
Smoby (Ly) 2	510	516
Sofco (Ly)	160	160
Sofibus ◆	419	419
Sogepag 2 #	121,20	121,20
Sogeparc (Fin) 1	630	618
Sopra 2	289	289
Spir Communication	560	570
Steph.Kelian #	122,60	125
Sylea 2	439	437,80
Teisseire-France ◆	221,80	221,80
TF1-1	489	484
Thermador Hold(Ly)	385	385
Trouvay Cauvin 2#	150,40	150,40
Unilog 2	260	260
Union Fin.France 1	540	530
Via Credit(Banque) ◆	159,10	159,10
Viel et Cie #	171,70	169
Vilmorin et Cie#2	369	368
Virbac	550	540

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 12 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34397,03	34397,03
Actimonétaire D	30856,18	30856,18
Améri-gan	7917,48	7612,96
Amplia ○	107644,79	107644,79
Amplitude Monde D	712,29	691,54
Antigone Trésorerie	792785	792785
Arbitr. Court Terme	8766,96	8766,96
Associa Première	34635,77	34635,77
Associc	1143,87	1143,87
Atout Amérique	100,85	98,39
Atout Asie	100,55	98,10
Atout Emergent ◆	960,36	932,39
Atout Futur C	522,12	509,39
Atout Futur D	507,74	495,36
Aurecic	1485,71	1442,44
Avenir Alizes	1837,26	1801,24
Axa Valeurs PER ◆	146,95	142,67
Cadence 1	1017,63	1007,55
Cadence 2	1026,56	1016,40
Cadence 3	1014,15	1004,11
Capimonetaire	7496,77	7489,28
Capioblig	7326,02	7253,49
Capitacic	1515,67	1493,27
Cicamonde	1146,27	1112,88
Coexis	1549,63	1520,74
Comptavalor	4247,56	4241,20
Crédit Mutuel Capital	1454,36	1425,84
Créd.Mut.Ep.Cour.T	785,92	785,92
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	93,15	90,66
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	90,87	88,44
Créd.Mut.Ep.J	20897,28	20897,28
Créd.Mut.Ep.long.T	207,59	202,03
Créd.Mut.Ep.Monde	1116,83	1086,94
Créd.Mut.Ep.Quatre	1058,61	1030,28
Dieze	1573,32	1548,98
Ecocic	1181,99	1149,56
Ecupar ◆	126,01	122,34
Ecur. Actions futur	188,55	183,06
Ecur. Capicourt ◆	199,13	198,63
Ecur. Capitalisation	195,69	193,75
Ecur. Distrimonétaire ●	10113,18	10113,18
Ecur. Expansion ◆	294753,26	293578,94
Ecur. Géovaleurs	2651,68	2574,45
Ecur. Investissement ◆	158,49	153,87
Ecur. Monepremière	10177,71	10177,71
Ecur. Monétaire	11858,44	11858,44
Ecur. Trésorerie ◆	291,74	291,74
Ecur. Trimestriel ◆	1920,39	1901,38
Elancic! D	117,81	114,38
Elicash ○	851854,15	851854,15
Emergence Poste D	99,16	96,27
Energia	335,41	320,20
Eparcic	4391,42	4391,42
Eparcourt-Sicav ◆	202,39	201,89
Epargne-Unie	1440,78	1403,64
Eufi Cash capi ◆	9445,16	9445,16
Eurco Solidarité	1142,60	1131,29
Eurocic Leaders	1218,07	1182,59
Eurodyn	1399,96	1365,81
Euro Gan	7791,54	7491,87
Fonsicav	17627	17591,82
France-gan	12991,79	12492,11
France Garantie	260,56	260,04
France Obligations	457,83	453,30
Francic	483,92	469,83
Francic Pierre	113,09	109,80
Francic-Regions	1388,20	1347,77
GAN Rendement	5078,05	5003
Gestilion	17753,01	17753,01
Horizon	1485,79	1442,51
HLM Monétaire	16940,27	16940,27
Indicia ◆	1084,77	1058,17
Indust.Fse.Court.T	1804,64	1793,66
Intensys D	107,58	107,31
Interepar ◆	104500,94	101457,22
Interoblig	5559,09	5504,05
Intersélection Fce ◆	530,05	519,66
Japacic	175,82	170,70
Jeunepargne	329,05	324,19
Latitude C	2702,53	2698,48
Lion Association	11395,36	11395,36
Lion Institution	35504,11	35505,57
Lionplus	1168,83	1145,91
Lion Trésor	2155,69	2154,35
Livret Bourse Inv.	585,50	568,45
Livret Portefeuil.	774,64	752,08
Méditerranée ◆	213,32	207,11
Mensuel CIC	10112,29	10012,17
Moneden	82939,11	82939,11
Moné-Dis ○	10117,85	10117,85
Mone.J. ○	10829,49	10829,49
Monévalor	49819,34	49819,34
Mutualité dépôts ◆	16280,80	16240,30
Natio Court Terme	12737	12737
Natio Court Terme2	346692	346692
Natio Epargne	21283,58	21072,85
Natio Ep. Capital	13052,96	12923,72
Natio Ep. Croissance	1928,34	1898,53
Natio Ep. Obligations	204,66	200,65
Natio Epargne Retraite	125,11	122,66
Natio Epargne Trésor	9286,91	9268,37
Natio Epargne Valeur	476,61	467,26
Natio France Index	997,93	978,36
Natio Immobilier	1229,15	1205,05
Natio Inter	1680,43	[illegible]
Natio Monétaire	5017,98	5012,97
Natio Opportunités	140,27	137,52
Natio Patrimoine	1353,51	1326,97
Natio Perspectives	1142,45	1120,05
Natio Placements	71344,94	[illegible]
Natio Revenus	1012,85	1002,82
Natio Sécurité	11442,55	11442,55
Natio Valeurs	901,22	[illegible]
Nippon-Gan	7042,14	[illegible]
Nord Sud Dévelop.	1886,17	[illegible]
Oblicic-Mondial	2929,17	[illegible]
Oblicic-Régions	1069,43	[illegible]
Oblifutur	3255,25	3195,55
Oblig. très caté.	205,60	[illegible]
Oblilion	1615,56	[illegible]
Oblisécurité Sicav ◆	15694,77	[illegible]
Oblitys D	510,69	[illegible]
Oraction	1466,85	[illegible]
Pervalor	580	[illegible]
Plénitude D	146,01	[illegible]
Poste Croissance C	3251,09	[illegible]
Poste Gestion C	40030,40	40030,40
Première Oblig. C	11699,49	[illegible]
Première Oblig. D	10889,74	[illegible]
Prévoy. Ecureuil	98,01	[illegible]
Priv'Associations	35401,72	35401,72
Proficius	914,13	[illegible]
Rentacic	161,33	158,99
Revenus Trimestr.	5155,51	[illegible]
Revenu-Vert	1123,13	[illegible]
Sécuricic	2079,65	[illegible]
Sécuri-Gan	12444	[illegible]
Sécuritaux	1670,55	[illegible]
Sensivalor	31598,19	31598,19
SEVEA ◆	102,89	100,38
SFI-CNP Assur	721,80	700,78
S.G. France opport. C	1416,90	1389,12
S.G. France opport. D	1404	1376,47
S.G. Monde opport. C	956,24	937,49
S.G. Monde opport. D	956,24	937,49
Sicav Associations	2209,57	2209,57
Sicav 5.000	472,67	460,02
S.I. Est ◆	1287,96	1250,45
Slivafrance	750,72	730,63
Slivam	424,56	413,28
Slivarente	212,54	208,37
Slivinter	504,41	490,91
Sogenfrance C	1287,60	1262,35
Sogenfrance D	1224,29	1200,28
Sogépargne	294,28	291,37
Sogevar	1103,70	1082,06
Soginter	1556,85	1526,32
Soleil Investissements	665,60	640
Solstice D	2251,48	2225,92
State Street Act. Eur ◆	11938,96	11647,77
State Street Act. Frce ◆	11120,23	10849
St. Str. Act.Japon ◆	1482,36	1446,20
State Street Emer. Mts ◆	1515,92	1464,16
St.Street OAT Plus ◆	12267,11	12145,65
Stratégie Actions	954,46	917,75
Stratégie Rendement	1599,61	1549,26
Synthesis	12871,71	12619,32
Techno-Gan	6429,76	6182,46
Thésora D	781,35	773,61
Trésor Plus	1535,38	1520,18
Trésor Trimestriel	1001,03	991,12
Trésoricic	158818,50	158818,50
Trilion	5036,85	4972,21
Uni-Associations ○	119,22	119,22
Uni-Foncier	1250,87	1220,36
Unifrance	592,51	578,06
Uni-Garantie C	1405,33	1379,13
Uni-Garantie D	1309,58	[illegible]
Uni Régions	1461,89	1426,23
Univar ○	280,55	280,55
Univers Actions	1540,17	1502,60
Univers Obligations	1920,95	[illegible]
Valorg	2261,78	2239,52
Valreal	32159,70	32145,63
Winterthur St-Honoré	236,05	228,35

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

DÉFI FRANÇAIS Le baron Marcel Bich avait été le premier challenger non anglo-saxon à lancer un défi pour la conquête de la Coupe de l'America. Malgré l'achat ou la construction de huit 12 mètres JI (jauge internationale) sur sa fortune personnelle, il avait échoué à quatre reprises et avait dû attendre la dernière pour remporter enfin ses premières régates avec le barreur Bruno Troublé. L'acharnement du baron avait fini par susciter l'intérêt des Français pour le plus vieux trophée sportif du monde.

● BUDGET. Après le producteur de cinéma Yves Rousset-Rouard (1983), Marc Pajot s'est lancé dans l'aventure en 1987 en s'efforçant d'impliquer de plus en plus les pouvoirs publics dans ce défi. Pour la première fois, les Français ont pu réunir un budget à la hauteur de ceux des meilleurs challengers australiens, néo-zélandais et japonais.

Marc Pajot affronte sa troisième Coupe de l'America

Le skipper du Défi français a enfin disposé du temps nécessaire pour développer ses programmes technique et sportif, et de l'argent pour les financer. Il lui reste à faire mieux qu'en 1987 et 1992, où il avait été éliminé en demi-finale des challengers

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Les hommes politiques aiment décidément la voile. Lors de la précédente Coupe de l'America, Jacques Chirac avait tenu à une photo symbolique à la barre de *Ville-de-Paris*. Son intérêt aussi soudain que démesuré pour cette grande régate internationale l'avait même incité à demander à Marc Pajot de déposer un nouveau défi auprès du San Diego Yacht Club à la seconde même où *America'* triomphait d'*Il-Moro-di-Venezia* en 1992. Jeudi 12 janvier, c'est pourtant Edouard Balladur, son ex-ami de trente ans, qui a suivi, en direct depuis Paris, le baptême de *France-3* à San Diego. De capitale pour la France, la Coupe de l'America semble être devenue cause nationale à l'approche de l'élection présidentielle.

Fidèle à son engagement, le maire de Paris avait été le premier, dès l'automne 1992, à financer le lancement du nouveau programme de recherche. Comme les autres challengers, les Français avaient retenu la leçon du milliardaire américain Bill Koch qui avait pu lui-même barrer son bateau jusqu'à la victoire parce qu'il avait su mettre en place une équipe de scientifiques et d'architectes navals qui avaient fait d'*America'* le bateau le plus rapide de la flotte des Class America (*Le Monde* des 12 et du 13 janvier).

Très tôt, les rôles et les responsabilités avaient été strictement définis au sein du défi. François Giraudet présiderait le directoire de France-America, la société anonyme qui gère le budget, Marc Pajot et Philippe Briand assureraient respectivement la direction sportive et technique.

OBJECTIF ATTEINT

« *En 1992*, Ville-de-Paris *avait un handicap de vitesse de 0,1 nœud sur* America', estime Philippe Briand. *Notre objectif était de gagner 0,25 nœud pour 1995.* » Pour atteindre ce but, la moitié du budget du défi, soit 100 millions de francs, a été affectée au programme de recherche et de développement et à la construction de deux Class America.

Comme Bill Koch, qui s'était appuyé sur les scientifiques du Massachusetts Institute of Technology (MIT), Philippe Briand a confié au Centre de recherche pour l'architecture et l'industrie nautique (CRAIN) de La Rochelle, dirigé par Philippe Pallu de la Barrière, docteur en mathématiques et fin régatier, le soin de définir et de valider les axes et les nouveaux outils de recherche. Trente-deux mois plus tard, le directeur technique affirme que l'objectif initial a été atteint et même un peu dépassé avec *France-3*.

Dès janvier 1993, Marc Pajot avait pu annoncer un programme sportif également chargé, financièrement pris en charge par Canal Plus et par Citroën. Le skipper français, qui a quelque peu déserté le circuit mondial de match-race réunissant les meilleurs barreurs de la Coupe de l'America, a remporté le championnat du monde des voiliers de 50 pieds en 1993. Ses deux lieutenants, Thierry Peponnet, désigné comme barreur du bateau d'entraînement, et surtout Bertrand Pacé, se sont distingués en match-race. Pacé, qui sera tacticien à bord du Class America, est devenu champion du monde 1994 de la spécialité en dominant l'Américain Paul Cayard, le Néo-Zélandais Rod Davis et l'Australien Peter Gilmour.

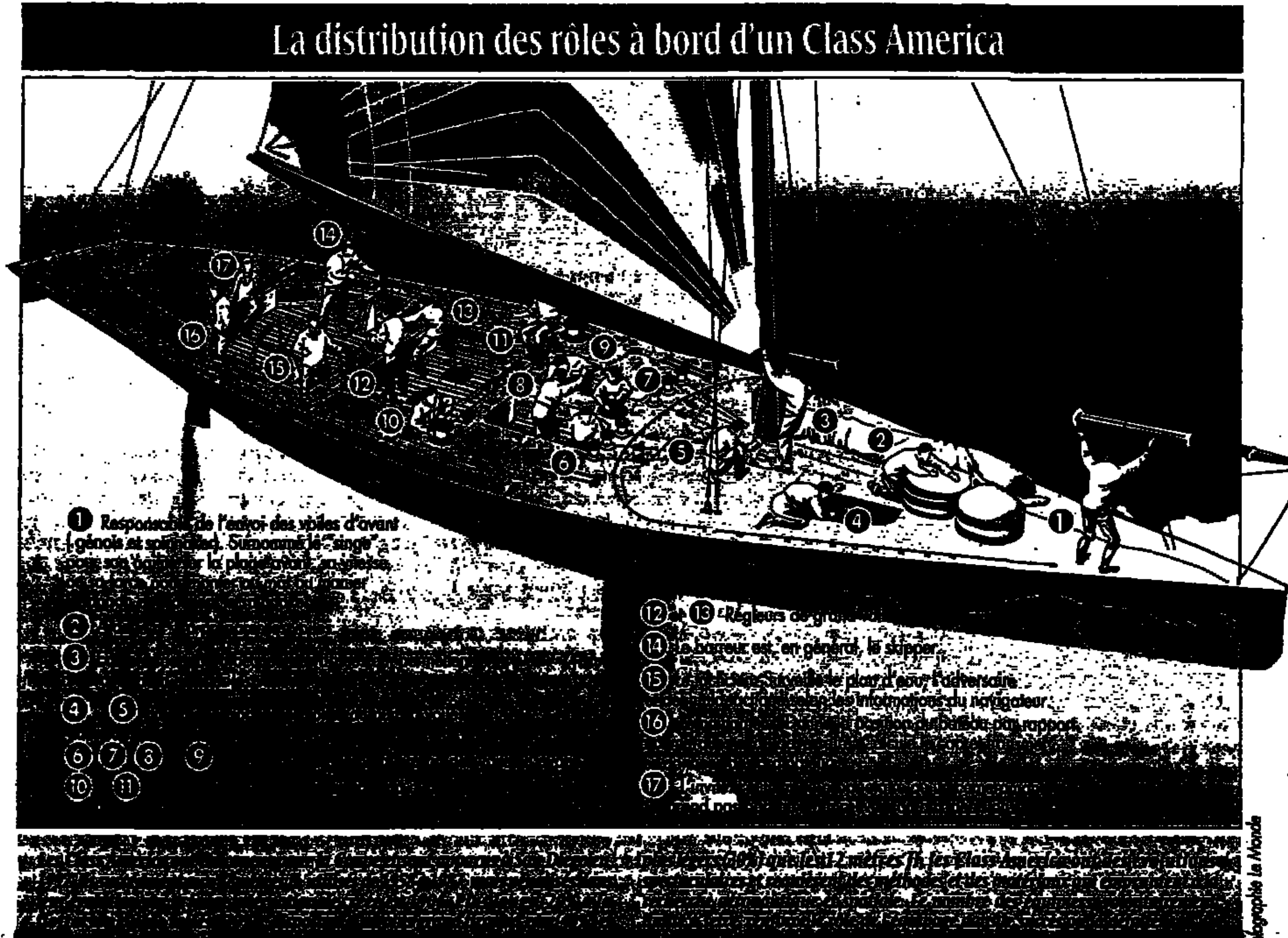
Pour tirer profit de ces programmes sportif et technique, encore convenait-il de trouver, au plus tard dans les premiers mois de 1994, le partenaire susceptible d'apporter les 80 millions de francs prévus pour le programme de recherche appliquée et la construction des deux Class America. L'entourage de Jacques Chirac a vite dissuadé le maire de Paris de continuer l'aventure. La facture du stade Charléty et la préparation de la stratégie pour les présidentielles étaient autrement prioritaires. Toutes les grandes sociétés contactées font valoir la crise économique. François Giraudet n'avait plus qu'à plaider son dossier à Matignon. Les négociations dureront plusieurs mois avant que le dossier de défiscalisation vienne sauver le défi français *(lire ci-dessous)*.

BRAS DE FER SOURNOIS

Ce dossier a toutefois introduit un autre acteur au sein du défi : l'armateur Jean-Michel Tissier, PDG de Stardust marine. A peine arrivé, ce dernier découvre avec stupéfaction les rivalités exacerbées entre les protagonistes des deux défis français alors engagés dans les éliminatoires de la coupe. Par intérêt, mais aussi pour donner une image plus consensuelle de la Coupe de l'America, il négocie une fusion-absorption sans en référer à ses partenaires. Un accident de grue qui endommage *France-2* lui offre l'occasion d'annoncer la nouvelle : le défi du yacht-club d'Antibes se retire de la coupe et prête son *Moro-di-Venezia* pour permettre à Marc Pajot de poursuivre son entraînement (*Le Monde* du 13 décembre).

Dans un communiqué, François Giraudet se déclare « *particulièrement touché par ce geste de solidarité qui fait honneur à l'esprit du yachting* », mais l'équipe de Marc Pajot se garde bien d'utiliser l'ancien bateau italien. Un bras de fer plutôt sournois s'engage entre l'armateur et les responsables de France America sur les pouvoirs de chacun au sein du défi. Eric Ogden, ancien manager du défi d'Antibes, devenu le délégué de Jean-Pierre Tissier à San Diego, est même interdit de base. Décidément incorrigibles, les Français, en guise de prélude à la Coupe de l'America, ont réussi à transposer *Clochemerle* dans leur village de Mission Bay.

Gérard Albouy



Infographie Le Monde

Le défi français en chiffres

Budget total : 200 MF (*)

Budget		Financement	
Programme Sportif de préparation Team Marc Pajot - CANAL +	25 MF	• CANAL +	20 MF
		• CITROËN	5 MF
Opérations, Logistique - Fret - Assurances, Communication	75 MF	• Partenaires Grand Voile CITROËN	10 MF
		Autres partenaires	25 MF
		• Club America (Partenaires financiers et industriels)	30 MF (*)
		Région Guadeloupe	10 MF
Technique et R&D, Recherche & Développement, Construction et équipement des bateaux, Programme Voile	100 MF	• Stardust	80 MF
		• Ville de Paris	10 MF
		• Ministère de la Recherche	6 MF
		• Club America	4 MF

(*) Y compris échanges et marchandises.

Caractéristiques moyennes des voiliers utilisés pour la coupe

	Class J (1930-1937)	12 mètres JI (1958-1987)	Class America (Depuis 1992)
Longueur	40,00 m	19,40 m	25,00 m
Longueur de flottaison	26,50 m	14,00 m	19,00 m
Largeur	6,40 m	3,60 m	4,50 m
Tirant d'eau	4,60 m	2,80 m	4,00 m
Mât	46,50 m	26,00 m	32,50 m
Voilure au près	700 m²	210 m²	320 m²
Voilure au portant	2200 m²	300 m²	750 m²
Equipage	31 à 40	11	16
Déplacement	165 tonnes	26 tonnes	18-22 tonnes

Deux bateaux « défiscalisés »

Les deux Class America construits pour la Coupe de l'America coûteront 80 millions de francs à l'Etat français

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Deux Class America construits pour disputer la Coupe de l'America à San Diego et financés à hauteur de 80 millions de francs grâce à la loi Pons permettant la défiscalisation d'investissements réalisés dans les départements et territoires français d'outre-mer ! Le procédé est *a priori* surprenant mais le dossier a reçu l'agrément du ministère du budget le 5 juillet 1994. La présence française à San Diego était à ce prix. C'est après avoir tenté en vain de trouver des partenaires pour financer le programme de recherche et la construction des deux bateaux que les responsables du Défi français ont songé, fin 1993, à un projet de défiscalisation.

Après des contacts positifs avec Nicolas Bazire, chef de cabinet du premier ministre, François Giraudet, président du directoire de France America, s'est adressé à Stardust Marine, une filiale de la banque SBT-BATIF (Crédit lyonnais), qui gère la première flotte française de voiliers de location, en particulier aux Antilles. La loi Pons, destinée à favoriser les investissements dans le secteur touristique des DOM-TOM, permet à une société ou à un contribuable de déduire de ses revenus imposables les sommes consacrées, par exemple, à l'achat de voiliers ou de parts de voiliers mis en location pendant cinq ans. Dans ce cadre, un projet de 80 millions de francs pour la construction de deux Class America n'avait pas d'intérêt commercial pour Stardust ni aucune chance d'obtenir l'agrément du ministère du budget. En revanche, ce projet pouvait aider Stardust à débloquer son dossier d'implantation d'une base en Guadeloupe pour l'accueil des grands yachts de croisière.

Après six mois de négociation et la mise au point d'un dossier d'un millier de feuillets, Stardust a obtenu l'agrément du ministère du budget pour devenir le promoteur du futur Centre nautique international de la Guadeloupe et l'armateur des deux Class America. Le Centre, qui sera situé à la Pointe-à-Peter, à l'entrée de la Marina du Bas du Fort, comprendra une capitainerie, un yacht club, un centre de formation aux métiers de la mer, des locaux d'hébergement, des commerces et 250 mètres de quais équipés pour recevoir des yachts.

Sa réalisation devrait s'élever à 70 millions de francs. Les travaux de dragage, la réalisation des infrastructures et des terre-pleins endigués seront assurés par le Port autonome de Guadeloupe et financés par l'Etat (30 millions de francs). Stardust a obtenu la concession du terrain pour trente ans au titre de locataire.

MANQUE A GAGNER

Le financement du centre nautique et des Class America, garanti par la SBT-BATIF, est proposé à des investisseurs désirant profiter des avantages fiscaux de la loi Pons. Les parts des Class America, mises sur le marché à la mi-septembre 1994, ont d'ores et déjà été acquises par une centaine d'investisseurs. Celles du centre nautique sont commercialisées cette année. Les deux bateaux, prêtés au Défi français pour la durée de la Coupe, devraient ensuite rejoindre la Guadeloupe pour dynamiser l'image du centre nautique. Dans cinq ans, Stardust s'engage auprès des investisseurs à racheter les deux Class America à 40 % de leur valeur actuelle. Les 32 millions de francs nécessaires à ce rachat seront financés par la vente de l'espace publicitaire sur le spi du Class America (25 millions de francs qui généreront des intérêts pendant cinq ans).

La construction des deux Class America se traduit donc par un manque à gagner de 80 millions de francs dans les finances de l'Etat, mais n'aura rien coûté au Défi français ni à Stardust marine qui bénéficie, à cette occasion, d'une belle campagne de publicité aux Etats-Unis et en Europe. Grâce à cette opération qui entre dans le cadre d'une promotion de la Guadeloupe, le Défi français a obtenu de surcroît une subvention de 10 millions de francs prélevée essentiellement sur le Fonds européen de développement régional (FEDER).

G. A.



John Bertrand le retour du goéland

Le skipper renoue avec la Coupe de l'America

SI L'ON se réfère à Bob Hawke, premier ministre de l'époque, l'Australie est née le 26 septembre 1983. L'acte de naissance pourrait préciser qu'il était 5 heures 20 minutes 45 secondes cette nuit-là à Sydney mais que l'événement s'était passé à quelque quinze mille kilomètres de là, à Newport (Rhode Island). A cet instant précis, John Bertrand, skipper d'*Australia II*, battait Dennis Conner, skipper de *Liberty*, dans la septième et ultime régate de la Coupe de l'America et mettait fin à la plus longue série de l'histoire du sport : cent trente-deux ans d'invincibilité américaine dans la conquête du plus vieux trophée sportif du monde. *Un record pour l'éternité.* Grâce à ce moment d'intense émotion sportive et ce succès sur un symbole de l'orgueilleuse et puissante Amérique, quinze millions d'Australiens oubliaient soudain leur complexe originel de pays « *down under* » (au-dessous des autres) et, surtout, de nation engendrée par les bagnards et prostituées britanniques.



PORTRAIT

Dans le vent de folie qui soufflait sur Newport, John Bertrand était alors persuadé qu'il vivait ses derniers instants de skipper. « *Je savais que je ne serais plus capable de recommencer*, disait-il. *J'avais l'impression qu'il n'y avait plus pour moi de montagne, dans le monde du bateau, à laquelle j'aimerais m'attaquer. Ce serait une grosse erreur de me demander de défendre la Coupe de l'America. Ce serait comme demander à Sir Edmund Hillary de refaire l'ascension de l'Everest, juste comme ça, pour s'amuser.* » Onze années plus tard, John Bertrand renoue pourtant avec la Coupe de l'America à San Diego, à la tête du plus puissant des deux défis australiens.

« *Si la Coupe de l'America était au sommet de n'importe quel autre sport, je ne serais jamais revenu après l'avoir atteint*, affirme-t-il. *Mais c'est la voile et c'est différent. Je pense sincèrement que la coupe peut rapporter beaucoup plus à un pays qu'elle ne lui coûte.* » En remportant l'aiguière d'argent, John Bertrand avait plus contribué à améliorer l'image de son pays que n'importe qui avant lui. Dans l'année qui a suivi ce succès, jamais l'Australie n'avait enregistré autant de demandes d'immigration et de naturalisation. Reconverti dans la compagnie nationale des transports puis dans l'immobilier, il a été sollicité, en 1992, par un consortium australien pour étudier la possibilité d'un nouveau challenge gagnant. « *Aider mon pays à se doter des infrastructures techniques que nécessite désormais une campagne de l'America pour en faire une grande nation m'enthousiasme* », dit-il. Patriotisme, technologie et psychologie, étaient déjà les trois ingrédients de base qu'il avait utilisés pour décomplexer onze jeunes Australiens et les transformer en un commando capable de faire vaciller l'Amérique.



MÉDAILLÉ OLYMPIQUE

Né en 1947 à Chelsea, au sud de Melbourne, John Bertrand a toujours été fasciné par la Coupe de l'America. Peu d'hommes ont même consacré autant de temps et d'énergie à la conquête de ce graal. Tout petit, il se souvient que sa grand-mère lui contait l'histoire de Tom Pearkes, son arrière grand-père, ingénieur naval au service de Sir Thomas Lipton qui défia cinq fois les Américains au début du siècle. Ces cinq *Shamrock*, voiliers de la grande classe portant plus de 2 000 m² de voiles, ont longtemps enflammé l'imagination du jeune garçon qui, dès six ans, passait tous ses loisirs à faire du dériveur devant la maison familiale. Adolescent, il a entamé une carrière sportive qui l'a conduit à une quatrième place en Finn aux Jeux olympiques de Munich en 1972, puis une médaille aux Jeux de Montréal en 1976. Ses études ont débouché sur un diplôme d'ingénieur après une thèse consacrée aux effets aérodynamiques des voiles des 12 mètres JI, les bateaux alors utilisés pour la Coupe de l'America.

De sa première campagne dans cette épreuve, comme embraqueur (régleur des voiles d'avant) sur *Gretel II* en 1970, il garde surtout le souvenir du professionnalisme des Américains de Ted Turner. Impressionné, il avait écrit à Jerome Milgram, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et futur responsable du programme technique d'*America 3* vingt ans plus tard, pour devenir assistant et achever sa maîtrise en ingénierie maritime. Ce séjour lui permettra d'observer et de mieux comprendre les forces et les faiblesses des Américains. Après deux nouvelles campagnes, en 1974 et 1980, Alan Bond, le milliardaire de Perth, lui confiera la barre d'*Australia II*.

Durant cette préparation, John Bertrand a fait de *Jonathan Livingstone le goéland* son livre de chevet. Souvent, à la veille des régates importantes, il le relisait avant de s'endormir. C'est l'histoire d'un goéland qui apprend à repousser ses limites en plongeant toujours de plus haut et toujours plus vite dans la mer. « *Je crois fermement que la clé de la victoire réside dans la puissance de notre volonté* », affirme le skipper. L'une de ses premières recrues sera Laurie Hayden, un psychologue du sport adepte, entre autres, des méthodes de visualisation.

Dès les premières périodes d'entraînement à Fremantle (Australie occidentale), John Bertrand essaie de familiariser ses jeunes équipiers avec l'ambiance et les adversaires qu'ils connaîtront à Newport. Au moment de rencontrer Dennis Conner, qui comptait déjà deux victoires dans la coupe, le skipper australien interdit de prononcer son nom ou même son diminutif le plus usité, « DC ». Afin de « déshumaniser » les Américains, il est aussi interdit de faire référence à *Liberty*, mais seulement au « bateau rouge ».

Pour renforcer l'esprit de conquête, *Australia II* est doté d'un drapeau qui représente un kangourou jaune avec des gants de boxe rouge. Comme pour un bateau qui part en guerre, les Australiens ont leur hymne de bataille : *Down under*, du groupe de rock *Men at work*, dont la musique et les paroles (« *Je viens de cette terre là en bas où les femmes resplendissent et les hommes pillent. Entendez-vous le tonnerre ? Courez, courez, allez vous abriter* ») sont diffusés par d'énormes amplificateurs chaque fois que le 12 mètres JI quitte le quai ou y revient. « *Quand vous vous battez contre le destin pour atteindre la suprématie au nom de tous, de votre pays, cela devient une obsession*, estime John Bertrand. *Je suis persuadé que si j'avais demandé à cinq volontaires de se couper le bras pour la victoire, j'en aurais eu dix.* »

Afin de mieux responsabiliser tous les équipiers, John Bertrand instaure sa « démocratie » à bord. « *Cela consistait à demander brusquement au wincheur babord ce qu'il pensait de la forme du génois, à interroger l'embraqueur tribord sur les risées, à poser en fait des questions précises à des gens qui n'avaient pas forcément la compétence pour répondre*, explique-t-il. *Les réponses étaient souvent impropres, mais les équipiers se sentaient impliqués et importants. Cela les obligeait à penser tout le temps. Or dix personnes qui pensent en même temps sont forcément plus utiles à un barreur que trois.* »

GUERRE PSYCHOLOGIQUE

La guerre psychologique passait aussi par la déstabilisation de l'adversaire. Dès qu'ils sortaient leur bateau de l'eau, les Australiens ont été les premiers à systématiquement recouvrir la mystérieuse quille à ailettes conçue par l'architecte Ben Lexcen. « *La première chose à faire, quand on veut déstabiliser l'ennemi, est de s'entourer de mystère*, estime-t-il. *Il n'y a rien de plus agaçant que de ne pas savoir contre qui vous vous battez. Je suis certain qu'ils auraient été bien moins nerveux si nous n'avions pas caché notre quille.* » En fait, cette quille donnait un petit avantage à *Australia II* dans les cercles qui précèdent le départ et dans les duels de virements de bord, mais n'améliorait pas la vitesse du bateau. *Liberty* était même plus rapide au portant.

Comme en 1983, John Bertrand entend encore rassembler tous ses compatriotes derrière son nouveau défi, baptisé *One Australia*, mais il exploite aussi toutes les possibilités offertes par le règlement de la coupe. « *L'Australie dispose de beaucoup de savoir-faire, mais pour être compétitifs, nous devons être réalistes et reconnaître nos faiblesses car une grande quantité de gens dans le monde peuvent nous aider à atteindre notre but* », dit-il. Ainsi a-t-il recruté John Reichel et Jim Pugh, deux des trois principaux architectes d'*America ³*. Pour les départs et les bords de près (contre le vent), il laissera la barre à l'un des meilleurs spécialistes : Rod Davis, naturalisé néo-zélandais mais qui a passé son enfance à San Diego. John Bertrand, qui se souvient d'avoir connu des problèmes pour garder sa concentration au milieu des régates, relaiera son barreur pour les bords de portant (vent arrière) et tiendra le rôle de skipper et de stratège.

Pour son retour, il a fait forte impression sur ses adversaires présents à San Diego en remportant les cinq manches du championnat du monde des class America en novembre.

Dennis Conner en fait le grand favori des challengers. « *Il a un budget illimité* (30 millions de dollars, soit 160 millions de francs) *et il est capable de choisir les meilleurs techniciens*, dit-il. *Il a l'expérience d'un vétéran et des gens qui, chacun à la bonne place, connaissent parfaitement leur travail.* » Sans rancune, il rend même le plus bel hommage à son bourreau de 1983 : « *Je crois que le retour de John était la meilleure des choses qui puisse arriver à la coupe.* »

Gérard Albouy

Dakar attend le « Dakar » dans l'indifférence

DAKAR
Correspondance

Des Africains arrivant à l'Arc de triomphe à dos d'âne ou de chameau dans un appareillage exotique. C'est ainsi que Samba Fall, le caricaturiste vedette du quotidien *Le Soleil*, souhaitait à sa manière la bienvenue au rallye Paris-Dakar, il y a quelques années. Il avait tout simplement choisi de faire partir la caravane de Dakar vers la capitale française... Le crayon caustique de Samba Fall renvoyait ainsi l'image que la caravane de Paris-Dakar avait imposée dans les différents pays africains traversés. On en était alors aux temps héroïques de la course inventée par Thierry Sabine.

Les Sénégalais s'intéressaient à cette compétition bien particulière dont Dakar était l'étape finale. Entre l'admiration et l'étonnement, ils avaient de la peine à comprendre ce qui faisait courir tous ces aventuriers des temps modernes. Des villages éparpillés dans la brousse sénégalaise à la capitale, la caravane soulevait autant de curiosité que de poussière. Et chaque édition se terminait par un bain de foule au lac Rose, situé dans la banlieue de Dakar, puis à la place de l'Indépendance, où les autorités sénégalaises récompensaient les rescapés.

GAINS TOURISTIQUES

Cette fois-ci, le Dakar se contentera d'une arrivée moins chaude avec l'élimination de la halte au lac Rose. Et on ne peut pas dire que les Dakarois seront nombreux à se plaindre de ce changement, car progressivement *l'indifférence* pour l'épreuve a gagné du terrain. A quelques jours de l'arrivée des caravaniers, les Sénégalais se passionnent plutôt pour les difficultés de l'équipe sénégalaise de football dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. Même si deux motards locaux, Micky Jovacevic et Eric Farge, étaient alignés au départ de la course, elle n'en a pas pour autant suscité plus d'intérêt.

L'arrivée des caravaniers est surtout attendue par les hôteliers et les vendeurs de souvenirs, pour qui c'est une aubaine en début d'année. Ce sont environ 2 000 personnes qui arrivent à Dakar à la fin de chaque édition, et les établissements les plus huppés de la capitale sénégalaise affichent complet pour le week-end. Comme les hôteliers, les « bana-bana » (marchands à la sauvette), qui squattent aux abords des grands hôtels et qu'on retrouve surtout au marché Sandaga, se frottent les mains.

Du côté du ministère sénégalais des sports, on souligne les gains importants sur le plan touristique. « *Le Dakar aide à la promotion de la destination Sénégal dans beaucoup de pays* », note Ousmane Ndiaye, directeur du cabinet du ministre. Les relations sont actuellement au beau fixe entre les autorités sénégalaises et Amaury sport organisation (ASO). Selon le cahier des charges, les organisateurs français sont obligés d'assurer tous les frais d'organisation des étapes sénégalaises qui mobilisent policiers, gendarmes, douaniers, etc. On est bien loin de la période des incompréhensions, quand les organisateurs rechignaient à prendre en charge de telles dépenses.

L'épisode du Paris-Le Cap, en 1991, est lui aussi oublié. Les autorités sénégalaises avaient appris par la presse que le Dakar, menacé par le Paris-Pékin, mettait le cap sur l'Afrique du Sud. Abdoulaye Makhtar Diop, ministre de la jeunesse et des sports de l'époque, avait alors publiquement manifesté sa colère vis-à-vis des organisateurs, accusés de « *manque de courtoisie* » avec le Sénégal.

Aujourd'hui, le représentant de l'organisation à Dakar, André Mathieu, qui est par ailleurs secrétaire général de la Fédération sénégalaise de sports auto-moto, éprouve quelque nostalgie, lui qui a toujours été de la partie depuis le premier Dakar en 1979. Il admet que beaucoup de Sénégalais sont blasés, s'ils ne se demandent pas tout simplement pourquoi ces pilotes déchaînés n'iraient pas choisir d'autres terrains de jeu. Dans des zones où la vie de tous les jours est loin d'être gaie à cause des problèmes de subsistance, cette débauche de puissance et de vitesse peut, en effet, paraître bien indécente.

Cheik Tidiane Fall

Les trois enseignements de La Vitréenne

L'édifiante histoire d'un modeste club breton qui plaide pour qu'on « rende le football aux footballeurs »

VITRÉ
de notre envoyé spécial

Au commencement de toutes les belles histoires de sport, il y a une passion qui s'incarne en quelqu'un. La prodigieuse aventure de La Vitréenne, ce petit club amateur d'Ille-et-Vilaine qui défiera, samedi 14 janvier à Rennes, l'équipe professionnelle de Monaco, en 32ᵉ de finale de la Coupe de France de football – sept divisions d'écart ! – ne fait pas exception à la règle. Ici, la passion du football, c'est « Wallis », un éducateur de trente-sept ans, au menton carré, à la mèche noire et au regard bleu, qu'on surnomme ainsi par facilité – bien qu'il soit natif du « pays » –, à la fois pour contourner un patronyme à rallonge (Pierrick Bernard-Hervé) et pour résumer une enfance vécue outre-mer. « Wallis » a découvert le foot à douze ans, en revenant des antipodes, et il lui consacre sa vie. Il lui suffit de traverser une cour pour passer du foyer socio-éducatif des *jeunes travailleurs de l'association* du « Tremplin », dont il est un des animateurs, au foyer des footballeurs de La Vitréenne, dont il est devenu président depuis qu'il n'est plus entraîneur-joueur. Ceci explique d'ailleurs cela : là psychologue, ici pédagogue ; là formateur, ici chef d'équipe. Pour « Wallis », le football est avant tout affaire d'éducation : « *Ah ! si tous les hommes politiques savaient la somme des économies qu'on peut faire, en terme de prévention, quand on s'intéresse aux jeunes. S'ils savaient le nombre des gamins dont on évite la désintégration grâce au foot.* »



COUPE

Au commencement de toutes les belles histoires de sport d'équipe il y a aussi, forcément, la réussite d'une alchimie collective. « Wallis » n'est qu'un formidable catalyseur. Si depuis trois ans l'équipe phare de La Vitréenne accède chaque fois, en fin de saison, à la division supérieure – et s'il en a été de même, en 1994, *pour six autres équipes* –, c'est également parce que, dans ce club, l'enthousiasme et le bénévolat sont devenus les choses les plus partagées. Ici, on joue vraiment pour le plaisir, jamais pour de l'argent.

La question de savoir combien la recette du match contre Monaco rapportera à La Vitréenne n'intéresse personne. La sous-question rituelle de la prime a déjà été tranchée par le président « Wallis » et les trois co-entraîneurs de cette équipe de division supérieure régionale : la seule récompense promise aux joueurs est la perspective d'un beau voyage en famille. Ici, un seul culte : celui du club. L'« esprit club » à l'anglaise. « Wallis » n'en démordra jamais : « *Aujourd'hui, il y a trop de business dans le football. Maradona et Cantona ont raison : il faut rendre le football aux footballeurs.* »

POLITIQUEMENT CONSENSUEL

La Vitréenne est trop petite pour ne pas être intransigeante sur l'impératif de la convivialité. Les dirigeants administratifs de l'AS Monaco, invoquant la nécessité *de faire récupérer leurs joueurs* le plus vite possible, prétendaient bouder l'apéro d'après-match prévu samedi soir à Rennes. « Wallis », dont les coups de gueule sont réputés, a menacé la Principauté de se fâcher : « *Je leur ai dit que, pour beaucoup de nos joueurs et de nos supporteurs, la seule récupération, lundi matin, ce serait le retour au bureau ou à l'usine. Je leur ai dit qu'ils n'avaient pas le droit d'enlever aux enfants de Vitré la joie d'approcher, pendant quelques minutes, des stars comme Anderson ou Di Méco* ». « Wallis » s'est adressé à Jean-Luc Ettori, *et le capitaine de l'AS Monaco* a mis son autorité dans la balance de la solidarité pour qu'il lui soit donné satisfaction.

Mais les plus belles histoires de sport d'équipe resteraient sans suite si elles s'épanouissaient en vase clos. Le succès de La Vitréenne est celui d'un club qui vit au diapason de sa ville. Si le fait *que Vitré et ses 15 000 habitants* soient administrés, depuis 1977, par Pierre Méhaignerie ne suffit sans doute pas à expliquer la vitalité sportive de sa population. Il serait tout aussi réducteur de soutenir que la gestion communale y est totalement étrangère.

L'heure étant à la fête, il est préférable de glisser sur les circonstances qui provoquèrent naguère la division du football vitréen en deux clubs, celui de La Vitréenne étant né, en 1973, d'une scission intervenue au sein de l'AS Vitré, dont l'équipe fanion joue en Nationale 2.

Tout le monde le dit, et cela semble vrai : à Vitré, le foot est politiquement consensuel. Les penchants personnels de M. Méhaignerie ne vont-ils pas au basket ? Personne ne critique, en tout cas, le caractère parfaitement *équitable du système utilisé* par la municipalité, qui répartit l'argent public sur la base de critères arithmétiques transparents, lesquels ont permis, en 1994 par exemple, d'allouer à La Vitréenne, une somme totale de 85 931 francs pour 21 équipes et 395 licenciés, et à l'AS Vitré une enveloppe de 163 536 francs pour 30 équipes et 497 licenciés. Toutes ces raisons se conjuguent pour amener à conclure que, au-delà de La Vitréenne, c'est le football de Vitré dans son ensemble qui a déjà gagné le plus important de ses matches, celui qui lui autorise désormais les rêves les plus beaux.

Alain Rollat

■ **Le terrain de l'OM est suspendu pour un match ferme**, et un match avec sursis, a décidé, jeudi 12 janvier, la commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF). Cette sanction fait suite aux incidents qui avaient provoqué l'arrêt du match Marseille-Nancy au Stade-Vélodrome, vendredi 6 janvier.

■ **JEUX OLYMPIQUES : Trente-sept travailleurs illégaux ont été arrêtés**, sur le site du futur village olympique d'Atlanta, par les services américains d'immigration. Il s'agit de trente-quatre Mexicains et trois Salvadoriens que l'entreprise de construction utilisait de préférence à des Américains en raison de leurs salaires moins élevés. – *(AFP.)*

■ ***ÉTATS-UNIS : ITT* rachète le Madison Square Garden de New York** (20 000 places) pour un peu plus de 1 milliard de dollars, ainsi que les deux équipes professionnelles qui y jouent régulièrement (New York Knicks en basket-ball et New York Rangers en hockey-sur-glace) et la chaîne de télévision par câble qui retransmet leurs rencontres.– (AFP.)

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS (MESSIEURS)
Poules des demi-finales 1ᵉʳ tour retour)

POULE A

Athènes (Grè) - Pesaro (Ita)	87-72
Real Madrid (Esp) - Ljubljana (Slo)	a. p. 74-72
Benfica (Por) - CSKA Moscou (Rus)	102-80
PAOK Salonique (Grè) - Tel Aviv (Isr)	79-62

Classement : 1. Real Madrid (Esp), Pesaro (Ita), Panathinaikos Athènes, 14 pts ; 4. CSKA Moscou (Rus), Maccabi Tel Aviv (Isr), 12 ; 6. PAOK Salonique (Grè), 11 ; 7. Olimpia Ljubljana (Slo), 10 ; 8. Benfica Lisbonne (Por), 9.

POULE B

Limoges (Fra) - Cibona Zagreb (Cro)	81-63
Le Pirée (Grè) - Istanbul (Tur)	56-79
Leverkusen (All) - Bologne (Ita)	87-80
Badalona (Esp) - Barcelone (Esp)	64-74

Classement : 1. Olympiakos Le Pirée (Grè), Limoges (Fra), Bologne (Ita), Barcelone (Esp), Istanbul (Tur), 13 pts ; 6. Leverkusen (All), 12 ; 7. Cibona Zagreb (Cro), 11 ; 8. Badalone (Esp), 8.

RALLYE-RAID

GRENADE-DAKAR
11ᵉ étape. Ayoun El-Atrous - Bakel : 393 km de spéciale

Motos : 1. Kinigadner (Aut/KTM), 6 h 12 min 3 s ; 2. Jimmink (P-B/Cagiva), à 7 min 17 s ; 3. Peterhansel (Fra/Yamaha), à 8 min 7 s ; 4. Magnaldi (Fra/Yamaha), à 9 min 23 s ; 5. Arcarons (Esp/Cagiva), à 10 min 17 s.

Classement général : 1. Arcarons (Esp/Cagiva), 59 h 9 min 9 s ; 2. Magnaldi (Fra/Yamaha), à 11 min 28 s ; 3. Peterhansel (Fra/Yamaha), à 12 min 24 s ; 4. Orioli (Ita/Cagiva), à 27 min 54 s ; 5. Gallardo (Esp/Cagiva), à 1 h 30 min 31 s.

Autos : 1. Servia-Puig (Esp/Citroën), 5 h 31 min 55 s ; 2. Vatanen-Picard (Fin/Fra/Citroën), à 2 min 16 s ; 3. Salonen-Gallaher (Fin/GB/Citroën), à 4 min 52 s ; 4. Lartigue-Périn (Fra/Citroën), à 5 min 39 s ; 5. Shinozuka-Magne (Jap/Fra/Mitsubishi), à 13 min 4 s.

Classement général : 1. Lartigue-Périn (Fra/Citroën), 51 h 15 min 34 s ; 2. Fontenay-Musmara (Fra/Mitsubishi), à 3 h 25 min 11 s ; 3. Saby-Serieys (Fra/Mitsubishi), à 3 h 40 min 43 s ; 4. Shinozuka-Magne (Jap/Fra/Mitsubishi), à 4 h 5 min 46 s ; 5. Salonen-Gallagher (Fin/GB), à 7 h 39 min 50 s.

La grotte Cosquer entre dans la troisième dimension

La réalité virtuelle pourrait permettre de reproduire et d'étudier ce site archéologique

La troisième mission d'étude de la grotte Cosquer, qui vient de s'achever près de Marseille, a permis de découvrir de nouvelles gravures rupestres et de mettre en œuvre deux techniques de relevé des volumes. Elles pourraient permettre de réaliser un fac-similé de la caverne et de ses peintures à destination du public. Mais la simulation virtuelle de la grotte se heurte à de nombreux obstacles techniques.

COMMENT ÉTUDIER les trésors de la grotte Cosquer découverts il y a un peu plus de trois ans, l'une des plus anciennes cavités ornées du monde ? Comment en faire un lieu de visite aussi populaire que Lascaux ? Ce site archéologique, situé dans les calanques, à quelques kilomètres de Marseille, est en effet pratiquement inaccessible, y compris aux chercheurs. Son entrée se trouve à 37 mètres en dessous du niveau de la mer, et seul un plongeur expérimenté peut s'y hasarder. Trois imprudents ont déjà perdu la vie en tentant de franchir le boyau inondé de 150 mètres qui débouche « à l'air libre », dans une cathédrale de calcaire hérissée de stalactites.

La récompense de cet angoissant périple : un sanctuaire recouvert de peintures et de gravures d'animaux, de mains humaines dessinées au pochoir et de signes géométriques. Repérés en 1991 à la lueur d'une torche par Henri Cosquer, six ans après sa première exploration de la grotte, ces dessins ont été tracés au paléolithique supérieur, à une époque où l'entrée de la caverne, en raison des glaciations, était située à environ 120 mètres d'altitude et à six kilomètres du rivage. Peu à peu englouti par les eaux, un monde d'ombres et de silence a échappé au regard de l'homme pendant des millénaires (*Le Monde* du 19 novembre 1992).

RÉFLEXE ICONOCLASTE

Autant dire que ces « traces anthropiques » uniques sont un véritable défi pour les muséologues. Défi qu'une technologie habituellement réservée aux simulations industrielles ou aux gadgets vidéo pourrait bien relever. La réalité virtuelle, qui consiste à créer ou recréer sur ordinateur un « univers » ou un objet, a été appelée à la rescousse pour tenter de reconstituer la grotte et ses peintures, à l'issue d'une mission scientifique dans la caverne, qui s'est achevée le 22 décembre.

Au cours de deux premières études menées, en 1991 et 1992, Jean Courtin, directeur de recherches archéologiques au centre de Valbonne-Sophia-Antipolis (CNRS, UPR 7558), avait procédé à des observations et des prélèvements montrant que les gravures sont l'œuvre d'artistes qui se sont succédé dans la grotte, à 8 000 ans d'intervalle, il y a environ 27 000 et 18 500 ans. Il semble même que les seconds, par une sorte de réflexe iconoclaste, aient voulu effacer les gravures de leurs prédécesseurs, n'hésitant pas à les recouvrir de leurs propres dessins. *« De la même façon qu'on a construit des cathédrales sur des vestiges païens »*, souligne Jean Clottes, conservateur général du patrimoine au ministère de la culture et responsable du programme scientifique de la grotte Cosquer.

FAC-SIMILÉ

La nouvelle mission a permis de découvrir une quarantaine de représentations supplémentaires de bisons, de chevaux, de bouquetins et d'antilopes, qui s'ajoutent à la centaine d'animaux (dont des phoques et des pingouins) et au mystérieux « homme blessé » qui avaient précédemment été repérés. Une nouvelle salle sous-marine exempte de tracés a été explorée. Une station météo reliée à la surface, qui devrait permettre d'observer en continu les éventuelles modifications de l'atmosphère de la grotte jusqu'à sa réouverture, dans deux ans environ, a également été mise en place.

Mais cette « expédition » avait surtout pour objet d'effectuer un relevé des volumes des parois. Destiné d'abord aux scientifiques, ce projet qui permettra aux archéologues de travailler en surface sur les gravures et les peintures, a aussi un volet grand public. Il devrait en effet conduire à la réalisation d'un fac-similé des lieux. Une convention liant le ministère de la culture à la communauté des communes de Marseille a confié à la Société d'études et de travaux photogrammétriques (SETP) de Salon-de-Provence le soin d'effectuer les relevés.

Un millier de clichés ont été pris, selon une technique héritée du XIX[e] siècle, qui consiste à prendre deux images décalées d'un même objet pour déduire la position dans l'espace de points donnés. Il suffit ensuite de relier ces points entre eux pour obtenir des surfaces. Le traitement de ces données, qui restent propriété de l'Etat, sera effectué par l'Institut international de robotique et d'intelligence artificielle de Marseille (IIRIAM).

« Pour reproduire la grotte, nous allons sélectionner 40 000 points, soit autant de facettes triangulaires. Toujours grâce à l'informatique, nous plaquerons sur ce grillage virtuel une texture et des couleurs, avant de simuler des éclairages, explique Patrice Bras, de l'IIRIAM. *Il faudra ensuite calculer une quinzaine d'images par seconde pour retranscrire, par l'intermédiaire d'un casque doté d'écrans vidéo et d'une manette de guidage, le déplacement en temps réel à l'intérieur de la grotte. »* Même s'il reconnaît que les casques de simulation actuels n'offrent pas une définition satisfaisante, et que les matériels permettant de générer de telles images coûtent plusieurs millions de francs, M. Bras ne doute pas que la grotte virtuelle soit à portée de main. Une simple question de temps et de puissance informatique.

« EXPRESSION CUBIQUE »

Cet objectif est pourtant jugé irréaliste par Marc Albouy, responsable du mécénat technologique et industriel à EDF, qui craint que l'opération aboutisse à une *« expression cubique de la grotte, dans le style de l'hommage à Terpsichore de Dali »*, et ne soit hors de prix. EDF a pour sa part pris le train en marche en proposant un relevé laser de la grotte. Le capteur laser SOISIC *(voir ci-contre)*, a lui aussi été introduit dans la grotte. Piloté depuis la surface, à 300 mètres de distance, par l'intermédiaire d'un câble, ce dispositif a pu relever 4,5 millions de points, représentant une couverture de plus de 80 % des surfaces. Au centre de développement et de recherche d'EDF à Clamart, les ordinateurs ont commencé à tourner pour transformer ces nuages de points en surfaces texturées et colorées. A terme, la simulation pourrait aboutir à un film d'animation, à une sorte de visite guidée de la grotte.

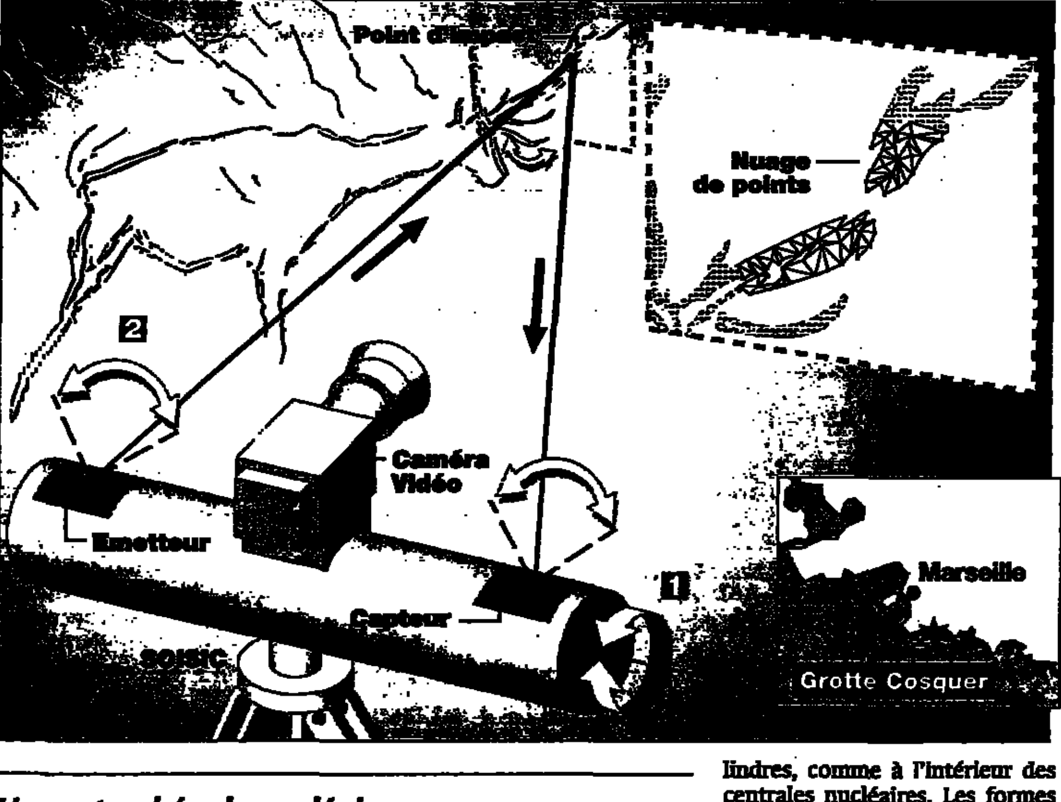
Mais il n'est pas question d'une « ballade interactive », en temps réel. *« Actuellement, les ordinateurs ne sont pas capables de gérer plusieurs millions de points à la fois »*, assure Guillaume Thibault, ingénieur-chercheur à EDF. Sauf à évoluer dans des univers formés de surfaces planes et de cylindres, comme à l'intérieur des centrales nucléaires. Les formes chantournées de la grotte, avec ses stalactites, résistent encore *aux algorithmes les plus sophistiqués.*

Deux conceptions de la réalité virtuelle s'affrontent donc : l'équipe marseillaise table sur une représentation simplifiée, mais interactive, de la grotte, tandis qu'EDF privilégie la plus totale fidélité à l'original. Quelle que soit la solution retenue, les deux parties devront collaborer, puisqu'il manque à chacune quelques pièces du puzzle virtuel qu'elles veulent reconstituer.

A la mairie de Marseille, l'adjointe à la culture Jeanne Lafitte balaie ces querelles d'experts et *« fait confiance aux scientifiques pour développer les systèmes qui permettront de mettre en œuvre la grotte virtuelle »*. Elle ajoute qu'une reproduction « en dur », du genre de celle de Lascaux-2, est toujours possible. Pour 1995, la cité phocéenne a prévu d'allouer un budget de 4 millions de francs au projet de grotte virtuelle, qui pourrait à terme s'insérer dans un *« grand parc muséal de la mer »*. A moins que les élections municipales n'en décident autrement.

Hervé Morin

★ A lire : *La grotte Cosquer, peintures et gravures de la caverne engloutie*, de Jean Clottes et Jean Courtin, le Seuil, 200 p., 390 francs.



Une retombée du nucléaire

A l'origine, le capteur SOISIC et le logiciel de traitement de l'image qui lui est associé n'ont pas été conçus pour un usage scientifique ou culturel. Le procédé a été développé par la société Mensi à partir de 1987, à la demande d'EDF, qui cherchait à reproduire certaines zones de ses centrales nucléaires. Il devrait permettre ainsi à des techniciens équipés d'un casque muni d'écrans de s'entraîner virtuellement à la maintenance des installations en évitant toute contamination ou irradiation. Le procédé est encore expérimental. Mais, outre son apport à l'archéologie et à l'architecture (il a permis de simuler l'éclairage du Pont-Neuf), il pourrait aussi servir à visualiser et à conduire un chantier de démantèlement d'installations nucléaires, de type Tchernobyl. Dans la grotte Cosquer, l'équipement a prouvé qu'il pouvait fonctionner en milieu hostile. Un retour d'expérience non négligeable pour EDF.

Les accélérateurs se dopent aux ions lourds

Cette astuce permettrait d'obtenir une « soupe de particules » analogue à celle qui aurait suivi le Big-Bang

DANS LEUR QUÊTE inlassable des constituants ultimes de la matière, les physiciens ont rencontré, l'an dernier, un obstacle de taille : le mur de l'argent. Les membres du Congrès américain ont refusé de voter les 8 milliards de dollars nécessaires à la construction du SSC (Superconducting Super Collider), qui devait être l'accélérateur de particules le plus puissant au monde. Et si son concurrent européen LHC (Large Hadron Collider), pourtant cinq fois moins coûteux, vient d'obtenir ses crédits, ce fut d'extrême justesse (*Le Monde* daté 18-19 décembre 1994).

Sentant venir la fin des vaches grasses, les physiciens s'efforcent désormais d'orienter leurs travaux vers la physique des ions lourds, une piste nouvelle, moins coûteuse, mais tout aussi prometteuse que celle qu'ils suivaient jusqu'alors. Chaque avancée nouvelle exige, en effet, plus d'énergie et, donc, des accélérateurs de plus en plus puissants, de plus en plus coûteux. Les difficultés rencontrées pour le lancement du LHC montrent bien qu'on atteint aujourd'hui des niveaux de financement difficilement supportables.

Or pour les recherches qu'ils envisagent de mener, les physiciens ont besoin d'énergies au moins deux fois supérieures à celle que fournira le LHC en n'accélérant que des particules légères (hadrons). Ils ont donc imaginé un stratagème qui consiste à augmenter la masse des particules accélérées. En effet, l'énergie d'un projectile est fonction à la fois de sa masse et de sa vitesse. Cette règle élémentaire – qui explique qu'à vélocité égale, un pavé fait beaucoup plus mal qu'un gravillon – s'applique aussi aux particules.

Conséquence : quand, dans un accélérateur, on remplace un ion d'hydrogène, qui ne comporte qu'un seul proton, par un ion de plomb qui compte 208 nucléons (protons et neutrons), l'énergie obtenue monte en flèche. Grâce à cette astuce, les chercheurs du CERN espèrent obtenir « un plasma quarks-gluons », une soupe de particules analogue à celle qui prévalait, pensent-ils, aux tout premiers instants de l'Univers, moins d'un millionième de seconde après l'explosion initiale du Big-Bang. Certains théoriciens estiment qu'un tel milieu pourrait exister dans ces reliques d'étoiles que sont les étoiles à neutrons. Considérés comme les « briques » élémentaires de la matière, les quarks sont les composants de nombreuses particules, dont les protons et les neutrons qui, eux-mêmes, forment les noyaux des atomes.

GRAND-MESSE

A la fin de 1994, les ingénieurs du CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules), dont la créativité est renommée, sont parvenus, pour la première fois, à accélérer des ions de plomb – des atomes « épluchés » d'une partie de leurs électrons – sur l'accélérateur SPS (Super Proton Synchrotron), une machine ancienne que le CERN exploite depuis 1981. Le faisceau obtenu a atteint une énergie jamais produite au monde, même sur des accélérateurs beaucoup plus récents. Les résultats préliminaires des premières expériences menées sur ce dispositif ont tenu la vedette au colloque QM 95 (Quark Matter 1995), « grand-messe » annuelle de la physique des particules qui vient d'avoir lieu à Sacramento (Californie).

D'autres expériences de cette nature ont été faites dans le passé. Jamais cependant avec des ions aussi lourds. Les premières tentatives ont été menées à la fin des années 70 sur le Bevatron de Berkeley (Californie). *Mais les énergies atteintes n'étaient pas encore suffisantes pour obtenir des résultats vraiment exploitables*, explique Helmut Satz, théoricien au CERN. L'accélération d'ions d'oxygène (16 nucléons), fin 1986, puis de soufre (32 nucléons), sur le SPS du CERN apporta une certaine amélioration.

« Les résultats, intéressants, étaient toutefois trop fragmentaires pour qu'il soit possible de conclure avec certitude à l'apparition d'un plasma de quarks », se souvient-il. Il fallait aller plus loin encore. Les ingénieurs du CERN y sont parvenus l'an dernier avec les ions de plomb, au prix de prodiges d'imagination, de quelques prouesses techniques et financières. L'utilisation d'un accélérateur déjà ancien – le SPS – a permis de limiter le coût de la nouvelle machine à 25 millions de francs suisses (102 millions de francs), dont près de 50 % apportés en nature par des laboratoires extérieurs, affirme Helmut Haseroth, chef du projet. 25 autres millions de francs suisses ont été nécessaires pour fabriquer les nouveaux détecteurs de particules à partir d'éléments récupérés dans nombre de laboratoires.

TRAQUER L'ÉPHÉMÈRE

Après quelques semaines seulement de fonctionnement, les résultats recueillis par les six détecteurs, construits par les meilleurs laboratoires européens et américains, semblent encourageants. *« Mais nous n'obtiendrons les premiers éléments de réponse qu'après un an de travail au moins »*, estime Helmut Satz. Le problème est extrêmement ardu. La vie d'un plasma de quarks est beaucoup trop éphémère pour être observée directement. Il faut donc se résoudre à traquer des indices : particules formées durant sa très brève existence et qui lui ont survécu ; changements intervenus dans la population d'autres particules du fait de son passage.

La nature même des ions utilisés accroît encore la difficulté. *« Le fait de passer de 1 à 208 nucléons change complètement notre manière de travailler*, explique Tom Trainor, un physicien américain travaillant sur l'une des expériences. *Si l'on compare avec les sciences humaines, c'est un peu comme si nous abandonnions la psychologie pour aborder la sociologie : pour les particules comme pour les hommes, le comportement d'une foule n'a rien à voir avec l'addition de celui de chacun des individus qui la composent. »* Le domaine est encore très ouvert, à peine défriché, renchérit son collègue italien Federico Antinori. *« Rien n'est encore prédéterminé ; tout le monde peut avoir ses idées sur la manière d'interpréter les données. Cela ressemble à la physique de l'âge d'or. »*

Une période bénie que les physiciens ont bien l'intention de faire durer. Déjà, ils se préparent à mener des expériences avec des ions de plomb sur le RHIC, un accélérateur en construction à Brookhaven (Californie) dont la mise en service est prévue vers 1999. Pour le futur LHC du CERN, les premiers faisceaux ne devraient pas être produits avant 2004 ou 2005...

Jean-Paul Dufour

Libérer les quarks

La récente mise en évidence du « quark top », sixième et dernier de la famille, a marqué l'aboutissement d'une longue saga scientifique (*Le Monde* du 27 avril 1994). Elle prouve, en effet, la solidité de la théorie qui en avait prédit l'existence : le fameux « modèle standard ». Il s'agit maintenant pour les théoriciens d'aller plus loin. Aujourd'hui, ils mettent tout en œuvre pour casser les protons ou les neutrons des atomes, en espérant ainsi libérer les fameux quarks qui les composent. Mais la chromodynamique quantique stipule que cela ne peut se produire qu'à des densités de matière et à des températures extrêmement élevées. Des conditions qui régnaient aux tout premiers instants de l'Univers et que l'on ne peut espérer recréer qu'en bombardant à grande vitesse des cibles par des particules lourdes commes les ions plomb utilisés par les physiciens du CERN.

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 847

HORIZONTALEMENT

I. Seuls sont supportables ceux de la comtesse de Ségur. – II. Il torture seulement les bonnes âmes. Ceux de FR 2 et de FR 3. – III. Immobile ou renverse. Motif au Palais. – IV. Utile pour mesurer sa propre chaleur. Mis dans le vent. L'homme pour l'autre. – V. Les marins en connaissent un bout à leur sujet. Bibi. – VI. A eu les moyens. Lessive. En effet. – VII. Pour les suspensions. Mesure. Accumulés par Ceausescu. – VIII. Enzymes. Ni par sept ni par huit. – IX. Entourai. Tantôt lac, tantôt océan. – X. Firent faire des pompes.

VERTICALEMENT

1. A livré dans le Pacifique une bataille pacifique. – 2. Très remontés. – 3. Même muette, elle nous parle. Fais ton office. – 4. *Inutile aujourd'hui pour la coiffure.* Taillée pour un Jack Lang planétaire. – 5. Nymphes. Entré dans la culture. – 6. A retourner dans son sens et à son propriétaire. Là où il y a du nouveau. Nous le recevons de plein fouet. – 7. Rivière. Dans le catalogue. – 8. *Gide l'a très bien traduit.* – 9. Destin. On la rencontre quand on remonte. – 10. Insecte. Fleuve. – 11. Ni le hibou ni le pou n'en sont dotés. Dans cette situation, il vole sur l'eau. – 12. Affrontée. Pronom. – 13. Vous laisse pantois.

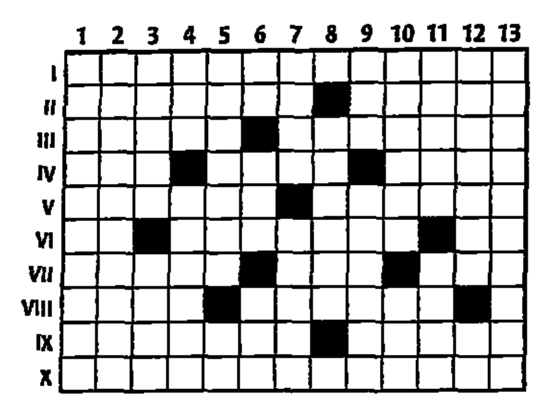
SOLUTION DU N° 846
Horizontalement

I. Ornithorynque. – II. Roucoule. Oulu. – III. Ensommeillé. – IV. Ig. Néo. Naîtra. – V. Léré. Récusées. – VI. Leu. Cigare. Si. – VII. Morsure. ESE. – VIII. Tricot. Necton. – IX. Tan. Cène. Horn. – X. Epaississante.

Verticalement

1. Oreillette. – 2. Rongée. Rap. – 3. Nus. Rumina. – 4. Icône. Oc. – 5. Tome. Crocs. – 6. Humoristes. – 7. Olé. Egu. Ni. – 8. Réincarnés. – 9. Laurée. – 10. Nolisé. Cha. – 11. Quête. Eton. – 12. Ul. Ressort. – 13. Eurasienne.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 848

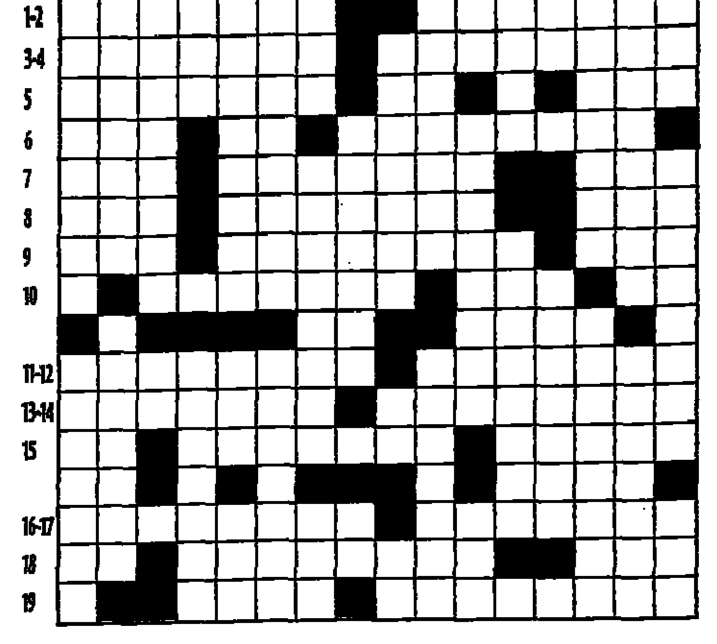
Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. ACGNORS. – 2. AILMOOV. – 3. AEEEILN. – 4. AACNORRT. – 5. AACNSST. – 6. CIINOSSS. – 7. EEIIPST. – 8. HINOSST. – 9. AEENNSTU. – 10. EEIRSUZ (+ 1). – 11. ADEIJRSU. – 12. *CEEGNRY.* – 13. *ADEENPU* (+ 1). – 14. EEIISSTV. – 15. DEEORST (+ 1). – 16. AEEIRRSS (+ 1). – 17. EGILRSS (+ 1). – 18. AAEGLOSU. – 19. EEOSSSSU.

VERTICALEMENT

20. ACEEGHTT. – 21. AEJNNTU. – 22. AAEEILS. – 23. EPRRTUU (+ 1) – 24. EEIRSSTT (+ 1). – 25. ADEINOS (+ 2). – 26. AEINNOST (+ 2). – 27. AEHNNPRU. – 28. EFRRSUU (+ 1). – 29. *EEIINSSS.* – 30. *EENNRSU.* – 31. CEEIRTZ (+ 4). – 32. AIMNOTU (+ 1). – 33. ADEGIRS (+ 2). – 34. EEILSSSS. – 35. BEEGILL. – 36. EEEESTT. – 37. AMNOOTT. – 38. EEEGINRS(+ 2). – 39. AAEGILNS (+ 4). – 40. CEEELLN. – 41. *AAACLSTY.*



SOLUTION DU N° 847

1. MEETING. – 2. EMARGEAI. – 3. OISELE (ISOLEE) – 4. NAVAJOS – 5. CRENOM – 6. ADMIRE (DAMIER MEDIRA MERDAI REDIMA). – 7. AVANCEE. – 8. TURCIQUE. – 9. EMETINE. – 10. RECTRICE. – 11. ACCRETA terme d'astronomie. – 12. FONCERAI (CONFIERA CONFERAI). – 13. APERTURE (REPUTERA). – 14. ILOTISMES. – 15. EPIAIT (PIETAI). – 16. ITERANT (NITRATE...). – 17. TUNISIEN (SUINTINE). – 18. NEPOTISME (EMPIETONS). – 19. COLEUS, plante ornementale (CLOUES COULES OCULES OSCULE). – 20. MANGABEY. – 21. ADITION, acceptation (d'une succession). – 22. ECOLATRE. – 23. ENVIAMES (VEINAMES). – 24. ORATORIO. – 25. INJECTIF. – 26. *EPINANT (PEINANT).* – 27. EUNECTES. – 28. GOSSEREZ travaillerez (le bois) avec un couteau (Québ.). – 29. ARMATES (MATERAS...). – 30. ESCALIER (CISELERA...). – 31. FUSETTE. – 32. MERDIQUE (DERMIQUE). – 33. CANEPIN, cuir. – 34. RENITENT (INTENTER). – 35. REERAIS (ARRISEE SERIERA). – 36. EMMETRAI (MARMITEE). – 37. RHYTINE. – 38. RINCEAU. – 39 INUSITEE. – 40 IMMUNES (MUNIMES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Anachronique. Les Anacroisés ont quitté l'ancien *Monde* avec un florilège d'erreurs dans la grille n° 847 *(le Monde* du 7 janvier). Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

ECHECS
Problème n° 1620

TOURNOI DE GRONINGUE, DÉCEMBRE 1994
Blancs : S. Asmaiparaschvili
Noirs : A. Youssoupov
Gambit-D.

1. ç4	Cf6	14. Fd3 (k)	Fç6 (k)
2. Cç3	ç5	15. h4 (l)	h6 ! (n)
3. Cf3	é6	16. Th3	f5 ! (o)
4. d4	d5a	17. Tg3 (p)	fxé4
5. çxd5 (b)	Cxd5 (a)	18. Dxh6	Cf5 !
6. é4 (ç)	Cxç3 (d)	19. Dxé6+ (r)	Rh8
7. bxç3	çxd4	20. Tg5 (s)	Dé8 ! (t)
8. çxd4	Fb4+	21. Fç4	éxf3 (u)
9. Fd2	Fxd2+ (é)	22. Rd2 (v)	Td8 ! (w)
10. Dxd2	0-0 (f)	23. Rç3 (x)	Cd6
11. Td1 (g)	Cç6	24. Dé7 ! (y)	Cé4+ ! (z)
12. Fb5 (h)	Fd7	25. Rb3	Cxg5
13. Tb1 (i)	Cé7 (j)	26. hxg5 (aa)	fxg2 !
		27. abandon	

NOTES

a) Transformant une partie anglaise en un gambit-D.

b) Ou 5. é3, Cç6 ; 6. a3, çxd4 ; 7. éxd4, Fé7 ; 8. Fd3, dxç4 ; 9. Fxç4, 0-0 ; 10. 0-0, a6 ; 11. Fg5, b5 ; 12. Fa2, Fb7 ; 13. Tç1, b4 ; 14. axb4, Cxb4 ; 15. Fb1, Da5 ; 16. Cé5, Ta-ç8 ; 17. Té1, Cb-d5 ; 18. Dd3, g6 ; 19. Dh3 comme dans la partie Spassky-Geller (Amsterdam, 1956). L'échange 5. çxd5 est une idée importante qui force les Noirs soit à entrer dans une variante Tarrasch dans laquelle les Blancs prendront comme objectif le pion d5 isolé *par 6. g3 et 7. Fg2, soit* à reprendre par le C en d5, case d'où il sera immédiatement chassé par 6. é4.

ç) 6. é3 est également jouable ; par exemple : 6..., Cç6 ; 7. Fç4, çxd4 ; 8. éxd4, Fé7 ; 9. 0-0, 0-0 ; 10. Té1.

d) La série d'échanges qui suit permet aux Noirs d'alléger la pression ennemie sur les cases centrales.

é) 9..., Da5 laisse aux Blancs une partie supérieure après 10. Tb1, Fxd2+ ; 11. Dxd2, Dxd2+ ; 12. Rxd2, 0-0 ; 13. Fb5 !, a6 ; 14. *Fd3, Td8 ; 15. Th-ç1, b5 ; 16. Tç7 !* (Rubinstein-Schleschter, San Sebastian, 1912).

f) Si 10..., Cç6 ; 11. Fb5, Fd7 ; 12. 0-0, 0-0 ; 13. Ta-b1, Tç8 ; 14. d5 ! une percée thématique typique de cette position (Chamkovic-Dobrovolski, 1961).

g) La suite usuelle consiste en 11. Fç4, b6 ; 12. 0-0, Fb7 (ou 12..., Cç6 ; 13. Tf-é1, Fb7 ; 14. Ta-d1, Ca5 ; 15. Fd3, Tç8) ; 13. Tf-é1, Cb-d7 ; 14. Ta-d1.

h) Ou 12. Fç4.

i) La promenade Ta-d1 et Tb1 est peut-être dictée par le souci d'éviter la variante 13. 0-0, Cé5 ; 14. Cxé5, Fxb5.

j) 13..., Tç8 est à considérer.

k) 14. Fxd7, Dxd7 ; 15. Cé5 est une idée positionnelle simple mais les Blancs ont déjà décidé de s'en prendre au R noir.

l) La case critique d5 est sous contrôle des Noirs.

m) L'attaque commence. 15. 0-0 est moins ambitieux mais plus sain.

n) Une première idée défensive juste. La contre-attaque f7-f5 qui doit conquérir la case d5 *est ainsi préparée de manière* à éviter l'entrée du C en g5.

o) Face à l'accumulation des forces ennemies (D-T-C-F), les Noirs opposent un sang-froid impressionnant.

p) Après 17. éxf5, éxf5 les *Noirs ne craignent plus rien.* Si 18. Fç4+, Fd5 ; si 18. Tg3, Dd6 ; si 18. Cé5, Fd5. La menace 18. Dxh6 semble plus forte que la fourchette 17..., fxé4.

q) Parant un premier mat.

r) 19. Txg7+, Cxg7 ; 20. Cg5 est vain à cause de 20..., Da5+ et de 21..., Df5.

s) Menace 21. Th5+, Ch6 ; 22. *Txh6+, gxh6 ; 23. Dxh6+, Rg8 ;* 24. Fç4+, Fd5 ; 25. Txb7, Da5+ ; 26. Rd1, Da4+ ; 27. Rç1, Da3+ ; 28. Rb1 ! suivi du mat.

t) Ou aussi 20..., Tf6 ; 21. Th5+, Ch6. Notons que les Noirs at*taquent la Dé6, le Fd3 et le Cf3 !*

u) Et non 21..., Dxé6 ; 22. Fxé6, éxf3 ; 23. Fxf5.

v) Menace 23. Txf5 et évite 22..., Dxé6 avec échec.

w) Et non 22..., Dxé6 ; 23. Fxé6, Cxd4 ; 24. Th5 mat.

x) Si 23. Txf5, Txd4+ ! ; 24. Rç3 (si 24. Ré1, Txf5 !), Txç4+ !

y) Ultime pointe. Si 24. Dxé8, Fxé8 ! menaçant 25..., Cé4+ et 24..., Tç8.

z) Naturellement si 24..., Dxé7 ? ; 25. Th5 mat.

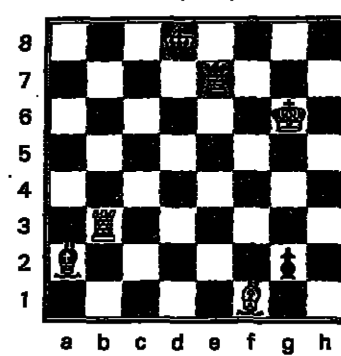
aa) Menaçant encore mat par 27. Th1.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1619
H. F. BLANDFORD (1978)

(Blancs : Rf5, Fç8, Pé6. Noirs : Rh8, Fa4, Pa7.)

1. Fd7, Fb3 ; 2. é7, Ff7 ; 3. Rf6, Fh5 ; 4. Rg5 !, Ff7 ; 5. Rh6, a6 ; 6. Fç6, a5 ; 7. Fa4 ! zugzwang, Rg8 ; 8. Fb3 ! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1620
N. ARGUNOV (1992)



Blancs (3) : Rg6, Tb3, Ff1.
Noirs (4) : Rd8, Té7, Fa2, Pg2.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

BRIDGE
Problème n° 1616

UN PREMIER PAS QUI COÛTE

La décision prise à la première levée est souvent décisive ; avant de jouer quand l'entame apparaît, il est bon de réfléchir quelques secondes si l'on ne veut pas avoir les mêmes regrets que le déclarant dans la donne suivante.

Nord : ♠ D 8 7 5 – ♡ – – ♢ A D 10 9 – ♣ A R V 5 3
Ouest : ♠ V 6 4 – ♡ D V 10 7 5 3 2 – ♢ – – ♣ D 10 6
Est : ♠ 10 9 3 2 – ♡ 6 – ♢ V 8 5 4 – ♣ 9 8 7 4
Sud : ♠ A R – ♡ A R 9 8 4 – ♢ R 7 6 3 2 – ♣ 2

Sud	Ouest	Nord	Est
Silverman	Weichsel	Woolsey	Lesin
1 ♡	passe	2 ♣	passe
2 ♢	passe	3 ♢	passe
4 SA	passe	7 ♢	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Cœur, comment Silverman aurait-il dû jouer pour gagner le GRAND CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse

Attention à la solution toute simple qui consiste à couper. En effet, si les atouts sont 4-0, on ne pourra plus capturer le Valet s'il est quatrième. Or, si l'on prend *l'entame avec le Roi de Cœur*, il suffira de tirer l'As de Carreau pour voir qu'il n'est plus possible de couper un Cœur. Dès lors on comprendra que, après *quatre coups d'atout* (en capturant le Valet), on devra à la fin se rabattre sur l'impasse à la Dame de Trèfle.

Cette chute mortelle a coûté 16 IMPs alors que la réussite du grand chelem aurait rapporté 13 IMPs car, *à l'autre table*, on s'est arrêté à 6 Carreaux après les enchères où l'emploi du Trèfle « fort » et artificiel n'a guère été convaincant.

Sud	Ouest	Nord	Est
Becker	Martel	Rubin	Stansby
1 ♣	3 ♡	4 ♡	passe
5 ♢	passe	6 ♢	passe...

L'ouverture de 1 Trèfle était forte et artificielle, et le barrage à 3 Cœurs n'a pas facilité la tâche de Nord-Sud...

ATTENTION DANGER !

Une des situations les plus dangereuses est d'intervenir immédiatement sur l'ouverture de 1 SA. En effet, le partenaire de l'ouvreur connaît à 2 points près la force de son camp, et il n'hésitera pas à contrer dès que les chances de chute seront suffisantes.

Voici une donne typique. Elle a eu lieu dans la finale des Olympiades de 1992, que les Français ont gagnée contre les Américains.

Nord : ♠ V 9 5 – ♡ A R 9 8 3 – ♢ D 9 4 2 – ♣ 9
Ouest : ♠ A 10 8 3 – ♡ D V 5 – ♢ A 6 – ♣ A 7 5 3
Est : ♠ R 7 6 4 – ♡ 6 4 – ♢ R V 3 – ♣ R 8 4 2
Sud : ♠ D 2 – ♡ 10 7 2 – ♢ 10 8 7 5 – ♣ D V 10 6

E. don. N.-S. vuln.

Salle fermée

Ouest	Nord	Est	Sud
Levy	Meckstroth	Mouiel	Rodwell
–	–	passe	passe
1 SA	2 ♢	contre	passe
passe	2 ♡	contre	passe...

Mouiel, en Est, a entamé le 4 de Cœur, et le déclarant Meckstroth, en Nord, n'a pu faire que six levées (deux de chute : 500).

En salle ouverte voici les annonces :

Ouest	Nord	Est	Sud
Hamman	Perron	Wolff	Chemla
–	–	passe	passe
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 ♠	passe	4 ♠	passe...

Perron, en Nord, a entamé As et Roi de Cœur et a contre-attaqué le 9 de Trèfle sec. *Comment OUEST (Bob Hamman) a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

En salle fermée, le fameux Meckstroth, qui disposait d'une ouverture spéciale dans cette situation, a cru bon d'intervenir sur « 1 SA » en déclarant « 2 Carreaux », annonce qui promettait des Carreaux et une majeure. Mais Mouiel, avec ses 10 points, sanctionna aussitôt son audacieux adversaire.

Philippe Brugnon

SCRABBLE (R)
Problème n° 463

LE NOUVEAU MONDE

Aujourd'hui notre propos n'est pas le Monde en lettres gothiques, mais celui que nous fit découvrir Fenimore Cooper il y a un siècle et demi. Aux HURONS, SIOUX et IROQUOIS de l'ODS 1, sont venus s'ajouter les MOHAWKS qui constituaient, dans la région du Saint-Laurent et des grands lacs, une des cinq tribus de la ligue iroquoise. Peu sensibles au vertige, les Mohawks sont aujourd'hui spécialisés dans les tâches dangereuses du bâtiment. Les CHEROKEES vivaient plus au sud, dans les Appalaches. Un des leurs a donné son nom au séquoia.

Appartenant à l'ethnie algonquienne on compte de nombreuses tribus dont les NASKAPIS et les CHEYENNES, qui vivaient sous des TIPIS ; les MOHICANS, aujourd'hui disparus, comme chacun sait ; les BEOTHUKS, habiles constructeurs de canoës, se nourrissant de daims et de saumons ; *refoulés vers l'intérieur de l'île de* Terre-Neuve, ils furent décimés par les MICMACS ou MICMAQUES qui possédaient des armes à feu. Voici les mots algonquins présents dans l'ODS : HICKORY, noyer blanc - MOCASSIN - OPOSSUM, petit marsupial - RACOON, raton laveur - SACHEM, chef de tribu - SKONS, SKUNS ou SKUNKS, fourrure de la moufette - SQUAW - TOMAHAWK - TOTEM, animal ou plante considéré comme ancêtre mythique - WIGWAM, tente (TIPI est un mot sioux).

Dans les vastes plaines du sud-ouest vivaient les COMANCHES, dont les chevaux leur permettaient de nomadiser et de guerroyer, en particulier contre les APACHES et *leur chef Géronimo* ; les PAWNEES, tantôt nomades, tantôt sédentaires ; les UTES, qui ont donné leur nom à l'Utah, ont vécu de chasse et de cueillette, s'adonnant au culte des esprits par le truchement des CHAMANS, prêtres magiciens, avant de se convertir en pillards. Les SÉMINOLES ont été refoulés en Floride.

Près du Mexique enfin se sont établis les PUEBLOS, ainsi appelés par les Espagnols parce qu'ils vivent sédentairement dans des « villages ». Ils sont attachés aux KATCHINAS (esprits de leurs ancêtres). Les ethnies voisines sont les NAVAJOS et les HOPIS, remarquables fabricants de céramiques vernissées.

Michel Charlemagne

MJC Le Havre, 29 août 1994.
Tournois lundi, jeudi et samedi 14 h 30, mercredi 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'« Officiel du Scrabble » (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	RVUABTE			
2	T+ACOTLA	BAVURE	H 4	28
3	EOETHMO	CLABOTAT (a)	4 E	74
4	OETMO+JE	EH	3 H	30
5	OMO+BEN	JETE	G 9	36
6	YEEESRX	NE(L)OMBO (b)	13 F	74
7	YE+EDMGS	XERES	M 9	68
8	EEDG+FRO	MYES	10 E	47
9	D+EIDAZL	FORGEE	5 A	30
10	L+UIEWLI	DARDIEZ	C 3	58
11	LIEU+LN	WU	11 D	28
12	*ELL+RSTU*	*FILIN*	A 5	24
13	LSR+URMA	LUTEE	12 C	38
14	LRR+NQIU	MUAS	13 A	26
15	– FRNSIUN	QUAI	K 2	22
16	RS+DTEAI	FUNIN (c)	N 6	33
17	RSON+SGO	DESIRAT	O 1	84
18	RSON+?HE	SMOG	A 12	21
19	AECIRKL	GROS(C)HEN (d)	15 A	86
20	AEIL+NVE	ROCK	L 12	54
21	*ILV+ATPI*	AKENE	15 K	42
22	LPI+LPA	VIVAT	6 F	35
23	ILP	PALU	7 E	17
		EPI	8 C	12
				967

(a) CALOTTA, G 9, 70. (b) T(R)OMBONE, J 4, 64. (c) cordage non goudronné ; cf « funiculaire ». (d) THON(I)ERS, J 4, 69.

1. A. d'Alençon, 847. 2. Martine Lannou, 822. 3. Denise Moulin, 813.

Nuages au Nord
soleil au Sud

SERVICES

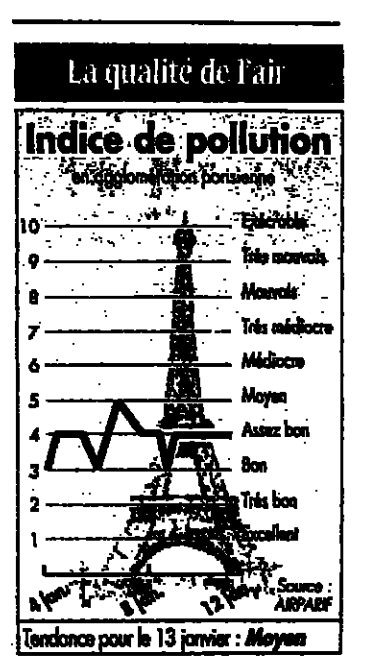
Nuages au Nord soleil au Sud

L'ANTICYCLONE DES AÇORES s'installe sur notre pays, rejetant les intempéries hors des frontières. Près des frontières du Nord, soit des Flandres aux Ardennes, à la Lorraine et au nord de l'Alsace, la journée s'annonce plutôt maussade avec une grisaille très répandue et tenace. Ces nuages pourront même s'accompagner jusqu'à la mi-journée de quelques précipitations qui se feront sous forme de gouttes à l'Ouest, de quelques flocons à l'Est.



Prévisions pour le 14 janvier à 12h00

La qualité de l'air



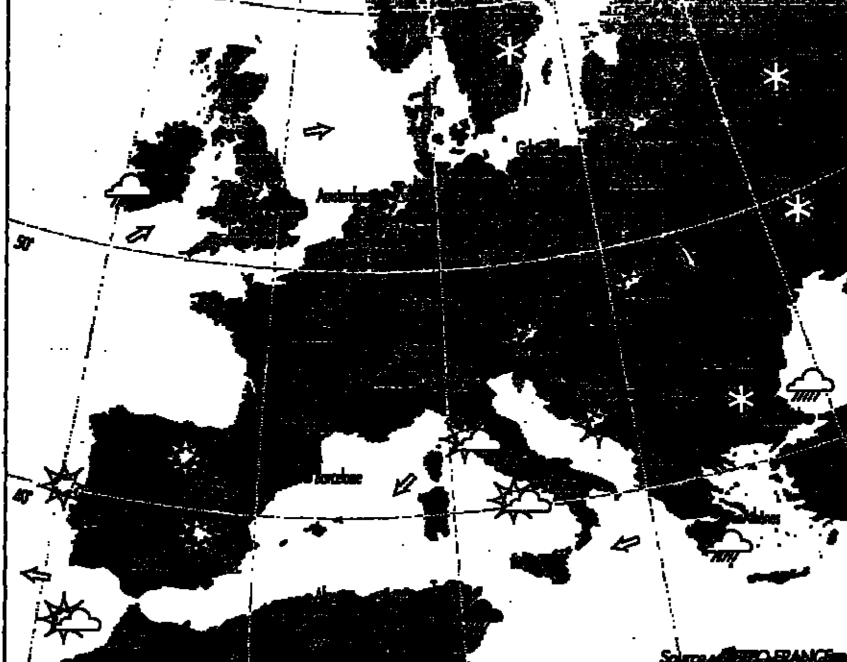
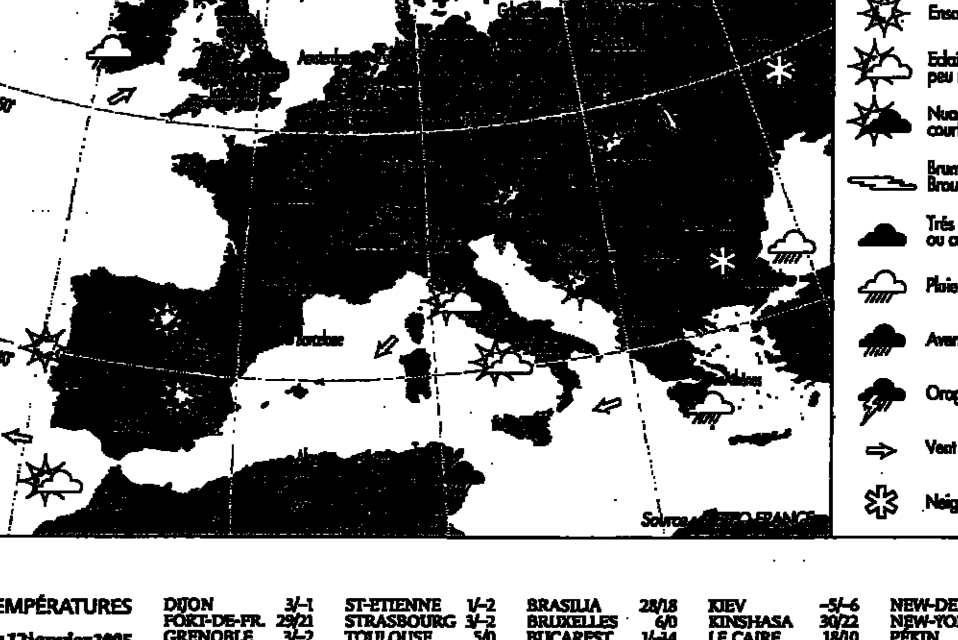
Tendance pour le 13 janvier : *Moyen*

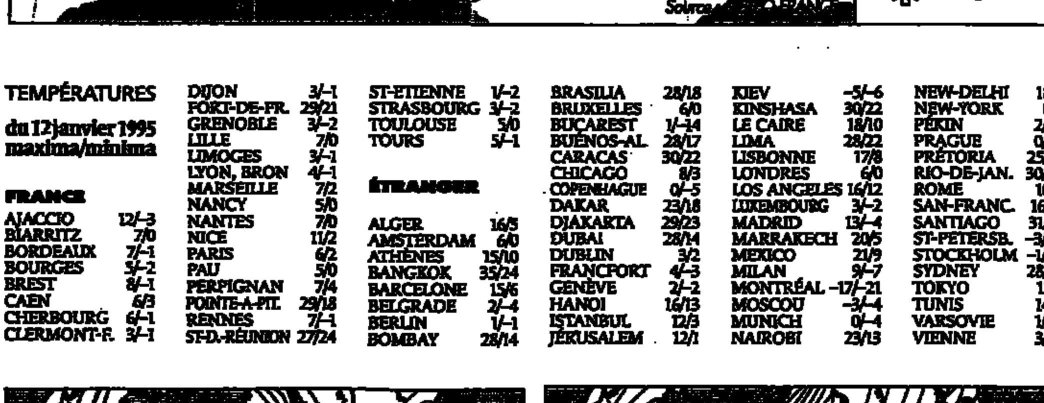
De la Bretagne à la Normandie, au Bassin parisien, à la Champagne, au sud de la Lorraine et de l'Alsace, le temps sera également marqué par une nébulosité assez forte mais les nuages ne donneront pas de pluie et pourront même laisser percer quelques timides éclaircies en cours de journée. Du Berry à la Bourgogne, la Franche-Comté et la région Rhône-Alpes, la matinée sera encore assez nuageuse. Progressivement, les éclaircies se développeront et la fin de journée sera très agréable.

Sur un grand Sud-Ouest, c'est-à-dire des Charentes à l'ouest du Massif Central et aux Pyrénées, il faudra se méfier des brouillards fréquents en plaine, localement givrants et qui pourraient se montrer parfois tenaces dans la vallée de la Garonne. Après leur dissipation, ainsi que toute la journée en montagne, le soleil brillera généreusement. Près de la Méditerranée, le beau temps se maintiendra et le vent faiblira sensiblement. Mistral et tramontane pourront encore atteindre en rafales les 80 kilomètres/heure en début de journée. L'après-midi, ils ne dépasseront pas 60 kilomètres/heure. Le vent de nord-est soufflera modérément entre la Corse et le continent. Sur la Corse, d'ailleurs, le ciel sera nuageux le matin, et une averse n'est pas exclue.

La fraîcheur se maintient avec des gelées matinales fréquentes sur la moitié sud du pays, atteignant −4 degrés dans le Sud-Ouest et parfois −7 degrés dans les vallées du Massif Central et des Alpes. Des gelées faibles se produiront également du Centre au Nord-Est, alors que sur un quart nord-ouest et sur le littoral méditerranéen les températures resteront positives. L'après-midi, le mercure ne dépassera pas 2 à 4 degrés sur les régions de l'Est, 4 à 7 degrés du Nord au Sud-Ouest, 6 à 10 degrés plus à l'ouest et 9 à 12 degrés dans le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



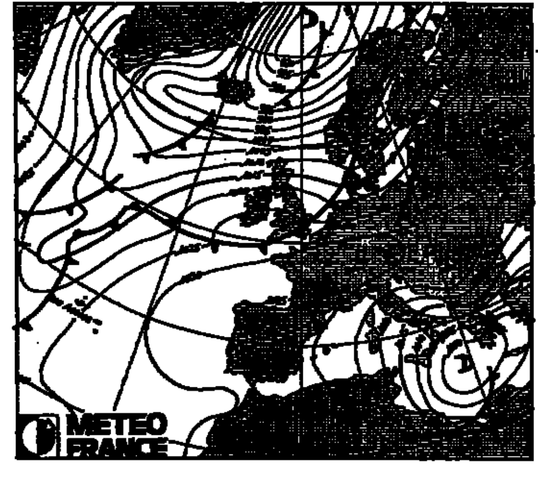
TEMPÉRATURES du 12 janvier 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	12/−3
BIARRITZ	7/0
BORDEAUX	7/−1
BOURGES	5/−2
BREST	8/−1
CAEN	6/3
CHERBOURG	6/−1
CLERMONT-F.	3/−1
DIJON	3/−1
FORT-DE-FR.	29/21
GRENOBLE	3/−2
LILLE	7/0
LIMOGES	3/−1
LYON, BRON	4/−1
MARSEILLE	7/2
NANCY	5/0
NANTES	7/0
NICE	11/2
PARIS	6/2
PAU	5/0
PERPIGNAN	7/4
POINTE-A-PIT.	29/18
RENNES	7/−1
ST-D.-RÉUNION	27/24
ST-ETIENNE	1/−2
STRASBOURG	3/−2
TOULOUSE	5/0
TOURS	5/−1

ÉTRANGER	
ALGER	16/5
AMSTERDAM	6/0
ATHÈNES	15/10
BANGKOK	35/24
BARCELONE	15/6
BELGRADE	2/−4
BERLIN	1/−1
BOMBAY	28/14
BRASILIA	28/18
BRUXELLES	6/0
BUCAREST	1/−14
BUENOS-AI.	28/17
CARACAS	30/22
CHICAGO	8/3
COPENHAGUE	0/−5
DAKAR	23/18
DJAKARTA	29/23
DUBAI	28/14
DUBLIN	3/2
FRANCFORT	4/−3
GENÈVE	2/−2
HANOI	16/13
ISTANBUL	12/3
JÉRUSALEM	12/1
KIEV	−5/−6
KINSHASA	30/22
LE CAIRE	18/10
LIMA	28/22
LISBONNE	17/8
LONDRES	6/0
LOS ANGELES	16/12
LUXEMBOURG	3/−2
MADRID	13/−4
MARRAKECH	20/5
MEXICO	21/9
MILAN	9/−7
MONTRÉAL	−17/−21
MOSCOU	−3/−4
MUNICH	0/−4
NAIROBI	23/13
NEW-DELHI	18/8
NEW-YORK	0/0
PÉKIN	2/−6
PRAGUE	0/−3
PRÉTORIA	25/17
RIO-DE-JAN.	30/24
ROME	10/0
SAN-FRANC.	16/11
SANTIAGO	31/18
ST-PETERSB.	−3/−4
STOCKHOLM	−1/−8
SYDNEY	28/19
TOKYO	11/2
TUNIS	14/6
VARSOVIE	1/−4
VIENNE	3/−1



Situation le 13 janvier 1995



Prévision pour le 15 janvier 1995

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le format des journaux

LE SYNDICAT de la presse parisienne nous communique le texte suivant : « *Le syndicat de la presse parisienne, en présence de la situation actuelle de l'approvisionnement en papier, est contraint de réduire de moitié le format des journaux à dater du 14 janvier.*

» *Le syndicat décide que les journaux ainsi réduits supprimeront toute publicité pour réserver toutes leurs colonnes à l'information concernant la guerre et aux grandes questions d'intérêt général. Le syndicat décide que les journaux de Paris seront vendus comme ceux de province au prix de 1,50 F.*

» *Le syndicat signale au public que la réduction imposée aux journaux parisiens est une solution désastreuse qui diminue la position de la France sur le plan international. Il rappelle que ce désastre aurait été évité si l'approvisionnement de la presse en papier n'était pas resté confié à un organisme dont la presse était exclue et que dirigeait souverainement le trust du papier qui, durant l'Occupation, n'a cessé de collaborer.*

» *Le syndicat est en droit d'exiger, en présence des résultats auxquels aboutit cette souveraineté d'un trust, que le régime d'approvisionnement de la presse soit transformé dans le sens indiqué à plusieurs reprises par la Fédération nationale de la presse française.* »

En exécution de cette décision, *Le Monde*, dont le prix était de 3 francs, sera vendu, jusqu'à nouvel ordre, en raison de son format, au prix de 2 francs. La situation actuelle n'ayant, nous l'espérons, qu'un caractère provisoire, les prix de l'abonnement sont maintenus au taux actuel, et le service du journal sera prolongé aux abonnés d'une durée qui tiendra compte de la période pendant laquelle *Le Monde* paraîtra sous un format réduit.

(14 janvier 1945.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mercredi 11 janvier. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 60-180 ; Les Carroz-d'Araches : 90-200 ; Chamonix : 60-355 ; Châtel : 80-180 ; La Clusaz : 65-240 ; Combloux : 70-170 ; Les Contamines-Montjoie : 90-250 ; Flaine : 80-200 ; Les Gets : 60-160 ; Le Grand-Bornand : 60-150 ; Les Houches : 30-70 ; Megève : 90-160 ; Morillon : 60-190 ; Morzine-Avoriaz : 60-170 ; Praz-de-Lys-Sommand : 80-120 ; Praz-sur-Arly : n. c. ; Saint-Gervais : 90-140 ; Samoëns : 70-220 ; Thollon-Les Mémises : 75-105.

SAVOIE

Les Aillons : 40-110 ; Les Arcs : 105-250 ; Arèches-Beaufort : 90-250 ; Aussois : 80-100 ; Bessans : 80-100 ; Bonneval-sur-Arc : 40-170 ; Le Corbier : 60-160 ; Courchevel : n. c.-170 ; La Tania : 70-170 ; Crest-Voland-Cohennoz : 70-105 ; Flumet : 80-140 ; Les Karellis : 105-210 ; Les Menuires : 80-170 ; St-Martin-Bellev. : 60-170 ; Méribel : 110-180 ; La Norma : 80-160 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 100-200 ; Peisey-Vallandry : 105-175 ; La Plagne : 110-200 ; Pralognan-la-Vanoise : 120-150 ; La Rosière 1850 : 142-220 ; Saint-François-Longchamp : 100-160 ; Les Saisies : 150-240 ; Tignes : 71-148 ; La Toussuire : 80-120 ; Val-Cenis : 50-150 ; Valfréjus : 50-100 ; Val-d'Isère : 68-140 ; Valloire : 70-200 ; Valmeinier : 70-200 ; Valmorel : 90-200 ; Val-Thorens : 14-290.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 100-230 ; Alpe-du-Grand-Serre ; 60-80 ; Auris-en-Oisans : 100-170 ; Autrans : 40-80 ; Chamrousse : 90-120 ; Le Collet-d'Allevard : 70-110 ; Les Deux-Alpes : 60-250 ; Lans-en-Vercors : 70-90 ; Méandre : 40-60 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 30-90 ; Les Sept-Laux : 50-210 ; Villard-de-Lans : 70-90.

ALPES-DU-SUD

Auron : 20-000 ; Beuil-les-Launes : n. c. ; Briançon : 30-100 ; Isola 2000 : 40-40 ; Montgenèvre : 70-120 ; Orcières-Merlette : 50-90 ; Les Orres : 40-65 ; Pra-Loup : 15-50 ; Puy-Saint-Vincent : 20-90 ; Le Sauze-Super-Sauze : 15-40 ; Serre-Chevalier : 30-100 ; Superdévoluy : 40-70 ; Valberg : 20-20 ; Val-d'Allos-Le Seignus : n.c. ; Val-d'Allos-La Foux : n.c. ; Risoul : 20-45 ; Vars : 20-45.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 120-170 ; Cauterets-Lys : 150-200 ; Font-Romeu : 80-100 ; Gourette : 75-120 ; Luchon-Superbagnères : 100-160 ; Luz-Ardiden : 140-160 ; Peyragudes : 120-160 ; Piau-Engaly : 125-130 ; Saint-Lary-Soulan : 90-110.

AUVERGNE

Besse-Super-Besse : 40-60 ; Super-Lioran : 40-50.

JURA

Métabief : 80-110 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 60-120 ; Les Rousses : 80-150

VOSGES

Le Bonhomme : 50-60 ; La Bresse-Hohneck : 50-70 ; Gérardmer : 50-80 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 55-105

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour ces stations on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays. Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ASIE.** Les directeurs des compagnies aériennes de l'Iran, de l'Afghanistan, du Pakistan, de la Turquie et de six anciennes républiques soviétiques (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizie, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan), ont signé un accord portant sur la création d'une nouvelle compagnie aérienne. L'accord final doit être signé en mars et la compagnie, qui aura son siège à Téhéran, effectuera ses premiers vols en avril.

■ **MADÈRE.** L'extension de deux kilomètres de la piste de l'aéroport de Madère, pour permettre l'atterrissage d'avions gros porteurs, va entraîner la fermeture du plus grand hôtel de Funchal, capitale de l'archipel. Construit il y a vingt-deux ans au centre d'un ensemble touristique de quatre hectares, Atlantis est un cinq étoiles de 650 chambres.

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie aérienne chinoise Yunnan Airlines a commandé ferme trois Boeing 767-300 à la firme américaine et pris des options sur trois appareils supplémentaires.

■ **ZURICH.** Swissair (Suisse) et Austrian Airlines (Autriche) ont annoncé le 10 janvier qu'elles allaient effectuer des vols communs sur la ligne Vienne-Zurich. Les deux compagnies aériennes assureront aussi des vols communs à destination d'Alma-Ata (Kazakhstan) au printemps et dès la mise en place de l'horaire d'été, desserviront la liaison Vienne-Genève-Washington, en collaboration avec Delta Air Lindes.

■ **VIETNAM.** La construction d'un pont au-dessus du fleuve Gianh, long de 746 mètres et situé sur l'axe reliant Hanoï à Ho Chi Minh ville, va démarrer. Le gouvernement français a fourni une aide de cinq millions de dollars et la société française Freyssinet participe aux travaux, qui devraient durer trois ans.

■ **DANEMARK.** Après les ressortissants de la Côte-d'Ivoire, ceux du Bénin, du Niger et de l'Ouganda devront, dès le 15 janvier, demander un visa pour se rendre au Danemark.

■ **JAPON.** Grâce à l'accroissement du nombre des passagers empruntant ses vols internationaux (+ 15 % entre avril et novembre 1994), la compagnie aérienne Japan Airlines devrait enregistrer une perte d'exploitation inférieure aux prévisions.

■ **ITALIE.** Alitalia a suspendu temporairement lundi 9 janvier ses vols à destination d'Alger. La compagnie italienne assurait deux liaisons hebdomadaires, le lundi et le mercredi, avec la capitale algérienne.

PARIS EN VISITE

Samedi 14 janvier

■ **EGLISE SAINT-SULPICE**, Entre baroque et classicisme (60 F), 14 heures, 78, rue Bonaparte devant la mairie du 6e arrondissement (Artange).

■ **MUSÉE GUIMET** : Exposition « La Chine des origines, hommage à Lionel Jacob » (34 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : Exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 14 h 30 ; Exposition « Paris la nuit », 15 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** : boiseries, peintures, meubles et objets d'art du XVIIIe siècle (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GALLIERA** : Exposition « Histoire du jean » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : objets d'art des collections Dutuit et Tuck (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée avenue Winston-Churchill (Monuments historiques).

■ **LA RUE SAINT-DENIS**, de Saint-Leu-Saint-Gilles à la tour Saint-Jacques (45 F), 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'HÔTEL SOUBISE** et ses salons XVIIIe : évocation de la création des Archives nationales (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Monuments historiques).

■ **LES HÔTELS DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**, des Capucines à la place Vendôme (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 19, rue des Capucines (Monuments historiques).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** : histoire des académies sous la coupole de Le Vau (60 F), 15 heures, 23, quai Conti (Découvrir Paris).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, hall du musée, palais de Chaillot (Approche de l'art).

LES SERVICES DU *Monde*

Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde Publicité
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ABONNEMENTS

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG-PAYS-BAS	Autres pays : Voie normale y compris CEE avion
3 Mois	536 F	572 F	790 F
6 Mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 AN	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL : 3615 LE MONDE, code d'accès ABO
PRÉLÈVEMENTS MENSUELS : se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER ENVOYÉ PAR VOIE AÉRIENNE : tarif sur demande.
CHANGEMENT D'ADRESSE : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.
RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800/428.30.03

POUR VOUS ABONNER
REMPLISSEZ CE BULLETIN EN CAPITALES D'IMPRIMERIE ET ENVOYEZ-LE ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À L'ADRESSE SUIVANTE :
SERVICE ABONNEMENTS : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.

PP.Paris DTN

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : Prénom :

Adresse :

Localité :

Code postal : Pays : 501MQ001

PLAISIR Woody Allen est aujourd'hui un des rares cinéastes capables de dissimuler une analyse profonde et riche sous l'apparente légèreté d'un spectacle plein d'humour, de rythme et d'éclat. Son vingt-sixième film en témoigne avec virtuosité et éloquence.
● RECONSTITUANT le Broadway du temps de la prohibition, le réalisateur a réuni un groupe d'acteurs dont le bonheur de jouer, et à l'occasion de se parodier, éclate au détour de chaque scène.
● UN LIVRE paraît simultanément, composé d'extraits des monologues d'Allen et des dialogues de ses films, et éclairé de nombreuses photographies. *Le Petit Woody Allen illustré* offre du cinéaste un portrait qui fait la part belle à son humour, mais contribue à limiter la portée de son travail. Lui-même se dissimulant volontiers derrière cet écran de fumée, l'ouvrage sert sa volonté de brouiller les cartes.

Artistes et modèles au miroir de Woody Allen

Avec *Coups de feu sur Broadway*, le cinéaste a réalisé une comédie éclatante de verve et d'humour. Sous le vernis nostalgique transparaît une réflexion sur le statut des artistes et le règne des faux semblants

COUPS DE FEU SUR BROADWAY. Film américain de Woody Allen avec Jim Broadbent, John Cusack, Harvey Fierstein, Chazz Palminteri, Mary-Louise Parker, Rob Reiner, Jennifer Tilly, Tracey Ullman, Joe Viterelli, Jack Warden, Dianne Wiest. 1 h 39.

Tous des menteurs. Tous, sauf le moins fréquentable à priori de ceux dont Woody Allen a chorégraphié les mouvements et ciselé les déclarations dans son nouveau film. Mouvements de fuite et déclarations d'intentions surtout, de la part de gens que leur volonté de paraître a privé de leur identité, et qui passent l'essentiel de leur existence à *« faire semblant de jouer, à simuler »*. Faire semblant parce qu'ils évoluent dans le Broadway des années 20 et que le théâtre est leur raison d'être. Jouer parce qu'ils sont acteurs, auteurs, producteurs, et ne vivent que pour cela. Simuler, parce que *Coups de feu sur Broadway* est un film et que Woody Allen s'y amuse à montrer des « images », ou plutôt des imageries, celle du théâtre et celle de l'Amérique d'alors, telles que le cinéma les a transmises.

UNE FAUNE CARICATURALE

Ce film a les couleurs, la tonalité et les sonorités de *Radio Days*. Une reconstitution d'époque, donc, que le cinéaste situe grâce à un premier plan très bref des enseignes lumineuses éclairant la nuit de Broadway. Un plan-sésame, à partir duquel tout est possible : foin d'aujourd'hui (et de ses contraintes de réalisme psychologique), place au monde de l'illusion, au temps de la prohibition, avec gangsters et fusillades. En guise de lapin blanc servant de guide dans ce pays des merveilles, un jeune auteur dramatique inconnu (John Cusack), qui se comporte comme tout jeune auteur inconnu : sûr de son talent, certain que l'échec de ses deux premières pièces était dû à la médiocrité de mises en scène dont il n'était pas responsable, muré dans son refus du compromis, mais capable au besoin de considérer un nouvel échec comme une preuve irréfutable de son originalité.

Autour de lui gravite une faune, volontairement caricaturale, de gens de théâtre. La « grande » actrice (Dianne Wiest, éblouissante d'humour) est plus « diva » que nature ; l'ancienne strip-teaseuse est stupide et possède la pire voix que l'on puisse imaginer, le comédien britannique interprète du rôle du séducteur est un incorrigible boulimique, le gangster-mécène (baptisé Valenti, du nom du porte-parole des studios hollywoodiens) a la menace facile, les poches pleines de bijoux et finance le spectacle sans illusions ; l'agent feint d'être toujours aux côtés de l'auteur et de ses interprètes, mais est disposé à tout accepter de ce que lui impose son commanditaire. Tous adoptent le comportement que l'on attend d'eux, tous affirment n'avoir d'autre ambition que de servir leur art, proclament refuser tout compromis – sauf le gangster, qui paie et ne se pose pas de questions.

EXERCICE DE STYLE

Ce ne sont pas des personnages, mais des types, avec lesquels Woody Allen s'amuse, les présentant isolément pour mieux les caractériser avant de les réunir, leur offrant des répliques en forme de mots d'auteur, forçant le trait pour les maintenir toujours à la limite de la parodie, soulignant systématiquement les coups de poignard que tous infligent à des principes qu'ils étalent complaisamment : *Coups de feu sur Broadway* s'apparente d'abord à un brillant exercice de style, où rien d'autre n'a d'importance que le plaisir.

Ce ne sont pas des personnages, mais des types, avec lesquels Woody Allen s'amuse



Fermé sur lui-même, trouvant dans les mesquineries et les travers des uns et des autres le ciment de son unité, le groupe des « théâtreux » se suffit à lui-même. Tout juste si ses membres remarquent la présence dans la salle, lors des répétitions, d'un personnage qu'ils ont en vain tenté d'évincer et qui ne ressemble à aucun d'entre eux : Cheech (ne l'appelez surtout pas *« Mr Cheech »*, il déteste ça) est là en qualité de garde du corps. Il exécute les missions qui lui sont confiées, quelle qu'en soit la nature. Lui seul ne se paie pas de mots, lui seul ne se conforme pas à un modèle. Point n'est besoin pour lui de faire semblant d'être un tueur, puisqu'il en est un et n'a pas à se soucier de sa propre image. Un tueur, une brute, un être frustre et borné. A cela près qu'*« avant de brûler l'école »*, il a eu le temps d'apprendre à lire et à écrire, et qu'il connaît la vie. Ce qui pourrait bien faire de lui un artiste, un vrai.

La reconstitution mise en place par Woody Allen et ses habituels complices (le chef décorateur Santo Loquasto et le directeur de la photographie Carlo DiPalma) révèle ainsi sa raison d'être : en établissant une distance entre des personnages fortement typés et le spectateur, le cinéaste crée des décalages et une distance critique. De même, le va-et-vient opéré par le montage entre le théâtre, lieu d'activité et d'expression du groupe, et la rue, les bars, les entrepôts déserts où opère Cheech, forme le cœur thématique du film. Il ne s'agit pas seulement pour Woody Allen de donner au spectacle une coloration nostalgique. Et le problème n'est pas la confusion du théâtre et de la vie, de l'imaginaire et du réel, mais bien celui de la création artistique et des oripeaux qui s'y attachent.

UNE MÉTAPHORE SUR LA CRÉATION

A l'image des intellectuels new-yorkais dont Woody Allen a fait sa cible préférée, les « artistes » qu'il représente ici, auteurs et acteurs, demeurent prisonniers des modèles qu'ils s'imposent eux-mêmes et qui leur ont été transmis, notamment par le cinéma. En démontant les mécanismes financiers et psychologiques qui conditionnent l'élaboration et la réalisation du spectacle, il livre une métaphore sur la création et, singulièrement, sur une production hollywoodienne coupée de la réalité, lancée dans une quête éperdue des vieilles recettes et des références au cinéma du passé.

Administrée avec infiniment de brio et d'humour, la leçon vaut d'être entendue. Mais elle demeurerait d'une portée limitée si elle ne s'appliquait aussi à nos comportements quotidiens. Le film suggère combien ce que nous sommes, ce que nous disons, ce que nous montrons et, parfois, ce que nous pensons vient de là : de cet ensemble d'émotions fabriquées, de comportements maquillés, de réactions télécommandées (ou « cinécommandées »), dont Woody Allen a choisi de faire la matière de son film. Comme, d'ailleurs, de bon nombre de ses films précédents : ce cinéaste-là est parmi les rares qui savent à la fois croire à la magie du cinéma et en dévoiler les leurres.

Pascal Mérigeau

L'écume des mots

LE PETIT WOODY ALLEN ILLUSTRÉ, de Woody Allen et Linda Sunshine. Plon, 288 p., 168 francs.

En même temps que *Coups de feu sur Broadway*, sort en librairie *Le Petit Woody Allen illustré*. Ce recueil est composé d'extraits de dialogues issus de ses films et de ses pièces, ainsi que de morceaux choisis parmi les monologues qu'il disait sur scène lorsqu'il se produisait dans les cabarets de New-York. Illustré, l'ouvrage l'est, et plutôt bien, sans égaler pourtant le splendide ouvrage que Robert Benayoun consacra jadis à l'auteur de *Manhattan* (aux éditions Herscher). Photos de films, portraits de l'artiste, images d'actualité et tableaux de maîtres rythment agréablement les pages.

Mais on croit comprendre qu'*« illustré »*, en l'occurrence, ne signale pas seulement la présence d'images, mais veut souligner la mise en évidence du talent d'Allen Stewart Koenigsberg. Que le livre souffre du défaut habituel de ce genre de florilèges (quelques citations picorées au hasard font sourire et peuvent à l'occasion fournir des munitions pour une conversation de salon ; à lire en continuité elles deviennent vite lassantes) serait moindre mal. Mais, dans le cas de Woody Allen, ce genre d'ouvrage concourt à un phénomène dont le cinéaste est souvent la victime, et parfois le complice. Si Allen est l'un des grands cinéastes d'aujourd'hui, c'est qu'il est l'un des rares à construire des films profonds, au sens strict : des films d'un abord souvent facile et plaisant, mais qui expriment, du même élan, une conception du monde et une éthique personnelle riches et complexes, auxquelles contribue l'ensemble des moyens qu'il met en œuvre. En détacher la surface « rigolote » est une mutilation, et un contresens (tout comme le serait une thèse sinistre et sèche à son endroit).

Aux Etats-Unis surtout, où le cinéma passe plus encore qu'en Europe pour uniquement voué à la distraction, on reproche fréquemment au réalisateur de ne pas se contenter de faire rire. Et il arrive à Woody Allen lui-même, cédant du terrain à ses adversaires, de se faire l'apôtre d'un cinéma de pure évasion, alors que ses films prouvent combien il est capable de donner naissance à des histoires amusantes et émouvantes, mais qui savent ne pas se limiter à cette seule fonction.

J.-M. F.

Charles Simonds, New-Yorkais formé en Californie, expose à Paris

CHARLES SIMONDS. Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, 75001 Paris. Tél. : 47-03-12-50. Jusqu'au *29 janvier*.

Au commencement étaient un film et des photographies, où l'on voit l'Homme sortir lentement d'un chaos de terre ocre rouge. C'était en 1970. Charles Simonds, New-Yorkais formé à Berkeley, refusait alors, comme bien d'autres artistes, les moyens d'expression traditionnels et, plus encore, les circuits commerciaux de l'art. Par ce geste reprenant tous les mythes de naissance, il donnait – littéralement – corps et âme dans ce qu'on a appelé les *earth works* (travaux de la terre). A sa façon, en artisan qui modèle l'argile d'abord, plus qu'en artiste conceptuel ; en citadin semant ses fantasmes en ville et non en allant les consigner au loin dans quelque désert, comme le faisaient alors Robert Smithson ou Michael Heiser.

Dans un autre film, *Landscape Body Dwelling*, on voit encore l'artiste couvert d'argile et de sable, mais cette fois allongé, son corps confondu avec la terre servant d'assise à des petits murets : l'œuvre à venir est tout entière prise dans cette image instauratrice liant l'homme et ses constructions à la terre mère. Une image forte, mythique, difficile à développer, une belle idée que Simonds a déclinée avec bonheur tout le temps qu'il a fait de l'art pour la rue en sachant son travail voué à la destruction. Ainsi, il a « squatté » les constructions ruinées de Manhattan, il a construit dans le creux des murs éboulés du Lower East Side et de Soho, deux quartiers de New York, des centaines de minuscules demeures *(dwellings)* en petits cubes de terre, pour y loger, disait-il, sa peuplade imaginaire des *little people*, apparemment très proches des Indiens qui vivaient dans les failles de Mesa Verde.

CIVILISATIONS PERDUES

De cette période, antérieure à son travail autour des escaliers et recoins des musées, l'exposition de la Galerie nationale du Jeu de paume montre plusieurs sites pas trop fignolés qui sont bien plus poétiques que les « reconstitutions » postérieures, nourries de références à toutes les architectures de terre des civilisations perdues. Ces dernières lassent, malgré la diversité des installations symboliques et sacrées plus ou moins ruinées : labyrinthes, restes de tours, pyramides, amphithéâtres, cuves, bulbes, cheminées en parties écroulées, escaliers et chemins s'enfonçant dans les monticules de terre craquelée hérissée de piquets, dont on peut chercher à deviner l'usage.

Le travail de Simonds fait penser à celui des artistes français Anne et Patrick Poirier, qui, eux aussi, au début des années 70, ont imaginé des ruines symboliques. Mais les leurs étaient noires, calcinées, grandioses, d'inspiration gréco-romaine, fruit d'un rapport cérébral à l'architecture antique. Alors que Simonds reste dans un rapport organique et primitif à l'architecture. Ce qui ne le met pas à l'abri, parfois, d'une certaine emphase : œuvrer à grande échelle ne lui va pas. On peut le mesurer au fil du parcours avec *Age*, une montagne haute de 3 mètres et de 8 mètres de diamètre, hérissée de constructions se confondant parfois avec le relief rocailleux. Cette orgie de plis ocre et rouges a été, il est vrai, conçue pour être exposée dans la Rotonde du Musée Guggenheim, où il devait paraître bien petit.

Après avoir mis la terre en cloque, comme il le fait dans ses « jardins rituels » de la fin des années 70, où toutes les constructions sont bulbeuses, organiques, sexuées, Simonds s'est mis à imaginer des architectures plus surréalistes, avec des murs qui se transforment en végétal, des maisons modelées en coup de vent, comme on le dit de chapiteaux aux feuilles d'acanthe décollant de leur base, et encore des tours, mais tordues comme un nid de serpents, ou retombant, molles comme une plante qui manque d'eau – pour un peu on penserait au Dali du *Grand Masturbateur*.

Le chaos, les déluges orchestrés par les artistes des années 80 n'ont sans doute pas laissé indifférent Simonds. Lui aussi devient expressionniste. Il triture, dramatise sa terre, multiplie les métamorphoses, donne presque dans les anamorphoses. Bref, il cherche à se renouveler, non sans manières, non sans naïveté parfois. Ainsi, son entreprise de relief mural avec rochers, nuages et arbres voudrait avoir le souffle et l'esprit d'un paysage réalisé dans la grande tradition extrême-orientale, mais elle ressemble surtout à un décor pour restaurant de Chinatown...

Restent les dernières pièces, qui consternent un peu. De têtes de monstres en figures grotesques tombées au sol, d'hydres en démons – autant de forces du mal qui prennent forme sur terre –, on constate là encore que l'artiste n'a pas toujours les moyens de ses ambitions.

Geneviève Breerette

Le vol d'un tableau remet en cause la sécurité au Louvre

7 650 VISITEURS étaient déjà entrés au Louvre, mercredi 11 janvier, quand, à 18 h 06, deux visiteurs et un gardien constataient la disparition d'un tableau. La toile avait été découpée avec une lame. Le cadre était resté accroché. L'oeuvre, *Daims dans un paysage* (72 cm de hauteur sur 95 cm de largeur), de Lancelot Théodore Turpin de Crissé (1782-1859), était située dans un des petits appartements Napoléon III de l'aile Richelieu, des salles de passage où l'on ne s'arrête guère. Le voleur a dû néanmoins faire vite. Moins de sept minutes, dit-on au Musée du Louvre, pour enlever la toile et quitter les lieux – en réalité, il ne faut que quatre minutes pour gagner une sortie. L'alarme a été donnée immédiatement, les issues ont été toutes fermées. Sauf une, où un contrôle renforcé était mis en place jusqu'à la fermeture de l'établissement – 22 heures ce jour-là. Sans résultat. La brigade de répression du banditisme est chargée de l'enquête.

Sans doute l'oeuvre est-elle mineure et n'était-elle accrochée là qu'en raison de son intérêt historique, Mais ce vol pose, plus que jamais, le problème de la sécurité dans un grand musée comme le Louvre. Surtout après la disparition, le 10 juillet 1994, d'un pastel de Robert Nanteuil (1623-1678), artiste d'une autre dimension. Le Musée du Louvre reçoit actuellement 6 millions de visiteurs (35 000 par jour durant le mois de décembre). Ses innombrables salles sont surveillées par un corps de 950 gardiens qui opèrent par roulement de 200 à 250. Elles sont, en outre, contrôlées par un certain nombre de systèmes automatiques sur lesquels la direction du musée reste discrète. *« Pour un établissement comme le nôtre, la sécurité est une priorité,* a affirmé Pierre Rosenberg, directeur du Louvre, au cours d'une conférence de presse tenue le lendemain du vol. *Je ressens cette affaire comme un échec. Nous devons pousser plus loin notre réflexion sur ce sujet. »*

Poser des vitres sur les tableaux ? Les oeuvres ainsi protégées sont à l'abri du vandalisme et du vol. Ces vitrages, nombreux dans les musées britanniques, sont difficiles à placer devant les tableaux de grande taille et compliquent le déplacement des oeuvres en raison de leurs poids. Ils gênent en outre la vision et sont fort coûteux. On peut aussi multiplier les contrôles dissuasifs. Au risque d'irriter les visiteurs. Reste l'augmentation du nombre des gardiens, souhaitée par les responsables du Louvre. Elle n'est pas sans poser un problème financier.

Emmanuel de Roux

Anne Sylvestre, chanteuse fidèle et libérée

Rentrée parisienne au Théâtre de la Potinière pour celle qui fut la chroniqueuse féministe des années 60. Sans guitare, et avec la volonté de sortir des clichés où on l'a enfermée

Anne Sylvestre est l'une des figures les plus marquantes de la chanson française depuis trente-cinq ans. Elle a traversé les grands courants de société avec la même intelligence : l'émancipation des femmes, la liberté des moeurs, l'environnement, l'exclusion lui ont fourni matière à des chansons tendres et sarcastiques. Elle s'est aujourd'hui libérée de la guitare, pour adopter une formule voix-piano, qui souligne la fluidité des mélodies et la liberté des mots. Un moment oubliée, cantonnée par ses détracteurs dans le style rive gauche et chansons pour enfants, on la retrouve transformée mais fidèle aussi à ce qu'elle fut au milieu des années 60 : une chanteuse à l'humour acide.

THÉATRE DE LA POTINIÈRE, jusqu'au 5 février, du mardi au samedi à 21 heures, matinées à 17 heures, le dimanche. 7, rue Louis-le-Grand, 75002 Paris. M° Opéra. Tél. : 42-61-44-16. 110 F et 150 F.

Anne Sylvestre est drôle, on l'avait presque oublié. Elle-même pouffe, se moque. L'oeil, vert et malicieux, s'éclaire, le sourire éclate. Sur la scène du Théâtre de la Potinière, cette femme bâtie du bois le plus solide rétablit une vérité bousculée par le conformisme d'un monde peuplé *« d'étagères qui se prennent pour des gens/Tout bien rangé dans la tête »*. Elle, préfère évidemment *« ceux qui doutent, ceux qui paniquent »*, qui flanquent la pagaille et dont la tête ressemble à des épiceries de village offrant *« sur leurs rayons, du fil des harengs des poires des cornichons des histoires des tue-mouches des crayons même pas en rang d'oignons »*.

Avec de nouvelles chansons, tendres ou délicieusement ironiques, Anne Sylvestre retrouve la liberté de ses mouvements. Elle a conçu un récital souple, avec un pianiste (Philippe Davenet) accompagnateur de grand talent, sur des arrangements de François Rauber, un des compagnons de Jacques Brel, qui l'aida à renoncer à la guitare, ce *« buffet »*, rempart contre la timidité face au public. *« Je ne suis plus encombrée par ma guitare, je n'ai plus à penser aux accords,* explique la chanteuse. *Je suis libre, c'est une joie simple, un bonheur ! Pour ce spectacle, je n'ai pas pensé à coller à l'époque, mais à moi »*. Bottines à lacets, large cape noire, évoluant dans un décor intimiste – fauteuil en osier, lumières dans les rouges (Jacques Rouveyrollis) –, elle joue ses personnages avec jubilation : la déprimée maso, l'amoureuse chronique, l'exaspérée de métier, la femme libre, la mère mauvaise conseilleuse. Chroniqueuse à la dent dure, elle chante des histoires de sa drôle de voix blessée, forte. Le mari de *Marivone*, le mal éduqué, l'accordéoniste amoureux qui passe cent nuits sous les fenêtres d'une créature de rêve, la voisine pianiste qui joue la sempiternelle *Lettre à Elise*. Tout un monde.

Verdeur des yeux, douceur mesurée du propos. Grand-mère déjà, jeune toujours, timide encore, émotive, malgré trente-cinq ans de carrière, l'auteur de *Lazare et Cécile* n'a jamais renoncé à elle-même. Intronisée valeur sûre de la chanson française lors de ses passages à Bobino ou à l'Olympia au milieu des années 60 – on dira alors qu'elle est *« la Brassens en jupons »* – mise en quarantaine dans la décennie suivante, elle a résisté à la fois aux procès en sorcellerie (le féminisme, le style rive-gauche) et au rôle de chanteuse pour enfants que *Les Fabulettes* lui avaient conféré. Promise à un avenir radieux, Anne Sylvestre a dû se débrouiller seule.

Organiser la valse de ses étiquettes encombrantes. Pour les petits : *Les Fabulettes*, douze volumes pleins d'humour et de tendresse, des histoires de sorcières, des recettes pour manger, pour dormir et désobéir ; une pièce de théâtre musical, *Lala et le cirque du vent*, créé en 1993. Pour les grands : trois-cent-cinquante chansons composées ; environ trois mille spectacles donnés ; [illegible] albums, cinq chez Philips, trois chez Meys, le reste à la maison Sylvestre, qui a abrité aussi dix volumes de la série *Fabulettes*, aujourd'hui rapatriée chez EPM, le dernier label de Léo Ferré. *« J'ai enregistré mon premier 45 tours en 1959. Il y avait* la Porteuse d'eau, Philomène *et* Marivonne. *Aujourd'hui* [rires], *je rachète mes 45 tours aux Puces »*. On a dit : Quand Anne Sylvestre a eu moins de succès, elle s'est reclassée dans la chanson pour enfants. Faux. *« Ce sont deux répertoires distincts, deux activités parallèles. J'ai commencé à chanter en 1957 et dès 1961, je me suis mise à écrire des chansons pour les enfants, par plaisir et pour ma fille. »* On dit aujourd'hui : Anne Sylvestre s'est coupé les cheveux. Vrai. *« Oui, mais il y a onze ans »*.

RETOUR DE BÂTON

En 1959, âgée de vingt-cinq ans, Anne Sylvestre vivait la dure école *du cabaret, à la Contrescarpe* et à la Colombe. *« Il y avait juste la place de la guitare et du tabouret. »* Trois spectacles dans la soirée, les rencontres avec les balladins de la nuit, Bobby Lapointe (*Depuis l'temps*, chanté en duo avec lui est un petit chef-d'oeuvre, repris dans la vidéo *Bobby Lapointe* éditée par PolyGram), Brigitte Fontaine... *« J'avais froid. J'avais un ciré jaune, au-dessus de trois pulls que j'enlevais en couches successives au milieu des clients avant de chanter. J'habitais en banlieue et j'attendais quatre heures du matin, la reprise des trains, avec des amis chanteurs de cabarets. J'étais enceinte, sans voiture, ni téléphone. »*

« Chez Philips, à l'époque, le directeur artistique était Jacques Canetti. Il m'a laissé libre. J'ai fait les Trois Baudets [le cabaret dirigé par Canetti] *avec les Trois ménestrels qui m'ont appris à saluer. Ils savaient faire durer les applaudissements pendant un quart d'heure. Il y eu aussi Fernand le régisseur de Bobino qui faisait des signes derrière le rideau. »* Après le succès, vient le retour de bâton. Anne Sylvestre fonde sa propre maison de disque, Sylvestre, fait fructifier ses *Fabulettes*, et enregistre des albums. Elle revient à l'Olympia en solo en 1986. En 1988, on la voit dans *Gémaux croisés* avec Pauline Julien, puis au Bataclan pour *la Ballade de Calamity Jane*. Puis, rôde son nouveau tour de chant *« dans les petits lieux »*, en attendant la sortie de *D'amour et de mots*.

Le public d'Anne Sylvestre a changé. Il est un beau brassage de styles et d'âges. Il rit abondamment, plébiscite *les Blondes, Lazare et Cécile, Ecrire pour ne pas mourir*, et reste vissé aux fauteuils bien au-delà des rappels. Il aime que cette femme ne renie pas ses engagements. *« Le féminisme est la seule étiquette que je n'ai pas voulu décrocher,* dit-elle. *Les acquis des années 60 et 70 demeurent fragiles : on dit de plus en plus fort que si les femmes ne travaillaient pas, il y aurait moins de chômage. Le droit à l'avortement est contesté par des commandos anti-IVG. Les garçons qui aiment le rose sont toujours aussi réprimés à l'école. Mais mes colères sont plus distanciées, plus intérieures, et je montre plus facilement ma tendresse. J'ai moins peur. Avant, je disais, je m'appelle Anne Sylvestre, aujourd'hui, je dis : je suis Anne Sylvestre. »*

V. Mo.

★ **Album :** ***D'amour et de mots*****, 1 CD EPM 983092.**

■ **LITTÉRATURE : l'Académie française a enregistré, jeudi 12** janvier, la candidature de Marc Fumaroli au fauteuil laissé vacant par le décès d'Eugène Ionesco, survenu le 28 mars 1994. Marc Fumaroli, professeur au Collège de France, est un spécialiste du XVIIe siècle et de l'esthétique classique. Il avait en 1993 pris parti contre le projet de transfert de la Bibliothèque nationale (*Le Monde* du 26 juin 1993). L'Académie a également reçu les candidatures de Florent Gaudin, du professeur Dupas et du général Jean Compagnon, au fauteuil du philosophe Henri Gouhier.

■ **ARCHITECTURE : le groupe d'amitié France-Japon de l'Assemblée nationale,** présidé par le député du Vaucluse Yves Rousset-Rouard (UDF), a participé, jeudi 12 janvier, sur l'île d'Awaji, à la pause de la première pierre d'un monument géant symbolisant *« la communication France-Japon »*. Il s'agit d'une table de bronze de 210 m de long et 21 m de large, soutenue par quatre piliers creux en verre de 50 m de haut, installée sur un socle en granit de Bretagne. Ce projet de l'architecte français Pierre Berger, lancé en 1986, est inspiré à la fois par les *torii* japonais, ces portiques de bois à l'entrée des sanctuaires shintoïstes, et par la Grande Arche de la Défense à Paris. Il doit être achevé en 1998. Son coût est estimé à 20 milliards de yens (plus de 1 milliard de francs). Il sera financé en partie par la préfecture de Hyogo et par des fonds publics. – *(AFP.)*

■ **CINÉMA : la Fondation Gan pour le cinéma,** qui encourage les premier, deuxième et troisième longs métrages en accordant, sur scénario, une aide de 300 000 francs à la production et de 30 000 francs au réalisateur, vient de faire connaître ses lauréats. Diane Bertrand, Rachida Krim, Gaël Morel et Jean Teulé obtiennent la récompense pour leur premier long métrage, ainsi que Jeanne Labrune (*Vatel ou le vertige*), Bernard Giraudeau (*Les Caprices d'un fleuve*) et Manuel Poirier (*A la campagne*). Les prix seront remis mardi 17 janvier. Deux films ayant bénéficié d'une bourse de la Fondation Gan en 1994 sortiront mercredi 18 janvier : *Poussières de vie*, de Rachid Bouchareb, et *Rosine*, de Christine Carrière.

L'inauguration de la Cité de la musique a permis de tester l'acoustique de la salle de concert

LE PASSAGE ÉCLAIR du président Mitterrand a eu lieu, jeudi 12 janvier, en fin d'après-midi. Ce fut l'inauguration officielle de la Cité de la musique dans le versant est du parc de La Villette (*Le Monde* du 12 janvier). A 20 heures ce même jeudi, la musique prenait place dans sa Cité avec un concert auquel assistaient l'ex-ministre de la culture, Jack Lang et son successeur, Jacques Toubon, diplomatiquement placés le premier, au parterre, le second, au balcon de la salle modulable, objet de toutes les curiosités.

Comment allait-il sonner, ce bel oeuf expérimental, casse-tête acoustique étudié par plusieurs équipes d'experts, salle à géométrie variable et donc rétive ? Les fauteuils, à leur jauge maximale (920 places) sont disposés à l'italienne, agencement traditionnel pour un programme test passant de la grande symphonie post-romantique à la comédie-ballet baroque pour aboutir au style à la pointe sèche du Stravinsky d'après *Le Sacre*. Pierre Boulez dirige l'Orchestre des élèves du Conservatoire dans l'*adagio* de la *Dixième Symphonie* de Mahler puis revient face à l'Ensemble intercontemporain et quatre solistes-acteurs dans *Le Renard*, de Stravinsky, frère aîné burlesque de *L'Histoire du soldat*. William Christie prend sa place en sandwich dans *Les Sauvages*, quatrième « entrée » des *Indes galantes*, de Rameau.

Soit trois esthétiques, trois effectifs instrumentaux : de cent à quinze musiciens, en passant par la cinquantaine d'instruments anciens, le choeur et les solistes genre *« grand tragédie lyrique »* réquisitionnés pour Rameau.

Entendu du septième rang du parterre, l'*adagio* mahlérien rappelle d'emblée que cette salle n'est pas destinée aux grandes formations symphoniques. Les cuivres, plaqués contre la paroi du fond, trop fortement réverbérés, écrasent les bois et sonnent bien acides. Les cordes (à l'intonation exceptionnellement juste) conservent tout au long de cette longue élégie une sécheresse, un manque de « liant » qui corsètent le lyrisme. Il est vrai que Boulez n'a jamais dirigé Mahler le coeur sur la main. Surprise : un grésillement indésirable se fait entendre dans les nuances *piano*, probablement issu d'un des projecteurs fixés dans le plafond dont le système d'alimentation n'est, paraît-il pas, aux normes d'une parfaite insonorisation.

SOBRE ET MODERNE

Pour Rameau, on a pris place un quinzaine de rangs plus loin. L'orchestre des Arts florissants sonne plein et clair, les choeurs, placés au fond, s'épanouissent. Cette fois, ce sont les solistes qui souffrent. Les voix, comme happées par le trop haut volume qui les surmonte, manquent de projection. L'absence d'un cadre de scène, de revêtements de tissus, d'intimité visuelle se fait sentir cruellement. Toujours le grésillement.

Renard, enfin. Nous voici au balcon. Le bruit parasite se fait plus fort : on est plus près du plafond. Mais que d'air entre les timbres instrumentaux, parfaitement localisés cette fois dans l'espace acoustique, frais, joyeux, incisifs ! Les voix passent parfaitement, traitées il est vrai comme des instruments dans cette orchestration pointilliste. En attendant d'autres concerts et des tests différents (le récital de piano de Daniel Barenboïm samedi 14 par exemple), on sait déjà que cette salle sobre et moderne flattera admirablement les oeuvres les plus anti-romantiques du XXe siècle. Est-ce vraiment une surprise ?

Un quatrième compositeur, plus discret, était au programme. Louis Dandrel a accroché ses gongs design à la verrière qui couvre la grande rue centrale. Horloges limpides en forme de libellules.

Anne Rey

THÉÂTRE

Le risque de jouer un rôle

L'HISTOIRE TRAGIQUE DE LA VIE ET DE LA MORT DU DOCTEUR FAUSTUS, de Christopher Marlowe. Mise en scène de Stuart Seide. Avec François Chattot, Nathalie Bécue, Marc Citti, Ken Higelin, Etienne Lefoulon...
THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, Paris (4e). Tél. : 42-74-22-77. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. 90 F et 140 F. Jusqu'au 3 février.

Faust est dans le théâtre comme un poisson dans l'eau – le vrai Faust, dont les dates de naissance et de mort sont à peu de choses près les mêmes que celles de Luther, et qui, comme Luther, étudia à l'Université de Wittemberg –, oui, comme un poisson dans l'eau parce qu'il passa ses jours à « jouer des rôles ». Il débarquait dans une ville, un village, s'arrêtait à l'auberge, indiquait une plante à un bronchiteux, rafistolait une roue de voiture et, de fil en aiguille, conseillait les notables, le maire, le prince, proposait ce que l'on nomme aujourd'hui des audits, avant de se faire éjecter pour escroquerie ou pédophilie, mais en douceur, couvert d'éloges et de prébendes.

La première brochure racontant les exploits de ce phénomène était courte, facile à lire, et notait l'essentiel de la légende future, du pacte avec le diable jusqu'à l'apparition d'Hélène de Sparte. Et, bien avant Goethe ou Berlioz, avant même que Faust, aux XVIIe et XVIIIe siècles, ne devienne en Allemagne la figure la plus populaire des marionnettes, le dramaturge anglais Christopher Marlowe fit de lui le héros d'une pièce, *L'Histoire tragique du docteur Faust*...

VERBE HAUT ET JARRET D'ACIER

C'est une oeuvre assez mince d'événements, comme cette brochure allemande, car il n'existait alors, en 1590, aucune autre source. Mais Marlowe, lui-aussi, aimait jouer des rôles, courait les routes, risquait sa peau. Il avait le sujet bien en main. Sa pièce est vive, toute en relief, les vers sont souvent superbes. Elle est un des premiers et meilleurs exemples de théâtre libre, direct, sans « sauce ». Le *Faust* de Marlowe est, par exemple, la première pièce qu'a mise en scène Peter Brook.

Stuart Seide la présente aujourd'hui. L'art particulier de Seide est d'opérer avec calme, avec charme, *moderato cantabile*, avec une nette intelligence de l'auteur et des acteurs. Les traductions, qu'il fait lui-même, sont justes et claires. Il met vraiment les oeuvres à portée des publics, sans rien leur confisquer. Mais il y met son grain de sel, forcément, comme tout metteur en scène. Le grain de sel ici est de nous présenter un Faust pétant de santé, sportif, autoritaire, farceur. Un vrai provo, joué en fanfare par François Chattot, verbe haut et jarret d'acier. Et, pour faire bonne mesure, le Méphistophélès de Stuart Seide est un jeune et joli garçon, oeil de velours, libéral, un petit peu tristounet d'appartenir à Lucifer, mais sans plus (joué par Denis Leger-Milhau, tout miel). Ce Faust médaille d'or olympique et ce Méphisto jeune Werther *« assez Adonis sur les bords »* forment bien sûr une équipe battante, jusqu'à l'accident final.

D'autres rôles ne manquent pas d'attrait, Stuart Seide confie celui du pape à l'actrice Nathalie Bécue, une comique pince-sans-rire. Le décor, comme toujours chez Seide, est léger, mobile, relance avec un brin d'humour l'imagination du lieu. Très réussi est notamment l'environnement des livres. Quand Faust prend la décision d'établir des liens avec un autre monde, c'est qu'il est victime d'une véritable indigestion de livres. Il veut oublier la Bible, Hippocrate, Platon, tout... Il vide ses bibliothèques. Mais, pour accéder à la magie, au pouvoir absolu, Méphisto ne propose à son amateur qu'un seul matériel : des livres. Le pauvre Faust, de nouveau, va étouffer sous les livres. Cet « ameublement de livres » est exécuté de main de maître par le décorateur Charles Marty.

Le chef-d'oeuvre de Marlowe et la mise en scène vivante de Stuart Seide pourraient ainsi porter pour annonce la pensée aussi inattendue que définitive de Pascal : *« Comme on aime un livre, on le lit, lorsqu'il faudrait faire autre chose. »*

Michel Cournot

Le printemps et l'automne du lied romantique

Longtemps mal-aimés, le lied et la mélodie font un retour significatif au concert et sur disques

La mélodie et le lied ont connu une grande vogue *au dix-neuvième siècle. Schubert a* composé plus de cinq cents lieder et Schumann a consacré l'essentiel de l'année qui a suivi son mariage, en 1840, à en composer *sur* les textes des plus grands poètes de son temps : de Heine *à Eichendorff. Au cours de sa longue carrière,* le baryton allemand Dietrich Fischer-Dieskau a servi au disque et au concert la quasi-totalité des *compositeurs l'ayant servi. Longtemps* indisponible, sa grande anthologie du lied schumanien *reparaît au moment où Bryn Terfel,* un jeune baryton, publie son premier disque, et où Christa Ludwig et Margaret Price, au soir de leur carrière, *publient, chacune, un récital.*

LIEDER DE SCHUMANN, par Dietrich-Fischer Dieskau et Christoph Eschenbach : 6 CD Deutsche Grammophon 445 660-2.
RÉCITAL BRYN TERFEL et Malcolm Martineau : 1 CD Deutsche Grammophon 445 294-2.
RÉCITAL MARGARET PRICE et Graham Johnson : 1 CD Forlane CD 16728.
CHRISTA LUDWIG, Tribute to Vienna : 1 CD RCA Victor Red Seal 09026 62652 2

Les mélomanes fortunés avaient pu, voici quelques mois, saisir au vol l'importation du Japon – un rien ruineuse – de l'*anthologie des* lieder de Robert Schumann par Dietrich Fischer-Dieskau, enregistrée, il y a presque vingt ans, quand le grand *Liedersänger* était au faîte de ses moyens. Les mélomanes malins et patients ont attendu ce qui ne devait pas manquer de se produire : la Deutsche Grammophon Gesellschaft s'est enfin résolue à livrer, à un prix décent, cette somme. La maison de disque l'a regroupée dans un coffret léger et fonctionnel, semblable à celui des lieder de Schubert publié *il y a deux ans. Un* index et une répartition logique des lieder et cycles en rend le parcours plus aisé.

C'est peu de dire que ce corpus est peu connu et que les moindres recoins de cette production schumannienne valent le détour. Qui connaît les beaux *Lieder d'un peintre*, op. 36, les *Mélodrames*, op. 122 ? Christoph Eschenbach est un partenaire idéal pour Fischer-Dieskau. Il faut entendre sa concentration sonore dans les dessins tourmentés de *Zwielicht* ou dans le vide sublime de *Auf einer Burg*, extraits du *Liederkreis*, op. 39. Quand au baryton allemand, il campe un ensemble de scènes hallucinées. Son art vocal est irréprochable, mais il ne semble jamais chanter. Le mot, la couleur, l'expression se renouvellent à l'envi. Roland Barthes détestait cet art « signalétique » qui donne les « signes de l'émotion » plutôt que l'émotion. Epidermiquement, il était dans son droit ; intellectuellement, il avait tort : si cet art rhétorique peut paraître superflu dans *la Belle Meunière*, de Schubert, il ne l'est nullement chez Schumann ou Hugo Wolf, qui exigent un raffinement un peu maladif, des sous-entendus, voire du cynisme.

Le cynisme est justement ce qui manque à Bryn Terfel, jeune colosse à la voix d'airain que les scènes du monde entier s'arrachent depuis peu. Mais le jeune baryton n'en a guère l'usage dans le récital de *Favourite Schubert Songs* que Deutsche Grammophon vient de faire paraître, carte de visite indispensable à toute jeune star montante. Ce disque augure le meilleur : la voix du Gallois est splendide, le souffle sans faille – le chanteur le fait, du reste, entendre parfois trop démonstrativement –, et sa *mezza di voce* témoigne d'une saine et subtile technique (le diminuendo sur le dernier aigu dans *Du bist die Ruhe* !). Le « dialogue » avec son partenaire Malcom Martineau fait entendre que, derrière la voix de ce chanteur, se profile un musicien, plus proche de Theo Adam que de Dietrich Fischer-Dieskau. On espère autant de beau chant, mais plus de sens pour le prochain récital de Bryn Terfel dont le programme devra être moins convenu.

ALCHIMIE VOCALE

Il y a dix ans, Margaret Price enregistrait une série de disques pour Orfeo qui sont parmi ses plus beaux : qu'elle chante des mélodies de Duparc, de Granados (dans une castillan parfait) ou *L'Amour et la Vie d'une femme* de Schumann, le ton de la soprano galloise est exact, l'équilibre entre chant et diction idéal. Depuis, sa voix a perdu de son moelleux. Son souffle, naguère impérial, ne lui permet plus les infinis étirements de phrasés d'antan. Sur scène, récemment, au Théâtre des Champs-Elysées, ses *Wesendonck Lieder* de Wagner – avec un inattendu Philippe Herreweghe à la baguette – laissaient entendre les limites d'une voix devenue un peu fatiguée mais au timbre intact. Au disque, dans les mêmes *Wesendonck*, accompagnés, il est vrai, au piano, les problèmes de la chanteuse s'estompent. Mais le rendez-vous avec les « serres chaudes » wagnériennes arrive trop tard pour la sublime Isolde du *Tristan* de Carlos Kleiber (Deutsche Grammophon). Si les lieder de Wolf demandent plus d'alchimie vocale que ce dont semble dorénavant capable Price, le rare cycle *Deuil et Consolation*, op. 3, de Peter Cornelius (1824-1874), la révèle, en revanche, à son meilleur. Par chance, James Lockhart, son ancien partenaire, a laissé sa place à Graham Johnson, le plus accompli des accompagnateurs du moment : qu'il joue la mélodie ou le lied – le pianiste supervise une passionnante intégrale des lieder de Schubert chez Hyperion –, Johnson se hisse au niveau d'un Gerald Moore, d'un Eschenbach ou d'un Sawallisch.

Christa Ludwig a sagement conduit sa carrière, en chantant pourtant des rôles lourds. A soixante-cinq ans, la voix de la mezzo-soprano allemande est toujours chaude, pulpeuse. Seules quelques menues raucités viennent rappeler que cette exemplaire artiste, qui avait été, voici peu, l'une des rares à oser une incarnation féminine du *Voyage d'hiver*, de Schubert, chante depuis longtemps. Dans un récital capté sur le vif au Musikverein de Vienne, Ludwig parcourt ses auteurs favoris : Schubert et Mahler lui vont mieux que Wolf, où la rondeur de son timbre émousse les arêtes du discours (Elisabeth Schwarzkopf ou Imgard Seefried avaient le tranchant idoine). Au terme d'une carrière irréprochable, cet « Hommage à Vienne » est l'un des derniers témoignages de cette grande dame du chant germanique qui, l'an dernier, a fait ses adieux à la scène et au concert.

Renaud Machart

Des opéras en vidéo pour 150 francs

Polygram propose un ouvrage lyrique, images et sons haute fidélité, pour le prix d'un simple disque compact

Le *Wozzeck* de Vienne, direction Abbado, mise en scène Dresen ; *Butterfly* à la Scala, sous la baguette de Maazel ; la *Semiramide* de Rossini avec June Anderson et Marilyn Horne, les trois sous-titrés en français... Et puis neuf captations d'œuvres chantées en français (comme le *Samson et Dalila* à San Francisco, avec Verrett et Domingo), dont quatre productions de l'Opéra de Lyon : le *Pelléas* de Strosser avec Van Dam, ou la délicieuse *Petite Flûte enchantée*, récemment reprise à l'Opéra-Comique, à Paris.

Quatorze nouveaux titres lyriques viennent au total s'ajouter aux quinze déjà disponibles sous le label Polygram Video, puisés dans les trésors accumulés depuis vingt-cinq ans par Reiner Moritz, producteur et réalisateur à ses heures, magnat européen de la cassette vidéo culturelle.

Cofondateur d'Unitel, dinosaure allemand du genre, Heiner Moritz a quitté la célèbre firme quand celle-ci a décidé de s'aventurer dans le play-back (pour un *Rigoletto* avec Pavarotti à Parme). 1 500 titres figurent aujourd'hui au catalogue de sa société de production, basée à Munich (Reiner Moritz Arts), qui s'est doublée plus tard de la Reiner Moritz Associates, dont le siège est à Londres (chargée de la distribution). On en a vu certaines sur les antennes de la télévision. Les autres sont accessibles chez les disquaires suffisamment intelligents pour saisir qu'une demande énorme existe dans ce domaine. Côté ballets, Polygram Video commercialise en France une toute petite partie de cet inestimable fonds (14 cassettes, de Noureev à Maguy Marin). Heiner Moritz a également produit, écrit ou réalisé des portraits de grands peintres (de Velasquez à Tapiès), des analyses de tableaux célèbres, des productions théâtrales (le *Mahabharata* de Peter Brook). Son obsession : laisser une trace de la création artistique à son sommet, à l'intention de la postérité, et cela au plus bas prix.

150 F pour un opéra, image et son, ce sont davantage d'informations, et au plus bas prix, que le même opéra enregistré sur CD. Sans oublier que la production Moritz permet sur petit écran l'accès à des ouvrages absents ou disparus du catalogue discographique.

Anne Rey

★ Cassettes vidéo Polygram, 150 F chez les disquaires. Reiner Moritz Arts, *renseignements à Munich* : tél. (19-49)-89-21-12-140 ; à Londres : tél : (19-44)-71-439-2637.

IAN McNABB
Head Like A Rock

ON CROYAIT Ian Mc Nabb voué à vie aux seconds rôles. Dans les années 80, il menait un groupe new wave de série B, les Icicle Works, dont les mélodies sensibles s'embarrassaient souvent de longueurs et de pompe. *Head Like A Rock*, deuxième ouvrage solo, confirme son peu de goût pour la concision (la moitié des morceaux durent plus de six minutes) et le ton toujours épique de sa belle voix grave.

ROCK

On vibre pourtant plus volontiers à ses nouveaux élans. Car le chanteur de Liverpool a su bien s'entourer. En invitant Ralph Molina et Billy Talbot – la section rythmique de Crazy Horse, le groupe très électrique de Neil Young –, McNabb a assouvi un phantasme de fan. Il a aussi endurci le corps de ses chansons, l'a habillé de matières plus rêches. Son lyrisme n'en est que moins factice. Et comme son petit talent d'auteur-compositeur va en se bonifiant, on finit par s'attacher à ce disque au point de le conseiller. Vivement.

Stéphane Davet

★1 CD This Way Up 522-298 2. Distribué par Phonogram.

WEEZER

CES DERNIERS mois, le rock s'est rarement passé de gravité. On ne compte plus les disques sculptés dans l'angoisse. Notre bonheur à l'écoute du premier album de Weezer s'explique sans doute un peu pour cela. Il prend le contre-pied des pesanteurs ambiantes en proposant dix chansons pimpantes à l'accroche immédiate.

Dix merveilles pleines de guitares jouées vite et fort, de chœurs sifflotant des refrains imparables. Celui de *The Sweater Song* lance *« Si tu veux déchirer mon pull »*.

Un humour ingénu, une excitation frivole qui rappellent les débuts des Ramones et des Undertones.

Le roulis des voix, ces mélodies fusantes doivent beaucoup à la Californie, patrie du surf et des Beach Boys. Ric Ocasek, l'ancien leader des Cars – groupe célébré pour ses chansons pop – a produit ce disque au charme instantané, en le parsemant de petites trouvailles instrumentales qui ne vous lachent plus meme après deux écoutes. Cette nouvelle année, Weezer fournira tout à la fois l'oxygène et les amphétamines.

S. D.

★1 CD Geffen GED 246 29. Distribué par BMG.

RAVY MAGNIFIQUE
Meeting

RAVY MAGNIFIQUE, jeune percussionniste d'origine indienne, promène depuis une dizaine d'années ses tablas, congas, djembe, kalimba et un bricolage ingénieux de petits objets dans divers orchestres du jazz et des musiques du monde et en particulier celles de l'Afrique noire ou du Brésil.


JAZZ

Son premier enregistrement appartient au genre du « disque-portrait ». C'est un genre de plus en plus répandu pour un premier disque qui n'est souvent destiné qu'à accrocher les organisateurs de festivals et de concerts par un éclectisme d'apparence. S'il n'est que cela, et cela s'entend immédiatement, le « disque-portrait » n'est alors que peu de chose.

Tout en tombant parfois dans ce travers, Ravy Magnifique réussit pourtant à proposer de la musique, son univers qui passe de douces planeries au jazz-rock mondialiste de Weather Report, une diversité réellement vécue. C'est souvent bien vu, toujours à la limite d'une plaisante naïveté dans l'écriture.

Les mélodies paraissent vite familières avec quelques belles tentations orchestrales (*Song for Mum*, en dépit d'un quatuor à cordes un peu raide, *Ouleguom* emmené par des voix). Aux invités (Archie Shepp, Glenn Ferris, Chico Freeman) répond un orchestre de dimension variable.

La place des percussions prend sa valeur dans la recherche des timbres et des couleurs plutôt que dans la démonstration virtuose. C'est une conception de musicien.

Sylvain Siclier

★1 CD DOC DOC 012. Distribué par Night and Day.

TARAF DE HAÏDOUK
Bandits d'honneur, chevaux magiques et mauvais œil

IL Y A le petit vieux en chapeau qui tire de sa poche une corde métallique pour mieux faire grincer son violon. Le môme farceur qui joue de l'acordéon. Le petit maigre et son immense contrebasse. Le rondouillard et son cymbalum déglingué. Ces *lautari* (musiciens) et leurs comparses *ursari* (les montreurs d'ours) habitent Clejani, en Roumanie. Ils sont les auteurs d'une chanson, à fendre l'âme, sur les tortures infligées au peuple roumain par Ceaucescu – le réalisateur Tony Gatlif les avait invités à chanter dans son film *Latcho Drom*. On aura pu les entendre aux côtés de Stephan Eicher à Bourges ou à Montreux. Ce *taraf*, le groupe, de *haïdouks*, des bandits justiciers du Moyen Âge, sont tziganes, et jouent de la musique tzigane à fendre l'âme. Entraînante, nostalgique. Les trois chanteurs, Ion Manole, Nicolae Neacsu et Cacurica, s'envolent à travers les siècles les siecles et les histoires. La beauté des femmes rend fou, les feuilles de gui et de poirier verdissent les vallées. Il y a de la cruauté et de la fable dans ces propos de village, des désirs simples et impossibles : *« Bon Dieu, mène-moi là-bas/ Où les poules sont bien nourries/ Et les épouses jolies/Et tous les hommes partis ! »*.


MUSIQUE DU MONDE

V. Mo.

★1 CD Cramworld COL477796-2. Distribué par Columbia

GILLES APAP AND THE TRANSYLVANIAN MOUNTAIN BOYS
Who

VIOLONISTE classique, Gilles Apap fait une entorse acrobatique à une carrière que l'on croyait toute tracée. On savait déjà qu'avec une aisance égale Apap jouait de la musique tzigane, du classique, du rock, de l'irlandais : *L'Inconnu de Santa Barbara*, un documentaire de Bruno Monsaingeon, diffusé, à la fin de l'année dernière à la télévision française, nous avait renseigné sur ce sympathique virtuose.

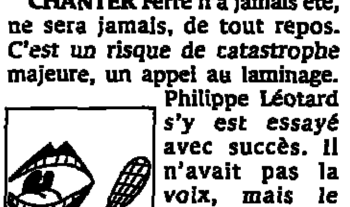
Lors d'un concert informel en Californie, Apap rencontre des musiciens folk américains, qui s'intéressent au blues, au rock et à la musique tzigane. La soirée se termine par une belle association de malfaiteurs : un alto (Jean-Marc Apap, frère de Gilles), une guitare (Chris Hudge), une contrebasse (Brenda Statom) et un violon suffisent à tirer hors de la mémoire des airs aussi célèbres que les traditionnels *Deux guitares* et *Desire*, ou *La Danse du sabre*, de Khachaturian, et *la Java manouche*, de Joe Privat. Gilles Apap et ses compères jouent tout cela avec une grande élégance, un soupçon de sophistication et de raideur, mais c'est si bien fait...

V. Mo.

★1 CD Sony Music SK 66 353.

ANN GAYTAN
Thank You Ferré

CHANTER Ferré n'a jamais été, ne sera jamais, de tout repos. C'est un risque de catastrophe majeure, un appel au laminage. Philippe Léotard s'y est essayé avec succès. Il n'avait pas la voix, mais le style. Le vécu.


CHANSON

Ann Gaytan connaît Ferré comme sa poche. Elle a la voix. Elle a créé le style, en ne se contentant pas d'un simple transfert de compétences : les arrangements sont superbes, énergiques – à l'inverse des grandes coulées musicales de Ferré dernière période. Léotard a pris Ferré bille en tête. Déchiré, embrumé d'une joie mélancolique, il a piqué dans les succès de Léo. Ann Gaytan a laissé *Monsieur William* et *Avec le temps* à moins érudit qu'elle. Elle a choisi *La Mémoire et la Mer, A une chanteuse morte, Tu ne dis jamais rien* et autres textes limpides et fleuve, avec quelques concessions au domaine public (un *Dieu est nègre* abrupt).

En 1981, Ann Gaytan avait composé un hommage à Ferré, *Thank You Ferré*. En 1983, Léo Ferré lui avait offert deux chansons en retour, *Tout ce que tu veux* et *Le Manque*. Elle les avait créées, en public, deux ans plus tard à Bruxelles, avec l'Orchestre de la RTBF dirigée par Ferré. Ann Gaytan se paye aussi le luxe d'une chanson *a cappella, La Chanson triste*.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD EPM 983 382.

HAYDN
La Création

Ruth Ziesak (soprano), Herbert Lippert (ténor), René Pape, Anton Scharinger (basses), Chœur et Orchestre symphonique de Chicago, Sir Georg Solti (direction).

UN MONDE d'avant la faute, un monde d'innocence où chantent les éléments, les astres et les oiseaux avant qu'Adam et Eve constatent, dans l'extase de leur amour, la perfection de l'œuvre bâtie par Dieu en sept journées.


CLASSIQUE

Ce monde convient à l'enfant qu'est finalement resté (ou redevenu en son grand âge) un chef hongrois connu pour sa poigne, sa « méchanceté », mais de plus en plus tenté par un idéal de transparence et de légèreté. On est loin des contrastes exagérés, du pittoresque systématiquement souligné, façon *Zarathoustra*, qu'avait imposés dans une célébrissime version de cette *Création* un Herbert von Karajan au sommet de sa volonté de puissance. Version toujours disponible, toujours indispensable, au demeurant (Deutsche Grammophon). Solti pousse cet oratorio sacré, chef-d'œuvre de Haydn, vers l'opéra : orchestre d'un lyrisme gracieux et raffiné, continuo bouclé, arias et ensembles de solistes au parfum mozartien entêtant... Comme Adam, Solti s'extasie devant la beauté de *La Création* – de la création.

Anne Rey

★Un coffret de deux CD Decca.

MOZART
Les deux quatuors avec piano KV 478 et KV 493

Andras Schiff (pianoforte), Yuuko Shiokawa, Herich Höbarth (violons), Miklos Perenyi (violoncelle).

INVITÉ RÉGULIER du Festival et du Mozarteum de Salzbourg, Andras Schiff a eu la possibilité d'enregistrer ces deux quatuors, perles noires dans la musique de chambre de tous les temps, sur le pianoforte de Mozart. L'un des deux violons appartenait également au musicien, l'autre est aussi probablement passé entre ses mains. Le violoncelle date de 1770. Soit des instruments historiques entre les mains d'interprètes jouant généralement sur instruments modernes.

Le résultat n'a rien d'inattendu, malheureusement. Andras Schiff joue avec la dureté, l'inexpressivité qu'on lui connaît. Miklos Perenyi lance des phrasés sublimes, violoncelliste génial comme à l'accoutumée.

A. Ry.

★Un CD Decca.

SERGE PROKOFIEV
Concertos pour violon et orchestre n° 1 et 2
IGOR STRAVINSKY
Concerto pour violon et orchestre

Cho-Liang Lin (violon), Orchestre philharmonique de Los Angeles, Esa-Pekka Salonen (direction).

CHO-LIANG LIN s'est fait connaître grâce à un disque consacré à la musique pour violon et piano de Stravinsky, publié par le même éditeur. Il a ensuite enregistré quelques tubes du répertoire. Le voici aux prises avec trois chefs-d'œuvre du XXe siècle.

Soumis à l'impératif du chant, les deux concertos de Prokofiev s'accommodent difficilement du jeu *« négligé »* des virtuoses fous. Il faut, pour bien les interpréter, l'innocence – au moins feinte – des mozartiens. Isaac Stern, David Oïstrakh en furent, par le passé, des interprètes transcendants. Cho-Liang Lin les rejoint. Ce violoniste chinois de trente-cinq ans a la sonorité, les phrasés aériens, la sensibilité frémissante nécessités par ces deux œuvres. De deux ans plus âgé, le chef d'orchestre et compositeur Esa-Pekka Salonen se sera rarement montré aussi attentif aux solistes qu'il accompagne. Le résultat ? Un disque miraculeux par son équilibre et son programme. Car le *Concerto* de Stravinsky, beaucoup plus rarement enregistré que les concertos de Prokofiev, est une œuvre aussi anachronique que magnifique. Le Russe qui a réussi tous les genres qu'il a abordés, tous les langages qu'il a employés (du post-romantisme de ses premières œuvres à la technique sérielle des *Mouvements pour piano et orchestre*, en passant par le néoclassicisme de tant d'œuvres de sa période médiane) a réussi, avec son concerto, un tour de force que les « post-modernes » devraient prendre en considération. Lin et Salonen jouent ce *Concerto en ré*, qui « pue » au moins autant le violon que celui de Tchaïkovski, pour reprendre le mot de Stravinsky envers l'oeuvre de son collègue, avec autant de précision, de finesse et d'humour que Perlman et Ozawa (un disque compact Deutsche Grammophon).

A. Lo.

★1 CD Sony « Classical » SK 53 969.

Festival du cirque de demain

Depuis dix-huit ans, ce rendez-vous mondial s'attache à découvrir de nouveaux artistes

EN FRANCE, ces dernières années, on avait pu croire que le cirque avait peu à peu perdu son public. Mais cette discipline a su s'adapter, sans rien perdre de son innocence, en associant aux arts fondateurs du cirque, le théâtre, la danse et le cinéma. Réservé aux artistes de moins de vingt-cinq ans, le Festival mondial du cirque de demain joue, depuis dix-huit ans, un incontestable rôle de découvreur. S'y sont révélés notamment Archaos et Plume (France), le cirque du soleil (Canada), les membres du Big Apple Circus (New York). A travers des mises en scène préparées spécialement pour l'occasion, la confrontation permet en outre de dégager les nouvelles tendances. Sous le regard d'un jury exclusivement féminin, le festival rassemble cette année les participants de dix-sept pays, avec, pour thème, « *la femme de cirque* », afin d'ouvrir comme il convient « *l'année de la femme au cirque* ».

★ Cirque d'Hiver, 110, rue Amelot, Paris 11e (Mo Filles-du-Calvaire). Spectacle A, le 14 janvier à 20 h 30, spectacle B, le 13 janvier à 20 h 30 et le 14 janvier à 14 h 30. Spectacles avec les finalistes, le 15 janvier à 14 heures et 17 heures. Gala de clôture le 16 à 20 h 30. Tél. : 44-61-06-02.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité.

NOUVEAUX FILMS

Coups de feu sur Broadway
Film américain de Woody Allen. VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, 8e (36-68-66-54) ; Max-Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont-Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Lyon-Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Frankenstein
Film britannique de Kenneth Branagh. VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Go Fish
Film américain de Rose Troche. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Kabloonak
Film franco-canadien de Claude Massot. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Le Péril jeune
Film français de Cédric Klapisch. Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

Le Petit Garçon
Film français de Pierre Granier-Deferre. Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Le Roi de Paris
Film franco-britannique de Dominique Maillet. Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Sofie
Film de norvégio-suédo-danois de Liv Ullmann. VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Sombras en una batalla
Film espagnol de Mario Camus. VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

La Surprise
Film américain de Richard Benjamin. VO : Forum Orient-Express, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Swoon
Film américain de Tom Kalin. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Tous les jours dimanche
Film franco-italien de Jean-Charles Tacchella. Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Zadoc et le bonheur
Film français de Pierre-Henry Salfati. Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Zéro patience
Film canadien de John Greyson. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CONCERTS

RÉGIONS

CAEN
La Khovantchina
de Moussorgski. Olga Borodina, Bern Weikl, Hanne Krogen, Matti Salminen, Peter Rose, Wieslaw Ochman, Heinz Kruse, Chœur, orchestre et ballet de l'Opéra du Kirov, Valery Gergiev (direction), Leonid Baratov (mise en scène), Feodor Lopoukhov (chorégraphie).
Théâtre, 135, bd du Maréchal Leclerc, 14 Caen, 19 h 30, les 17 et 19. Tél. : 31-30-76-20. De 190 F à 250 F.

CHERBOURG
Acis et Galatée
de Haendel. Francesca Congiu, Cyrille Gerstenhaber, Christophe Heinhorn, François-Nicolas Geslot, Eric Trémolières, Jean-Claude Sarragosse, Jérôme Varnier, Christophe Laporte, Ensemble Mensa Sonora, Jean Maillet (direction), Philippe Berling (mise en scène).
Théâtre-Scène nationale, place du Général-de-Gaulle, 50 Cherbourg, 20 h 45, les 17 et 18. Tél. : 33-88-55-55. 130 F.

NICE
Le Vaisseau fantôme
de Wagner. Simon Estes (le Hollandais), Lisbeth Baslev (Senta), Philipp Kang (Daland), Paul Frey (Erik), Nadine Chéry (Mary), Donald Litaker (le pilote). Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Michael Boder (direction), Pet Halmen (mise en scène).
Théâtre de l'Opéra, 9, rue de la Terrasse, 06 Nice, 20 heures, les 13, 17 et 19 ; 14 h 30, les 15 et 22. Tél. : 93-85-67-31. De 110 F à 290 F.

DANSE

RÉGIONS

LYON
Lyon Opéra Ballet
Création de Josu Zabala ; création de Stanislas Wisniewski ; *Contrastes*, de Maguy Marin.
Opéra Nouvel, 20 h 30, le 14. Tél. : 72-00-45-45. De 65 F à 160 F.

NÎMES
Prémonitions
de Jean-Claude Gallotta
Théâtre, 1, place de la Calade, 30 Nîmes, 20 h 30, le 14. Tél. : 66-36-02-04. De 90 F à 130 F.

THÉÂTRE

RÉGIONS

LE HAVRE
Alceste
d'Euripide, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo M'Bo, Nicolas Pirson, Frédéric Borie, Tania Da Costa...
Le Volcan-Maison de la culture, place Gambetta, 76 Le Havre, 20 h 30, les 17, 18, 19, 20 et 21. Durée : 1 h 50. Tél. : 35-19-10-10. De 50 F à 110 F.

MARSEILLE
La Bonne Ame de Se-Tchouan
de Bertolt Brecht, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin, Olivier Cruveiller, Martine [illegible], Romain Weingarten, Roger Souza, Guy Perrot, Christian Ruché...
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille, 20 h 30, les 14 et 17 ; 15 heures, les 15, 18, 20, 21, 22 et 24. Durée : 2 h 30. Tél. : 91-54-70-54. De 80 F à 150 F.

La Volupté de l'honneur
de Luigi Pirandello, mise en scène de Jean-Luc Boutté, avec Gérard Desarthe, Lucienne Hamon, Alain Libolt...
Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13 Marseille, 20 h 30, les 14, 16, 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 91-24-35-24. Durée : 1 h 30. De 110 F à 160 F.

CAEN
La Botte et sa chaussette
de Herbert Achternbusch, mise en scène de Michel Dubois, Jean-Yves Lazennec et Lucien Marchal, avec Michel Dubois et Lucien Marchal.
32, rue des Cordes, 14 Caen, 20 h 30, les 14 et 17 ; 17 heures, les 15, 18, 19, 20 et 21. Durée : 1 h 40. Tél. : 31-46-27-27. De 90 F à 150 F.

NANCY
Choral
de François Tanguy, d'après Kafka, mise en scène de François Tanguy, avec la troupe du Théâtre du Radeau.
La Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy, 20 h 45, les 14, 17, 18, 19, 20 et 21. Durée : 1 h 30. Tél. : 83-37-42-42. De 45 F à 90 F.

COLMAR
En attendant Godot
de Samuel Beckett, mise en scène de Philippe Adrien, avec Eric Petitjean, Eric Caravaca, Cyril Dubreuil, Gildas Milin et Jean-Luc Orofino.
La Manufacture-Atelier du Rhin, 6, route d'Ingersheim, 68 Colmar. Le mercredi à 20 h 30. Durée : 2 h 45. De Tél. : 89-24-31-77. 30 F à 110 F.

BELFORT
Fragments des Carnets du sous-sol
d'après Dostoïevski, mise en scène d'Etienne Pommeret, avec Pascal Ternisien et Jean-François Peyret.
Théâtre Granit, 1, fg de Montbéliard, 90 Belfort, 20 h 30, le 14 ; 17 heures, le 15 (dernière). Durée : 50 minutes. Tél. : 84-58-67-67. 80 F et 120 F.

NANTES
Le Marchand de Venise
d'Eric-Emmanuel Schmitt, d'après William Shakespeare, mise en scène de Jean-Luc Tardieu, avec Michel Blanc, Isabelle Gélinas, Jean-Paul Solal, Christophe Laubion, Pascale Vignal...
Maison de la culture de Loire-Atlantique, Espace 44, 84, rue du Général-Buat, 44 Nantes. Le 13 janvier, 21 heures ; le 17, 20 heures ; le 15, 15 heures (et les 18, 19, 20, 21, 23 et 24). Durée : 2 heures. Tél. : 51-88-25-25. De 80 F à 140 F.

STRASBOURG
Orlando
de Virginia Woolf, mise en scène de Bob Wilson, avec Isabelle Huppert.
Opéra du Rhin, 19, pl. Broglie, 67 Strasbourg, 20 heures, les 14, 17, 18 et 19 (dernière) ; 15 heures, le 15. Tél. : 88-75-48-23. Durée : 2 h 05. De 50 F à 300 F.

TOULOUSE
Paroles du sage-l'Ecclésiaste
d'après la Bible, mise en scène de Claude Régy, avec Marcial Di Fonzo Bo et Frédérique Loliee.
Théâtre Garonne, 1, av. du Château, 31 Toulouse, 21 heures, le 14. Tél. : 61-42-33-99. Durée : 1 h 15. De 75 F à 100 F.

GRENOBLE
La Ménagerie de verre
de Tennessee Williams, mise en scène d'Elisabeth Chailloux, avec Antoine Basler, Laurence Roy, Nathalie Bouteleu et Frédéric Pellegeay.
Le Cargo-Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble, 19 h 30, le 14. Tél. : 76-25-05-45. Durée : 2 h 15. 115 F.

GAP et TOULOUSE
Sa maison d'été
de Jane Bowles, mise en scène de Robert Cantarella, avec Florence Giorgetti, Judith Henry, Maïa Simon...
Théâtre la Passerelle, 137, bd Pompidou, 05 Gap, 20 h 30, le 14. Tél. : 92-52-52-52. Durée : 2 h 30. 130 F. Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31 Toulouse, 20 h 30, les 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 24. Tél. : 61-25-66-87. 105 F et 120 F.

ART

RÉGIONS

AGEN
De Fortuny à Picasso, trente ans de peinture espagnole 1874-1906
Eglise des Jacobins, place des Jacobins, 47 Agen. Tél. : 53-69-47-23. Tous les jours sauf le mardi, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 février. 25 F.

ANGERS
Autour de David d'Angers
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 41-88-64-65. Tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 mars. 10 F.

BAYONNE
Les Dessins de Nicolas Poussin de la collection Bonnat
Musée Bonnat et Le Carré, 5, rue Jacques-Laffitte et 9, rue Frédéric-Bastiat, 64 Bayonne. Tél. : 59-59-08-52. Tous les jours sauf mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30, le vendredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 15 janvier.

BESANÇON
1694-1994 : trois siècles de patrimoine public
Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, 1, place de la Révolution, 25 Besançon. Tél. : 81-82-39-89. Tous les jours sauf mardi, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 janvier. 20 F.

BORDEAUX
Résidence Poyenne
Arc-en-rêve, centre d'architecture, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-52-78-36. Tous les jours sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, le mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 22 janvier. 30 F.

CAEN
Rétrospective Charles Marq
Musée des Beaux-Arts, château, 14 Caen. Tél. : 31-85-28-63. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 mars. 25 F. Entrée gratuite le mercredi.

CALAIS
Givanni Anselmo, Stanley Brouwn
Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta, 62 Calais. Tél. : 21-46-77-10. Tous les jours sauf lundi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier.

CHALON-SUR-SAÔNE
Pierre Boucher
Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries, 71 Chalon-sur-Saône. Tél. : 85-48-41-98. Tous les jours sauf mardi et jours fériés, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 12 février.

Xavier Lambours
Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries, 71 Chalon-sur-Saône. Tél. : 85-48-41-98. Tous les jours sauf mardi, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 5 février.

CHARTRES
Jean Bazaine
Centre international du vitrail, 5, rue du Cardinal-Pie, 28 Chartres. Tél. : 37-21-65-72. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 mars. 15 F.

CHERBOURG
Abstraction-figuration
Galeries du Théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50 Cherbourg. Tél. : 33-44-35-72. Les mardi, jeudi et vendredi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, les mercredi et samedi de 10 heures à 18 heures, le dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 février.

DUNKERQUE
Cinquante/soixante-dix
Musée des Beaux-Arts, place du Général-de-Gaulle, 59 Dunkerque. Tél. : 28-66-21-57. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier.

GRAVELINES
Markus Raetz, l'oeuvre gravé (1959-1991)
Musée du Dessin et de l'Estampe originale, salle de la poudrière, arsenal, place C.-Valentin, 59 Gravelines. Tél. : 28-23-15-89. Tous les jours sauf le mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er février.

ISTRES
Gaston Chaissac
Centre d'art contemporain, 1, bd Painlevé, 13 Istres. Tél. : 42-55-17-10. Du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures, le samedi de 14 heures à 19 heures, le dimanche de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 18 février.

LIMOGES
Bill Culbert
FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 55-77-08-98. Tous les jours sauf dimanche, lundi et jours fériés de 12 heures à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 février.

LE MANS
Charles Catteau
Musée de Tessé, 2, avenue de Paderborn, 72 Le Mans. Tél. : 43-47-38-51. Tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 février.

MARSEILLE
Pierre Puget (1620-1694)
Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 janvier. 20 F.

MONTPELLIER
Arnal, Azémard, Bioulès, Clément, Dezeuze, Grand, Gutherz, Moget
Pavillon du Musée Fabre, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. Tél. : 67-60-43-11. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 janvier.

NANTES
Pierre Alechinsky
Artothèque, Galerie de Prêt, 24, quai de la Fosse, 44 Nantes. Tél. : 40-73-12-78. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures, mardi et vendredi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 janvier.

Nantes et le surréalisme
Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 avril. 20 F.

NICE
Shirley Jaffe
Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06 Nice. Tél. : 93-81-08-08. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 29 janvier.

Projets de tissus de Raoul Dufy
Galerie-musée Raoul-Dufy, 77, quai des Etats-Unis, 06 Nice. Tél. : 93-62-31-24. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 février.

NÎMES
Thomas Schütte
Carré d'art-Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 22 janvier.

NIORT
Bernard Plossu : Niort dans la lumière de l'été
Musée du Donjon, 79 Niort. Tél. : 49-28-14-28. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 31 janvier.

RENNES
Les Collections du FRAC Bretagne par Gérard Collin-Thiébaut
Galerie du Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. Tél. : 99-31-55-33. Du mardi au vendredi de 14 heures à 20 heures, le samedi de 14 heures à 22 heures, le dimanche de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 février.

Nouvelles Acquisitions
Musée des Beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35 Rennes. Tél. : 99-28-55-85. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier.

SAINT-ÉTIENNE
Réalités noires
Musée d'Art moderne de Saint-Etienne, salle d'art graphique, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 mars. 26 F.

SOISSONS
FRAC de Picardie : portraits d'objets
Musée-Abbaye Saint-Léger, 2, rue de la Congrégation, 02 Soissons. Tél. : 23-59-15-90. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 février.

TOULOUSE
Collation collections
Musée d'Art moderne, réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminière, 31 Toulouse. Tél. : 61-59-99-96. Tous les jours sauf mardi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 janvier.

TOURS
Tadashi Kawamata
Centre de création contemporaine, rue Racine, 37 Tours. Tél. : 47-66-50-00. Tous les jours sauf lundi et mardi de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier.

VENCE
Arman, Bettina Rheims
Galerie Beaubourg, château Notre-Dame-des-Fleurs, 06 Vence. Tél. : 93-24-52-00. Tous les jours sauf dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 mars.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Les Dubuffet de Dubuffet
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 janvier. 25 F.





Les radios locales sont débordées par les réseaux nationaux

Lors du sixième colloque « FM 95 », l'affaire Skyrock a montré que les anciennes « pirates » ont perdu l'apanage de la provocation

LE COLLOQUE « FM 95 », qui réunissait mercredi 11 janvier, pour la sixième fois au Sénat les représentants des quelque 450 radios locales, avait pour thème : « La place de la radio dans le pluralisme des expressions ». Son organisateur, le sénateur Gérard Delfau (PS, Hérault), n'avait pas imaginé, en lançant ses invitations, à quel point il allait plonger les intervenants dans le feu de l'actualité. Se sont en effet retrouvés au palais du Luxembourg les principaux protagonistes de ce qui est devenu l'affaire Skyrock.

D'un côté, Pierre Bellanger, fraîchement poursuivi au pénal pour avoir laissé sa radio se moquer de *« la mort d'un flic »* (*Le Monde* du 12 janvier) et avoir refusé de laisser son antenne « blanche » lundi 9 janvier, comme le CSA le lui avait demandé.



« LES AUDITEURS SONT ROIS »

De l'autre, Roland Faure, grand manitou de la radio au CSA, et Georges-François Hirsch, ancien administrateur général de l'Opéra de Paris, nommé par François Mitterrand en janvier 1993, que la rumeur donne depuis plus d'un mois parmi les favoris à la succession de Jacques Boutet, le 23 janvier.

Maturité ou souci de présidentiable ? C'est avec un ton grave et responsable que Georges-François Hirsch a tenu, *« sans esprit de polémique »*, à commenter l'affaire Skyrock : *« Il ne m'apparaît pas que la sanction soit, comme l'ont dit les médias, disproportionnée. Vous avez eu tort. Vos excuses ne me paraissent pas suffisantes, surtout qu'elles ont été bien tardives (...). Je n'aime pas beaucoup que, au nom de la liberté d'expression, on manipule l'opinion et qu'on prenne le public en otage. Quand vous faites un grand panégyrique sur « les auditeurs sont rois », vous n'avez pas tort. Mais si vous laissez intervenir à l'antenne des auditeurs qui n'ont pas toujours la capacité d'analyse et le recul nécessaires, et qui – c'est normal – soutiennent majoritairement la radio contre le vilain CSA, vous commettez là, à mon avis, une faute beaucoup plus grave : vous laissez croire à ces jeunes qu'ils participent à un grand débat, alors qu'il ne s'agissait que d'une succession d'interventions sur un sujet imposé. Vous avez tenu l'antenne au nom de l'audience, pour que l'argent coule un peu plus à flot dans les caisses. »*

PROBLÈME DE RESPONSABILITÉ

Pierre Bellanger a gardé, comme toujours, ses allures de cadre bien sage. *« Le néant face à un problème de responsabilité, ce n'est pas une réponse »*, commente-t-il. Profil bas, il avait prévenu qu'il souhaitait, lui aussi, vivement *« éviter la polémique »*.

Pour des raisons sans doute différentes : *« Le président Faure, que je respecte, exerce un rôle majeur de distribution des fréquences »*, a-t-il malignement glissé au cours du débat, allusion implicite aux appels à candidatures en cours en Alsace et dans la région Rhône-Alpes, à l'issue desquels le CSA doit redistribuer les fréquences locales.

La cinquantaine de représentants des radios locales assistant au colloque ont quand même protesté. *Quid* du sujet originel – l'avenir des radios locales – dans ce débat purement national ? Pour beaucoup d'observateurs, ce dérapage faisait sens : en matière de liberté d'expression, les réseaux nationaux sont en train de voler la vedette aux radios associatives. *« Les stations locales ont été conçues à une époque où le mouvement associatif était fort »*, a analysé le président de la Fédération nationale des radios libres (FNRL), Jean Maillet. Elles ont négocié de bonnes garanties, comme le fonds de soutien à l'expression radiophonique, qui les alimentent, au risque d'un trop grand confort.

« Engourdies » selon les uns, *« embourgeoisées »* selon les autres, *« démobilisées »* selon le sénateur Delfau, elles semblaient cette année atones. Comme si, après avoir été à la pointe de la libre expression avec les radios pirates et les antennes libres, elles se trouvaient tout à coup débordées sur le terrain de la provocation, leur apanage de naguère, par les réseaux musicaux nationaux.

Ariane Chemin

Une nouvelle voix pour la météo de France-Inter

Les auditeurs de France-Inter et de France-Info l'ont remarqué depuis quelques jours, René Chaboud, l'un des présentateurs des informations météorologiques de la radio du service public, a décidé de renoncer à ses commentaires. *« Monsieur Chaboud »*, comme l'appellaient avec un brin d'humour les animateurs de la station, le météorologue lyonnais à la voix inoubliable a laissé la place à un de ses collègues de Toulouse après seize ans de bons et loyaux services. Enseignant à l'École nationale de la météorologie de la cité rose, Joël Collado est un ancien prévisionniste de la marine nationale, qui a eu le temps de mettre ses connaissances du temps au service des marins de toutes les mers du monde. Cet homme de quarante-cinq ans a déjà exercé ses talents sur les ondes de Sud-Radio, puis à l'occasion de rubriques réalisées pour Wit-FM, diffusées en région bordelaise, et de Sud-FM, qui émet en Provence. Depuis le début de l'année, Joël Collado assure donc, en alternance avec Jacques Kessler, son collègue de Marignane, les huit bulletins quotidiens qui, du petit matin à la fin de la soirée, donnent des nouvelles du ciel à des auditeurs toujours curieux du *« temps qu'il fait »*.

■ RÉCOMPENSES : la chaîne Canal Jimmy par câble et satellite retransmettra, en exclusivité, lundi 30 janvier, en direct de Los Angeles, les American Music Awards présentés par Tom Jones, Queen Latifah et Lorrie Morgan. Trois heures de musique animées par Philippe Manoeuvre et Jean Sarrus, de 5 heures à 8 heures du matin.

■ FREQUENCE : l'écoute de France-Culture est perturbée, depuis deux semaines, dans le sud-est de Paris et dans une partie de la banlieue parisienne, en raison de l'arrêt de l'émetteur de Romainville. Depuis trois ans, la radio du service public émettait sur deux fréquences FM, 93,5 et 93,9, à partir de deux émetteurs, celui de la tour Eiffel et celui de Romainville, pour un meilleur confort d'écoute. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), estimant l'émetteur de la tour Eiffel suffisamment puissant, a fait arrêter à titre expérimental l'émetteur de Romainville.

■ MUSIQUE : François Serette vient de convier trois nouvelles personnalités à participer à l'émission de France-Musique, « Domaine privé », diffusée du lundi au vendredi de 19 h 05 à 19 h 58. Ils rejoignent ainsi Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris, et le journaliste Gérard Courchelle, qui, les mardi et vendredi, officient déjà sur l'antenne. L'écrivain François Vitoux (lundi), la répétitrice de chant Janine Reiss (mercredi) et le comédien Pierre Vaneck (jeudi) feront désormais partager aux auditeurs de la station leurs goûts musicaux.

■ DIRECT : les passionnés de courses automobiles ne vont pas être privés d'images après l'arrivée du Grenade-Dakar, puisque le 63e Rallye Monte-Carlo doit faire l'objet d'un rendez-vous quotidien en direct, du dimanche 22 au dimanche 29 janvier, sur la chaîne Monte-Carlo TMC, par câble et satellite.

VENDREDI 13 JANVIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.10 Série : Superboy.
16.30 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.00 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.

20.45 Téléfilm : Détours vers le bonheur. De Charles Jarrott, avec Cheryl Ladd, Micheal Nouri.
22.30 ▶ Magazine : J'y crois, j'y crois pas. Présenté par Tina Kieffer. Invité : Christophe Lambert. Thème : existe-t-il une vie ailleurs que sur la Terre ?
0.10 Série : Agence tous risques.
1.05 Journal et Météo.
1.15 Jeu : Millionnaire.
1.45 Série : Peter Ströhm.
2.30 TF 1 nuit (et à 3.10, 4.15, 4.50).
2.40 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et à 5.30) ; 3.20, L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 4.25, Série : Passions ; 5.00, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Un cas pour deux.
14.50 Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Hommage à Francis Lopez.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.05).
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25). Invités : Gérard Bourgouin, Gribouille, le Cirque de Demain.
19.20 Flash d'information.
19.59 Journal. Suivi du résumé du Rallye Grenade-Dakar, Météo et Point route.

20.50 Série : Nestor Burma. Nestor Burma et le monstre, d'Alain Schwarzstein, avec Guy Marchand, Pierre Tornade.
22.35 Magazine : Bouillon de culture. Spécial Woody Allen, à l'occasion de la sortie de son nouveau film *Coups de feu sur Broadway*.
23.40 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : INXS. Avec Paul Personne, Alain Chamfort, Billy Paul.
0.45 Journal, Météo et Journal des courses.
1.15 Programmes de nuit. Le Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 1.30, Envoyé spécial (rediff.) ; 3.00, Planète Europe ; 3.55, Dessin animé (et à 5.00) ; 4.55, Nuit blanche.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invité : Michel Creton.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : Tintin au Tibet (1er épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois l'homme.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *En habillant les vedettes*, de Georges Annenkov.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport. A 20.35, Journal du Rallye Grenade-Dakar, en direct.
20.45 INC.

20.55 Magazine : Thalassa. La Tortue aux œufs d'or, de Christophe Rouvière.
21.55 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Costa-Gavras. Afrique du Sud : les majorettes de Soweto ; Mexique : la danse du volador ; France : les luthiers de Mirecourt.
22.55 Météo et Journal.
23.20 Magazine : Strip-tease. L'Inspecteur au travail, de Francine Aizicovici ; Paysans à marier, de Marie-France Michal-Kova ; Droit de visite, d'André François ; Saint Jacques sort de sa coquille, de Pierre Carles.
0.15 Court métrage : Libre court. Télémania, d'Arnaud Bel.
0.25 Musique : Cadran lunaire. *Still Life at the Penguin Cafe*, par The Royal Ballet (15 min).

M 6

13.30 Téléfilm : L'Impossible Vérité. De Warris Hussein, avec Ted Dawson, Richard Masur.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County. Sans les griffes de crystal.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer. L'actualité du spectacle.
20.05 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Flic et rebelle. De Kim Manners, avec Miguel Ferrer, Ernie Hudson.
22.35 Série : Mission impossible, vingt ans après. L'hologramme.
23.30 Magazine : Sexy zap.
23.55 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. Le Joker.
2.30 Rediffusions. Culture rock (La saga) ; 3.25, La Mémoire du peuple noir (La voix jamaïcaine) ; 4.20, Coup de griffes (Louis Féraud) ; 4.45, Fidae 1992, Chili ; 5.40, La Tête de l'emploi ; 6.05, Culture pub.

CANAL +

13.35 Cinéma : Chute libre. ■ Film américain de Joel Schumacher (1992).
15.25 Documentaire : Dario Moreno.
16.15 Le Journal du cinéma.
16.20 Cinéma : Le Feu sur la glace (The Cutting Edge). □ Film américain de Paul Michael Glaser (1993).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 ▶ Téléfilm : L'Annamite. De Thierry Chabert, avec Axelle Grelet, Marie Bunel.
22.15 Documentaire : Malice au fond des mers. De Keith Scholey.
22.40 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Chérie, j'ai agrandi le bébé. □ Film américain de Randal Kleiser (1992).
0.25 Cinéma : Poisson d'amour (Passion Fish). ■ Film américain de John Sayles (1992, v.o.).
2.35 Cinéma : Peau d'âne. ■ Film de Jacques Demy (1970).
4.10 Cinéma : Coup de fouet en retour. ■■ Film américain de John Sturges (1955).
5.30 Cinéma : Get Back. ■ Film américain de Richard Lester (1990, v.o., 85 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. J'ai réussi sans diplômes.
14.00 L'Age de la découverte. Christophe Colomb. 4. Les premières découvertes (rediff.).
15.45 Les Écrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Le Corps humain. La Peau.
18.30 Le Monde des animaux. Clive et les rhinocéros.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 Documentaire : Expéditions dans les ténèbres. Les explorations souterraines d'Edouard-Alfred Martel, de Bernd Kiebhan.
20.27 Chronique : Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Rhésus Roméo. De Philippe Le Guay, avec Isabelle Pasco, Anthony Delon.
22.20 Documentaire : Que serions-nous sans nos miroirs ? De Jean-François Dars et Anne Papillault.
23.15 Cinéma : Rome ville ouverte. ■■■ Film italien de Roberto Rosselini (1945, v.o., 105 min).

CÂBLE

TV 5 18.55 Le Grand Jeu (et 21.35, 0.15). 19.00 Paris lumières. Invité : Paco Rabanne (25 min). 19.25 La Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faits divers. Rediff. de la RTBF. La perpétuité à vingt ans. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 23 décembre. 22.50 Connaissance de la science. 23.50 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).
PLANÈTE 19.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn. 10. Le F 111 A Ardwark. 20.30 Anges et démons de la cité. De Frédéric Laffont. 22.05 Les Fontaines de Paris. De Jean-Philippe Pimentel. 22.35 Les îles aux trésors. De David Cohen. 4. Le diable et la croix. 23.00 Force brute. De Robert Kirk. 17. Médecine de guerre. 23.50 Planète océan. De John Pett. 6. Les trésors de Neptune. 0.45 Ruby, ville fantôme : sa faune, sa flore... De Robin Brown.
PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.40). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.15). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Musiques en scènes (et 22.00). L'actualité de la musique classique. 21.00 Embouteillage. 22.30 Quatre ballets de Jiri Kylian. Noces, Sinfonietta, Symphonie en ré, la Cathédrale engloutie, par le Nederlands Dans Theater (100 min).
CANAL J 17.20 L'île aux enfants. 17.40 Les Triplés. 17.45 Bof. 17.55 Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.05, Fish Police ; à 18.25, Futé-rusé ; à 18.30, Fantômette ; à 18.55, Tip top clip ; à 19.00, Bêtes pas bêtes ; à 19.15, Tip top clip ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Les Nouvelles Aventures des Intrépides (30 min).
CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.25 Série : Le Frelon vert. 21.50 Destinations séries. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 Country Box. Spécial Ricky Skaggs. 23.40 La semaine sur Jimmy. 23.50 Série : New York Police Blues. (50 min).
SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Agence Acapulco (et 23.10). 21.30 Le Club. 21.35 Série : The Sweeney. 22.25 Série : Loïs et Clark. 0.00 Série : Le Saint (50 min).
MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag. 21.00 Backstage. Lokua Kanza. 21.30 Autour du groove. 22.30 MCM Dance club. 0.30 Rave On (90 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Série : The Real World 2. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 Party Zone (120 min).
EUROSPORT 16.00 Football. Coupe intercontinentale des champions : finale et match pour les 3e et 4e places, en direct de Ryad. 20.00 Eurosportnews. Journal d'information sportive. 20.30 International Motorsport. L'actualité des sports mécaniques. 21.30 Rallye. Le Dakar 95 : 13e journée. 22.00 Boxe. Championnat USBA, poids super-plumes : Arturo Gatti (E-U)-José Sanabria (Ven.). 23.00 Kick-boxing. Combats de boxe thaï. 0.00 Catch (60 min).
CINÉ CINÉFIL 19.05 L'Aventurière du Tchad. ■ Film français de Willy Rozier (1953, N.). 20.30 Tango Bar. ■ Film argentin de John Reinhardt (1935, N., v.o.). 21.25 Le Tumulte. ■ Film américain de George Roy Hill (1963, N., v.o.). 23.00 Days of Wine and Roses. ■■ Film américain de Blake Edwards (1962, N., v.o.).
CINÉ CINÉMAS 18.50 La Dame de Lieudit. Téléfilm de Philippe Monnier, avec Edwige Feuillère. 20.15 Le Bazar de Ciné-Cinémas. 21.00 Ruby. ■ Film américain de John MacKenzie (1992). 22.45 Chasse à mort. ■ Film américain de Peter Hunt (1981, v.o.). 0.20 Vendredi 13. ■ Film américain de Sean Cunningham (1979).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Les grosses bêtes. Avec Jean-Luc Moreau (Dernières nouvelles de King Kong). 19.30 Perspectives scientifiques. Biostatistique et informatique. 2. Essais thérapeutiques. Avec Claude Chastang. 20.00 Le Rythme et la Raison. Wilhelm Furtwängler (5). 20.30 Radio Archives. Radio Portrait. 2. Dorian Gray, d'Oscar Wilde. 21.32 Musique : Black and Blue. Invités : Jean-Robert Masson et Xavier Prévost. 22.40 Les Nuits magnétiques. L'héritage. 4. Dans la cité, les arts. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. Jack Bruce (5).
FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.05 Concert franco-allemand (en direct de la Cité de la musique) : Symphonie no 10, de Mahler, par l'Orchestre du Conservatoire ; Les Indes Galantes, de Rameau, par les Art florissants ; Renard, de Stravinsky, par l'Ensemble InterContemporain. 22.30 Musique pluriel. Makrokosmos 2 pour piano, de Crumb ; Structures pour quatuor à cordes, de Feldman ; Cinq pièces pour quatuor à cordes, de La Monte Young. 23.05 Ainsi la nuit. Concerto pour piano, violon et quatuor à cordes op. 21, de Chausson ; Fünf Lieder op. 40, de Schumann. 0.00 Jazz club. En direct du New Morning Paris. Eric Le Lann, trompettiste.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Youssou N'Dour chante Dylan en wolof

Béatrice Soulé a déniché pour ARTE des images d'archives pour reconstituer les quinze ans de carrière de la star africaine

IL EST BEAU assurément. Grand, mince, élancé, porte-parole de la mode black de Dakar, défenseur des valeurs créatives d'un Sénégal choqué par la dévaluation du franc CFA. Il a en tête les problèmes de l'Afrique tout entière, de sa jeunesse, mais n'en conçoit pas d'accablement.

Défenseur des droits de l'homme (il fut l'un des protagonistes de la tournée d'Amnesty International en 1988, aux côtés de Sting), ambassadeur de l'Unicef, partisan de l'unité africaine, Youssou N'Dour commente en chansons la société de son temps : les feuilletons télévisés américains qui brisent les coutumes, l'Afrique réceptacle des déchets toxiques du monde riche, les conflits interethniques, le racisme, etc. Avec un sourire empreint d'amusement et de légèreté, il chante Dylan en wolof, appelle la jeunesse à nettoyer les rues de Dakar, et elle répond. N'est pas princier qui veut.

IMAGES D'ARCHIVES

Voici pas mal de temps que l'enfant de la vieille ville de Dakar hante les coulisses de la *world-music* sans avoir la vocation de soutier : Youssou N'Dour est, chez lui, au Sénégal, le prince des demoiselles, le chéri des dames, le copain – aujourd'hui un peu tenu à distance – du président Abou Diouf.

Autour de lui s'inventent de nouvelles danses au gré des saisons : le « ventilateur » d'abord, quand, dans les années 80, les popotins dakarois tournaient et virevoltaient au son du tama (le tambour à aisselle), puis celle du chien, jambe levée en cadence, pour marquer son territoire amoureux.

Fils et petit-fils de griots, ces honorables membres de la société des villages, qui font la pluie et le beau temps en chantant la généalogie des princes, en vantant la bravoure et le mérite des puissants, ou encore en leur remontant les bretelles, Youssou N'Dour, né en 1959, a commencé jeune.

Béatrice Soulé, la réalisatrice, a déniché des images d'archives qui retracent quinze ans de carrière de ce gamin précoce. La star africaine commente en tournant le grand livre d'images animées qui lui est présenté par Leslie Bedos. *« Ah, ça, c'est le petit Youssou »* : le grand, le trentenaire, sourit, attendri devant lui-même. Et il y a de quoi.

Il est craquant, bouche bée aux pieds de sa grand-mère, immense mamma enveloppée d'un boubou brodé, boucles d'oreille en or, large éventail chasse-mouche, invectivant d'une voix incroyablement puissante quelque prince malinké. Le petit « You » héritera du don.

A seize ans, Youssou N'Dour est l'idole de la vieille ville, de son marché en dédales, cerné de cours maures et de vendeurs de ferraille. Avec l'orchestre Diamono, il anime les nuits du Kilimandjaro, boîte mythique du bord de mer. A vingt ans, avec l'orchestre Super Étoile, il chante la gloire de Mandela. Il met un pied en Europe, en scène avec Jacques Higelin, en studio avec Peter Gabriel, pour l'album *So*.

COMME UN PÊCHEUR

Entré dans la sono mondiale, il travaille avec Riuchy Sakamoto, enregistre un disque pop, *The Lion*, chez Virgin, qu'il quitte en 1991 pour 40 Acres and a Mule, le label de Spike Lee. La pénétration de Youssou N'Dour dans la communauté afro-américaine ne se fera pas comme prévue. Le chanteur à la voix d'or reprend alors ses quartiers chez Squatt, un label rock du groupe Sony.

> Avec 400 000 CD, deux titres vendus en France cet été, l'horizon s'éclaircit

De tous ses voyages, rencontres, coups de charme, Youssou N'Dour a gardé des idées et beaucoup d'amis. *« Je suis comme un pêcheur, je pars sur mon petit bateau, et je ramène des poissons »*, dit-il. Neneh Cherry, par exemple, avec qui il concocte un duo de charme, *7 Seconds*. Le titre, inclu dans l'album *Wommat (The Guide)*, sorti au printemps 1994, tiendra la tête des ventes pendant tout l'été, en France, mais aussi en Angleterre.

Avec ses meilleurs albums (dont une compilation vient de sortir, *Best of*, chez Virgin), Youssou N'Dour avait plafonné aux alentours de 200 000 ventes dans le monde, ce qui est beaucoup pour un Africain, mais peu à l'aune du rock planétaire. Avec 400 000 CD, deux titres vendus en France cet été, le voilà provisoirement protégé des orages.

Ce portrait de Youssou N'Dour est le dernier des documentaires de variétés réalisés par Béatrice Soulé pour ARTE (*Le Monde* du 31 décembre). Auteur de plusieurs films sur la musique africaine (Doudou N'Dyaye Rose, Manu Dibango, Johnny Clegg), elle sait que les chanteurs africains sont fragiles. Le Malien Salif Keita est en panne d'inspiration, comme Mory Kanté avant lui. Youssou N'Dour a pour lui de n'avoir jamais quitté Dakar, d'y avoir créé son propre studio d'enregistrement, Xippi, son entreprise de spectacles, la Saprom.

Devenu homme d'affaires à ses heures (il possède une boîte de nuit à la mode), il est chaque fois retombé sur ses pieds. Un tube donne souvent une image réductrice d'un artiste. L'effet peut être dévastateur. Cet été, dans les hypermarchés, on a dû acheter à l'aveuglette ce *7 Seconds* de charme, qui, en concert, arrive comme une bizarrerie dans un flot de rythmes africains d'une étrange complexité.

V. Mo.

★ Velvet Jungle, ARTE 23 h 15

« L'Express » et lui

par Daniel Schneidermann

« Pourquoi lui », annonce *L'Express* à la une, sous une photo du premier ministre gravissant un escalier. Ce n'est même plus une question – les lecteurs de *L'Express*, gens avertis, savent bien que les jeux sont faits –, c'est une promesse d'explication. Ouvrez le magazine, et vous saurez pourquoi vous allez en masse voter pour « lui », dont vous contemplez en couverture l'ascension sereine.

A ce *« pourquoi lui »*, le lecteur est d'abord tenté de répliquer, en écho, à l'adresse de l'hebdomadaire : pourquoi cette photo ? Le premier ministre n'y apparaît ni majestueux, ni triomphant, ni menaçant, ni ridicule. L'image n'inclut aucun des éléments de la panoplie du pouvoir, qu'affectionnent habituellement les magazines illustrés. Pas de palais, pas de fauteuil, pas de limousine, pas de dorure. Pensif et seul, un homme en pardessus passe-muraille gravit un escalier couvert d'une morne moquette, un papier roulé à la main, suivi par son ombre. Cette foulée elle-même pourrait être glorieuse, spectaculaire, s'inscrire dans la symbolique de l'ascension, qui s'étend du *« quo non ascendam? »* du surintendant Fouquet aux déclinaisons journalistiques modernes à propos de « l'irrésistible ascension » de celui-ci ou de celui-là. Elle ne l'est pas.

L'escalier, le mur, le pardessus, tout cela ne respire qu'une seule chose : la revendication d'un sain anonymat. Nous sommes en contrebas, restés au pied de l'escalier, et bientôt il va sortir du champ, échapper à nos regards. Il nous faudra alors renoncer à toute chance d'identifier les racines du « phénomène Balladur ». Si lent soit-il, nous sommes toujours plus lents que lui, puisque nous nous résignons à le voir nous glisser entre les doigts.

Seule la double poche du pardessus trahit la prétention à une élégance surannée, une souveraine indifférence aux modes, et une certaine coquetterie à opposer – sans l'imposer – son temps au temps du monde. La lenteur du pas, que l'on ne saurait comment qualifier – hiératique ? accablé ? – le confirme d'ailleurs : il n'est pas né, celui qui fera se presser cet homme-là. On pense d'ailleurs au récent détournement de l'Airbus Alger-Paris, quand le premier ministre interrompit ses vacances de Noël pour rentrer à Paris piloter la cellule de crise. Quel contraste alors entre la soudaineté de cette interruption, et la lenteur du pas dans la cour de Matignon.

Pourquoi cette photo ? Et si l'impossibilité de répondre à cette question nous fournissait précisément un indice ? Pourquoi cette photo ? Pour vous faire ouvrir – donc acheter – le journal. Ce Balladur énigmatique de la couverture est le Balladur d'avant son dévoilement par *L'Express*.

Dans le magazine, photos d'enfance, de jeunesse, portraits à Deauville, Chamonix, avis de spécialistes se bousculent. Un psychanalyste, un sociologue, deux humoristes, apportent leur docte contribution à l'effeuillement de l'homme de l'escalier. C'est bien un premier ministre-sandwich que l'hebdomadaire a recruté pour sa couverture.

SAMEDI 14 JANVIER

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Patrick Giros, un homme de parole.
13.45 Série : Sydney Police.
14.45 Série : Cannon.
15.40 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones.
16.30 Série : Chips.
17.20 Trente millions d'amis.
17.50 Série : 21, Jump Street.
18.40 Divertissement : Vidéo gag.
19.10 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.45 Variétés : Les Vieux de la vieille. Présenté par Patrick Sébastien. Avec Denise Fabre, Vanessa Demouy, Marlène, Jacky Sardou, Laurent Baffie, Michel Courtemanche, Pierre Bellemare, Laurent Fignon, Francis Vandehende, Hervé de Volder, la troupe de Chongqung.
22.45 Magazine : Ushuaïa. Les Entrailles de Lifou (îles Loyauté). La Galerie des glaces ; La Danse du balbuzard ; Les Fils du lac ; L'Arche de Noé.
23.50 Série : Paire d'as.
0.45 Journal et Météo.
0.55 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.15 TF 1 nuit (et à 2.20, 4.05, 4.40).
1.25 Programmes de nuit. Peter Strohm ; 2.30, L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 4.15, Série : Mésaventures ; 4.50, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2



13.35 Magazine : Savoir plus santé.
14.30 Documentaire : La Nuit des crapauds.
15.25 Samedi sport. Tiercé ; à 15.40, Rallye Grenade-Dakar ; à 16.15, Football : Montpellier-Saint-Etienne ; A 18.10, Patinage artistique.
18.50 INC.
18.55 Magazine : J'ai un problème.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.40).
19.59 Journal.

20.45 Théâtre : Ne coupez pas mes arbres ! Pièce de W. D. Home, mise en scène de Michel Roux.
22.30 Magazine : Les Enfants de la télé.
23.39 Les Films Lumière.
23.40 Journal, Météo et Journal des courses.
23.55 ▶ Magazine : La 25e Heure. US 20 : Chronique d'un hopital spécial, de Basile Grigoriev.
0.40 Programmes de nuit. L'Heure du golf (rediff.) ; 1.10, Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 1.25, Taratata (rediff.) ; 2.30, Dessin animé ; 2.40, Bouillon de culture (rediff.) ; 3.45, Sentier d'ombre ; 4.10, L'Aile et la bête ; 4.25, Bolivie (1re partie).

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et à 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Brigades du Tigre.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Rallye Grenade-Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Mon journal, de Pierre Louÿs.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.30 Tout le sport. A 20.35, Journal du Rallye Grenade-Dakar.

20.55 Téléfilm : La Mal-aimée. De Bertrand Arthuys, avec Maud Kornman, Thérèse Liotard.
22.25 Magazine : Ah ! Quels titres ! Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Invités : Tamara Nijinski et Christian Dumais Lvowski, à propos de (*Cahiers*), de Vaslav Nijinski ; Jean-Louis Ezine (*Une liaison dangereuse, Lettres de La Haye*), de Hella S. Haasse ; Annick Cojean (*les Cahiers d'Abram Cytryn* et *Le Livre de la déportation, la vie et la mort dans les dix-huit camps de concentration et d'extermination*), de Marcel Ruby. Les jardins secrets des écrivains. Invités : Jérôme Garcin (*Littérature vagabonde*) ; Jacques Chessex (*le Rêve de Voltaire*) ; Daniel Boulanger, (*Caporal supérieur*) ; Pierre Magnan (*les Promenades de Jean Giono et Pour saluer Giono*) ; Hubert Comte (*Enfance la ville ancienne et L'Huître*).
23.25 Météo et Journal.
23.50 Magazine : Ruban rouge. Les enfants et le sida.
0.50 Musique et compagnie. Présenté par Alain Duault. L'oeil écoute... le Mexique (2e partie).
1.50 Musique : Cadran lunaire. *Paraphrase sur Rigoletto*, de Liszt, par Michel Dalberto, piano (15 min).

M 6

13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
14.05 Série : Tonnerre mécanique.
15.00 Série : Les Champions.
16.00 Série : Poigne de fer et séduction.
16.30 Série : Airport, unité spéciale.
17.30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.25 Série : Agence Acapulco.
19.10 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Les américaines en France ; La Polo 1600, la Fiat Punto SX HSD et la Renault Clio 1400 RN ; Telex actualité ; Le Roadster Mercedes 600 SL.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes.

20.45 Téléfilm : Pour l'amour d'un homme. De John Patterson, avec Eric Roberts, Nancy McKeon. *Dans les années 50 à New-York, une jeune fille éduquée dans un pensionnat épouse le fils d'un parrain de la Mafia. Elle va apprendre à ses dépens les véritables activités de son mari.*
0.05 Série : Les Professionnels.
2.30 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 2.55, Culture pub ; 4.20, Nature et civilisation (3) ; 5.15, Le Monde des hélicoptères (1) ; 6.10, Culture rock (L'après-Beatles).

CANAL +

13.30 Magazine : L'Œil du cyclone. Les Aventures de Beavis et Butt Head : Wouais cool !
14.00 Sport : Basket. Asvel-Pau Orthez, en direct.
15.45 Documentaire : Le Monde effrayant des perce-oreilles.
16.10 Surprises (et à 5.05).
16.25 Les Superstars du catch.

En clair jusqu'à 20.30

17.15 Décode pas Bunny.
18.15 Dessin animé : Les Simpson.
18.40 Magazine : Tellement mieux. Présenté par Karl Zéro.
18.55 Flash d'informations.
19.00 Magazine : L'Hebdo. Présenté par Michel Field.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures.

20.30 Téléfilm : La Secte de Wacco. De Dick Lowry, avec Tim Daly, Dan Lauria.
22.00 Documentaire : National Geographic. Le naufrage du *Lusitania*, de Peter Schnall.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Evil Dead. ■ Film américain de Sam Raimi (1982).
0.25 Cinéma : Robocop 3. □ Film américain de Fred Dekker (1992, v.o.).
2.05 Cinéma : La Place d'un autre. ■ Film français de René Feret (1993).
3.20 Cinéma : Stepping out. ■ Film américain de Lewis Gilbert (1991, v.o.).
5.10 ▶ Cinéma : La Société du spectacle. ■ ■ Film français de Guy Debord (1973).
6.35 Documentaire : Réfutation de tous les jugements tant élogieux qu'hostiles qui ont été jusqu'ici portés sur le film la Société du spectacle. De Guy Debord (25 min).

LA CINQUIÈME

13.30 L'Age de la découverte. Christophe Colomb. 5. Le glaive et la croix.
14.30 Les Grandes Biographies. Les Grands Commandants. Grant.
15.30 Documentaire : Aqua musique. J'ai rendez-vous avec Georges Brassens (rediff.).
16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Les châteaux du Rhin (rediff.).
17.00 Documentaire : Cinéma. Les grands séducteurs : Alain Delon (rediff.).
18.00 Documentaire : A tous vents. Et au milieu coule le Gulf Stream.

ARTE

19.00 Série : Black Adder. 2. Né pour régner, de Martin Shardlow.
19.35 Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Entretien avec Arno Peters (2e partie, rediff.).
19.40 Histoire parallèle. Actualités polonaises et britanniques de la semaine du 14 janvier 1945, commentées par Marc Ferro et Philippe Burrin.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Les Taupes. De Geoffrey Sax, avec Nigel Havers, Warren Clarke (2e partie). *Deux espions soviétiques se sont parfaitement « adaptés » à la Grande-Bretagne des années 60. Mais le KGB veut les rapatrier à Moscou. Ils décident de fuir.*
21.35 Premier Convoi. De Jacky Assoun, Suzette Bloch et Pierre Oscar Lévy. *Le 27 mars 1942, plus d'un millier de juifs étaient déportés vers Auschwitz. Seuls quelques-uns survécurent. Douze d'entre eux ont refait le voyage et racontent. Pas d'images d'archives, pas de gros plans sur les matricules tatoués. Simplement des témoignages d'une grande pudeur.*
23.20 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Patrice Blanc-Francard. Youssou Ndour.
0.25 Série : Johnny Staccato. 2. Meurtre en do majeur, de John Cassavetes, avec Charles McCraw, Marilyn Clark (v.o., 26 min.). *Série-culte de John Cassavetes.*

CÂBLE

TV 5 19.00 C'est tout Coffe. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Feuilleton : Au nom du père et du fils. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Théâtre : Une Folie. Pièce de Sacha Guitry, mise en scène par Jacques Echantillon au Théâtre du Palais Royal à Paris (1994). Avec Michel Duchaussoy, Yolande Folliot. L'analyse d'un couple, orchestrée par un psychiatre dérangé. 23.30 ▶ J'y crois, j'y crois pas. Rediff. de TF 1. Demain, la jeunesse éternelle ? 1.00 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 18.40 ▶ Un village anatolien. De Bige Berker. 19.35 Le Britanis ou la croisière d'une vie. D'Olivier Guiton. 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn. 10. Le F 111 A Ardwark. 21.25 Anges et démons de la cité. De Frédéric Laffont. 23.00 Les Fontaines de Paris. De Jean-Philippe Pimentel. 23.30 Les Grands Maîtres de la photographie. De Peter Adam. 5. Bill Brandt. 0.10 Force brute. De Robert Kirk. 17. Médecine de guerre.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Voiles intégrales. Coupe de l'America 1995. Rétrospective et présentation des participants. 22.00 Embouteillage. 23.05 Gilberto Gil. Concert enregistré à l'Olympia en 1987. 0.00 A bout portant. Alex Métayer en 1976 (45 min).

CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 La Véritable Histoire de Malvira. 18.30 Série : La Baie des fugitifs. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Phares d'ouest. 19.30 Raconte-nousune autre histoire. 20.00 Le Joueur de flûte de Hamelin. Dessin animé (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Petrograd, juillet 1917. 21.50 Série : Au nom de la loi. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? Invité : Antoine. 23.20 Série : Lonesome Dove. 0.10 Road Test. 0.35 Série : Seinfeld (25 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Tonnerre mécanique. 20.45 ▶ Feuilleton : Les Boussardel. 22.20 Série : Cosmos 1999. 23.10 Série : O'Hara. 0.00 Feuilleton : Les Misérables De Serge Moati (120 min).

MCM 19.00 Autour du groove. Histoire du groove : les chanteurs de bar. 19.30 L'Invité de marque. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 Naked City. 22.00 Best of Player Multimédia. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Herbert Grönemeyer Unplugged. Concert enregistré à Berlin en mai 1994. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps. Le meilleur du rap, en direct de New-York (120 min).

EUROSPORT 18.00 Ski de fond. Epreuve de la Coupe du monde, en léger différé de Nove Mesto (République tchèque). 19.00 Arts martiaux. Festival international à Leeuwarden (Pays-Bas). 19.55 Basket-ball. Championnat de France Pro A : Limoges-Dijon, en direct. 21.30 Rallye. Le Dakar 95 : 14e journée. 22.00 Boxe. Poids welters : Hector Camacho (Pérou)-Rusty Derouen (E-U). 0.00 Catch (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.05 Actualités Pathé. (et 18.55, 19.50). 20.40 Le Club. Invitée : Paulette Dubost. 21.55 Stars sous les projecteurs. George Hurrel. 23.00 Trafic en haute mer. ■ Film américain de Michael Curtiz (1950, N., v.o.).

CINÉ CINÉMAS 20.00 Hollywood 26. 20.30 Au-delà de la gloire. Téléfilm américain de John Gray avec Brad Johnson, Kathleen Quinlan (95 min). Trois vétérans de la seconde guerre mondiale se présentent aux élections municipales. 22.05 Dans les coulisses de... 23.00 Les Seins de glace. ■ Film français de Georges Lautner (1974).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole. Récital Michel Houellebecq. 20.00 Le Temps de la danse. Les lauréats du concours annuel de danse de l'Opéra de Paris. 20.30 Photo-portrait. Michel Déon. 20.45 Fiction. L'Homme du hasard, de Yasmina Reza. Avec Jeanne Moreau et Michel Piccoli. 22.05 Nouvelle. Philologie, extrait de l'île des Maïans, de Quim Monzo. 22.35 Opus. Toni Morrison et Max Roach : La voix et le rythme.

FRANCE-MUSIQUE 19.30 Soirée lyrique. En direct du Metropolitan Opera de New-York, La Chauve-Souris, de J. Strauss, par l'Orchestre du Metropolitan Opera de New-York, dir. Hermann Michael ; sol. : Pamela Coburn, Harolyn Blackwell, Hanna Schwarz. 0.05 Musique pluriel. (Concert donné le 15 novembre 1994 au Conservatoire d'art dramatique) : Kafka-Fragmente op. 24, de Kurtag, par Adrienne Csengery, soprano, Andras Keller, violon. 0.59 Autoportrait Jean-Marc Luisada, pianiste.

Les interventions à la radio

Radio-Classique, 101.1 FM, 12 heures : Bruno Durieux« Forum de la presse économique », (« Questions orales »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde
LE MONDE / SAMEDI 14 JANVIER 1995

Les requins

par Pierre Georges

Comment va Guy Delage, monsieur ? Il nage, monsieur, il nage ! C'était à cette heure improbable entre mousse à raser et café, cette heure matutinale avant dissipation des brouillards locaux, où les nouvelles ne font que passer sans s'arrêter. De France-Info, radio intégrée dans le lavabo, l'information a coulé presque de source : Guy Delage avait vu un requin qui avait vu Guy Delage.

Et l'événement tenait moins en lui-même qu'en cette façon étrange et poétique de le résumer : *« Un requin soyeux a frôlé la jambe de Guy Delage. »* Les requins soyeux ne fréquentant qu'assez rarement les salles de bains, c'était le dépaysement assuré. Car telle est désormais la fonction delagienne du matin. Il nous lave la tête des malheurs ordinaires, des campagnes présidentielles qui, pour l'instant, piétinent un peu, de Grozny, chronique sanglante d'une chute sans cesse annoncée et reportée à plus de morts, à plus de sang, à plus de bombes.

Guy Delage, poète de combat, comme les nageurs du même nom, n'a en effet plus d'autre solution que de nous étonner. On le voit mal chaque matin appeler France-Info pour dire sa condition première : *« Je nage, je nage. »* Ce serait prendre le risque de l'indifférence générale et d'une réplique impolie du rédacteur en chef de quart : *« Et qu'est que tu veux que cela nous f... »*

Tandis qu'un requin, et soyeux de surcroît, une requine pour ainsi dire en robe de chambre, venue frôler, vamper l'*Homo atlanticus*, quelle aubaine ! A oser, on dirait presque que Guy Delage ne doit plus son salut médiatique, pour l'instant, qu'à ses mauvaises rencontres, qu'à ses dangereuses fortunes de mer. A la condition absolue, évidemment, qu'un requin, soyeux ou râpeux, n'ait l'extrême mauvais goût de prendre lui-même l'antenne un de ces matins pour y raconter son repas.

Cette dernière considération serait déplacée si elle n'avait pour fonction première d'exorciser le risque encouru par l'homme. C'est qu'il nage dangereusement, notre Delage, tiré-poussé par le vent et les courants, dérivant plus encore que rémoulant de la palme. 1 739 kilomètres en 27 jours ! Ah ! ce n'est pas lui qui aurait *« le flux de copie un peu mou ce matin »*, comme le faisait savoir, ce jeudi, un amiral de la flotte aux galériens du nouveau *Monde* !

Laissons Delage à ses moulinets. Et revenons aux requins. Car il en est aussi sur terre. Et de peu soyeux. On ne sait si les animateurs de Skyrock ont annoncé la « bonne nouvelle ». Mais c'en est une. Les flics ont fini par arrêter, plusieurs mois après, les sept auteurs d'un crime abominable, d'un meurtre raciste commis le 12 juillet à Paris. Les flics ne sont pas totalement inutiles qui ont bien fait leur métier.

L'information telle que rapportée dans cette page dit l'horreur brute. Sept petits salauds décident au sortir d'un concert de hard-rock de *« casser la racaille des cités »*, de *« se faire un Noir ou un Arabe »*. Ils avisent un clochard noir, à 3 heures du matin, au bord du canal Saint-Martin. Ils s'en saisissent, font mine de le pousser. L'homme hurle : *« Je ne sais pas nager. »* Ils le forcent à fumer la *« cigarette du condamné »*. Et le poussent vraiment. L'homme se noie. Les requins, ce soir-là, étaient de l'espèce *« hardos »*.

Des jeunes avouent le meurtre d'un Malien

La bande de sept « hard rockers » disait vouloir « se payer un Noir »

CELA aurait pu rester le mystère du canal Saint-Martin, la mort inexpliquée d'un homme jeté à l'eau par une bande d'assassins dont la trace aurait été à jamais perdue. Le 13 juillet 1994 à 3 heures du matin, un Noir avait été volontairement poussé dans ce canal du dixième arrondissement parisien. Mort par noyade. De rares témoins avaient observé la scène de loin : sept jeunes aux cheveux longs et à la panoplie de *hard rocker* – blousons noirs élimés avec des noms de groupes peints sur le cuir, vieux jeans délavés à l'eau de Javel et paire de rangers – avaient chahuté l'homme en faisant mine de le balancer à l'eau.

« Je ne sais pas nager », avait-il crié. Après lui avoir offert une cigarette – *« la dernière, celle du condamné »*, avait ricané l'un des jeunes –, l'homme avait été jeté dans le canal. Il a coulé à pic. Sept inconnus pour un cadavre. Un maigre indice, dans l'une des poches du noyé : une carte orange portant un nom à moitié effacé. La prestigieuse brigade criminelle avait été saisie du dossier (*Le Monde* du 15 juillet 1994). Après six mois d'enquête, « la crim' » a reconstitué le fait-divers et interpellé les sept suspects.

A LA SORTIE D'UN CONCERT

La petite bande avait passé la soirée au Gibus Rock Club, une boîte de nuit de la rue du Faubourg-du-Temple. Ce soir-là, l'ambiance était au « hard » : un groupe connu des seuls initiés avait déversé ses lourds décibels sur ses fidèles. A la sortie du concert, les sept fans avaient d'abord discuté avec des étudiants en cinéma qui, sur le quai de Valmy, filmaient des caillous jetés dans l'eau. Un peu plus loin, le groupe – un collégien et deux lycéens, un maçon, un garçon de café, deux sans-profession, tous âgés de quinze à vingt ans – avaient repéré l'homme assoupi.

Aux policiers qui les ont interrogés, les uns ont dit avoir voulu *« faire une ratonnade et se payer un Noir ou un Arabe »*. Les autres ont avoué vouloir *« casser la racaille des cités HLM »*. Ils se sont présentés comme des *« hardos »*, amateurs de rock dur, se croisant souvent dans des concerts ou devant le magasin Virgin Megastore des Champs-Elysées. Ces deux mineurs et cinq majeurs, tous Français, ne se connaissaient pas davantage. A part un mineur, qui s'est vaguement dit *« nationaliste »*, et une haine déclarée pour les *« rappeurs »*, ils n'ont pas donné aux enquêteurs l'impression d'être mus par une idéologie répertoriée. *« Des simples d'esprit »*, commente un policier.

Diera Idrissa, un Malien de trente-cinq ans, en est mort. *« Un marginal en voie de clochardisation »*, selon la police judiciaire. Une victime sans domicile fixe, qui se faisait héberger chez des amis. Dans la chaleur d'une nuit d'été, il avait décidé de dormir au bord d'un canal. Son identification a été simple : le nom de la carte orange, empruntée à un proche, a permis de découvrir son identité.

Les *« hardos »* ont été retrouvés grâce aux témoignages décrivant un jeune de type asiatique dans leurs rangs et à un renseignement décisif et anonyme parvenu *in extremis* aux enquêteurs. Les sept suspects ont été interpellés en cascade, du 9 au 11 janvier. Ils ont reconnu avoir poussé celui qui disait ne pas savoir nagé, mais s'en renvoient la responsabilité. Quatre d'entre eux ont été écroués pour homicide volontaire par le juge d'instruction Olivier Deparis, jeudi 12 janvier, les trois autres restant en liberté sous contrôle judiciaire. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) s'est constitué partie civile dans la procédure.

Erich Inciyan

Les propositions des jeunes patrons pour lutter contre le chômage

LA MONTÉE du chômage, en dépit des innombrables mesures prises par les gouvernements successifs, a persuadé le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) qu'il faut aborder ce problème autrement. Le CJD, qui avait amorcé sa réflexion en janvier 1994, lors d'un colloque à Paris destiné à en finir avec quelques tabous (« Le Monde Initiatives » du 5 octobre), précise ses propositions dans un ouvrage publié vendredi 13 janvier, *Construire le travail de demain* (Les Éditions d'organisation. 192 p., 140 F.), qui réunit des contributions d'experts.

Le CJD a quelques convictions fortes. Il lui semble nécessaire de *« passer d'une société organisée pour le plein emploi à une société construite pour la pleine activité »*, selon la formule de son président, Didier Livio. Cela suppose de trouver de nouvelles organisations du travail capables de concilier l'efficacité économique des entreprises et les projets personnels des salariés. Le CJD plaide pour un dialogue social fort afin que soient mieux représentées toutes les personnes présentes dans l'entreprise. Le système fiscal devra être revu *« pour favoriser le travail et l'investissement plus que le capital »*, mais il n'y aura pas de nouvelle société ni de nouvelle entreprise sans une éducation conçue pour former des *« hommes-acteurs »* et non plus des *« producteurs-consommateurs »*.

Place, donc, aux expérimentations ! *« Développer l'autonomie et la responsabilité des personnes revient à organiser l'entreprise autour d'une gestion par projets favorisant le développement d'unités autonomes*, assure Didier Livio. *Créer une culture de négociation commence par la simplification des instances de représentation du personnel ou leur création quand elles n'existent pas. Prôner le temps choisi et une organisation qui prenne en compte le projet personnel de chacun, c'est déjà dire oui à tout salarié qui souhaite ne pas travailler à plein temps et continuer à le considérer comme un salarié à part entière. Sortir du licenciement collectif comme mode principal d'adaptation de l'entreprise à ses marchés, c'est anticiper l'évolution du métier de l'entreprise et préparer chacun à sa reconversion dans ou hors de l'entreprise. Sortir de l'emploi comme élément essentiel de la vie, c'est nouer des partenariats entre entreprises, milieux associatifs, collectivités locales et filières d'enseignement. »*

A l'approche de l'élection présidentielle, ces réflexions veulent aussi persuader le futur hôte de l'Elysée que les placebos ne sont plus de saison pour infléchir la courbe du chômage, mais qu'il lui faut avoir le courage de lancer une réflexion en profondeur.

Al. F.

La France normalise ses relations avec le Rwanda

LE MINISTRE de la coopération a annoncé, jeudi 12 janvier, au cours de la cérémonie des voeux, la nomination de Jacques Courbin – jusqu'alors chef de l'antenne diplomatique française à Kigali – au poste d'ambassadeur de France au Rwanda. Bernard Debré a aussi précisé que la coopération civile reprenait avec un budget *« supérieur à 20 millions de francs »*, somme qui pourrait être portée *« rapidement à 35 millions »*.

Un attaché d'ambassade suivra sur place les opérations menées en matière de santé publique, de développement et d'éducation, en attendant la réouverture de la Mission de coopération. 85 tonnes de matériels scolaires seront expédiées, mardi, à Kigali, pour parer au plus pressé, et permettre à quelque 600 000 enfants de reprendre leur scolarité.

Le ministre a indiqué que les autorités rwandaises avaient accepté l'envoi sur place de 200 observateurs étrangers, chargés de suivre la mise en place de l'aide et que Paris attendait une réponse rapide sur le problème posé par le retour des réfugiés.

Cette question doit être étudiée, fin février, à Bujumbura, au Burundi, dans le cadre d'une conférence organisée par le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR). Il a ajouté que Paris allait participer de manière active à l'élaboration d'*« une justice plus sereine et plus équitable »*, précisant que les autorités de Kigali avaient pris l'engagement de s'orienter vers la démocratie.

M. Debré a confirmé la création d'un *« comité des sages »* composé de onze membres, dont l'ancien premier ministre Pierre Messmer, les anciens ministres de la coopération Michel Aurillac, Robert Galley et Jacques Pelletier, d'industriels, de financiers et d'un représentant africain (*Le Monde* du 29 décembre).

Réuni sous sa présidence, ce comité travaillera *« sur la nature et les missions de la politique de coopération de la France, son champ d'intervention et le cadre institutionnel dans lequel celle-ci doit être menée »*.

SOMMAIRE

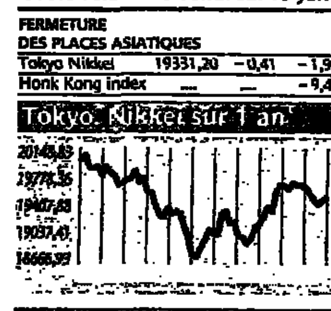
SERVICES

BOURSE

Cours relevés le vendredi 13 janvier 1995, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19331,20	−0,41	−1,98
Honk Kong index	—	—	−9,43



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 12/01	var. en % 11/01	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1844,06	−0,27	—
Londres FT 100	3033,20	−0,53	−1,05
Milan BCI 30	988	−0,20	−3,60
Francfort Dax 30	2071,27	+0,50	−1,67
Bruxelles	1367,94	−0,77	−1,56
Suisse SBS	1007,42	−0,22	−2,96
Madrid Ibex 35	275,95	−0,12	−3,17
Amsterdam CBS	275,10	−0,33	−1,04

DEMAIN dans « Le Monde »

IL Y A SOIXANTE ANS, LE « PETIT PROCÈS » DE ZINOVIEV ET KAMENEV : L'assassinat de Kirov, le 1er décembre 1934, donnera l'occasion à Staline de lancer son implacable campagne d'épuration au sein du PCUS.

Tirage du *Monde* du vendredi 13 janvier : 610 315 exemplaires

M. de Villiers critique la politique fiscale de M. Balladur

PHILIPPE DE VILLIERS, député européen, fondateur du Mouvement pour la France, a jugé, vendredi 13 janvier sur RTL, que les propositions économiques exposées par Edouard Balladur au Forum de *L'Expansion* (voir page 10) n'étaient *« pas crédibles »*. *« C'est un peu comme un pompiste qui vous siphonnerait le réservoir le samedi, et qui le dimanche afficherait essence gratis. » « M. Balladur fait comme ses prédécesseurs*, a poursuivi M. de Villiers, *il fait fonctionner à plein régime la machine à pressurer les contribuables. Je dirais même que, au cours des trois dernières semaines, on a eu un impôt par semaine. »*

M. de Villiers a renouvelé sa proposition de supprimer l'impôt sur le revenu et la taxe professionnelle pour provoquer *« un électrochoc, une révolution fiscale »* (*Le Monde* du 11 janvier).

DANS LA PRESSE

Le programme économique du premier ministre

LIBÉRATION

« L'étonnante popularité de Balladur au terme de quelques mois de Matignon, qui avait pris les meilleurs augures politiques au dépourvu, qui persiste encore et en fait aujourd'hui le plus vraisemblable futur président de la République, tient aussi à cette approche plus que prudente, presque timorée – à la manière subtile qu'il a eu de désamorcer le désir de revanche qui tenaillait une bonne partie de sa majorité. A promettre peu on ne risque pas de se déjuger beaucoup. Au vu de son presque-programme social, Balladur n'est pas près d'oublier cette maxime qui l'a si bien servi jusqu'à aujourd'hui. »

Gérard Dupuy

LE FIGARO

« [L'avenir] est, avant tout, suspendu à un seul événement, désormais très proche : la déclaration de candidature d'Edouard Balladur. Le marché, qui ne se contente jamais d'intentions, ni d'élucubrations, l'attend. Non seulement comme une clarification, mais aussi comme une confirmation : Edouard Balladur élu président de la République, cela signifierait la continuation de la politique mise en route et qui reste à compléter.

Xavier Marchetti

INFOMATIN

« Les affaires glissent sur le profil lisse d'Edouard Balladur. Les fusibles sautent, la lumière reste. La cote du premier ministre n'a jamais vraiment été altérée par les mises en examen qui ont touché certains de ses ministres les plus proches. (...) Sans alternative crédible, Édouard Balladur se contente de ne pas ajouter au désarroi ambiant. La corruption l'entoure, mais ne l'atteint pas. Au-dessus de la mêlée, il maintient cette fiction qu'il n'y a pas mise en cause d'un système, mais dérapages individuels. »

Marc Jézégabel

■ **FINANCEMENT POLITIQUE : le Conseil constitutionnel accepte l'application des nouvelles lois dès les prochaines élections.** Dans trois décisions rendues publiques jeudi 12 janvier, il a validé quatre lois organiques – une sur le statut de la magistrature, deux sur les conditions d'élection du président de la République, une sur la déclaration du patrimoine des parlementaires – et le texte émanant des propositions de loi préparées par l'Assemblée concernant le financement de la vie politique.

■ **TÉLÉVISION : notre collaborateur Daniel Schneidermann** proposera à partir du samedi 28 janvier une émission hebdomadaire de lecture critique des images télévisées, « Arrêt sur images », sur La Cinquième. L'émission sera présentée par Daniel Schneidermann et Pascale Clark, journaliste à Europe 1, ancienne présentatrice de la tranche matinale 7-9 heures et de « Europe nuit », à 22 heures. Pendant 52 minutes, chaque samedi à 18 heures, « Arrêt sur images » commentera l'actualité et la mettra en perspective grâce aux archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

■ **RADIO : Au cours de son émission « Salut les chineurs »,** Michel Tourret accueillera sur les ondes de France-Inter, samedi 14 janvier, de 5 à 6 heures, Marie-Claude Le Floc'h-Vellay, directeur du Musée de la Poste de Paris, Pierre Girard, spécialiste du cinéma, et Pierre Jullien, rédacteur en chef du *Monde des philatélistes*. Au programme, naturellement, le cinéma et la philatélie.

